

Budget des dépenses 2010-2011

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

1	Introduction à la Partie II
	Structure du budget principal des dépenses 1–2
	Présentation par portefeuille, ministère, organisme et sociétés d'État 1–4
	Définitions des articles courants de dépense 1–6
	Tableaux sommaires
	Sommaire général 1-14
	Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense 1–28
	Postes devant être inclus dans les annexes proposées du projet de loi de crédits 1–38
	Postes législatifs du budget principal des dépenses 1–77
	Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011
	Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1–92
	Modifications concernant les autorisations (crédit et postes législatifs) 1–93
	Modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et description des activités de programme) 1–96

Ministères, organismes et sociétés d'État

2	Affaires étrangères et Commerce international
	Ministère 2–4
	Corporation commerciale canadienne 2–10
	Agence canadienne de développement international 2–11
	Centre de recherches pour le développement international 2–15
	Commission mixte internationale 2–16
	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne 2–17
3	Affaires indiennes et du Nord canadien
	Ministère 3–4
	Agence canadienne de développement économique du Nord 3–13
	Commission canadienne des affaires polaires 3–15
	Institut de la statistique des Premières nations 3–16
	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens 3–17
	Greffé du Tribunal des revendications particulières 3–18
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 4–2
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique
	Ministère 5–3
	Société d'expansion du Cap-Breton 5–6
6	Agence du revenu du Canada 6–2
7	Agriculture et Agroalimentaire
	Ministère 7–5
	Commission canadienne du lait 7–11
	Agence canadienne d'inspection des aliments 7–12
	Commission canadienne des grains 7–15
8	Anciens Combattants 8–2
9	Citoyenneté et Immigration
	Ministère 9–3
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 9–6
10	Conseil du Trésor
	Secrétariat 10–4
	École de la fonction publique du Canada 10–7
	Commissariat au lobbying 10–9
	Commissariat à l'intégrité du secteur public 10–11
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 10–12
11	Conseil privé
	Ministère 11–4
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 11–6
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 11–7
	Directeur général des élections 11–9
	Commissariat aux langues officielles 11–11
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques 11–13
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 11–14
12	Défense nationale
	Ministère 12–3
	Comité des griefs des Forces canadiennes 12–10
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 12–11
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications 12–12

13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	13-2
14	Environnement	
	Ministère	14-3
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	14-8
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	14-10
	Agence Parcs Canada	14-11
15	Finances	
	Ministère	15-5
	Vérificateur général	15-8
	Tribunal canadien du commerce extérieur	15-9
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)	15-12
	Bureau du surintendant des institutions financières	15-14
	PPP Canada Inc.	15-17
16	Gouverneur général	16-2
17	Industrie	
	Ministère	17-5
	Agence spatiale canadienne	17-11
	Commission canadienne du tourisme	17-14
	Commission du droit d'auteur	17-16
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.	17-17
	Conseil national de recherches du Canada	17-19
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	17-22
	Greffé du Tribunal de la concurrence	17-25
	Conseil de recherches en sciences humaines	17-26
	Conseil canadien des normes	17-30
	Statistique Canada	17-31
18	Justice	
	Ministère	18-4
	Commission canadienne des droits de la personne	18-7
	Tribunal canadien des droits de la personne	18-9
	Commissaire à la magistrature fédérale	18-10
	Service administratif des tribunaux judiciaires	18-11
	Bureau du directeur des poursuites pénales	18-12
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	18-14
	Cour suprême du Canada	18-17
19	Parlement	
	Sénat	19-3
	Chambre des communes	19-5
	Bibliothèque du Parlement	19-6
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	19-7
	Conseiller sénatorial en éthique	19-8
20	Patrimoine canadien	
	Ministère	20-6
	Conseil des Arts du Canada	20-12
	Société Radio-Canada	20-13
	Musée canadien des droits de la personne	20-15
	Musée canadien des civilisations	20-16
	Musée canadien de la nature	20-17
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20-19
	Bibliothèque et Archives du Canada	20-20
	Société du Centre national des Arts	20-22
	Commission des champs de bataille nationaux	20-23
	Office national du film	20-24
	Musée des beaux-arts du Canada	20-26
	Musée national des sciences et de la technologie	20-27
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	20-29
	Commission de la fonction publique	20-31
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	20-33
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	20-34
	Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	20-35
	Téléfilm Canada	20-36
21	Pêches et Océans	21-2

22	Ressources humaines et Développement des compétences
	Ministère 22-5
	Conseil canadien des relations industrielles 22-12
	Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-13
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 22-16
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-17
23	Ressources naturelles
	Ministère 23-4
	Énergie atomique du Canada limitée 23-9
	Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-10
	Société de développement du Cap-Breton 23-13
	Office national de l'énergie 23-14
	Administration du pipe-line du Nord 23-16
24	Santé
	Ministère 24-4
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 24-11
	Instituts de recherche en santé du Canada 24-13
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 24-15
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 24-16
	Agence de la santé publique du Canada 24-18
25	Sécurité publique et Protection civile
	Ministère 25-4
	Agence des services frontaliers du Canada 25-7
	Service canadien du renseignement de sécurité 25-10
	Service correctionnel 25-11
	Commission nationale des libérations conditionnelles 25-13
	Bureau de l'enquêteur correctionnel 25-15
	Gendarmerie royale du Canada 25-16
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 25-20
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 25-21
26	Transports
	Ministère 26-5
	Société canadienne des postes 26-12
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien 26-13
	Office des transports du Canada 26-14
	La Société des ponts fédéraux Limitée 26-15
	Marine Atlantique S.C.C. 26-16
	Commission de la capitale nationale 26-17
	Bureau de l'infrastructure du Canada 26-19
	Société du Vieux-Port de Montréal inc. 26-25
	Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée 26-26
	Tribunal d'appel des transports du Canada 26-27
	VIA Rail Canada Inc. 26-28
27	Travaux publics et Services gouvernementaux 27-2
28	Index
	Index 28-2

Budget des dépenses 2010-2011

Partie I

Le plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ce budget des dépenses, déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties : le Plan de dépenses du gouvernement, le budget principal des dépenses et les plan de dépenses des ministères.

En vertu du Règlement de la Chambre des communes, le budget des dépenses doit être déposé au plus tard le 1^{er} mars. Par conséquent, il n'est pas toujours possible d'y inclure les nouvelles priorités ainsi que les mesures annoncées dans le budget fédéral. Ces besoins supplémentaires sont présentés dans le budget supplémentaire des dépenses, qui est produit plus tard au cours de l'exercice.

La présente partie du budget des dépenses, le Plan de dépenses du gouvernement, donne un aperçu des besoins du gouvernement et fait ressortir les principaux facteurs influant sur les variations des dépenses par rapport à celles de l'exercice précédent.

Sommaire du budget des dépenses

Montant total des dépenses nettes
259,0 milliards de dollars

Le montant total des dépenses nettes pour 2010-2011 est évalué à 259,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation prévue de 22,9 milliards de dollars (9,7 p. 100) par rapport à celles figurant dans le budget principal des dépenses précédent qui s'explique par l'augmentation de 12,3 milliards de dollars des dépenses législatives prévues et de 10,6 milliards de dollars des dépenses votées.

Le tableau 1 présente la répartition des dépenses votées et des dépenses législatives nettes comparativement à celles du budget principal des dépenses précédent. Le tableau indique également un total rajusté afin de faciliter la comparaison entre les dépenses estimatives nettes à celles figurant dans les Mises à jour économiques et financières et les budgets fédéraux précédents.

Tableau 1 : Sommaire du budget principal des dépenses

	2010-	2009-	Variation	
	2011	2010	\$	%
(en milliards de dollars)				
Dépenses nettes				
Crédits votés	96,3	85,7	10,6	12,4
Postes législatifs	162,7	150,4	12,3	8,2
Total des dépenses nettes	259,0	236,1	22,9	9,7
Rajustements ¹	19,4	12,3	7,1	58,1
Charges nettes	278,4	248,4	30,0	12,1

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

1. Ce tableau comprend les rajustements pour l'incidence de la comptabilité d'exercice, les dépenses imputées aux années précédentes, les dépenses non encore imputées relatives aux initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives, les révisions des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement, et un rajustement net pour tenir compte des principaux éléments des dépenses budgétaires qui sont touchés par l'adoption, dans le budget fédéral de 2006, d'une présentation des données brutes plutôt que des données nettes.

Dépenses votées
96,3 milliards de dollars

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser 96,3 milliards de dollars par l'entremise de crédits annuels.

De ce montant, 96,2 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, à savoir les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers ainsi que les paiements aux sociétés d'État.

Le solde des dépenses, soit 78,6 millions de dollars, correspond aux dépenses non budgétaires – les décaissements au titre de prêts, de placements et d'avances – et représentent des modifications de la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

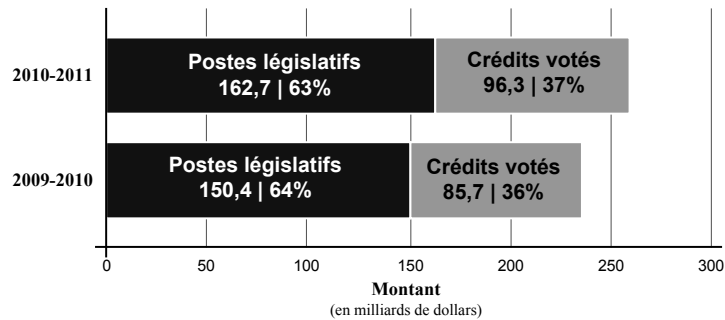
Ces dépenses, que l'on désigne sous le nom de dépenses votées, doivent tous les ans faire l'objet d'une approbation par le Parlement, qui est demandée par l'entremise d'un projet de loi de crédits. Ce dernier définit le libellé précis régissant l'objet et les conditions dans lesquelles les dépenses peuvent être effectuées, de même que les fonds assujettis à ces conditions.

Dépenses législative prévues
162,7 milliards de dollars

Les dépenses législatives prévues représentent des sommes à payer en vertu d'une loi approuvée antérieurement par le Parlement. Des dépenses législatives prévues de 162,7 milliards de dollars sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de donner une image plus complète du montant total des dépenses prévues. De cette somme des

dépenses législatives prévues, 165,0 milliards de dollars correspondent à des dépenses budgétaires (notamment le coût du service de la dette publique), et on prévoit une diminution de 2,3 milliards de dollars des dépenses non budgétaires.

Figure 1 : Dépenses votées et législatives du budget des dépenses comparativement à celles du budget principal des dépenses précédent



Le tableau 2 présente la répartition des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires nettes comparativement à celles du budget principal des dépenses précédent.

Tableau 2: Dépenses budgétaires et non budgétaires du budget des dépenses comparativement à celles du budget principal des dépenses précédent

	2010-2011		2009-2010		Variation	
	Non Budgétaire	Total	Non Budgétaire	Total	\$	%
(en milliards de dollars)						
Dépenses nettes						
Crédits votés	96,2	0,1	85,6	0,1	10,6	12,4
Postes législatifs	165,0	(2,3)	150,2	0,3	12,3	8,2
Total Dépenses nettes	261,2	(2,2)	235,8	0,4	22,9	9,7

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Budget supplémentaire des dépenses
96,1 milliards de dollars

Plusieurs des hausses d'un exercice à l'autre présentées dans le présent budget principal des dépenses s'expliquent par l'octroi de fonds supplémentaires et des changements totalisant 96,1 milliards de dollars apportés aux dépenses législatives prévues notamment 50,0 milliards de dollars en vertu du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés et aux programmes liés au Plan d'action économique du Canada.

Comme l'indiquent la figure 2 et le tableau 3, l'écart entre le montant total du présent budget principal des dépenses et le budget principal des dépenses précédent est de (73,6 milliards de dollars) (31,2 p. 100).

Figure 2 : Montant total du budget des dépenses comparativement au budget des dépenses précédent

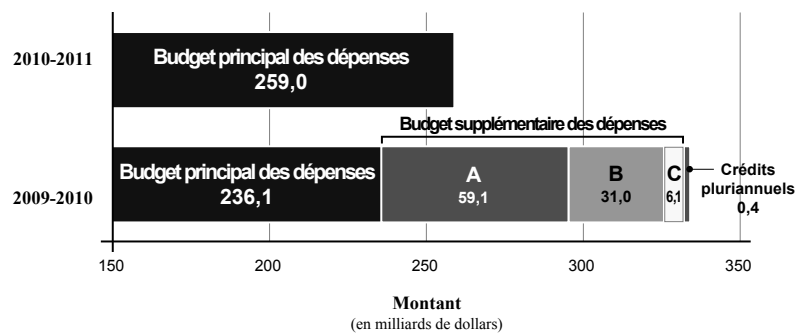


Tableau 3 : Budget des dépenses comparativement au montant total du budget des dépenses précédent

Budget des dépenses 2010-2011	2009-2010					Budget principal des dépenses	Variation	
	Total	Budget supplémentaire des dépenses			Total		\$	%
		C	B	A				
(en milliards de dollars)								
Dépenses nettes								
Crédits votés	96,3	97,7	1,8	4,9	5,3	85,7	(1,3)	(1,4)
Postes législatifs	162,7	234,6	4,3	26,0	53,8	150,4	(71,9)	(30,7)
Total partiel des dépenses nettes	259,0	332,3	6,1	31,0	59,1	236,1	(73,2)	(22,0)
Crédits pluriannuels ¹		0,4					(0,4)	(100,0)
Total des dépenses nettes	259,0	332,6	6,1	31,0	59,1	236,1	(73,6)	(22,1)

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

1. Ce rajustement comprend des montants pour l'Agence du revenu du Canada, l'Agence Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada qui disposent d'une autorisation permanente pluriannuelle.

Dépenses budgétaires
261,2 milliards de dollars

Les dépenses budgétaires inscrites dans le Budget principal des dépenses 2010-2011 représentent 261,2 milliards de dollars, ce qui constitue une augmentation de 25,5 milliards de dollars (10,8 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses 2009-2010.

Paiements de transfert
158,8 milliards de dollars

En 2010-2011, la majorité des dépenses consiste en des paiements de transfert versés aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Ces paiements de transfert représentent environ 60,8 p. 100 des dépenses, soit 158,8 milliards de dollars. Ce montant représente une hausse prévue de 19,7 milliards de dollars (14,2 p. 100) par rapport au budget principal des dépenses précédent.

Dépenses de fonctionnement et en capital
68,8 milliards de dollars

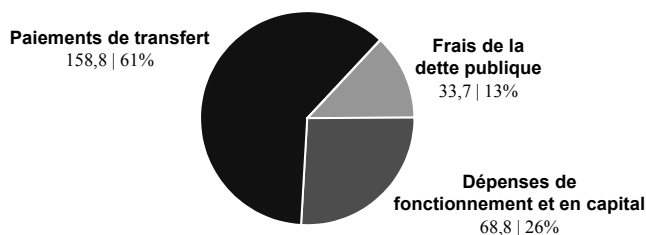
Les dépenses de fonctionnement et en capital représentent 26,3 p. 100 des dépenses, soit 68,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation prévue de 3,9 milliards de dollars (6,0 p. 100) par rapport à ce qu'indiquait le budget principal des dépenses précédent.

Frais de la dette publique
33,7 milliards de dollars

Les frais de la dette publique s'élèvent à environ 12,9 p. 100 ou 33,7 milliards de dollars des dépenses, ce qui représente une hausse prévue de 1,8 milliard de dollars (5,7 p. 100) par rapport au budget principal des dépenses précédent.

La figure 3 indique la composition du budget des dépenses selon le type de dépenses budgétaires.

Figure 3 : Composition du budget des dépenses selon le type de dépenses budgétaires
(en milliards de dollars)



Dépenses non budgétaires
(2,2 milliards de dollars)

Pour le Budget principal des dépenses 2010-2011, on prévoit que les recouvrements excéderont les dépenses de 2,2 milliards de dollars pour les dépenses non budgétaires, ce qui constitue une baisse de 2,6 milliards de dollars (732,3 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses 2009-2010.

Le tableau 4 présente le budget des dépenses selon le type de dépenses comparativement à celles du budget principal des dépenses précédent.

Tableau 4 : Budget des dépenses selon le type de dépenses

	2010-	2009-	Variation	
	2011	2010	\$	%
(en milliards de dollars)				
Dépenses nettes				
Dépenses budgétaires				
Paiements de transfert	158,8	139,1	19,7	14,2
Dépenses de fonctionnement et en capital	68,8	64,9	3,9	6,0
Frais de la dette publique	33,7	31,9	1,8	5,7
Total partiel des dépenses budgétaires	261,2	235,8	25,5	10,8
Dépenses non budgétaires ¹	(2,2)	0,4	(2,6)	(732,3)
Total des dépenses nettes	259,0	236,1	22,9	9,7

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

1. Les décaissements au titre de prêts, de placements et d'avances.

Principaux paiements de transfert

Les principaux paiements de transfert, soit des transferts importants à d'autres ordres de gouvernement et à des particuliers, représenteront 73,0 p. 100 ou 115,1 milliards de dollars des dépenses prévues en paiements de transfert.

Tableau 5 : Principaux paiements de transfert

			Variation	
	2010-11	2009-10	\$	%
(en milliards de dollars)				
Principaux paiements de transfert				
Transferts à d'autres ordres de gouvernement				
Transfert canadien en matière de santé	25,4	24,0	1,4	6,0
Péréquation	14,4	16,1	(1,7)	(10,7)
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11,2	10,9	0,3	2,9
Mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée	3,0	3,0	N/A
Financement des territoires	2,7	2,5	0,2	6,8
Transfert visant la réduction des temps d'attente	0,3	0,3
Paiement à l'Ontario	0,2	0,2	N/A
Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital	0,2	0,1	41,7
Autres subventions législatives	0,0	0,0
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(0,7)	(0,7)	(4,3)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3,0)	(3,1)	0,1	(4,5)
Total des transferts à d'autres ordres de gouvernement	53,7	50,0	3,6	7,3
Transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	36,9	35,2	1,7	4,7
Assurance-emploi	22,0	16,6	5,4	32,7
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2,6	2,5	0,1	2,0
Total des transferts aux particuliers	61,5	54,3	7,1	13,2
Total des principaux paiements de transfert	115,1	104,3	10,8	10,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Transferts à d'autres ordres de gouvernement
53,7 milliards de dollars

Les transferts à d'autres ordres de gouvernement devraient augmenter de 3,6 milliards de dollars (7,3 p. 100) en 2010-2011.

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui des régimes de soins de santé. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt, et est assujéti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit la surfacturation et l'imposition de frais compensateurs. Les transferts en espèces dans le cadre du TCS ont été majorés de 1,4 milliard de dollars entre 2009-2010 et 2010-2011, à la suite de l'application du facteur d'indexation automatique de 6,0 p. 100 annoncé dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé, de septembre 2004. Ces transferts en espèces continueront d'augmenter de 6,0 p. 100 par exercice d'ici la fin de la période visée par la loi, soit en 2013-2014.

Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces à faible revenu pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. Ces paiements sont de 1,7 milliard de dollars (10,7 p. 100) inférieurs à ceux du Budget principal des dépenses 2009-2010, en raison des changements mis en œuvre en vertu de la *Loi d'exécution du budget de 2009*.

Le Transfert canadien en matière de santé est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui des régimes de soins de santé

Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui de l'aide sociale et des services sociaux, de l'enseignement postsecondaire et des programmes à l'intention des enfants. Pour 2010-2011, la hausse de 317,9 millions de dollars (2,9 p. 100) représente l'augmentation de 3,0 p. 100 prévue par la loi et la réduction des paiements transitoires annoncés dans le budget fédéral de 2007, qui protègent les provinces contre la diminution de leurs transferts en espèces au titre du TCPS.

Un paiement initial de 3,0 milliards de dollars est prévu pour la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée. D'autres paiements de transition peuvent être faits en vertu de ce pouvoir, notamment un paiement à l'Ontario en 2011-2012 et des paiements à la Colombie-Britannique, sous réserve du respect des modalités de l'Entente intégrée globale de coordination fiscale Canada-Colombie-Britannique.

Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui de l'aide sociale et des services sociaux, de l'enseignement postsecondaire et des programmes à l'intention des enfants

Les paiements accordés aux termes de la formule de financement des territoires sont des transferts fédéraux versés sans condition aux trois administrations territoriales et assurant aux résidents de ces territoires l'accès à un éventail de services publics comparables à ceux offerts par les administrations provinciales, moyennant des niveaux d'imposition eux aussi comparables. Les transferts sont calculés au moyen d'une formule servant à combler l'écart entre les dépenses requises et la capacité de production de revenus des territoires. Comparativement au budget principal des dépenses précédent, ces paiements augmenteront de 165,6 millions de dollars en raison principalement de l'instauration d'une nouvelle formule, annoncée dans le budget fédéral de 2009.

Dans le budget fédéral de 2009, le gouvernement annonçait un paiement distinct à l'Ontario, ne faisant pas partie de l'enveloppe des paiements en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé (TCS), pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011 dans le but de s'assurer que les droits totaux en espèces du TCS par habitant de cette province sont les mêmes que ceux des provinces bénéficiaires de la péréquation. Ce montant pour 2010-2011 est de 213,8 millions de dollars.

Les fonds pour la réduction des temps d'attente font partie du Plan décennal pour consolider les soins de santé, dans le cadre duquel les premiers ministres se sont engagés à réduire sensiblement les temps d'attente dans certains domaines prioritaires comme le traitement du cancer et des maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulations et la restauration de la vue. Le budget fédéral de 2005 prévoyait un transfert de 5,5 milliards de dollars pour la réduction des temps d'attente. De cette somme, 4,3 milliards de dollars ont été versés aux provinces et aux territoires par l'entremise de fiducies administrées par des tiers. Le solde de 1,2 milliard de dollars sera versé par acomptes bimensuels totalisant 250,0 millions de dollars par année entre 2009-2010 et 2013-2014.

Le budget fédéral de 2007 a établi un incitatif financier temporaire pour encourager les provinces à éliminer leurs impôts sur le capital d'ici 2011. Le montant de l'incitatif pour un exercice donné dépend des réductions admissibles de l'impôt provincial sur le capital. Cet incitatif sera versé chaque année jusqu'en 2011. Pour y être admissible, une province doit restructurer ou éliminer son impôt général existant sur le capital. Le montant prévu pour 2010-2011 est de 170,0 millions de dollars.

Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin depuis. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée à partir des transferts fédéraux en espèces à la province. Le changement rattaché au programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2010-2011, la baisse de 33,1 millions de dollars du recouvrement est liée à la diminution de la valeur estimative des points d'impôt sur le revenu des particuliers.

Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et

du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Le changement touchant les recouvrements relatifs aux paiements de remplacement au titre des programmes permanents est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2010-2011, la diminution de 147,3 millions de dollars des recouvrements est attribuable à une réduction de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers.

Transferts aux particuliers
61,5 milliards de dollars

Les prestations aux aînés comprennent la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation de survivant

En 2010-2011, les transferts aux particuliers devraient augmenter de 7,1 milliards de dollars (13,2 p. 100).

Les prestations aux aînés comprennent la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation de survivant ainsi que les prestations de retraite et d'assurance fondées sur les gains que prévoient le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. On prévoit que les paiements de prestations aux aînés augmenteront de 1,7 milliard de dollars (4,7 p. 100) en raison de l'augmentation de la population des aînés et du montant moyen des prestations. Ces prestations sont entièrement indexées en fonction de l'évolution trimestrielle des prix à la consommation.

Les prestations d'assurance-emploi fournissent de l'aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités. On prévoit que les paiements de prestations d'assurance-emploi augmenteront de 5,4 milliards de dollars (32,7 p. 100).

La Prestation universelle pour la garde d'enfants fournit aux familles des ressources pour appuyer leur choix en matière de garde d'enfants et est versée aux familles

La Prestation universelle pour la garde d'enfants fournit aux familles des ressources pour appuyer leur choix en matière de garde d'enfants et est versée aux familles sous forme de paiements mensuels de 100 \$ par enfant de moins de six ans. On prévoit que les paiements au titre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants augmenteront de 50,0 millions de dollars (2,0 p. 100) en raison d'une légère hausse à la fois du nombre projeté de bénéficiaires et du taux de participation.

Budget des dépenses par secteur

Pour faciliter la présentation et l'analyse de la partie 1, les ministères, les organismes et les sociétés d'État ont été regroupés en dix secteurs selon leurs attributs et objectifs communs. Au sein de chaque secteur, les dépenses sont réparties davantage selon le ministère ou l'organisme, société d'État et, le cas échéant, selon les principaux paiements de transfert. La figure 4 et le tableau 6 récapitule les dépenses de programmes budgétaires par secteur.

Figure 4 : Dépenses budgétaires nettes par secteur

(en milliards de dollars)

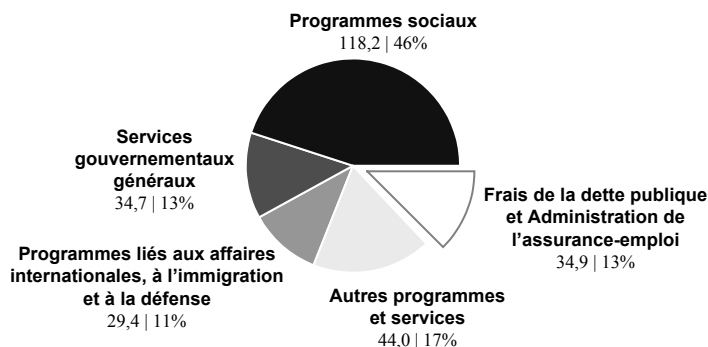


Tableau 6 : Dépenses budgétaires nettes par secteur

Secteurs	2010-2011	2009-2010	Variation		% du total
			\$	%	
(en milliers de dollars)					
Secteurs					
Programmes sociaux ¹	118 244 728	106 494 160	11 750 568	11,0	45,3
Services gouvernementaux généraux ²	34 688 202	35 107 027	(418 825)	(1,2)	13,3
Programmes liés aux affaires internationales, à l'immigration et à la défense	29 369 960	26 739 370	2 630 590	9,8	11,2
Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie	15 702 871	9 164 547	6 538 324	71,3	6,0
Programmes axés sur l'environnement et les ressources	11 481 416	9 837 816	1 643 600	16,7	4,4
Programmes liés à la sûreté et à la sécurité publique	7 901 049	7 311 730	589 319	8,1	3,0
Programmes culturels	3 976 576	3 790 124	186 451	4,9	1,5
Programmes liés au transport	2 917 460	2 307 776	609 685	26,4	1,1
Programmes liés à la justice et à la loi	1 461 160	1 415 698	45 462	3,2	0,6
Parlement et gouverneur général	603 284	584 312	18 971	3,2	0,2
Total partiel des secteurs	226 346 706	202 752 907	23 593 798	11,6	86,6
Autres postes non affectés à un secteur particulier					
Frais de la dette publique	33 693 000	31 868 000	1 825 000	5,7	12,9
Administration de l'assurance-emploi ³	1 195 163	1 164 038	31 125	2,7	0,5
Total partiel des autres postes	34 888 163	33 032 038	1 856 125	5,6	13,4
Total des dépenses budgétaires nettes	261 234 868	235 784 945	25 449 924	10,8	100,0

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

1. Comprend les paiements de transfert pour l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.
2. Comprend les paiements de transfert aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.
3. Représente les frais administratifs liés à la prestation du Régime d'assurance-emploi.

La majeure partie des dépenses de programmes a trait aux programmes sociaux, qui comptent pour 118,2 milliards de dollars (45,3 p. 100) du montant total des dépenses prévues en 2010-2011. Pour leur part, les dépenses relatives aux frais de la dette publique, aux services gouvernementaux généraux, ainsi qu'aux programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense représentent 97,8 milliards de dollars (37,4 p. 100) du montant total des dépenses.

L'augmentation prévue de 1,8 milliard de dollars (5,7 p. 100) des frais de la dette publique s'explique par une hausse des niveaux de la dette prévus en raison principalement de déficits budgétaires plus élevés que prévus et de remboursements plus bas que prévus sur les actifs du régime de retraite de la fonction publique, qui sont déduits des dépenses de frais d'intérêt relatifs aux régimes de retraite.

Programmes sociaux
118,2 milliards de dollars

Le secteur des programmes sociaux regroupe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes visant à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et à favoriser un accès égal aux avantages de la société canadienne et comprend de paiements de transfert principaux aux Canadiens. Les ministères visés sont ceux des Affaires indiennes et du Nord canadien, des Ressources humaines et du Développement des compétences, de la Santé ainsi que des Anciens combattants et plusieurs autres organismes.

Figure 5 : Programmes sociaux

(en milliards de dollars)

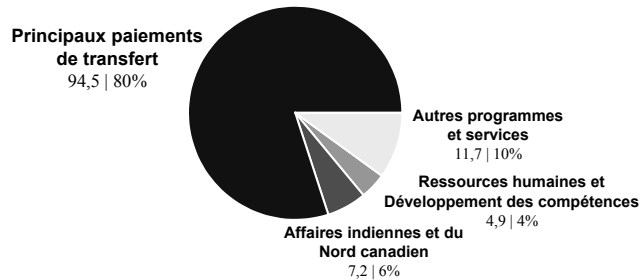


Tableau 7 : Programmes sociaux

			Variation	
	2010-2011	2009-2010	\$	%
(en milliers de dollars)				
Ministères et organismes				
Affaires indiennes et du Nord canadien	7 223 387	6 856 145	367 242	5,4
Ressources humaines et Développement des compétences	4 876 583	3 846 179	1 030 404	26,8
Santé	3 419 376	3 368 658	50 718	1,5
Anciens combattants	3 414 105	3 364 117	49 988	1,5
Société canadienne d'hypothèques et de logement	3 131 341	2 044 709	1 086 632	53,1
Institut de recherche en santé du Canada	980 821	924 326	56 495	6,1
Agence de la santé publique du Canada	677 995	648 000	29 996	4,6
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	15 315	18 585	(3 270)	(17,6)
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	12 182	11 358	824	7,3
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	10 523	10 516	7	0,1
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	5 704	5 555	149	2,7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 056	4 855	201	4,1
Institut de la statistique des Premières nations	5 000	4 700	300	6,4
Commission des revendications particulières des Indiens	2 840	2 568	272	10,6
Commission canadienne des affaires polaires	1 016	988	28	2,9
Total partiel des ministères et des organismes	23 781 244	21 111 259	2 669 986	12,6
Principaux paiements de transfert				
Prestations aux aînés	36 865 000	35 197 000	1 668 000	4,7
Transfert canadien en matière de santé	25 426 286	23 987 062	1 439 224	6,0
Assurance-emploi	22 000 000	16 575 000	5 425 000	32,7
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11 178 703	10 860 781	317 922	2,9
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 594 000	2 544 000	50 000	2,0
Autres subvention législatives	32 000	32 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(655 786)	(688 935)	33 149	(4,8)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2 976 719)	(3 124 006)	147 287	(4,7)
Total partiel des principaux paiements de transfert	94 463 484	85 382 902	9 080 582	10,6
Total	118 244 728	106 494 160	11 750 568	11,0

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes sociaux en 2010-2011 sont évaluées à 118,2 milliards de dollars, ce qui en fait la plus importante composante du montant total des dépenses de programmes à

**Affaires indiennes et
du Nord canadien**

▲ 367,2 millions de dollars

*289,3 millions de dollars à
l'appui des investissements dans
l'infrastructure des Premières
nations au titre de la construction
d'écoles, de projets d'alimentation
en eau et de traitement des eaux
usées ainsi que du logement dans
les réserves*

**Ressources humaines et
Développement des compétences**

▲ 1,0 milliard de dollars

45,3 p. 100. De cette somme, une tranche de 23,8 milliards de dollars (20,0 p. 100) sera affectée aux dépenses de programmes directes et une autre de 94,5 milliards de dollars (80,0 p. 100), aux principaux paiements de transfert. Par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur augmenteront de 11,8 milliards de dollars (11,0 p. 100) en 2010-2011.

La hausse de 367,2 millions de dollars (5,4 p. 100) des dépenses nettes d'Affaires indiennes et du Nord canadien est attribuable à une augmentation de 73,9 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 398,6 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Ces dépenses sont compensées en partie par une diminution de 38,0 millions de dollars des dépenses en capital et de 67,3 millions de dollars des subventions. Parmi les diminutions importantes, mentionnons une réduction de 132,2 millions de dollars pour l'élimination graduelle du plan de gestion de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations et une réduction de 114,6 millions de dollars pour tenir compte des changements de l'encaisse à l'égard des négociations, des ententes et de la mise en œuvre de revendications particulières et globales principalement pour les Cris du Québec. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 289,3 millions de dollars à l'appui des investissements dans l'infrastructure des Premières nations au titre de la construction d'écoles, de projets d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées ainsi que du logement dans les réserves;
- 95,0 millions de dollars pour satisfaire à l'accroissement de la demande de programmes permanents à l'intention des Indiens et des Inuits; ces fonds tiennent surtout compte d'une provision de 2,0 p. 100 pour l'inflation et la croissance de la population et donnent accès aux services de base, tels que l'éducation, le logement, l'infrastructure communautaire (réseaux d'aqueduc et d'égout), et les services d'aide sociale;
- 94,4 millions de dollars au titre de l'évaluation, de la gestion et de l'assainissement des sites fédéraux contaminés;
- 51,8 millions de dollars à l'appui de la mise en œuvre du nouveau Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique et l'exécution d'une étude de faisabilité sur la station de recherche de l'Extrême-Arctique afin de remplir les engagements d'investir aux fins de l'entretien ou de la modernisation des installations de recherche essentielles dans l'Arctique;
- 36,6 millions de dollars à l'appui d'investissements dans le Fonds pour l'infrastructure des Premières nations et les installations d'enseignement des Premières nations qui visent à améliorer l'environnement et la qualité de vie des collectivités des Premières nations en améliorant et augmentant le développement d'infrastructures publiques;
- 33,1 millions de dollars à l'appui de la mise en œuvre d'initiatives en vertu du nouveau Cadre fédéral de développement économique des Autochtones qui met l'accent sur les mesures du gouvernement fédéral (de programmes, à législation, à partenariats) pour accroître la participation des Premières nations, des Inuits et des Métis au sein de l'économie canadienne et améliorer les mesures économiques destinées aux Autochtones partout au Canada.

Abstraction faite des augmentations proposées des dépenses de plus de 1,7 milliard de dollars pour le versement des prestations aux aînés (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et Allocation de survivant) et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, l'augmentation de 1,0 milliard de dollars (26,1 p. 100) des dépenses nettes de Ressources humaines et Développement des compétences est attribuable à une hausse de 180,0 millions de dollars du budget de fonctionnement, de 151,7 millions de dollars des subventions et de 724,2 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 253,5 millions de dollars au titre du Fonds de transition et de formation stratégique pour donner suite à l'augmentation des besoins de formation attribuable au ralentissement économique;
- 172,2 millions de dollars au Programme canadien de prêts aux étudiants;
- 143,3 millions de dollars au titre du financement direct en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*;
- 139,8 millions de dollars pour la prolongation, au 31 mars 2011, de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance qui vise à promouvoir des partenariats stratégiques, des solutions à long terme aux problèmes du logement et des mesures de soutien stables pour aider les personnes sans abri à devenir autonomes;
- 115,0 millions de dollars aux subventions et contributions votées. En 2009-2010, le pouvoir de dépenser total a été rajusté afin de tenir compte des dépenses inférieures aux

prévisions. Le pouvoir de dépenser est rétabli à son niveau initial en 2010-2011;

- 70,9 millions de dollars au Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones dont l'objectif est de fournir un emploi stable aux Autochtones dans les principales industries économiques, menant ainsi à des avantages durables pour les Autochtones, leurs familles et les collectivités;
- 59,7 millions de dollars au titre de l'examen de la méthodologie de répartition des coûts administratifs de l'assurance-emploi, qui a mis au jour la nécessité de réaligner les autorités administratives du Compte d'assurance-emploi et celles du Trésor;
- 59,1 millions de dollars pour le prolongement de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés qui aide les chômeurs âgés touchés par d'importantes réductions des effectifs et fermetures en leur fournissant des programmes de réintégration du marché du travail;
- 45,7 millions de dollars au Programme canadien de bourses aux étudiants. Le modèle de calcul des coûts pour le Programme canadien de subventions aux étudiants a été rajusté pour tenir compte de l'augmentation du taux de croissance et les tendances historiques.

Santé

▲ 50,7 millions de dollars

La hausse de 50,7 millions de dollars (1,5 p. 100) des dépenses nettes de Santé est attribuable à une augmentation de 93,9 millions de dollars du budget de fonctionnement. Cette hausse est en partie compensée par une diminution totalisant 43,1 millions de dollars au titre des dépenses en capital, des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 237,3 millions de dollars pour stabiliser le programme des Services de santé non assurés et les services de soins primaires qui couvre un nombre limité de biens et services pour les personnes admissibles qui ne sont pas assurés ailleurs (médicaments, soins dentaires, soins de la vue, etc.) ;
- 43,9 millions de dollars liés à la croissance annuelle de l'enveloppe de la santé des Premières nations et des Inuits qui comprend des ressources pour tous les programmes de soins de santé destinés aux Premières nations et aux Inuits;

Anciens combattants

▲ 50,0 millions de dollars

La hausse de 50,0 millions de dollars (1,5 p. 100) des dépenses nettes d'Anciens combattants est attribuable à une augmentation de 79,5 millions de dollars des subventions, en partie compensée par une réduction de 7,1 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 11,3 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Le poste principal, d'un montant de 86,2 millions de dollars, est accordé au Programme des indemnités d'invalidité et des allocations en raison du versement d'indemnités en 2010-2011 découlant de demandes en attente approuvées, d'une augmentation du nombre prévu de nouveaux clients, d'une augmentation des coûts prévus des nouvelles conditions de versement d'indemnités et de réévaluation des indemnités, et de rajustements annuels des indemnités au titre de l'indexation des prix.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

▲ 1,1 milliard de dollars

Les besoins nets en crédits à adopter de la Société canadienne d'hypothèques et de logement augmentent de 1,1 milliard de dollars (53,1 p. 100) en raison d'une augmentation du budget de fonctionnement. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 914,8 millions de dollars pour un certain nombre de programme à l'appui du Plan d'action économique du Canada. Les programmes visés sont : Rénovation et amélioration des logements sociaux, Logements pour les aînés à faible revenu, Logements pour les personnes handicapées, Logements pour les Premières nations – nouvelle construction, et réparation et rénovation de logements existants;
- 106,2 millions de dollars pour l'Initiative en matière de logement abordable en raison de la prolongation du programme;
- 48,1 millions de dollars pour le Programme d'aide à la remise en état des logements en raison de la prolongation du programme et de la révision de la date du versement des avances du programme.

Instituts de recherche en santé du Canada

▲ 56,5 millions de dollars

La hausse de 56,5 millions de dollars (6,1 p. 100) des dépenses des Instituts de recherche en santé du Canada est attribuable à une augmentation de 6,2 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 50,2 millions de dollars des subventions. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 34,0 millions de dollars correspondant à la décision du gouvernement de fournir à l'organisme un budget de base permanent afin de financer plusieurs nouveaux programmes lancées au cours des dernières années;

**Agence de la santé
publique du Canada**
↑ 30,0 millions de dollars

- 14,0 millions de dollars au titre des Bourses d'études supérieures du Canada, une initiative qui vise à assurer que le Canada a un bassin fiable de personnes hautement qualifiées en vue de satisfaire aux besoins de l'économie du savoir.

La hausse de 30,0 millions de dollars (4,6 p. 100) des dépenses nettes de l'Agence de la santé publique du Canada est attribuable à une augmentation de 55,0 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 27,1 millions de dollars au titre des dépenses en capital. Cette hausse est en partie compensée par une diminution de 52,2 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 45,0 millions de dollars à l'appui de l'installation d'une nouvelle ligne de production de vaccins contre la grippe à la ID Biomedical Corporation de Ste-Foy au Québec, afin d'obtenir, de protéger et de renforcer la capacité intérieure permanente de vaccins au Canada contre la grippe saisonnière et la grippe pandémique;
- 20,6 millions de dollars pour moderniser les secteurs de services communs ayant trait à la gestion des déchets, à la réception des spécimens, aux préparatifs des milieux de culture, aux entrepôts, aux aires de réception et d'expédition ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité des biens immobiliers du Laboratoire national de microbiologie.

**Services
gouvernementaux généraux**
34,7 milliards de dollars

Le secteur des services gouvernementaux généraux englobe les ministères, organismes et sociétés d'État qui fournissent des services centraux à l'appui des opérations du gouvernement, ce qui comprend notamment, pour le ministère des Finances, la péréquation et les transferts aux administrations territoriales. Il s'agit notamment du Secrétariat du Conseil du Trésor, de l'Agence du revenu du Canada, du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux ainsi que de différents organismes ministériels.

Figure 6 : Services gouvernementaux généraux

(en milliards de dollars)

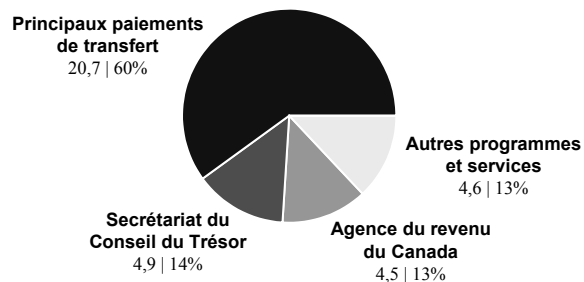


Tableau 8 : Services gouvernementaux généraux

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
	(en milliers de dollars)			
Ministères et organismes				
Secrétariat du Conseil du Trésor	4 946 290	7 757 177	(2 810 887)	(36,2)
Agence du revenu du Canada	4 476 430	4 387 974	88 456	2,0
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 843 326	2 387 444	455 882	19,1
Statistique Canada	562 733	454 391	108 342	23,8
Finance	494 237	387 716	106 521	27,5
Conseil privé	143 948	128 782	15 165	11,8
Directeur général des élections	121 821	119 635	2 186	1,8
École de la fonction publique du Canada	112 691	114 190	(1 498)	(1,3)
Commission de la fonction publique	98 962	91 767	7 195	7,8
Vérificateur général	85 065	82 175	2 890	3,5
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières. . .	49 774	47 956	1 818	3,8
Société canadienne des postes	22 210	72 210	(50 000)	(69,2)
Commissariat aux langues officielles	20 615	19 935	679	3,4
Commission des relations de travail dans la fonction publique	13 654	6 821	6 833	100,2
Secrétariat des conférences intergouvernementales				
canadiennes	6 616	6 525	91	1,4
Commissariat à l'intégrité du secteur public	6 538	6 538
Tribunal de la dotation de la fonction publique	5 463	1 579	3 885	246,0
Commissariat au lobbying	4 625	4 528	97	2,1
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires				
divulgateurs d'actes répréhensibles	1 828	1 828
Secrétariat de la Commission des nominations publiques. . . .	1 063	1 063
Bureau du surintendant des institutions financières.	947	873	74	8,5
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction				
publique du Canada	68 858	(68 858)	(100,0)
Total partiel des ministères et des organismes	14 018 835	16 149 965	(2 131 130)	(13,2)
Principaux paiements de transfert				
Péréquation	14 372 000	16 086 136	(1 714 136)	(10,7)
Mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée	3 000 000	3 000 000	N/A
Financement des territoires	2 663 567	2 497 926	165 641	6,6
Transfert visant la réduction des temps d'attente	250 000	250 000
Paiement à l'Ontario	213 800	213 800	N/A
Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le				
capital	170 000	123 000	47 000	38,2
Total partiel des principaux paiements de transfert.	20 669 367	18 957 062	1 712 305	9,0
Total.	34 688 202	35 107 027	(418 825)	(1,2)

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des services gouvernementaux généraux en 2010-2011 s'établissent à 34,7 milliards de dollars, ce qui représente 13,3 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. De cette somme, 14,0 milliards de dollars (40,4 p. 100) ont trait aux dépenses de programmes directes, et le solde, soit 20,7 milliards de dollars, aux principaux paiements de transfert. Par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, il est prévu que ces dépenses diminueront de 418,8 millions de dollars (1,2 p. 100) en 2010-2011.

Secrétariat du Conseil du Trésor
↓ 2,8 milliards de dollars

La diminution de 2,8 milliards de dollars (36,2 p. 100) des dépenses nettes du Secrétariat du Conseil du Trésor est principalement attribuable à l'achèvement de la période d'attribution du crédit central de 3,0 milliards de dollars pour les initiatives d'exécution du budget inscrites dans le Budget principal des dépenses 2009-2010. Ce crédit visait à appuyer la mise en œuvre en temps opportun d'initiatives dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Les initiatives qui nécessitent une augmentation de financement comprennent :

- 86,1 millions de dollars pour l'augmentation des coûts à l'égard des assurances de la fonction publique;
- 81,4 millions de dollars au titre de modifications des régimes d'assurance invalidité de longue durée du Régime d'assurance-revenu militaire des Forces canadiennes;
- 58,6 millions de dollars pour l'intégration et le regroupement de l'Agence de gestion des ressources humaines du Canada au Secrétariat du Conseil du Trésor, à compter du 2 mars 2009. Ce dernier transfert de ressources met fin à la mise en œuvre de la décision.

Agence du revenu du Canada

↑ 88,5 millions de dollars

La hausse nette de 88,5 millions de dollars (2,0 p. 100) des dépenses de l'Agence du revenu du Canada découle de l'augmentation globale de 39,9 millions de dollars des coûts de fonctionnement, de 54,0 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Ces hausses sont contrebalancées par des recouvrements de 5,4 millions de dollars dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Programme d'assurance emploi. De plus, la mise en place d'un nouveau crédit pour les dépenses en capital a nécessité le transfert de 136,1 millions de dollars du crédit des dépenses en fonctionnement au nouveau crédit. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 50,0 millions de dollars au titre de paiements aux provinces en vertu de la *Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'œuvre*;
- 22,7 millions de dollars ayant principalement trait au transfert de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada visant l'augmentation des frais de locaux et des services de biens immobiliers;
- 22,1 millions de dollars pour des initiatives administrées au nom de Service Canada et de l'Ontario selon le principe de recouvrement des coûts.

Travaux publics et Services gouvernementaux

↑ 455,9 millions de dollars

La hausse de des dépenses nettes de Travaux publics et Services gouvernementaux est de 455,9 millions de dollars (19,1 p. 100). Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 183,4 millions de dollars pour le programme d'infrastructure accélérée conçu afin d'accélérer les investissements dans les ponts, les routes et autres infrastructures;
- 88,1 millions de dollars afin de tenir compte du volume et des pressions inflationnistes sur les dépenses non discrétionnaires comme les services publics assujettis à la déréglementation et aux conditions du marché, les demandes d'expansion de programmes approuvés dans d'autres ministères, l'incidence des conditions du marché sur les installations louées;
- 43,9 millions de dollars au titre des conventions collectives;
- 20,8 millions de dollars au titre de la cotisation de 13,0 p. 100 pour les locaux qui couvre les coûts de locaux du ministère.

Statistique Canada

↑ 108,3 millions de dollars

La hausse de 108,3 millions de dollars (23,8 p. 100) des dépenses nettes de Statistique Canada est entièrement attribuable à l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent : 92,2 millions de dollars pour le Recensement de la population 2011; et 27,8 millions de dollars pour des conventions collectives et pour la contribution de l'organisme au régime d'avantages sociaux des employés.

Finance

↑ 106,5 millions de dollars

Abstraction faite des principaux transferts aux autres ordres de gouvernement et des frais de la dette publique, la hausse de 106,5 millions de dollars (27,5 p. 100) des dépenses nettes de Finances est principalement attribuable à un montant supplémentaire de 161,0 millions de dollars à l'appui de l'introduction d'un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières et pour l'établissement d'un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières, ainsi que d'une réduction pour l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Société canadienne des postes

↓ 50,0 millions de dollars

La baisse de 50,0 millions de dollars des besoins nets en crédit à adopter de la Société canadienne des postes est attribuable à la fin du financement de transition du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense
29,4 milliards de dollars

Le secteur des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes visant à appuyer la sécurité des Canadiens, à défendre les intérêts canadiens, à promouvoir un environnement international stable et à projeter les valeurs et la culture canadiennes dans les affaires mondiales. Il s'agit notamment du ministère de la Défense nationale, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et de ses organismes connexes.

Figure 7 : Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

(en milliards de dollars)

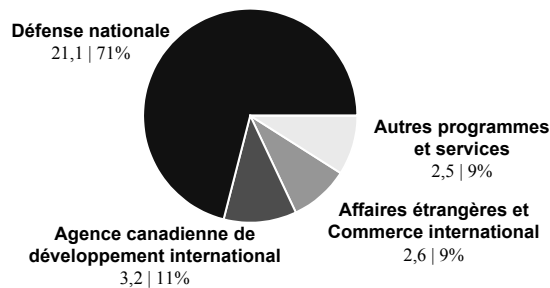


Tableau 9 : Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Défense nationale	21 101 512	19 239 461	1 862 051	9,7
Agence canadienne de développement international	3 153 572	3 069 262	84 309	2,7
Affaires étrangères et Commerce international	2 567 220	2 162 871	404 349	18,7
Citoyenneté et Immigration	1 532 469	1 358 318	174 151	12,8
Finance – Aide internationale – Paiements de transfert	664 481	583 680	80 801	13,8
Centre de recherches pour le développement international	181 304	161 750	19 554	12,1
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	117 060	113 357	3 704	3,3
Corporation commerciale canadienne	15 550	15 192	358	2,4
Tribunal canadien du commerce extérieur	11 941	9 530	2 411	25,3
Commission mixte internationale	8 375	9 011	(636)	(7,1)
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 641	6 458	183	2,8
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 685	5 973	(1 288)	(21,6)
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	3 051	3 014	36	1,2
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	2 100	1 494	606	40,6
Total	29 369 960	26 739 370	2 630 590	9,8

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense sont évalués à 29,4 milliards de dollars en 2010-2011, ce qui correspond à 11,2 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ces dépenses ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (9,8 p. 100) en 2010-2011.

Défense nationale
▲ 1,9 milliard de dollars

822,0 millions de dollars au titre de la mission en Afghanistan pour assurer la sécurité et l'efficacité opérationnelle des troupes canadiennes

La hausse de 1,9 milliard de dollars (9,7 p. 100) des dépenses nettes de la Défense nationale est attribuable à une augmentation de 1 301,1 millions de dollars du budget de fonctionnement, de 581,7 millions de dollars au titre du budget en capital et de 3,7 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 822,0 millions de dollars au titre de la mission en Afghanistan pour assurer la sécurité et l'efficacité opérationnelle des troupes canadiennes;
- 297,5 millions de dollars au titre du projet des hélicoptères de transport moyen à lourd afin de fournir une nouvelle capacité et des hélicoptères CH-147 Chinook aux Forces canadiennes;

- 246,6 millions de dollars au titre du Projet de capacités de transport aérien tactique pour remplacer les avions Hercules des Forces canadiennes qui arrivent à la fin de leur vie utile;
- 200,0 millions de dollars au titre du Projet d'hélicoptères maritimes pour remplacer les CH124 Sea King par un parc de nouveaux hélicoptères;
- 196,0 millions de dollars pour compenser la perte du pouvoir d'achat en raison de l'augmentation des prix;
- 166,6 millions de dollars pour les augmentations à la rémunération et aux allocations des membres des Forces canadiennes;
- 128,1 millions de dollars au titre du Projet de remplacement des chars d'assaut pour remplacer le parc vieillissant de chars d'assaut Leopard 1 des Forces canadiennes;
- 125,4 millions de dollars au titre des projets de la famille de véhicules de combat terrestre pour moderniser ou remplacer les véhicules militaires blindés afin de moderniser les Forces canadiennes;
- 122,9 millions de dollars pour des augmentations à la rémunération des civils;
- 65,5 millions pour le Centre de la sécurité des télécommunications afin de remplacer et de moderniser son équipement, son infrastructure et sa technologie de l'information actuels et pour soutenir les opérations;
- 43,6 millions de dollars au titre d'initiatives permanentes liées à la sécurité publique et à la lutte antiterroriste;
- 36,4 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle installation à Pleasantville (Terre-Neuve).

**Agence canadienne de
développement international**

▲ 84,3 millions de dollars

La hausse de 84,3 millions de dollars (2,7 p. 100) des dépenses nettes de l'Agence canadienne de développement international est surtout attribuable à une augmentation de 84,5 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Le poste principal de 70,0 millions de dollars permettra à l'organisme de donner suite aux besoins croissants d'aide alimentaire internationale et de continuer de contribuer aux besoins des populations dont la situation d'insécurité alimentaire est la plus précaire au monde.

**Affaires étrangères et
Commerce international**

▲ 404,3 millions de dollars

La hausse de 404,3 millions de dollars (18,7 p. 100) des dépenses nettes d'Affaires étrangères et Commerce international est attribuable à une augmentation de 201,3 millions de dollars du budget de fonctionnement, de 9,0 millions de dollars des dépenses en capital et de 197,1 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 164,7 millions de dollars pour couvrir l'augmentation des quotes parts qui représentent les obligations du Canada découlant de traités et ses engagements juridiques envers des organisations internationales comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé;
- 78,5 millions de dollars au titre des activités liées à la tenue du Sommet du G8 de 2010 à Muskoka;
- 52,7 millions de dollars pour renforcer le réseau de missions du Canada afin d'améliorer la représentation canadienne à l'étranger;
- 33,5 millions de dollars pour réaligner les programmes canadiens en Afghanistan sur les nouvelles priorités du Canada pour 2008-2011;
- 28,6 millions de dollars pour compenser les effets de l'inflation à l'étranger, en sus de l'inflation enregistrée au Canada;
- 23,1 millions de dollars au titre d'un nouveau programme d'investissements coopératifs qui offre des incitatifs aux entreprises canadiennes pour évaluer la viabilité commerciale de projets dans les pays en développement.

Citoyenneté et Immigration

▲ 174,2 millions de dollars

La hausse de 174,2 millions de dollars (12,8 p. 100) des dépenses nettes de Citoyenneté et Immigration est attribuable à une augmentation de 71,7 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 102,5 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 80,0 millions de dollars ayant trait à l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration qui vise à aider les nouveaux arrivants à s'intégrer avec succès dans les communautés de l'Ontario et à atteindre leur plein potentiel;
- 48,4 millions de dollars pour gérer les pressions liées à l'immigration en Amérique du Nord.

Finance – Aide internationale
– Paiements de transfert
↑ 80,8 millions de dollars

Centre de recherches pour le développement international
↑ 19,6 millions de dollars

Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie
15,7 milliards de dollars

Finances prévoit augmenter de 80,8 millions de dollars (13,8 p. 100) l'aide internationale qu'il accorde sous forme de subvention en 2010-2011 à titre d'indemnisation à des organismes canadiens ou des entités canadiennes pour la réduction de dettes de pays débiteurs.

Les besoins nets en crédits à adopter du Centre de recherches pour le développement international augmentent de 19,6 millions de dollars (12,1 p. 100) en raison d'une hausse des coûts de fonctionnement. La majeure partie de l'augmentation est attribuable à la mise en œuvre du Fonds d'innovation pour le développement, qui vise à appuyer la recherche scientifique de pointe susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres dans les pays en développement, en mobilisant le milieu scientifique en vue de l'étude de ces priorités et en utilisant les constatations de la recherche pour relever des défis en matière de développement.

Le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes favorisant la croissance économique et la création d'emplois au moyen de mesures qui stimulent les investissements privés dans l'ensemble du Canada, encouragent le développement régional, améliorent le rendement du pays au chapitre de l'innovation et font progresser les capacités en matière de science et de technologie au Canada. Il s'agit notamment du Bureau de l'infrastructure du Canada, du ministère de l'Industrie, des cinq organismes de développement régional ainsi que de sociétés d'État, dont la Société d'expansion du Cap-Breton, de même que de nombreux organismes ministériels, comme le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Figure 8 : Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

(en milliards de dollars)

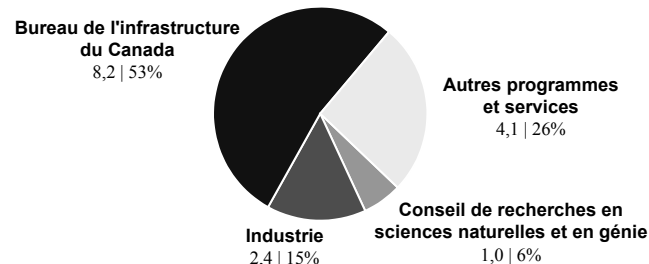


Tableau 10 : Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Bureau de l'infrastructure du Canada	8 182 658	4 160 714	4 021 944	96,7
Industrie	2 412 708	1 188 043	1 224 665	103,1
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 020 198	968 403	51 795	5,3
Conseil national de recherches du Canada	748 969	705 159	43 810	6,2
Conseil de recherches en sciences humaines	674 917	652 611	22 305	3,4
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	506 965	506 965	N/A
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	429 162	287 428	141 734	49,3
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	428 958	241 771	187 187	77,4
Agence spatiale canadienne	390 757	355 088	35 669	10,0
Agence de promotion économique du Canada atlantique	382 140	332 418	49 722	15,0
PPP Canada Inc.	255 200	82 900	172 300	207,8
Commission canadienne du tourisme	100 643	83 526	17 117	20,5
Société d'expansion du Cap-Breton	83 070	8 650	74 420	860,3
Agence canadienne de développement économique du Nord	61 203	61 203	N/A
Conseil canadien des relations industrielles	13 017	12 587	430	3,4
Conseil canadien des normes	7 129	7 129
Commission du droit d'auteur	3 110	2 624	486	18,5
Greffé du Tribunal de la concurrence	2 066	2 012	54	2,7
Société de développement du Cap-Breton	73 484	(73 484)	(100,0)
Total	15 702 871	9 164 547	6 538 324	71,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie en 2010-2011 s'élèvent à 15,7 milliards de dollars, ce qui représente 6,0 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ces dépenses augmenteront de 6,5 milliards de dollars (71,3 p. 100) en 2010-2011.

**Bureau de
l'infrastructure du Canada**
▲ 4,0 milliards de dollars

La hausse de 4,0 milliards de dollars (96,7 p. 100) des dépenses nettes du Bureau de l'infrastructure du Canada est attribuable à une augmentation de 17,6 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 4 004,3 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 2 862,8 millions de dollars pour le Fonds de stimulation de l'infrastructure qui fournit un financement pour des projets provinciaux, territoriaux et municipaux de remise en état de l'infrastructure prêts à être exécutés;
- 386,3 millions de dollars destinés au Fonds pour l'infrastructure verte qui appuie la production et la transmission d'énergie durable, ainsi que des infrastructures municipales de traitement des eaux usées et de gestion des déchets solides;
- 385,2 millions de dollars pour le volet Collectivités, supplément, du Fonds Chantiers Canada qui permet de financer des projets d'infrastructure supplémentaires dans des collectivités dont la population est inférieure à 100 000 personnes et avec des besoins en infrastructure liés à 18 catégories approuvées d'investissement dans les projets. Le supplément de fonds a été ajouté à la lumière de la crise économique actuelle lorsque le gouvernement a entrepris d'accélérer le financement au cours des deux prochaines années afin de fournir un stimulus à l'économie dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (budget fédéral de 2009);
- 262,6 millions de dollars pour le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada qui met l'accent sur des projets dans des communautés dont la population est moins de 100 000 résidents afin de les aider à faire face à leurs défis particuliers;
- 261,2 millions de dollars pour le programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires qui peut servir à la construction ou la remise à neuf d'infrastructures de presque toutes les catégories admissibles du Fonds Chantiers Canada, ainsi que pour l'infrastructure du réseau routier;
- 173,6 millions de dollars pour le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada qui ciblera de plus grands projets stratégiques d'importance nationale ou régionale.

Industrie
▲ 1,2 milliard de dollars

La hausse de 1,2 milliard de dollars (103,1 p. 100) des dépenses nettes d'Industrie est attribuable à une augmentation de 55,3 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 1 203,1 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Cette hausse est en partie compensée par une diminution de 44,5 millions de dollars des subventions. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 999,7 millions de dollars disponibles en vertu du Programme d'infrastructure du savoir à l'appui des projets de travaux d'entretien et d'agrandissement reportés visant des établissements d'enseignement postsecondaire partout au Canada;
- 171,8 millions de dollars pour le Programme d'accès à large bande afin de fournir des fonds fédéraux grâce à un programme de contributions de manière à accroître la disponibilité des services Internet à large bande pour les ménages canadiens dans des régions de service géographiques définies;
- 74,4 millions de dollars en vertu de la Fondation canadienne pour l'innovation pour soutenir la modernisation de l'infrastructure de recherche des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche canadiens ainsi que d'autres instituts de recherche à but non lucratif au Canada;
- 49,9 millions de dollars au Programme des manifestations touristiques de renom pour aider les manifestations touristiques de renom actuelles à améliorer leurs prestations et fournir des programmes et expériences de catégorie mondiale.

**Conseil de recherches en
sciences naturelles et en génie**
▲ 51,8 millions de dollars

La hausse de 51,8 millions de dollars (5,3 p. 100) des dépenses nettes du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie est attribuable à une augmentation de 1,4 million de dollars du budget de fonctionnement et de 50,4 millions des subventions. Le poste principal, d'un montant de 34,0 millions de dollars, vise à appuyer la réalisation de travaux de recherche concertée qui contribuent directement à combler les besoins en matière de savoir et d'innovation des secteurs de l'automobile, de la fabrication, de la foresterie et de la pêche.

Conseil national de recherches du Canada ▲ 43,8 millions de dollars	La hausse de 43,8 millions de dollars (6,2 p. 100) des dépenses nettes du Conseil national de recherches du Canada est attribuable à une augmentation de 72,4 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Cette hausse est en partie compensée par une diminution de 34,5 millions de dollars du budget de fonctionnement. Le poste principal, d'un montant de 110,4 millions de dollars, est destiné au Programme d'aide à la recherche industrielle et à la rénovation des laboratoires fédéraux.
Conseil de recherches en sciences humaines ▲ 22,3 millions de dollars	La hausse de 22,3 millions de dollars (3,4 p. 100) des dépenses du Conseil de recherches en sciences humaines est principalement attribuable à une augmentation de 21,6 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent : 15,0 millions de dollars à l'appui du Programme des coûts indirects; et 12,0 millions de dollars pour appuyer la recherche contribuant à accroître la compréhension des effets de l'environnement sur la vie des Canadiens et des besoins en matière de développement social et économique des collectivités du Nord.
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario ▲ 507,0 millions de dollars	L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario est une nouvelle organisation du portefeuille d'Industrie qui a été constituée par décret le 13 août 2009. Cette organisation a pour but d'aider les travailleurs, les entreprises et les communautés du Sud de l'Ontario à tirer avantage des possibilités qui se présenteront pendant la reprise de la croissance économique au Canada et dans le monde. Un financement initial de 507,0 millions de dollars est fourni pour permettre à l'organisme de commencer à fonctionner. De ce montant, la majeure partie du financement, soit 444,7 millions de dollars, sera accordé aux contributions et aux autres paiements de transfert.
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec ▲ 141,7 millions de dollars	La hausse de 141,7 millions de dollars (49,3 p. 100) des dépenses nettes de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est attribuable à une augmentation de 5,7 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 136,9 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent : <ul style="list-style-type: none">• 105,2 millions de dollars visant à favoriser le développement économique, les initiatives de science et de technologie ainsi que d'autres mesures de promotion de la diversification de l'économie des collectivités canadiennes (Fonds d'adaptation des collectivités);• 45,1 millions de dollars pour appuyer les activités de construction liées à l'infrastructure de loisirs;• 23,7 millions de dollars pour la mise en œuvre de l'initiative visant à appuyer le développement de croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay qui a pour but de mettre à niveau des infrastructures portuaires destinées à l'accostage de navires de croisières de grande capacité et de mettre en valeur d'attraits touristiques au Québec.
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien ▲ 187,2 millions de dollars	La hausse de 187,2 millions de dollars (77,4 p. 100) des dépenses nettes de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien est attribuable à une augmentation de 14,2 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 172,9 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent : <ul style="list-style-type: none">• 152,6 millions de dollars pour le Fonds d'adaptation des collectivités, une initiative de stimulation économique du budget fédéral de 2009 destinée à créer des possibilités d'emploi et à soutenir des projets d'adaptation dans des collectivités touchées par le ralentissement économique;• 88,4 millions de dollars pour la mise en œuvre du programme Infrastructure de loisirs du Canada, une initiative de stimulation économique du budget fédéral de 2009 qui vise à atténuer les répercussions de la récession mondiale en rénovant, en modernisant et en agrandissant des infrastructures de loisirs dans l'Ouest canadien.
Agence spatiale canadienne ▲ 35,7 millions de dollars	La hausse de 35,7 millions de dollars (10,0 p. 100) des dépenses nettes de l'Agence spatiale canadienne est attribuable à une augmentation de 45,1 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 1,0 million de dollars des subventions. Ces hausses sont en partie compensées par des diminutions totalisant 10,5 millions de dollars au titre des dépenses en capital, des contributions et des autres paiements de transfert. L'augmentation est principalement attribuable au budget fédéral de 2009 qui attribuait une somme de 110,0 millions de dollars à l'organisme sur une période de trois ans afin d'appuyer l'industrie spatiale dans l'élaboration d'applications robotiques avancées et d'autres technologies spatiales.

**Agence de promotion économique
du Canada atlantique**
▲ 49,7 millions de dollars

La hausse de 49,7 millions de dollars (15,0 p. 100) des dépenses nettes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est attribuable à une augmentation de 6,0 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 43,7 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Le poste principal, d'un montant de 50,0 millions de dollars, vise à favoriser le développement économique, les initiatives de science et de technologie ainsi que d'autres mesures de promotion de la diversification de l'économie dans des collectivités canadiennes (Fonds d'adaptation des collectivités).

PPP Canada Inc.
▲ 172,3 millions de dollars

Les besoins nets en matière de crédits de PPP Canada Inc. augmentent de 172,3 millions de dollars (207,8 p. 100) afin de tenir compte de la croissance prévue des activités et des investissements dans des partenariats publics-privés de la société.

**Commission canadienne
du tourisme**
▲ 17,1 millions de dollars

Les besoins nets en matière de crédits de la Commission canadienne du tourisme augmentent de 17,1 millions de dollars en raison du financement du budget fédéral de 2009 (Plan d'action économique du Canada) afin d'investir dans un nouveau programme national de publicité visant à encourager les Canadiens à voyager au pays et dans de nouveaux programmes axés sur l'exploitation du marché américain des voyages d'agrément et le marché international des réunions et des voyages.

**Société d'expansion
du Cap-Breton**
▲ 74,4 millions de dollars

Les besoins nets en matière de crédits de la Société d'expansion du Cap-Breton augmentent de 74,4 millions de dollars parce qu'elle assumera les responsabilités pour tous les actifs et les passifs de la Société de développement du Cap-Breton une fois l'entreprise dissoute, à compter du 31 décembre 2009.

**Agence canadienne
de développement
économique du Nord**
▲ 61,2 millions de dollars

L'Agence canadienne de développement économique du Nord a été constituée par décret le 18 août 2009 et obtient un financement de 61,2 millions de dollars en 2010-2011 en raison du transfert de la responsabilité à l'égard d'un secteur de l'administration publique fédérale connu sous le nom de la Direction générale du développement économique du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

**Programmes axés sur
l'environnement et les
ressources naturelles**
11,5 milliards de dollars

Le secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles comprend les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes favorisant le développement durable de l'environnement, des ressources naturelles et de l'industrie agricole du Canada. Il s'agit notamment des ministères des Ressources naturelles, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des Pêches et des Océans ainsi que de l'Environnement.

Figure 9 : Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

(en milliards de dollars)

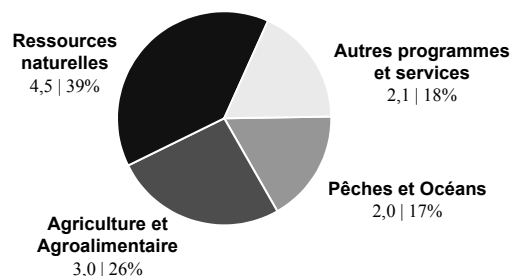


Tableau 11 : Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Ressources naturelles	4 452 723	3 639 905	812 819	22,3
Agriculture et Agroalimentaire	2 990 142	2 649 600	340 542	12,9
Pêches et Océans	1 967 737	1 641 516	326 221	19,9
Environnement	1 094 065	992 583	101 482	10,2
Agence canadienne d'inspection des aliments	645 426	572 045	73 381	12,8
Commission canadienne de sûreté nucléaire	131 422	142 731	(11 309)	(7,9)
Énergie atomique du Canada limitée	102 452	108 691	(6 239)	(5,7)
Office national de l'énergie	52 549	44 380	8 169	18,4
Agence canadienne d'évaluation environnementale	28 960	32 049	(3 089)	(9,6)
Commission canadienne des grains	5 394	5 197	197	3,8
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 243	5 134	110	2,1
Commission canadienne du lait	3 981	3 721	261	7,0
Administration du pipe-line du Nord	1 321	264	1 057	400,0
Total	11 481 416	9 837 816	1 643 600	16,7

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles pour 2010-2011 s'élevaient à 11,5 milliards de dollars, ce qui représente 4,4 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Par rapport au budget principal des dépenses précédent, il est prévu que les dépenses dans ce secteur augmenteront de 1,6 milliard de dollars (16,7 p. 100) en 2010-2011.

Ressources naturelles
▲ 812,8 millions de dollars

La hausse de 812,8 millions de dollars (22,3 p. 100) des dépenses nettes de Ressources naturelles est attribuable à une augmentation de 119,4 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, de 11,1 millions de dollars des dépenses en capital et de 687,8 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 649,8 millions de dollars pour le programme d'écologisation des pâtes et papier qui jettera les bases d'un avenir plus écologique et plus durable pour le secteur canadien des pâtes et papiers en soutenant l'innovation et les investissements écologiques incluant les projets liés à l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable;
- 174,9 millions de dollars destinés au Fonds pour l'énergie propre qui fournira un financement sur cinq ans pour la démonstration de technologies prometteuses, dont de grands projets de captage et de stockage du carbone, et la démonstration de systèmes d'énergie renouvelable et d'énergie propre;
- 389,9 millions de dollars pour le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons qui offre aux propriétaires de maisons et aux propriétaires fonciers des subventions au rendement énergétique pouvant atteindre 5 000 \$ par logement;
- 107,3 millions de dollars pour le programme Investissement dans le secteur forestier canadien qui vise à promouvoir le développement durable des forêts canadiennes et à accroître la compétitivité du secteur forestier canadien;
- 87,9 millions de dollars pour le Programme de l'énergie propre ;
- 70,0 millions de dollars pour le projet écoÉNERGIE pour les biocarburants dont le but est d'augmenter la production et l'utilisation de biocarburants non polluants et renouvelables comme l'éthanol et le biodiesel.

Agriculture et Agroalimentaire
▲ 340,5 millions de dollars

La hausse de 340,5 millions de dollars (12,9 p. 100) des dépenses nettes d'Agriculture et Agroalimentaire est attribuable à l'augmentation de 105,6 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, de 16,3 millions de dollars des dépenses en capital et de 340,4 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Ces augmentations sont en partie compensées par une diminution de 120,4 millions de dollars des subventions. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

124,2 millions de dollars pour la mise en œuvre du Fonds de flexibilité pour l'agriculture afin d'aider l'industrie agricole à s'adapter aux pressions et à améliorer sa compétitivité

- 124,2 millions de dollars pour la mise en œuvre du Fonds de flexibilité pour l'agriculture afin d'aider l'industrie agricole à s'adapter aux pressions et à améliorer sa compétitivité;
- 63,9 millions de dollars pour appuyer le programme Agri-stabilité pour offrir un soutien du revenu en cas de pertes de revenus plus importantes;
- 41,2 millions de dollars visant à appuyer l'Initiative d'aide à l'industrie porcine afin d'aider l'industrie porcine à se remettre des crises récentes et à effectuer une transition en fonction des nouvelles réalités du marché;
- 35,1 millions de dollars destinés à l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants qui veille à ce que les producteurs agricoles puissent investir dans l'industrie émergente des carburants renouvelables et y contribuer;
- 20,9 millions de dollars pour le Programme d'amélioration de l'abattage afin de renforcer la compétitivité du secteur canadien des abattoirs et de la transformation des viandes rouges;
- 19,3 millions de dollars pour la modernisation des laboratoires fédéraux;
- 19,0 millions de dollars en financement supplémentaire pour les modifications apportées à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* en vue d'élargir les conditions ayant trait aux paiements anticipés d'urgence afin d'aider les éleveurs de porcs et de bovins dans le cadre du Programme de paiements anticipés.

<p>Pêches et Océans ▲ 326,2 millions de dollars</p>	<p>La hausse de 326,2 millions de dollars (19,9 p. 100) des dépenses nettes de Pêches et Océans est attribuable à une augmentation de 120,7 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, de 184,9 millions de dollars des dépenses en capital et de 18,7 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 97,4 millions de dollars au titre du programme des ports pour petits bateaux afin d’effectuer les travaux de dragage et d’accélérer les travaux de réparation et d’entretien de ports essentiels à la pêche commerciale au Canada et dans les Territoires du Nord-Ouest; • 85,0 millions de dollars pour la flotte de la Garde côtière canadienne aux fins de l’acquisition de navires, de la prolongation de la vie de navires et du radoub de navires; • 32,5 millions de dollars pour le projet de patrouilleurs semi-hauturiers qui est conçu afin de fournir quatre nouveaux bâtiments servant principalement à la surveillance des pêches, en vue d’empêcher la pêche excessive au pays et d’appliquer les lois en matière de conservation et de protection.
<p>Environnement ▲ 101,5 millions de dollars</p>	<p>La hausse de 101,5 millions de dollars (10,2 p. 100) des dépenses nettes d’Environnement est attribuable à une augmentation de 65,0 millions de dollars du budget de fonctionnement, de 6,5 millions de dépenses en capital et de 28,9 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 41,0 millions de dollars pour le Programme de la qualité de l’air qui diffusera de l’information sur l’approche réglementaire nationale relative aux émissions de gaz à effet de serre, fournira une plateforme pour accroître l’engagement avec les États-Unis sur les questions liées au changement climatique et pour améliorer la visibilité du Canada en tant que leader international en matière de technologies d’énergie propre; • 25,0 millions de dollars pour l’appui technologique au développement durable du Canada en matière d’environnement. Il s’agit d’une entente de financement sur sept ans entre le gouvernement du Canada, représenté par Ressources naturelles Canada et Environnement Canada, et la Fondation du Canada pour l’appui technologique au développement durable pour la livraison des biocarburants de la prochaine génération.
<p>Agence canadienne d’inspection des aliments ▲ 73,4 millions de dollars</p>	<p>La hausse de 73,4 millions de dollars (12,8 p. 100) des dépenses nettes de l’Agence canadienne d’inspection des aliments est attribuable à une augmentation de 56,5 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 13,7 millions de dollars des dépenses en capital. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 36,9 millions de dollars pour poursuivre l’exécution d’une stratégie globale de lutte contre l’encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada; • 14,2 millions de dollars pour mettre en œuvre des projets approuvés aux termes de l’initiative de modernisation des laboratoires fédéraux annoncés dans le budget fédéral de 2009; • 11,0 millions de dollars pour renforcer et moderniser le système canadien de sécurité des aliments et des produits de santé et de consommation, afin de protéger la santé des Canadiens grâce à des investissements dans des programmes et des changements législatifs.

Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique
7,9 milliards de dollars

Le secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique englobe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes visant à combler les écarts au chapitre de la sécurité et à assurer la protection des intérêts nationaux et des citoyens du Canada contre les risques menaçant la sécurité personnelle depuis la criminalité ou les événements naturels comme des blizzards, des inondations ou des feux de forêt jusqu'aux menaces à la sécurité nationale découlant des activités terroristes. Il s'agit notamment du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile, qui englobe la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence des services frontaliers du Canada, Service correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Figure 10 : Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

(en milliards de dollars)

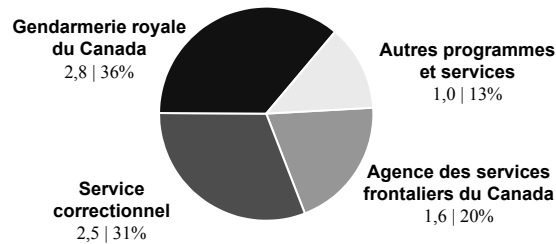


Tableau 12 : Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Gendarmerie royale du Canada	2 813 950	2 647 206	166 744	6,3
Service correctionnel	2 460 249	2 204 517	255 733	11,6
Agence des services frontaliers du Canada	1 619 390	1 483 029	136 361	9,2
Service canadien du renseignement de sécurité	506 573	496 357	10 215	2,1
Sécurité publique et Protection civile	440 729	422 086	18 643	4,4
Commission nationale des libérations conditionnelles	46 407	46 178	229	0,5
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 388	5 181	207	4,0
Bureau de l'enquêteur correctionnel	3 557	3 176	381	12,0
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 996	2 926	70	2,4
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 811	1 074	737	68,6
Total	7 901 049	7 311 730	589 319	8,1

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique en 2010-2011 s'établissent à 7,9 milliards de dollars, ce qui représente 3,0 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Comparativement à celles du budget principal de l'exercice précédent, ces dépenses représentent une augmentation de 589,3 millions de dollars (8,1 p. 100) en 2010-2011.

Gendarmerie royale du Canada
▲ 166,7 millions de dollars

La hausse de 166,7 millions de dollars (6,3 p. 100) des dépenses nettes de la Gendarmerie royale du Canada est attribuable à une augmentation de 269,7 millions de dollars du budget de fonctionnement. Cette hausse est en partie compensée par une diminution de 28,8 millions de dollars des dépenses en capital. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 83,5 millions de dollars pour financer les ressources supplémentaires demandées par les provinces, les territoires et les municipalités dans le cadre des ententes sur les services de police;
- 70,0 millions de dollars pour financer des initiatives dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement;

- 56,5 millions de dollars pour l’instauration de la nouvelle Politique d’indemnité pour les opérations d’intervention et des taux révisés de la prime d’ancienneté pour donner suite aux recommandations du Groupe de travail sur la gouvernance et le changement culturel à la GRC;
- 30,5 millions de dollars pour l’application de la loi relativement aux fraudes graves sur les marchés financiers au Canada (programme des Équipes intégrées de la police des marchés financiers);
- 27,3 millions de dollars pour des postes supplémentaires à la Gendarmerie royale du Canada et de procureurs fédéraux, qui pourront se concentrer sur les priorités d’application de la loi liées notamment aux drogues, à la corruption et à la sécurité frontalière;
- 25,6 millions de dollars au titre des coûts d’administration de la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada visant les coûts associés au projet de migration des services d’administration de la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada au Projet de modernisation des services et des systèmes de pensions du gouvernement du Canada à Travaux publics et Services gouvernementaux.

Service correctionnel
 ▲ 255,7 millions de dollars

La hausse de 255,7 millions de dollars (11,6 p. 100) des dépenses nettes de Service correctionnel est attribuable à une augmentation de 153,5 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 98,6 millions de dollars au titre des dépenses en capital. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent : 87,2 millions de dollars pour la mise en application de la *Loi sur l’adéquation de la peine et du crime* (projet de loi C-25); et 84,6 millions de dollars pour diverses mesures de logement liées au maintien et à la garde des délinquants telles qu’approuvées dans le plan national d’immobilisations, de logement et d’opérations.

**Agence des services
frontaliers du Canada**
 ▲ 136,4 millions de dollars

La hausse de 136,4 millions de dollars (9,2 p. 100) des dépenses nettes de l’Agence des services frontaliers du Canada est attribuable à une augmentation de 97,6 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 38,8 millions de dollars au titre des dépenses en capital. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 104,0 millions de dollars pour des conventions collectives;
- 31,7 millions de dollars pour améliorer un financement supplémentaire permanent afin d’assurer que l’organisme continue à atteindre son mandat de fournir des services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique et qui facilite la libre circulation des personnes et le commerce;
- 30,0 millions de dollars pour moderniser trois ports d’entrée en Colombie-Britannique (Kingsgate, Pacific Highway, Huntingdon) et un port d’entrée en Ontario (Prescott) qui soutient le plan de relance économique du gouvernement.

**Sécurité publique
et Protection civile**
 ▲ 18,6 millions de dollars

La hausse de 18,6 millions de dollars (4,4 p. 100) des dépenses nettes de Sécurité publique et Protection civile est principalement attribuable à une augmentation des contributions et des autres paiements de transfert, dont 16,5 millions visent la viabilité à court terme des ententes de services de police et l’examen du Programme des services de police des Premières nations et 1,2 million visent le renouvellement de la Stratégie pour la protection des enfants contre l’exploitation sexuelle sur Internet.

Programmes touchant la culture
4,0 milliards de dollars

Le secteur des programmes touchant la culture englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes appuyant la croissance et le développement de la vie culturelle au Canada, la participation à la société canadienne et l'équité de celle-ci, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel du pays ainsi que la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine. Les organisations concernées sont Patrimoine canadien et ses organismes connexes ainsi que quelques sociétés d'État et organismes ministériels.

Figure 11 : Programmes touchant la culture

(en milliards de dollars)

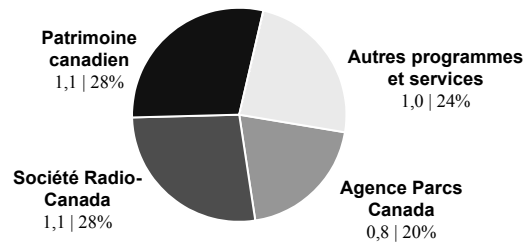


Tableau 13 : Programmes touchant la culture

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Patrimoine canadien.....	1 145 949	1 254 446	(108 497)	(8,6)
Société Radio-Canada.....	1 090 906	1 052 608	38 298	3,6
Agence Parcs Canada.....	804 955	619 306	185 649	30,0
Conseil des Arts du Canada.....	181 697	180 786	911	0,5
Bibliothèque et Archives Du Canada.....	120 285	121 383	(1 098)	(0,9)
Commission de la capitale nationale.....	117 361	110 140	7 221	6,6
Téléfilm Canada.....	105 418	104 662	756	0,7
Office national du film.....	67 218	65 062	2 155	3,3
Musée canadien des civilisations.....	65 325	62 266	3 059	4,9
Musée canadien des droits de la personne.....	55 850	1 500	54 350	3 623,3
Musée des beaux-arts du Canada.....	49 266	49 672	(406)	(0,8)
Société du Centre national des Arts.....	35 183	35 175	8
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme.....	30 840	29 648	1 191	4,0
Musée national des sciences et de la technologie.....	30 684	34 604	(3 920)	(11,3)
Musée canadien de la nature.....	30 361	32 385	(2 024)	(6,3)
Société du Vieux-Port de Montréal.....	28 073	19 800	8 273	41,8
Commission des champs de bataille nationaux.....	9 472	9 319	154	1,6
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.....	5 665	5 352	313	5,8
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs.....	2 068	2 008	59	3,0
Total.....	3 976 576	3 790 124	186 451	4,9

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes culturels en 2010-2011 s'établissent à 4,0 milliards de dollars, ce qui représente environ 1,5 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programme. Comparativement au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, il est prévu que les dépenses de ce secteur augmenteront de 186,5 millions de dollars (4,9 p. 100) en 2010-2011.

Patrimoine canadien
↓ 108,5 millions de dollars

La diminution de 108,5 millions de dollars (8,6 p. 100) des dépenses nettes de Patrimoine canadien est attribuable à une réduction de 49,3 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 76,1 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Cette diminution est compensée en partie par une augmentation de 17,6 millions de dollars des subventions. Les facteurs qui contribuent à la diminution nette incluent :

- 50,3 millions de dollars pour les Jeux olympiques de Vancouver;
- 35,8 millions de dollars pour l'initiative Culture canadienne en direct;

- 28,7 millions de dollars en raison du transfert des responsabilités des programmes du multiculturalisme et de reconnaissance historique à Citoyenneté et Immigration Canada;
- 24,9 millions de dollars pour le Programme des Autochtones – Centres polyvalents urbains pour jeunes Autochtones.

Société Radio-Canada
▲ 38,3 millions de dollars

Les besoins nets en crédits de la Société Radio-Canada augmentent de 38,3 millions de dollars ou 3,6 p. 100, en raison principalement d'ajustements aux conventions collectives. Une diminution des revenus de 34,0 millions de dollars est anticipée à la suite du ralentissement économique mondial.

Agence Parcs Canada
▲ 185,6 millions de dollars

La hausse de 185,6 millions de dollars (30,0 p. 100) des dépenses nettes de l'Agence Parcs Canada est attribuable à une augmentation de 36,4 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 150,3 millions de dollars au titre des dépenses en capital. Cette hausse est en partie compensée par une diminution de 1,1 million de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 79,9 millions de dollars au titre d'améliorations et de la modernisation des lieux historiques nationaux et des installations des visiteurs de Parcs Canada;
- 50,0 millions de dollars pour l'élargissement de deux à quatre voies d'un tronçon de la route Transcanadienne dans le parc national de Banff jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique afin d'accroître la sécurité du public et de faire face à une hausse de la circulation commerciale et touristique.

Musée canadien des droits de la personne
▲ 54,4 millions de dollars
Programmes touchant les transports
2,9 milliards de dollars

Les besoins nets en crédits à adopter du Musée canadien des droits de la personne ont été augmenté de 54,4 millions de dollars en raison principalement de la construction d'une installation de 47 000 pieds carrés pour le Musée.

Le secteur des programmes touchant les transports englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes touchant les transports. Il s'agit notamment du ministère des Transports, de VIA Rail Canada Inc., de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et Marine Atlantique S.C.C., ainsi que de différentes ministères et organismes.

Dans le présent budget des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes

Figure 12 : Programmes touchant les transports

(en milliards de dollars)

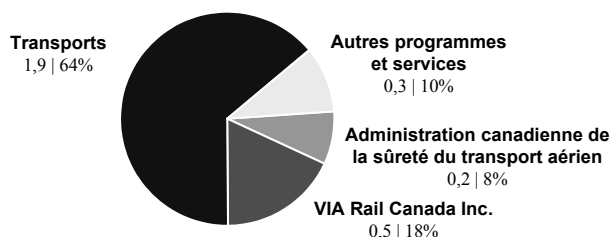


Tableau 14 : Programmes touchant les transports

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Transports.	1 867 272	1 448 150	419 122	28,9
VIA Rail Canada Inc.	523 721	351 917	171 804	48,8
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	243 556	262 479	(18 923)	(7,2)
Marine Atlantique S.C.C.	108 202	101 283	6 919	6,8
Les ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée	60 558	46 618	13 940	29,9
La Société des ponts fédéraux Limitée	55 639	40 895	14 744	36,1
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	29 786	28 944	842	2,9
Office des transports du Canada	27 310	26 152	1 158	4,4
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 417	1 337	79	5,9
Total.	2 917 460	2 307 776	609 685	26,4

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes de transport en 2010-2011 sont évaluées à 2,9 milliards de dollars, ce qui représente environ 1,1 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programme. Comparativement au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, il est prévu que les dépenses de ce secteur augmenteront de 609,7 millions de dollars (26,4 p. 100) en 2010-2011.

Transports
▲ 419,1 millions de dollars

La hausse de 419,1 millions de dollars (28,9 p. 100) des dépenses nettes de Transports est principalement attribuable au changement apporté à la comptabilisation des recettes provenant des loyers des aéroports. Toutefois, le ministère affiche également une augmentation de 49,2 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et de 140,2 millions de dollars des dépenses en capital. Les facteurs qui contribuent à la hausse nette incluent :

- 235,7 millions de dollars pour compenser le ministère à la suite d'un changement en comptabilité qui fait que les recettes provenant des loyers des aéroports seront versées directement au Trésor au lieu d'être affectées au crédit;
- 134,5 millions de dollars au titre de financement en capital pour l'acquisition de terrain pour le grand projet de l'État concernant le nouveau passage de la rivière Détroit, qui fait partie d'une stratégie de transport à long terme visant à assurer la sécurité et la circulation efficace des personnes, des biens et des services entre la frontière des États-Unis et du Canada dans la région du sud-est du Michigan et du sud-ouest de l'Ontario, y compris l'amélioration des correspondances aux réseaux de transport nationaux, provinciaux et régionaux;
- 72,8 millions de dollars pour des projets liés au Plan d'action économique du Canada.

VIA Rail
▲ 171,8 millions de dollars

Les besoins nets en crédits à adopter de VIA Rail Canada Inc. ont été augmentés de 171,8 millions de dollars (48,8 p. 100). Ce changement englobe un financement supplémentaire de 174,3 millions de dollars pour la remise en état d'équipements importants ainsi que pour certains projets d'immobilisations, compensé par une réduction de 2,5 millions de dollars des dépenses de fonctionnement.

**Administration canadienne de la
sûreté du transport aérien**
▼ 18,9 millions de dollars

Les besoins nets en crédits à adopter de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien ont été réduits de 18,9 millions de dollars (7,2 p. 100) en raison d'une diminution des dépenses prévues en capital grâce à l'achèvement de certains projets d'expansion d'aéroports et de l'achat d'équipements.

Programmes touchant la justice et la loi
1,5 milliards de dollars

Le secteur des programmes touchant la justice et la loi englobe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes touchant la justice et l'application de la loi. Il s'agit notamment du ministère de la Justice et de tous ses organismes.

Figure 13 : Programmes touchant la justice et la loi

(en milliards de dollars)

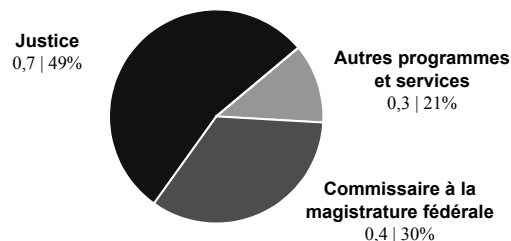


Tableau 15 : Programmes touchant la justice et la loi

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
	(en milliers de dollars)			
Justice.	712 271	689 429	22 842	3,3
Commissaire à la magistrature fédérale.	439 462	424 736	14 726	3,5
Bureau du directeur des poursuites pénales.	158 879	155 968	2 912	1,9
Service administratif des tribunaux judiciaires	59 709	61 074	(1 365)	(2,2)
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada.	34 453	30 829	3 624	11,8
Cour suprême du Canada.	29 401	28 606	796	2,8
Commission canadienne des droits de la personne	22 475	20 651	1 824	8,8
Tribunal canadien des droits de la personne	4 510	4 406	104	2,4
Total.	1 461 160	1 415 698	45 462	3,2

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes touchant la justice et la loi en 2010-2011 s'établissent à 1,5 milliard de dollars, ce qui représente moins de 1,0 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, il est prévu que les dépenses de ce secteur augmenteront de 45,5 millions de dollars (3,2 p. 100) en 2010-2011.

Justice
▲ 22,8 millions de dollars

La hausse de 22,8 millions de dollars (3,3 p. 100) des dépenses nettes de Justice est attribuable à une augmentation de 43,5 millions de dollars du budget de fonctionnement et de 16,6 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Le poste principal, d'un montant de 23,9 millions de dollars, est destiné à l'initiative de soutien à la famille pendant la séparation ou le divorce.

Commissaire à la magistrature fédérale
▲ 14,7 millions de dollars

La hausse de 14,7 millions de dollars (3,5 p. 100) des dépenses nettes du Commissaire à la magistrature fédérale est essentiellement attribuable à un accroissement des nominations judiciaires ainsi qu'à une hausse moyenne globale des pensions payées aux pensionnaires en vertu de la *Loi sur les juges* de même qu'une disposition pour une augmentation salariale à tous les juges nommés par le gouvernement fédéral selon la *Loi sur les juges*.

**Parlement et
gouverneur général**
603,0 millions de dollars

Le secteur du Parlement et du gouverneur général comprend les dépenses liées au Sénat, à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement, au Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, au Bureau du conseiller sénatorial en éthique et au Bureau du secrétaire du gouverneur général. Les crédits de chacun de ces organismes sont approuvés annuellement. Le Bureau de régie interne approuve les crédits de la Chambre des communes, alors que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve les crédits du Sénat. Les présidents des deux Chambres approuvent les crédits de la Bibliothèque du Parlement. Le président de la Chambre des communes approuve les crédits du Bureau du commissaire à l'éthique, alors que le président du Sénat approuve ceux du Bureau du conseiller sénatorial en éthique. Aucun agent parlementaire ou comité ne participent à l'approbation des crédits du Bureau du secrétaire du gouverneur général.

Figure 14 : Parlement et gouverneur général

(en milliards de dollars)

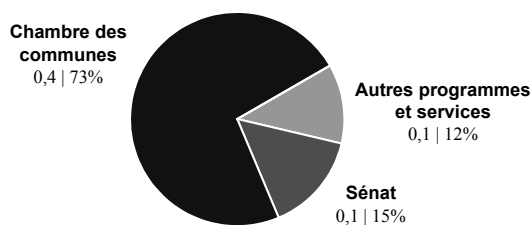


Tableau 16 : Parlement et gouverneur général

	2010-11	2009-10	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Chambre des communes	440 312	426 541	13 771	3,2
Sénat	92 871	90 606	2 265	2,5
Bibliothèque du Parlement	42 456	40 307	2 149	5,3
Gouverneur général	19 716	18 947	769	4,1
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	7 105	7 105
Conseiller sénatorial en éthique	823	806	17	2,1
Total	603 284	584 312	18 971	3,2

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées rattachées au Parlement et au gouverneur général en 2010-2011 s'établissent à 603,3 millions de dollars, ce qui représente moins de 1,0 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, il est prévu que ces dépenses augmenteront de 19,0 millions de dollars (3,2 p. 100) en 2010-2011.

Dépenses non budgétaires

Pour le Budget principal des dépenses 2010-2011, on prévoit que les recouvrements excéderont les dépenses de 2,2 milliards de dollars pour les dépenses non budgétaires, ce qui constitue une baisse de 2,6 milliards de dollars (732,3 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses 2009-2010.

Tableau 17 : Dépenses non budgétaires nettes

	2010-2011	2009-2010	Variation	
			\$	%
(en milliers de dollars)				
Ressources humaines et Développement des compétences.....	765 111	595 969	169 142	28,4
Affaires indiennes et du Nord canadien.....	77 803	77 803
Industrie.....	800	800
Finances.....	1 749	(1 749)	(100,0)
Affaires étrangères et Commerce international.....	(552 000)	(120 500)	(431 500)	358,1
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	(2 504 996)	(205 794)	(2 299 202)	1 117,2
Total des dépenses non budgétaires.....	(2 213 282)	350 027	(2 563 309)	(732,3)

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Société canadienne
d'hypothèques et de logement**
↓ 2,3 milliards de dollars

La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit une diminution de 2,3 milliards de dollars des dépenses non budgétaires en raison des remboursements non budgétaires prévus de 4,5 milliards de dollars aux termes du Programme d'emprunt des sociétés d'État. Les remboursements de prêt comprennent 3,6 milliards de dollars aux termes du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés et 938,4 millions de dollars pour les renouvellements de prêts directs et les remboursements des nouveaux prêts. Cette diminution des dépenses est en partie compensée par un montant de 2,2 milliards de dollars dans les avances de prêt non budgétaires pour financer les activités de prêts directs au fur et à mesure de leur renouvellement, ainsi que pour verser les avances à l'appui des nouveaux engagements de capital, surtout pour le Programme de prêts pour les infrastructures municipales dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Finances
↓ 1,7 million de dollars

Finances prévoit une diminution de 1,7 million de dollars des paiements et encaissements de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) – Souscription au capital. Cette diminution est conforme au calendrier prévu des paiements du Canada et des encaissements pour l'augmentation de 1998 de la souscription au capital de la BERD et de l'incidence des changements du taux de change.

**Ressources humaines et
Développement des compétences**
↑ 169,1 millions de dollars

Ressources humaines et Développement des compétences prévoit une diminution nette de 169,1 millions de dollars des prêts consentis et des remboursements en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. Le Bureau de l'actuaire en chef a révisé les prévisions du montant des nouveaux prêts accordés au cours de l'année de prêts 2009-2010 qui sont passées de 1,7 p. 100 à 7,5 p. 100 en raison du contexte économique. Cette hausse est compensée par une réduction des besoins en raison de la mise en vigueur du nouveau programme canadien de subventions aux étudiants qui accorde une subvention dès le début des études.

**Affaires étrangères et
Commerce international**
↓ 431,5 millions de dollars

Affaires étrangères et Commerce international prévoit une diminution de 431,5 millions de dollars des prêts, investissements et avances pour des versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la *Loi sur le développement des exportations* (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays.

Budget des dépenses 2010-2011

Partie II Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II

- Structure du budget principal des dépenses
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme
- Sociétés d'État
- Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires

- Sommaire général
- Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
- Postes législatifs du budget principal des dépenses

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
- Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)
- Modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et description des activités de programme)

Ministères, organismes et sociétés d'État

Introduction à la Partie II

Structure du budget principal des dépenses

Le budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par l'intermédiaire de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvées précédemment par l'intermédiaire d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme se propose d'effectuer.

On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits suivants :

- (a) *Crédit pour dépenses du Programme* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- (b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Lorsqu'elles ne l'atteignent pas, elles sont incluses dans les crédits pour « Dépenses du Programme ».
- (c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n^o 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n^o 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- (d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Introduction à la Partie II

- (e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les dotations en capital relatifs aux sociétés d'État; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- (f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- (g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - (i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.
 - (ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - (iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.
 - (iv) *Crédit pour le report du budget de fonctionnement* – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent.
 - (v) *Crédit pour les besoins en matière de rémunération* – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pour combler les besoins en matière de congés parentaux et de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi à la fonction publique, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, dans le cas où ces crédits ne sont pas pourvus par le crédit « Rajustements de la rémunération ».

Introduction à la Partie II

Présentation par portefeuille, ministère, organisme et sociétés d'État

Les activités des ministères et des organismes dont les ministres sont responsables ou dont ils doivent rendre compte au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le budget principal des dépenses à l'égard de toutes les organisations composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

Alors que la présentation du budget principal des dépenses est pratiquement inchangée, il faut souligner le fait que le nouveau Système d'information sur la gestion des dépenses (SIGD), utilisé pour la saisie des données électroniques, respecte les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, les montants de certains tableaux peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués ayant été arrondis.

En général, la présentation de chaque organisation se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

Résultats stratégiques

Cette section expose les résultats stratégiques.

Description des activités de programme

Cette section sert à expliquer les activités de programme en décrivant le travail qui se fait pour atteindre les résultats stratégiques.

Programme par activités – tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre des activités de programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre chaque activité de programme. Les dépenses de chaque activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Subventions, Contributions et autres paiements de transfert et Prêts, dotations en capital et avances. Les revenus à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans ce tableau.

Les rentrées des revenus généraux non fiscales et les services reçus gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

Introduction à la Partie II

Paiements de transfert

Si applicable, ce tableau présente une liste des paiements de transfert.

Les paiements de transfert comprennent les subventions, les contributions et tous les autres paiements faits pour contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu.

Il y a plusieurs différences entre les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert :

- (i) les contributions sont des paiements de transfert dont les bénéficiaires doivent satisfaire aux conditions d'exécution et qui peuvent faire l'objet d'une vérification;
- (ii) les subventions sont des paiements de transfert versés en fonction d'une admissibilité établie et qui ne font pas habituellement l'objet d'une vérification;
- (iii) les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation;
- (iv) les autres paiements de transfert sont des paiements de transferts autres que les subventions et les contributions qui sont effectués en vertu d'une loi ou d'une entente qui peut comprendre une formule servant à déterminer le montant annuel à verser.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les revenus produits.

Introduction à la Partie II

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'État par article courant. À cette fin, tous les ministères, organismes et sociétés d'État y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire leurs dépenses liées à des achats comme un débit aux catégories d'articles courants de dépense. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par dépense qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses et les Comptes publics. Les articles courants de dépense sont les suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Des renseignements sont également fournis au sujet des recettes à valoir sur le crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou les organismes à dépenser les revenus tirés de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit (comme en fait foi le libellé du crédit). Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants n^{os} 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

- Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à plein temps) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que des membres des forces militaires et de la Gendarmerie royale du Canada.
- Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs et indemnités des membres des deux chambres du Parlement, ainsi que tout genre d'indemnité versée aux employés permanents ou engagés pour une période déterminée ou à leur intention, comme les indemnités de subsistance,

Introduction à la Partie II

suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre.

- Allocations pour automobile des ministres et indemnités de dépenses des sénateurs et des députés.
- Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (Compte de pension de retraite de la fonction publique, Compte de prestations de retraite supplémentaires, Compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, Compte de prestations de décès de la fonction publique et Compte d'assurance-emploi).
- Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et Compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; contributions de l'État aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation provinciaux et autres; frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. *Transports et communications*

- Frais de voyage et de transport des employés du gouvernement ainsi que des membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés.
- Transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent de travaux d'arpentage, d'inspections et d'études sur le terrain; frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.
- Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous les autres frais postaux.
- Frais de transport de marchandises à l'égard d'un achat, autres que le coût initial de livraison (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de messagerie offerts par l'entreprise privée.
- Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.) et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de messagerie assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. *Information*

- Services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés, des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que le graphisme.
- Services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.
- Services des relations publiques et des affaires publiques pour des sondages sur les comportements, de

Introduction à la Partie II

promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité les sondages d'opinion et les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles. Sont aussi compris les services de rédaction des discours et les services liés aux communiqués de presse, aux séances d'information, aux conférences de presse et aux événements spéciaux.

4. *Services professionnels et spéciaux*

- Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, de commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement; paiements pour les services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiement de services de gestion, de services d'informatique et de toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.
- Paiement de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiement de services d'informatique, paiement des frais de scolarité des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas des écoles fédérales; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* et paiements à l'École de la fonction publique du Canada pour des cours de formation.
- Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage, d'entreposage et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour l'administration de marchés.

5. *Location*

- Location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement.
- Location et affrètement – avec ou sans équipage – de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.

Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits, la location de services d'entreposage figure à l'article courant n° 4.

6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

- Travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 pour l'Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9 pour l'Acquisition de machines et de matériel.
- Paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour les services offerts aux locataires.
- Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais pour les travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

Introduction à la Partie II

7. Services publics, fournitures et approvisionnements

- Dépenses relatives à un genre de service normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.
- Achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus :
 - essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage
 - provendes
 - aliments et autres fournitures pour navires et établissements
 - bestiaux achetés pour consommation ou revente
 - graines de semence
 - livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur
 - uniformes et fourniment
 - photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement
 - fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais
 - fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études
 - produits chimiques
 - approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux
 - œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives
 - bois et charbon
 - fournitures électriques
 - pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements
 - produits métaux
 - papeterie et fournitures de bureau.

8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages

- Toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre.
- Améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération.
- Tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord.
- Achat de terrains.

Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à plein temps ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (articles courants n^{os} 1 à 9).

Introduction à la Partie II

9. *Acquisition de machines et de matériel*

- Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, de tout le matériel, des fournitures et du mobilier de bureau, du matériel informatique et électronique ou de tout autre accessoire de bureau.
- Matériel et accessoires à microfilmer, matériel de communication entre bureaux, machines à affranchir avec compteur, cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau.
- Véhicules automobiles, avions, tracteurs, matériel de voirie, matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; matériel scientifique et de laboratoire, navires, brise-glaces et matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour le ministère de la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

10. *Paiements de transfert*

- Subventions et contributions, subsides et tous les paiements faits par l'État.
- Paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations et les pensions des anciens combattants.
- Subventions et paiements aux provinces et aux territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et pour les langues officielles.
- Paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones.
- Paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires.
- Subventions et capitaux consentis à l'industrie; subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organisations non gouvernementales; bourses d'études.
- Subventions de soutien consenties à de nombreux organismes nationaux et internationaux sans but lucratif.
- Contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire internationale et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans cette catégorie d'article courant sont détaillés dans le budget des dépenses sous les rubriques « Subventions » ou « Contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet, par l'entremise de l'approbation du projet de loi de crédits qui précise les « Subventions inscrites au Budget des dépenses »; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont donc pas aussi limitées. Les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation. Les subventions sont également présentées à titre d'information dans la Partie III du budget des dépenses.

Introduction à la Partie II

11. *Service de la dette publique*

- Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux.
- Frais d'émission de nouveaux emprunts, amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, primes et commissions afférentes aux obligations.
- Frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. *Autres subventions et paiements*

- Paiements à des sociétés d'État, y compris les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État.
- Versements à certains comptes non budgétaires (comme les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ou les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*), ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ».

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de mise à quai et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels et les dépenses relatives à de petits articles et à divers services. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Dépenses internes du gouvernement

Les dépenses provenant de sources internes comprennent les paiements des coûts des biens et des services fournis par d'autres ministères ou au sein d'un ministère ou par l'entremise des fonds renouvelables.

Recettes à valoir sur le crédit

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de revenus provenant de sources externes et de sources internes. Les revenus provenant de sources externes comprennent :

- les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement;
- les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres ordres de gouvernement;
- les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement;
- les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux.

Les revenus provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- (1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du budget principal des dépenses, par ministère, organisme et société d'État, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (prêts, dotation en capital et avances) sont des dépenses qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- (2) *Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense se trouvent dans la section de l'introduction à la Partie II.
- (3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- (4) *Postes législatifs du budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	2 479 686	87 533	2 567 220
	Corporation commerciale canadienne	15 550	15 550
	Agence canadienne de développement international	2 896 771	256 801	3 153 572
	Centre de recherches pour le développement international	181 304	181 304
	Commission mixte internationale	7 805	569	8 375
	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	2 858	193	3 051
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	7 066 408	156 979	7 223 387
	Agence canadienne de développement économique du Nord	60 022	1 180	61 203
	Commission canadienne des affaires polaires	939	77	1 016
	Institut de la statistique des Premières nations	5 000	5 000
	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	14 805	510	15 315
	Greffé du Tribunal des revendications particulières	2 645	195	2 840
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	423 526	5 636	429 162
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique			
	Ministère	373 672	8 468	382 140
	Société d'expansion du Cap-Breton	83 070	83 070
6	Agence du revenu du Canada	3 128 758	1 347 672	4 476 430
7	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	1 344 035	1 646 107	2 990 142
	Commission canadienne du lait	3 981	3 981
	Agence canadienne d'inspection des aliments	570 639	74 787	645 426
	Commission canadienne des grains	4 924	469	5 394
8	Anciens Combattants	3 372 620	41 485	3 414 105

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	(552 000)	(552 000)	2 015 220	2 042 371	(27 151)	(1,3)
.....	15 550	15 192	358	2,4
.....	3 153 572	3 069 262	84 309	2,7
.....	181 304	161 750	19 554	12,1
.....	8 375	9 011	(636)	(7,1)
.....	3 051	3 014	36	1,2
77 803	77 803	7 301 190	6 933 948	367 242	5,3
.....	61 203	61 203	S.O.
.....	1 016	988	28	2,9
.....	5 000	4 700	300	6,4
.....	15 315	18 585	(3 270)	(17,6)
.....	2 840	2 568	272	10,6
.....	429 162	287 428	141 734	49,3
.....	382 140	332 418	49 722	15,0
.....	83 070	8 650	74 420	860,3
.....	4 476 430	4 387 974	88 456	2,0
.....	2 990 142	2 649 600	340 542	12,9
.....	3 981	3 721	261	7,0
.....	645 426	572 045	73 381	12,8
.....	5 394	5 197	197	3,8
.....	3 414 105	3 364 117	49 988	1,5

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
9	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	1 484 175	48 293	1 532 469
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	103 924	13 136	117 060
10	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	4 916 600	29 690	4 946 290
	École de la fonction publique du Canada	56 214	56 477	112 691
	Commissariat au lobbying	4 203	422	4 625
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	6 033	505	6 538
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
11	Conseil privé			
	Ministère	129 027	14 921	143 948
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 173	443	6 616
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	26 354	3 432	29 786
	Directeur général des élections	29 568	92 253	121 821
	Commissariat aux langues officielles	18 429	2 185	20 615
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques	945	118	1 063
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 707	288	2 996
12	Défense nationale			
	Ministère	19 730 442	1 371 070	21 101 512
	Comité des griefs des Forces canadiennes	6 053	588	6 641
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 388	297	4 685
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 971	130	2 100
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	423 084	5 875	428 958

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	1 532 469	1 358 318	174 151	12,8
.....	117 060	113 357	3 704	3,3
.....	4 946 290	7 757 177	(2 810 887)	(36,2)
.....	112 691	114 190	(1 498)	(1,3)
.....	4 625	4 528	97	2,1
.....	6 538	6 538	0,0
.....	68 858	(68 858)	(100,0)
.....	143 948	128 782	15 165	11,8
.....	6 616	6 525	91	1,4
.....	29 786	28 944	842	2,9
.....	121 821	119 635	2 186	1,8
.....	20 615	19 935	679	3,4
.....	1 063	1 063	0,0
.....	2 996	2 926	70	2,4
.....	21 101 512	19 239 461	1 862 051	9,7
.....	6 641	6 458	183	2,8
.....	4 685	5 973	(1 288)	(21,6)
.....	2 100	1 494	606	40,6
.....	428 958	241 771	187 187	77,4

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
14	Environnement			
	Ministère	1 004 867	89 198	1 094 065
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	26 305	2 655	28 960
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 826	417	5 243
	Agence Parcs Canada	647 726	157 229	804 955
15	Finances			
	Ministère	409 324	88 116 246	88 525 569
	Vérificateur général	75 104	9 961	85 065
	Tribunal canadien du commerce extérieur	10 474	1 467	11 941
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)	45 380	4 394	49 774
	Bureau du surintendant des institutions financières	947	947
	PPP Canada Inc.	255 200	255 200
16	Gouverneur général	17 104	2 612	19 716
17	Industrie			
	Ministère	1 670 643	742 065	2 412 708
	Agence spatiale canadienne	379 964	10 793	390 757
	Commission canadienne du tourisme	100 643	100 643
	Commission du droit d'auteur	2 818	293	3 110
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.	503 534	3 431	506 965
	Conseil national de recherches du Canada	622 468	126 502	748 969
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 015 774	4 425	1 020 198
	Greffé du Tribunal de la concurrence	1 907	159	2 066
	Conseil de recherches en sciences humaines	672 417	2 500	674 917
	Conseil canadien des normes	7 129	7 129
	Statistique Canada	491 001	71 732	562 733

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	1 094 065	992 583	101 482	10,2
.....	28 960	32 049	(3 089)	(9,6)
.....	5 243	5 134	110	2,1
.....	804 955	619 306	185 649	30,0
.....	88 525 569	82 865 109	5 660 460	6,8
.....	85 065	82 175	2 890	3,5
.....	11 941	9 530	2 411	25,3
.....	49 774	47 956	1 818	3,8
.....	947	873	74	8,5
.....	255 200	82 900	172 300	207,8
.....	19 716	18 947	769	4,1
800	800	2 413 508	1 188 843	1 224 665	103,0
.....	390 757	355 088	35 669	10,0
.....	100 643	83 526	17 117	20,5
.....	3 110	2 624	486	18,5
.....	506 965	506 965	S.O.
.....	748 969	705 159	43 810	6,2
.....	1 020 198	968 403	51 795	5,3
.....	2 066	2 012	54	2,7
.....	674 917	652 611	22 305	3,4
.....	7 129	7 129	0,0
.....	562 733	454 391	108 342	23,8

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
18	Justice			
	Ministère	645 568	66 703	712 271
	Commission canadienne des droits de la personne	20 110	2 365	22 475
	Tribunal canadien des droits de la personne	4 116	394	4 510
	Commissaire à la magistrature fédérale	9 664	429 798	439 462
	Service administratif des tribunaux judiciaires	53 333	6 376	59 709
	Bureau du directeur des poursuites pénales	142 862	16 017	158 879
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	30 849	3 603	34 453
	Cour suprême du Canada	21 632	7 769	29 401
19	Parlement			
	Sénat	59 490	33 381	92 871
	Chambre des communes	290 992	149 320	440 312
	Bibliothèque du Parlement	37 496	4 960	42 456
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 338	767	7 105
	Conseiller sénatorial en éthique	720	104	823

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	712 271	689 429	22 842	3,3
.....	22 475	20 651	1 824	8,8
.....	4 510	4 406	104	2,4
.....	439 462	424 736	14 726	3,5
.....	59 709	61 074	(1 365)	(2,2)
.....	158 879	155 968	2 912	1,9
.....	34 453	30 829	3 624	11,8
.....	29 401	28 606	796	2,8
.....	92 871	90 606	2 265	2,5
.....	440 312	426 541	13 771	3,2
.....	42 456	40 307	2 149	5,3
.....	7 105	7 105	0,0
.....	823	806	17	2,1

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
20	Patrimoine canadien			
	Ministère	1 118 091	27 858	1 145 949
	Conseil des Arts du Canada	181 697	181 697
	Société Radio-Canada	1 090 906	1 090 906
	Musée canadien des droits de la personne	55 850	55 850
	Musée canadien des civilisations	65 325	65 325
	Musée canadien de la nature	30 361	30 361
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	14	5 651	5 665
	Bibliothèque et Archives du Canada	109 069	11 216	120 285
	Société du Centre national des Arts	35 183	35 183
	Commission des champs de bataille nationaux	7 486	1 987	9 472
	Office national du film	67 218	67 218
	Musée des beaux-arts du Canada	49 266	49 266
	Musée national des sciences et de la technologie	30 684	30 684
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	29 667	1 172	30 840
	Commission de la fonction publique	85 766	13 195	98 962
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	12 401	1 253	13 654
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	4 917	547	5 463
	Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 644	184	1 828
	Téléfilm Canada	105 418	105 418
21	Pêches et Océans	1 839 907	127 830	1 967 737
22	Ressources humaines et Développement des compétences			
	Ministère	2 839 802	41 495 781	44 335 583
	Conseil canadien des relations industrielles	11 490	1 527	13 017
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 993 841	137 500	3 131 341
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes- producteurs	1 891	177	2 068
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 000	1 056	5 056

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	1 145 949	1 254 446	(108 497)	(8,6)
.....	181 697	180 786	911	0,5
.....	1 090 906	1 052 608	38 298	3,6
.....	55 850	1 500	54 350	3 623,3
.....	65 325	62 266	3 059	4,9
.....	30 361	32 385	(2 024)	(6,3)
.....	5 665	5 352	313	5,8
.....	120 285	121 383	(1 098)	(0,9)
.....	35 183	35 175	8	0,0
.....	9 472	9 319	154	1,6
.....	67 218	65 062	2 155	3,3
.....	49 266	49 672	(406)	(0,8)
.....	30 684	34 604	(3 920)	(11,3)
.....	30 840	29 648	1 191	4,0
.....	98 962	91 767	7 195	7,8
.....	13 654	6 821	6 833	100,2
.....	5 463	1 579	3 885	246,0
.....	1 828	1 828	0,0
.....	105 418	104 662	756	0,7
.....	1 967 737	1 641 516	326 221	19,9
.....	765 111	765 111	45 100 694	42 183 148	2 917 546	6,9
.....	13 017	12 587	430	3,4
.....	(2 504 996)	(2 504 996)	626 345	1 838 915	(1 212 570)	(65,9)
.....	2 068	2 008	59	3,0
.....	5 056	4 855	201	4,1

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
23	Ressources naturelles			
	Ministère	2 698 639	1 754 085	4 452 723
	Énergie atomique du Canada limitée	102 452	102 452
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	40 630	90 792	131 422
	Société de développement du Cap-Breton
	Office national de l'énergie	46 205	6 344	52 549
	Administration du pipe-line du Nord	1 203	118	1 321
24	Santé			
	Ministère	3 296 472	122 904	3 419 376
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	9 929	594	10 523
	Instituts de recherche en santé du Canada	975 921	4 900	980 821
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	4 980	724	5 704
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	11 163	1 018	12 182
	Agence de la santé publique du Canada	646 189	31 806	677 995
25	Sécurité publique et Protection civile			
	Ministère	426 946	13 782	440 729
	Agence des services frontaliers du Canada	1 455 688	163 702	1 619 390
	Service canadien du renseignement de sécurité	462 940	43 633	506 573
	Service correctionnel	2 247 408	212 842	2 460 249
	Commission nationale des libérations conditionnelles	40 869	5 537	46 407
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	3 137	420	3 557
	Gendarmerie royale du Canada	2 372 813	441 137	2 813 950
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 594	217	1 811
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 830	558	5 388

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	4 452 723	3 639 905	812 819	22,3
.....	102 452	108 691	(6 239)	(5,7)
.....	131 422	142 731	(11 309)	(7,9)
.....	73 484	(73 484)	(100,0)
.....	52 549	44 380	8 169	18,4
.....	1 321	264	1 057	400,0
.....	3 419 376	3 368 658	50 718	1,5
.....	10 523	10 516	7	0,1
.....	980 821	924 326	56 495	6,1
.....	5 704	5 555	149	2,7
.....	12 182	11 358	824	7,3
.....	677 995	648 000	29 996	4,6
.....	440 729	422 086	18 643	4,4
.....	1 619 390	1 483 029	136 361	9,2
.....	506 573	496 357	10 215	2,1
.....	2 460 249	2 204 517	255 733	11,6
.....	46 407	46 178	229	0,5
.....	3 557	3 176	381	12,0
.....	2 813 950	2 647 206	166 744	6,3
.....	1 811	1 074	737	68,6
.....	5 388	5 181	207	4,0

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
26	Transports			
	Ministère	1 673 762	193 510	1 867 272
	Société canadienne des postes	22 210	22 210
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	243 556	243 556
	Office des transports du Canada	23 923	3 387	27 310
	La Société des ponts fédéraux Limitée	55 639	55 639
	Marine Atlantique S.C.C.	108 202	108 202
	Commission de la capitale nationale	117 361	117 361
	Bureau de l'infrastructure du Canada	6 741 424	1 441 234	8 182 658
	Société du Vieux-Port de Montréal inc.	28 073	28 073
	Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	60 558	60 558
	Tribunal d'appel des transports du Canada	1 293	124	1 417
	VIA Rail Canada Inc.	523 721	523 721
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	2 752 169	91 157	2 843 326
	Total des ministères et organismes	96 251 825	141 787 880	238 039 705
	Comptes à des fins déterminées consolidés	23 195 163	23 195 163
	Total du budget principal des dépenses 2010-2011	96 251 825	164 983 043	261 234 868

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	1 867 272	1 448 150	419 122	28,9
.....	22 210	72 210	(50 000)	(69,2)
.....	243 556	262 479	(18 923)	(7,2)
.....	27 310	26 152	1 158	4,4
.....	55 639	40 895	14 744	36,1
.....	108 202	101 283	6 919	6,8
.....	117 361	110 140	7 221	6,6
.....	8 182 658	4 160 714	4 021 944	96,7
.....	28 073	19 800	8 273	41,8
.....	60 558	46 618	13 940	29,9
.....	1 417	1 337	79	5,9
.....	523 721	351 917	171 804	48,8
.....	2 843 326	2 387 444	455 882	19,1
78 603	(2 291 885)	(2 213 282)	235 826 423	218 395 587	17 430 836	8,0
.....	23 195 163	17 739 038	5 456 125	30,8
78 603	(2 291 885)	(2 213 282)	259 021 586	236 134 625	22 886 961	9,7

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	1 006 196	177 943	37 664	246 833	208 773
Corporation commerciale canadienne
Agence canadienne de développement international	179 235	11 605	301	28 535	2 060
Centre de recherches pour le développement international
Commission mixte internationale	3 918	830	110	2 905	330
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	1 327	93	15	1 445	63
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	454 697	56 603	22 015	317 392	12 145
Agence canadienne de développement économique du Nord	8 124	1 024	242	4 844	208
Commission canadienne des affaires polaires	529	147	50	151	100
Institut de la statistique des Premières nations
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	3 510	2 000	500	8 005	600
Greffé du Tribunal des revendications particulières	1 344	186	132	676	418
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	38 780	2 800	980	6 700	1 400
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	58 277	8 212	1 402	19 928	1 903
Société d'expansion du Cap-Breton
Agence du revenu du Canada	2 978 886	181 800	2 700	291 801	327 847
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	577 912	42 505	6 412	146 835	7 288
Commission canadienne du lait
Agence canadienne d'inspection des aliments	504 389	40 159	4 958	80 475	2 851
Commission canadienne des grains	39 286	2 502	480	1 273	2 142
Anciens Combattants	283 698	43 000	4 000	369 137	10 000
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	331 908	33 018	9 659	147 608	2 705
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	90 407	3 937	295	18 463	614

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
39 327	82 130	82 553	89 786	923 725	4 981	332 692	2 567 220
.....	15 550	15 550
3 015	1 055	2 361	2 924 099	1 306	3 153 572
.....	181 304	181 304
22	94	165	1	8 375
14	5	83	6	3 051
6 437	8 840	6 431	20 000	6 104 047	214 780	7 223 387
255	194	46 312	61 203
3	6	20	10	1 016
.....	5 000	5 000
50	150	500	15 315
11	30	42	2 840
120	300	1 540	376 443	100	429 163
601	701	1 902	288 876	339	382 140
.....	83 070	83 070
108 200	33 100	124 600	707 000	3 550	283 054	4 476 430
31 331	56 841	5 792	45 002	2 114 009	17 897	61 682	2 990 142
.....	3 981	3 981
13 711	21 727	20 153	1 755	6 403	51 155	645 426
329	427	107	1 378	42 530	5 394
11 500	250 000	2 065	5 000	2 432 705	3 000	3 414 105
8 956	9 240	20 036	969 339	1 532 469
1 110	1 048	887	301	117 060

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Conseil du Trésor					
Secrétariat	3 294 909	6 021	871	46 990	1 152
École de la fonction publique du Canada	64 577	4 637	1 316	32 122	3 652
Commissariat au lobbying	2 905	75	140	960	45
Commissariat à l'intégrité du secteur public	3 477	170	170	2 426	60
Conseil privé					
Ministère	100 326	6 247	3 088	20 962	2 636
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 048	1 046	56	1 429	542
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	23 619	1 788	138	2 471	105
Directeur général des élections	39 791	5 628	4 669	33 274	4 147
Commissariat aux langues officielles	15 041	841	384	3 162	118
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	815	24	1	190	17
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 983	323	94	426	20
Défense nationale					
Ministère	9 389 727	981 152	40 372	2 731 323	406 472
Comité des griefs des Forces canadiennes	4 045	220	50	1 461	620
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 043	279	44	1 874	324
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	891	177	79	709	159
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	40 418	4 840	570	10 267	1 255
Environnement					
Ministère	613 431	71 430	4 237	171 697	37 442
Agence canadienne d'évaluation environnementale	18 270	2 583	286	9 830	613
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 873	395	196	1 548	51
Agence Parcs Canada	318 166	34 000	9 000	152 387	16 100
Finances					
Ministère	88 421	7 900	1 500	17 800	900
Vérificateur général	68 555	5 323	859	8 413	343
Tribunal canadien du commerce extérieur	10 094	242	78	1 045	58
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)	30 239	2 244	513	4 427	4 351
Bureau du surintendant des institutions financières	76 971	6 352	1 000	9 511	5 924
PPP Canada Inc.
Gouverneur général	14 245	1 211	303	1 918	151

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
407	1 812	3 873	720	1 959 533	369 999	4 946 290
2 647	1 489	1 761	315	173	112 691
425	50	25	4 625
5	50	180	6 538
2 087	1 463	6 655	483	143 948
109	146	240	6 615
526	410	729	29 786
2 995	963	2 503	27 850	121 821
187	193	520	169	20 615
5	6	2	3	1 063
35	24	89	2	2 996
1 570 057	1 198 237	465 103	4 301 060	233 925	223 861	439 779	21 101 512
40	80	125	6 641
3	47	70	3	4 685
5	65	15	2 100
465	900	1 875	368 189	180	428 958
16 318	34 571	3 227	47 788	158 767	5 277	70 121	1 094 065
80	169	1 015	4 115	8 001	28 960
57	68	55	5 243
36 130	63 720	147 690	10 400	4 362	13 000	804 955
500	142 000	4 566	54 558 382	33 693 000	11 000	400	88 525 569
687	687	343	515	660	85 065
188	176	60	11 941
3 257	400	3 537	800	5	49 774
2 328	1 462	5 634	18	108 254	947
.....	255 200	255 200
151	1 060	252	424	19 716

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Industrie					
Ministère	470 364	35 431	4 324	85 146	11 143
Agence spatiale canadienne	74 279	9 021	3 481	223 381	668
Commission canadienne du tourisme
Commission du droit d'auteur	2 015	190	115	610	70
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.	23 615	3 793	412	7 412	275
Conseil national de recherches du Canada	334 709	20 165	3 166	35 754	3 047
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	30 454	5 246	952	7 905	459
Greffé du Tribunal de la concurrence	1 094	196	17	527	16
Conseil de recherches en sciences humaines	17 207	1 825	630	5 034	213
Conseil canadien des normes
Statistique Canada	493 685	40 909	18 500	46 891	8 232
Justice					
Ministère	458 609	18 033	3 628	37 545	1 647
Commission canadienne des droits de la personne	16 277	1 200	175	3 998	200
Tribunal canadien des droits de la personne	2 712	665	36	791	144
Commissaire à la magistrature fédérale	415 136	15 376	80	4 015	148
Service administratif des tribunaux judiciaires	43 879	2 929	237	8 311	570
Bureau du directeur des poursuites pénales	110 238	6 133	763	40 645	1 812
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	24 800	1 254	455	4 996	123
Cour suprême du Canada	20 946	1 088	134	2 198	158
Parlement					
Sénat	64 081	13 481	238	9 844	76
Chambre des communes	320 109	53 135	8 721	19 363	10 205
Bibliothèque du Parlement	34 136	754	458	3 615	319
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	5 280	97	11	1 505	28
Conseiller sénatorial en éthique	714	24	25	35	2

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
7 019	9 244	24 774	1 968 982	203 719	2 412 708
1 724	2 912	2 086	22 988	46 292	3 925	390 757
.....	100 643	100 643
10	65	35	3 110
137	686	1 112	469 523	506 965
12 300	56 396	58 815	213 048	11 569	748 969
717	723	480	973 263	1 020 198
.....	216	2 066
307	216	720	648 765	674 917
.....	7 129	7 129
19 849	17 205	37 462	120 000	562 733
2 603	4 722	10 393	386 880	3 211	215 000	712 271
200	225	200	22 475
36	36	90	4 510
93	156	170	4 563	275	439 462
586	2 153	997	47	59 709
1 630	971	2 504	5 525	11 342	158 879
479	176	1 669	500	34 453
647	1 200	1 115	1 917	29 401
1 404	1 293	1 908	547	92 872
8 033	11 507	9 106	940	67	873	440 312
385	3 101	1	687	1 000	42 456
58	58	68	7 105
10	14	823

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Patrimoine canadien					
Ministère	178 579	11 323	8 112	28 352	1 525
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Musée canadien des droits de la personne
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	38 890	1 727	1 063	4 562	277
Bibliothèque et Archives du Canada	77 193	2 786	1 034	13 305	1 632
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux	2 662	185	225	600	70
Office national du film	42 195	3 179	818	13 301	7 997
Musée des beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	8 056	629	234	1 252	56
Commission de la fonction publique	90 813	3 765	664	10 853	443
Commission des relations de travail dans la fonction publique	8 625	905	251	2 162	453
Tribunal de la dotation de la fonction publique	3 763	330	60	710	200
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 264	30	6	407	36
Téléfilm Canada
Pêches et Océans	879 311	75 437	5 477	202 155	28 193
Ressources humaines et Développement des compétences					
Ministère	1 797 320	144 929	15 843	534 900	197 935
Conseil canadien des relations industrielles	10 511	1 130	15	732	143
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes- producteurs	1 217	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	7 268	265	320	995	23
Ressources naturelles					
Ministère	397 506	68 558	30 297	232 419	20 505
Énergie atomique du Canada limitée
Commission canadienne de sûreté nucléaire	91 572	9 011	663	21 318	292
Office national de l'énergie	43 664	2 400	191	3 323	241
Administration du pipe-line du Nord	813	130	2	313	12

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
1 979	2 786	6 166	902 100	9 728	4 700	1 145 949
.....	181 697	181 697
.....	1 090 906	1 090 906
.....	55 850	55 850
.....	65 325	65 325
.....	30 361	30 361
982	276	248	33	42 392	5 665
3 189	4 011	11 998	3 941	1 746	550	120 285
.....	35 183	35 183
405	1 254	395	3 676	9 472
951	1 248	4 009	250	1 722	8 452	67 218
.....	49 266	49 266
.....	30 684	30 684
108	74	455	19 950	24	30 840
1 550	886	3 765	221	14 000	98 962
201	352	704	13 654
30	60	150	160	5 463
.....	47	38	1 828
.....	105 418	105 418
152 533	101 486	76 557	347 270	129 231	18 001	47 915	1 967 737
33 766	12 433	30 241	43 251 665	6 317	1 689 766	44 335 583
115	141	205	25	13 017
.....	3 131 341	3 131 341
25	50	25	2 068
132	153	200	4 300	5 056
15 309	41 757	15 134	74 304	3 574 074	17 393	34 532	4 452 723
.....	102 452	102 452
1 402	577	897	4 828	845	18	131 423
797	386	535	961	52	52 549
2	4	45	1 321

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Santé					
Ministère	845 406	220 582	15 674	460 107	12 905
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	4 089	447	608	5 125	131
Instituts de recherche en santé du Canada	33 726	7 486	1 476	8 336	431
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	4 981	72	72	470	22
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	7 009	633	300	3 727	62
Agence de la santé publique du Canada	218 900	25 322	5 266	124 422	8 357
Sécurité publique et Protection civile					
Ministère	94 392	9 703	4 327	28 402	9 145
Agence des services frontaliers du Canada	1 126 658	76 894	2 248	283 839	5 841
Service canadien du renseignement de sécurité	300 299
Service correctionnel	1 504 991	69 826	2 433	322 333	12 072
Commission nationale des libérations conditionnelles	38 109	3 241	150	2 534	195
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 892	259	6	224	28
Gendarmerie royale du Canada	2 905 296	252 069	6 741	371 825	90 250
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 493	33	25	207	7
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 839	300	187	920	75
Transports					
Ministère	478 801	48 726	7 124	170 399	5 699
Société canadienne des postes
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Office des transports du Canada	23 313	704	204	1 898	168
La Société des ponts fédéraux Limitée
Marine Atlantique S.C.C.
Commission de la capitale nationale
Bureau de l'infrastructure du Canada	35 488	3 500	1 007	15 366	2 799
Société du Vieux-Port de Montréal inc.
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée
Tribunal d'appel des transports du Canada	853	115	30	359	24
VIA Rail Canada Inc.
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 062 104	304 645	14 231	1 383 473	1 057 357
Total pour tous les ministères et organismes	36 129 504	3 335 877	335 993	9 767 254	2 573 864
Comptes à des fins déterminées consolidés	(505 276)
Total du Budget principal des dépenses 2010-2011	35 624 228	3 335 877	335 993	9 767 254	2 573 864
Moins : dépenses internes du gouvernement	115 214	12 683	1 350 759	475 857
Total des dépenses concernant les tiers	35 624 228	3 220 663	323 311	8 416 495	2 098 008
Total du Budget principal des dépenses 2009-2010	33 130 768	3 074 516	343 807	8 561 302	2 256 779

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
38 990	456 331	4 127	51 861	1 382 680	338	69 625	3 419 376
.....	124	10 523
20	459	951	926 926	1 010	980 821
14	72	5 704
150	166	115	20	12 182
9 111	34 373	30 244	7 665	203 200	11 186	50	677 995
1 365	1 312	2 790	289 213	81	440 729
21 297	22 626	79 226	15 754	2 717	17 710	1 619 390
.....	31 610	174 664	506 573
62 510	159 657	212 566	116 848	1 573	86 803	91 362	2 460 249
1 289	300	582	6	46 407
15	131	2	3 557
109 358	132 258	75 595	292 190	121 220	95 190	1 638 042	2 813 950
1	20	25	1 811
50	17	5 388
32 484	20 516	177 201	43 926	901 184	62 800	81 588	1 867 272
.....	22 210	22 210
.....	243 556	243 556
376	215	432	27 311
.....	55 639	55 639
.....	108 202	108 202
.....	117 361	117 361
500	542	2 085	8 121 370	8 182 658
.....	28 073	28 073
.....	60 558	60 558
8	28	1 417
.....	523 721	523 721
1 299 591	253 740	316 869	111 471	4 900	580 568	3 545 624	2 843 326
3 713 515	3 280 250	1 748 002	6 024 988	136 787 036	33 693 000	10 261 567	9 611 146	238 039 705
.....	22 000 000	(1 700 439)	23 195 163
3 713 515	3 280 250	1 748 002	6 024 988	158 787 036	33 693 000	10 261 567	7 910 707	261 234 868
218 088	51 739	153 533	104 430	1 666 827	4 148 590
3 495 427	3 228 511	1 594 469	5 920 558	158 787 036	33 693 000	8 595 279	3 762 116	261 234 868
3 216 890	3 078 499	1 129 673	5 973 265	139 063 559	31 868 000	11 550 183	7 462 644	235 784 598

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Postes devant être inclus dans les annexes proposées du projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 397 151 743	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	159 060 010	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du <i>Partenariat mondial du G8</i>), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique; dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, des versements en espèces ou sous forme de produits, de services, d'équipement ou de technologies fournis aux fins de l'aide antiterroriste aux pays et entités gouvernementales; et, dans le cadre du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, des versements en espèces ou sous forme de produits, de services, d'équipement ou de technologies fournis aux fins de la paix globale et de l'aide à la sécurité; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2009.....	923 474 510	
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
15	Versements à la Corporation commerciale canadienne.....		15 549 962
			2 479 686 263

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
20	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : (i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition.....	203 362 996	
25	Agence canadienne de développement international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services.....	2 693 407 819	
L30	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 227 032 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	
			2 896 770 816
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
35	Versements au Centre de recherches pour le développement international.....		181 303 761

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(fin)</i>		
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
40	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.....		7 805 364
	SECRETARIAT DE L'ALÉNA – SECTION CANADIENNE		
45	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne – Dépenses du Programme.....		2 857 820
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; <i>c)</i> autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; et <i>d)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an		990 160 065

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	6 431 000	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 994 750 890	
15	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le Service aérien omnibus de colis destinés au Nord	47 600 000	
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	5 527 537	
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions.....	21 939 000	
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	47 403 000	
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400 000	
			7 144 211 492
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
40	Agence canadienne de développement économique du Nord – Dépenses de fonctionnement.....	13 710 015	
45	Agence canadienne de développement économique du Nord – Contributions.....	46 312 294	
			60 022 309

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (<i>fin</i>)		
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
50	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions.....		938 944
	INSTITUT DE LA STATISTIQUE DES PREMIÈRES NATIONS		
55	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement.....		5 000 000
	COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION RELATIVE AUX PENSIONNATS INDIENS		
60	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens – Dépenses du Programme.....		14 805 000
	GREFFE DU TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES		
65	Greffe du Tribunal des revendications particulières – Dépenses du Programme		2 644 830
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	47 082 606	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	376 443 180	
			423 525 786

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	84 796 819	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	288 875 548	
			373 672 367
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>		83 070 000
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Programme Agri-stabilité, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	742 447 762	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	49 998 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	551 243 868	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par Financement agricole Canada pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol.....	1	
20	Agence canadienne du pari mutuel – Dépenses du Programme	345 000	
			1 344 034 631
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme		3 981 089
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions.....	534 261 472	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	36 377 500	
			570 638 972
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		4 924 343

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
ANCIENS COMBATTANTS			
1	Anciens Combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	930 168 103	
5	Anciens Combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	2 432 508 000	
10	Anciens Combattants – Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 943 839	
			3 372 619 942
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
MINISTÈRE			
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	514 836 446	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	969 339 044	
			1 484 175 490

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme.....		103 924 031
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRÉTARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	236 591 045	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.....	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	6 215 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	SECRETARIAT <i>(suite et fin)</i>		
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 223 793 511	
25	Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 200 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération	500 000 000	
			4 916 599 556
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
35	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		56 214 046
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
40	Commissariat au lobbying – Dépenses du Programme		4 203 072
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
45	Commissariat à l'intégrité du secteur public – Dépenses du Programme		6 033 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....		129 026 775
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme.....		6 172 826
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme.....		26 353 868
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme.....		29 567 959
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissariat aux langues officielles – Dépenses du Programme.....		18 429 153
	SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES NOMINATIONS PUBLIQUES		
25	Secrétariat de la Commission des nominations publiques – Dépenses du Programme.....		945 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite et fin)</i>		
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
30	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme.....		2 707 331
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 29 408 434 518 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 9 238 213 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	14 648 628 360	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	4 854 571 544	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des versements en espèces ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense.....	227 242 267	19 730 442 171
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme.....		6 053 383
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme.....		4 388 419
	BUREAU DU COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
25	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme.....		1 970 519
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	54 894 794	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	368 188 923	423 083 717

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit;</i> <i>g) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	795 083 491	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral.....	51 015 740	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services.....	158 767 461	
			1 004 866 692

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....		26 305 494
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
20	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme.....		4 825 829
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice.....	110 272 552	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	299 051 054	
L10	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 384 280 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement.....	1	
			409 323 607

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES <i>(suite et fin)</i>		
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
15	Vérificateur général – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des services professionnels de vérification rendus aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) en les portant en réduction de dépenses engagées pendant l'exercice.		75 103 833
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
20	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme		10 474 261
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA (CANAFE)		
25	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		45 380 108
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
30	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		946 801
	PPP CANADA INC.		
35	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 700 000	
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3	242 500 000	
			255 200 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		17 103 836

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	365 255 887	
5	Industrie – Dépenses en capital.....	10 730 000	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 294 657 449	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			1 671 443 336
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	252 278 159	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital.....	81 394 000	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	46 292 000	
			379 964 159
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
40	Paiements à la Commission canadienne du tourisme		100 643 061
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
45	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme.....		2 817 613

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (suite)		
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
50	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Dépenses de fonctionnement.....	34 010 886	
55	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	469 523 095	
			503 533 981
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
60	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	361 304 501	
65	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital.....	48 115 000	
70	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	213 048 000	
			622 467 501
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
75	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement.....	42 511 011	
80	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	973 262 500	
			1 015 773 511
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
85	Greffe du Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme.....		1 907 001
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
90	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement.....	23 651 613	
95	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	648 765 000	
			672 416 613
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
100	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		7 129 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>fin</i>)		
	STATISTIQUE CANADA		
105	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'exercice		491 001 141
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	258 688 270	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	386 880 000	
			645 568 270
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme		20 110 034
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		4 115 827

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (suite)		
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	8 055 138	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 608 450	
			9 663 588
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		53 333 242
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes aux ministères et organismes fédéraux et de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice		142 862 039
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariats à l'information du Canada – Dépenses du Programme	10 750 062	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	20 099 185	
			30 849 247

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (<i>fin</i>)		
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		21 631 955
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice.....		59 490 350
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		290 992 318
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement.....		37 496 000
	COMMISSARIAT AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique – Dépenses du Programme		6 338 000
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme		719 500

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et les expositions internationales, y compris la restauration d'événements spéciaux à des expositions internationales et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	216 810 505	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	901 280 805	
			1 118 091 310
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		181 696 784
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement.....	985 342 149	
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement.....	4 000 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	101 564 000	
30	Pour autoriser, en vertu de l'alinéa 46.1(3)b) de la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> , un passif total résultant de prêts consentis conformément aux paragraphes 46.1(1) et 46.1(2) de la Loi n'excédant pas 220 000 000 \$.....	1	
			1 090 906 150
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
35	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		55 850 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		65 325 330
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		30 360 757
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
50	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		14 236
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
55	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction.....	97 071 044	
60	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses en capital	11 997 971	
			109 069 015
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement.....		35 183 033
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
70	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme.....		7 485 555

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
75	Office national du film – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		67 217 560
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	41 266 222	
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	
			49 266 222
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
90	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		30 684 131
	BUREAU DE LA COORDONNATRICE DE LA SITUATION DE LA FEMME		
95	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	9 717 478	
100	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	19 950 000	
			29 667 478
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de produits et services d'évaluation et de counseling.....		85 766 472

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
110	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme.....		12 401 003
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
115	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme		4 916 511
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA PROTECTION DES FONCTIONNAIRES DIVULGATEURS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES		
120	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles – Dépenses du Programme.....		1 644 000
	TÉLÉFILM CANADA		
125	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		105 418 014

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés;</i> <i>b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime;</i> <i>c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne;</i> <i>d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	1 283 084 028	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	427 591 260	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	129 231 417	
			1 839 906 705

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du Régime de pensions du Canada, du Compte d'assurance-emploi et au Compte à fins déterminées pour l'administration des bourses d'excellence du millénaire; <i>b)</i> en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent : (i) des services du Secteur des programmes d'accès public; (ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail; (iii) des services d'agents réceptionnaires offerts aux Canadiens au nom de Passeport Canada; (iv) des services pour compenser l'administration et la remise des bourses d'excellence du millénaire aux étudiants admissibles pour le Compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire; (v) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'article 14 b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État; (vi) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> ; et <i>c)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.	702 332 275	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	2 137 469 400	
			2 839 801 675
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme.....		11 489 699

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES <i>(suite et fin)</i>		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>		2 993 841 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES- PRODUCTEURS		
20	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme.....		1 890 823
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
25	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme.....		3 999 573

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	805 869 045	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	15 134 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	1 877 635 560	
			2 698 638 605
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		102 452 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		40 630 409
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
25	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme.....		46 205 129
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
30	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme.....		1 203 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	1 876 073 442	
5	Santé – Dépenses en capital	37 718 271	
10	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	1 382 680 292	
			3 296 472 005
	AGENCE CANADIENNE DE CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION ASSISTÉE		
15	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Dépenses du Programme.....		9 929 142
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
20	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	48 994 883	
25	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	926 925 685	
			975 920 568
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
30	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme.....		4 980 289
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
35	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme.....		11 163 291

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
40	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits.....	406 215 725	
45	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses en capital.....	36 773 594	
50	Agence de la santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	203 200 000	
			646 189 319
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	137 733 602	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	289 212 791	
			426 946 393
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
20	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses de fonctionnement.....	431 329 546	
25	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses en capital.....	31 610 000	
			462 939 546

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE <i>(suite)</i>		
	SERVICE CORRECTIONNEL		
30	Service correctionnel – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et <i>a)</i> autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; <i>b)</i> autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; <i>c)</i> paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; <i>d)</i> autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 917 993 797	
35	Service correctionnel – Dépenses en capital, y compris les paiements : <i>a)</i> aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; <i>b)</i> aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	329 414 000	
			2 247 407 797
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
40	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme		40 869 455
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
45	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme		3 136 888

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE <i>(fin)</i>		
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
50	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes de l'exercice.....	1 982 870 879	
55	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses en capital	287 721 884	
60	Gendarmerie royale du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	102 219 829	
			2 372 812 592
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme.....		1 594 163
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
70	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme.....		4 829 940

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique;</i> <i>b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la Loi sur l'aéronautique;</i> <i>c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice;</i> <i>d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	612 522 037	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés.....	221 127 382	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	840 112 907	
			1 673 762 326
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210 000	
20	Conformément à l'article 28 de la <i>Loi sur la Société canadienne des postes</i> et à l'article 101 et au paragraphe 127(3) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser la Société canadienne des postes à emprunter de l'argent d'autres sources que l'État, pour des sommes ne dépassant pas, de temps à autre, un montant principal dû de 2 500 000 000 \$ et ce, en conformité avec les conditions approuvées par le ministre des Finances	1	
			22 210 001
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
25	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		243 556 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>(suite)</i>		
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
30	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme.....		23 922 843
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
35	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée		55 639 000
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
40	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : <i>a)</i> aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; <i>b)</i> aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service		108 202 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
45	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	83 172 909	
50	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	34 188 000	
			117 360 909
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
55	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	56 131 378	
60	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	6 685 292 209	
			6 741 423 587
	SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.		
65	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		28 073 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>fin</i>)		
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE		
70	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal.....		60 558 000
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
75	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme.....		1 292 701
	VIA RAIL CANADA INC.		
80	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		523 721 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement, les contributions et pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> ; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	2 300 745 539	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
5	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX <i>(suite et fin)</i> Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.	451 423 748	2 752 169 287
			91 098 255 976

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2012)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
AGENCE DU REVENU DU CANADA			
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 992 673 116	
5	Agence du revenu du Canada – Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	136 085 000	
			3 128 758 116
ENVIRONNEMENT			
AGENCE PARCS CANADA			
25	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	647 226 016	
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	500 000	
			647 726 016
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE			
AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA			
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 360 707 529	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	94 980 412	
			1 455 687 941
			5 232 172 073

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
2	Affaires étrangères et Commerce international	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	86 624 049
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2 000
	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)	500 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250 000
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)
	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	(552 000 000)
	Agence canadienne de développement international	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 031 290
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	230 691 000
	Commission mixte internationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	569 222
	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	192 749
3	Affaires indiennes et du Nord canadien	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 055 729
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	67 970 146
	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
3	Affaires indiennes et du Nord canadien (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Agence canadienne de développement économique du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 180 455
	Commission canadienne des affaires polaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	76 830
	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	510 000
	Greffé du Tribunal des revendications particulières	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	195 332
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 634 359
	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2 000
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 467 553
6	Agence du revenu du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	416 699 690
	Ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Paiements aux provinces en vertu de la <i>Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	479 000 000
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	226 893 957
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	225 000 000
7	Agriculture et Agroalimentaire	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	83 262 843

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
7	Agriculture et Agroalimentaire (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	500 034 000
	Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	452 000 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	184 000 000
	Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	155 820 000
	Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	95 282 000
	Paiements de subventions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200 000
	Paiements de contributions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200 000
	Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	39 070 574
	Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	18 959 000
	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	4 000 000
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
	Agence canadienne d'inspection des aliments	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 287 247
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Commission canadienne des grains	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	589 448
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(120 001)
8	Anciens Combattants	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41 209 711
	Ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture) – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-4)	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	2 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
9	Citoyenneté et Immigration	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 214 468
	Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (non-budgétaire) (2001, c. 27)	1
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 136 038
10	Conseil du Trésor	
	Secrétariat	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 591 684
	Président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	20 000
	École de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 477 030
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	50 000 000
	Commissariat au lobbying	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	422 122
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	505 240
11	Conseil privé	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 518 870
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	162 097
	Ministre des Affaires intergouvernementales, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre d'État (Réforme démocratique) – Allocation pour automobile	2 000
	Ministre d'État et whip en chef du gouvernement – Allocation pour automobile	2 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
11	Conseil privé (<i>suite et fin</i>)	
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	442 820
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 431 768
	Directeur général des élections	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 026 553
	Dépenses d'élections	86 950 411
	Traitement du directeur général des élections	275 800
	Commissariat aux langues officielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 185 376
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 490
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	288 180
12	Défense nationale	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	362 592 783
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 001 715 141
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	5 459 452
	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	1 159 415
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	64 272
	Comité des griefs des Forces canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	587 755
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296 879
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129 506

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 872 702
	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2 000
14	Environnement	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 119 632
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 654 634
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	417 491
	Agence Parcs Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 229 293
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	111 000 000
15	Finances	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 836 097
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Frais d'intérêt et autres coûts	33 693 000 000
	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	25 426 286 000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	14 372 000 000
	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 178 703 000
	Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 000 000 000
	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 663 567 000
	Paievements à l'Association internationale de développement (L.R. 1985, ch. B-7)	384 280 000
	Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000 000
	Paievement du transfert canadien en matière de santé à l'Ontario (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	213 800 000
	Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	170 000 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
15	Finances (suite et fin)	
	Ministère (suite et fin)	
	Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	150 000 000
	Achat de la monnaie canadienne	140 000 000
	Paievements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200 000
	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000 000
	Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières</i>)	11 000 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(655 786 000)
	Paievements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 976 719 000)
	Vérificateur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 960 917
	Tribunal canadien du commerce extérieur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 466 634
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 393 772
	Bureau du surintendant des institutions financières	
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> (L.R., 1985, ch. 18 [3 ^e suppl.])	1
16	Gouverneur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 069 240
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	129 780
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	413 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
17	Industrie	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 997 679
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre d'État (Petite entreprise et tourisme) – Allocation pour automobile	2 000
	Ministre d'État (Science et technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile	2 000
	Contributions sous le Programme d'infrastructure du savoir	500 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	90 200 000
	Subvention à Génome Canada	43 000 000
	Subvention à CANARIE inc. pour exploiter et développer la prochaine génération du Réseau de recherche avancée du Canada (Canet 5)	31 000 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	13 659 172
	Subvention à l'Institut Perimeter	10 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	125 000
	Agence spatiale canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 792 628
	Commission du droit d'auteur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	292 844
	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 431 296
	Conseil national de recherches du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 581 698
	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)	80 920 000
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 424 920
	Greffe du Tribunal de la concurrence	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	158 950
	Conseil de recherches en sciences humaines	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 500 111
	Statistique Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71 731 988

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
18	Justice	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 624 078
	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Commission canadienne des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 365 078
	Tribunal canadien des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	394 031
	Commissaire à la magistrature fédérale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	874 098
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	428 924 000
	Service administratif des tribunaux judiciaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 375 551
	Bureau du directeur des poursuites pénales	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 017 429
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 603 429
	Cour suprême du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 281 275
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., (1985), ch. J-1)	5 488 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
19	Parlement	
	Sénat	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 725 550
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R., 1985 ch. M-5)	26 655 200
	Chambre des communes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 997 440
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	113 322 588
	Bibliothèque du Parlement	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 959 920
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	767 210
	Conseiller sénatorial en éthique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 700
20	Patrimoine canadien	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 761 886
	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre d'État (Sports) – Allocation pour automobile	2 000
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)	637 000
	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents	182 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 650 684
	Bibliothèque et Archives du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 216 135
	Commission des champs de bataille nationaux	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	386 844
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 600 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
20	Patrimoine canadien (<i>suite et fin</i>)	
	Office national du film	
	Fonds renouvelable de l'Office national du film
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 170 174
	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2 000
	Commission de la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 195 076
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 253 270
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	546 807
	Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	183 600
21	Pêches et Océans	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127 751 737
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	78 649
22	Ressources humaines et Développement des compétences	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	241 339 063
	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre d'État (Aînés) – Allocation pour automobile	2 000
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	28 048 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	8 257 000 000
	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 594 000 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	765 110 776
	Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	587 000 000
	Versements d'allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	560 000 000
	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	557 213 024
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	444 143 015

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
22	Ressources humaines et Développement des compétences (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	64 000 000
	Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	56 200 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985 ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985 ch. M-6)	51 000 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	15 460 033
	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	10 200 000
	Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	5 700 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 178 320
	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	8 391
	Conseil canadien des relations industrielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 527 229
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
	Rénovation et amélioration des logements sociaux	75 000 000
	Logements des Premières nations	62 500 000
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(2 504 996 000)
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	176 770
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 055 967

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
23	Ressources naturelles	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 568 179
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	1 371 238 000
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	295 300 000
	Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	20 000 000
	Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	6 500 000
	Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	3 400 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 535 819
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	86 255 885
	Office national de l'énergie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 344 274
	Administration du pipe-line du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 150
24	Santé	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122 825 392
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	594 174
	Instituts de recherche en santé du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 900 322
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	723 742
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 018 349
	Agence de la santé publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 805 944

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
25	Sécurité publique et Protection civile	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 703 682
	Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Agence des services frontaliers du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	163 702 468
	Service canadien du renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 633 223
	Service correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	212 841 622
	Fonds renouvelable CORCAN
	Commission nationale des libérations conditionnelles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 537 277
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	420 177
	Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 206 045
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	341 931 033
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	19 000 000
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	216 884
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	557 740

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2010-2011 \$
26	Transports	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 557 658
	Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	62 800 000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	57 771 301
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000
	Office des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 387 393
	Bureau de l'infrastructure du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 156 445
	Fonds de stimulation de l'infrastructure	874 498 759
	Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	240 000 000
	Fonds pour l'infrastructure verte	186 334 000
	Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, ajout	135 245 089
	Tribunal d'appel des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	123 879
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 196 363
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	78 649
	Fonds renouvelable des Services immobiliers	10 000 000
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	3 870 000
	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
	Fonds renouvelable des Services optionnels
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(221 825)
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	(742 540)
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(9 024 000)
	Montant total des postes législatifs budgétaires et non budgétaires du budget principal des dépenses	139 495 994 968
	COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS	23 195 163 112
	Total	162 691 158 080

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le Budget principal des dépenses 2010-2011 et le Budget principal des dépenses 2009-2010. Trois éléments sont ainsi considérés, soit :

- les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure;
- les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs);
- les modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme).

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

À la suite du dépôt du Budget principal des dépenses 2009-2010 le 26 février 2009, les modifications suivantes ont été publiées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2009-2010 :

1. Le décret C.P. 2008-1730 prévoit les transferts de a) certaines attributions prévues à la *Loi relative aux répercussions du projet gazier Mackenzie* au ministre de l'Environnement, et de b) la responsabilité du Bureau du projet gazier Mackenzie au ministère de l'Environnement, en vigueur le 30 octobre 2008.
2. Le décret C.P. 2008-1732 prévoit les transferts de a) la secteurs responsabilité à l'égard du ministère du Patrimoine canadien chargés du multiculturalisme au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, et de b) certaines autorisations, responsabilités et fonctions à l'égard du multiculturalisme au ministre de la Citoyenneté et l'Immigration, en vigueur le 30 octobre 2008.
3. Le décret C.P. 2009-0181, qui est entré en vigueur le 2 mars 2009, approuve l'intégration et le regroupement de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor sous l'autorité du président du Conseil du Trésor et du secrétaire du Conseil du Trésor.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2009-2010 :

4. En vertu de décret C.P. 2009-0931, suppression du Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ajout de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens, à compter du 1^{er} juillet 2009.
5. En vertu du décret C.P. 2009-1423, la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien connu sous le nom de la Direction générale du développement économique du Nord a été transférée du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à l'Agence canadienne de développement économique du Nord, à compter du 18 août 2009.

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

La modification suivante à la structure a été apportée par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2009-2010 :

6. En vertu du décret C.P. 2009-1616, le ministre chargé de l'application de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton* est désigné comme ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*, à compter du 23 septembre 2009.

La modification suivante à la structure a été apportée par l'entremise du Budget principal des dépenses 2010-2011 :

7. En vertu du décret C.P. 2009-1410, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario est désignée comme « ministère » à l'annexe I.1 pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à compter du 13 août 2009.

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)

La sous-section Modifications concernant les autorisations expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Affaires étrangères et Commerce international – Ministère – Le crédit 15, « Passeport Canada – Dépenses en capital » a été supprimé.

Affaires indiennes et du Nord canadien – Agence canadienne de développement économique du Nord – Cet organisme nouvellement créé compte deux crédits et un poste législatif, soit le crédit 40, « Dépenses de fonctionnement »; le crédit 45 « Contributions »; et « (L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Agence du revenu du Canada – Le libellé du crédit 1 a été modifié en remplaçant « Dépenses du Programme » par « Dépenses de fonctionnement, contributions ». Aussi un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 5, « Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et de la *Loi sur l'assurance-emploi* » et le libellé d'un poste législatif a été modifié de « (L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile » à « (L) Ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique – Traitement et allocation pour automobile ».

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Un nouveau poste législatif a été ajouté « (L) Ministre d'État – Allocation pour automobile ».

Agriculture et Agroalimentaire – Ministère – Le crédit 15 de 2009-2010 a été supprimé « Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ ».

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié ». Un nouveau crédit a été établi, soit le crédit 20 « Agence canadienne du pari mutuel – Dépenses du Programme ». Le libellé d'un poste législatif a été modifié de « (L) Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile » à « (L) Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé – Traitement et allocation pour automobile ». De plus, un nouveau poste législatif a été ajouté pour « (L) Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine ».

Anciens Combattants – Le titre du ministre dans le poste législatif a changé de « (L) Ministre des Anciens Combattants – Traitement et allocation pour automobile » à « (L) Ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture) – Traitement et allocation pour automobile ».

Conseil du Trésor – Secrétariat – Le crédit 35 « Initiatives d'exécution du budget » a été supprimé et le titre du président dans le poste législatif « (L) Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile » a été modifié à « (L) Président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique – Traitement et allocation pour automobile ».

Conseil privé – Ministère – Deux nouveaux postes législatifs ont été ajoutés, « (L) Ministre d'État (Réforme démocratique) – Allocation pour automobile » et « (L) Ministre d'État et whip en chef du gouvernement – Allocation pour automobile ».

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Un nouveau poste législatif a été ajouté « Ministre d'État – Allocation pour automobile ».

Environnement – Agence canadienne d'évaluation environnementale – Le libellé du crédit 15 a été modifié de façon à ajouter l'énoncé « aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ».

Finances – Ministère – Cinq nouveaux postes législatifs ont été ajoutés, « (L) Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) »; « (L) Paiement du transfert canadien en matière de santé à l'Ontario (*Loi d'exécution du budget de 2009*) »; « (L) Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (*Loi d'exécution du budget de 2009*) »; « (L) Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur la reprise économique* »; et « (L) Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières (*Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières*) ». Un poste législatif a été supprimé « (L) Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12) ».

Industrie – Ministère – Trois nouveaux postes législatifs ont été ajoutés, « (L) Contributions en vertu du Programme d'infrastructure du savoir »; « (L) Ministre d'État (Petite entreprise et tourisme) – Allocation pour automobile » et « (L) Ministre d'État (Science et technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile ».

Industrie – Commission canadienne du tourisme – Le libellé du crédit 40 a été remplacé par « Paiements à la

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

Commission canadienne du tourisme ».

Industrie – Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l’Ontario – Cet organisme nouvellement créé compte deux crédits et un poste législatif, soit le crédit 50, « Dépenses de fonctionnement »; le crédit 55 « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions » et « (L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés ».

Patrimoine canadien – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié pour inclure une référence à « ... et les expositions internationales, y compris la restauration d’événements spéciaux à des expositions internationales ... ». Le libellé d’un poste législatif a été modifié de « (L) Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile » à « (L) Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile ». Aussi, un nouveau poste législatif a été ajouté « (L) Ministre d’État (Sports) – Allocation pour automobile ».

Patrimoine canadien – Société Radio-Canada – Un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 30, « Pour autoriser, en vertu de l’alinéa 46.1(3)b) de la *Loi sur la radiodiffusion*, un passif total résultant de prêts consentis conformément aux paragraphes 46.1(1) et 46.1(2) de la Loi n’excédant pas 220 000 000 \$ ».

Patrimoine canadien – Bibliothèque et Archives du Canada – Le libellé du crédit 55 a été modifié en remplaçant le terme « Dépenses du Programme » par « Dépenses de fonctionnement » et un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 60, « Dépenses en capital ».

Patrimoine canadien – Musée des beaux-arts du Canada – Le libellé du crédit 85 a été modifié de « Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l’égard de l’acquisition d’objets pour la collection » à « Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l’égard de l’acquisition d’objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité ».

Patrimoine canadien – Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Un nouveau poste législatif a été ajouté « Ministre d’État – Allocation pour automobile ».

Pêches et Océans – Le libellé du paragraphe c) du crédit 1 a été modifié pour inclure la référence à « (L) ... aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ».

Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère – Le libellé du crédit 1, paragraphe a), a été modifié de façon à ajouter « ... et au Compte à fins déterminés pour l’administration des bourses d’excellence du millénaire ». Le libellé du crédit 1, paragraphe b), a été modifié pour ajouter des sous-paragraphes. De plus la référence suivante a été déplacée du crédit 1, paragraphe b), « afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l’exercice » et les références suivantes ont été ajoutées « ... (iv) des services pour compenser l’administration et la remise des bourses d’excellence du millénaire aux étudiants admissibles pour le Compte de la Fondation canadienne des bourses d’études du millénaire; (v) de montant facturé à n’importe quelle société d’État en vertu de l’article 14b) de la *Loi sur l’indemnisation des agents de l’État* en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d’État; (vi) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faites en vertu de la *Loi sur l’indemnisation des agents de l’État*; et ... ». Un nouveau poste législatif a été ajouté « (L) Ministre d’État (Aînés) – Allocation pour automobile ».

Ressources humaines et Développement des compétences – Société canadienne d’hypothèques et de

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

logement – Deux nouveaux postes législatifs ont été ajoutés « (L) Rénovation et amélioration des logements sociaux » et « (L) Logements des Premières nations ».

Ressources naturelles – Ministère – Un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 5 « Dépenses en capital ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – Le libellé du crédit 1 a été modifié de « Dépenses de fonctionnement ... » à « Dépenses de fonctionnement, les contributions et ... » et un poste législatif a été supprimé « (L) Fonds renouvelable de la Production de défense ».

Transports – Société canadienne des postes – Un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 20 « Conformément à l'article 28 de la *Loi sur la Société canadienne des postes* et à l'article 101, paragraphe 127(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser la Société canadienne des postes à emprunter de l'argent d'autres sources que l'État, pour des sommes ne dépassant pas, de temps à autre, un montant principal de 2 500 000 000 \$, et ce, en conformité avec les conditions approuvées par le ministre des Finances ».

Transports – Bureau de l'infrastructure du Canada – Quatre nouveaux postes législatifs ont été ajoutés, « (L) Contributions en vertu du Fonds de stimulation de l'infrastructure »; « (L) Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires »; « (L) Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte » et « (L) Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, supplément ».

Modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et description des activités de programme)

Chaque organisme inscrit au budget principal des dépenses est présenté en fonction de ses résultats stratégiques, de ses activités de programme et de la description des activités de programme. La présente sous-section offre une liste des ministères, des organismes et des sociétés d'État dont les résultats stratégiques, les activités de programme ou les descriptions des activités de programme ont été modifiés. À moins d'indication contraire, lorsqu'un ministère subit un changement de structure important, l'ancienne et la nouvelle structure seront inscrites dans le tableau Programme par activités. Le cas échéant, les rapports sur les plans et les priorités de 2009-2010, qui seront déposés plus tard au cours de l'année, fourniront un tableau de concordance détaillé entre les anciennes et les nouvelles structures ainsi qu'une explication sur la raison des changements.

Ministères et organismes ayant des changements majeurs :

- Agence canadienne de développement international
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- Agence de la santé publique du Canada
- Anciens Combattants
- Bureau de l'infrastructure du Canada
- Bibliothèque du Parlement
- Conseil du Trésor
- Conseil national de recherches du Canada
- Défense nationale
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Changements au Budget principal des dépenses 2010-2011

- Environnement
- Industrie
- Instituts de recherche en santé du Canada
- Téléfilm Canada
- Patrimoine canadien
- Société d'expansion du Cap-Breton
- Service correctionnel

Ministères et organismes ayant des changements mineurs :

- Affaires indiennes et du Nord canadien
- Agence Parcs Canada
- Agriculture et Agroalimentaire
- Bureau du surintendant des institutions financières
- Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
- Conseil canadien des relations industrielles
- Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
- Conseil de recherches en sciences humaines
- Conseil privé
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
- Cour suprême du Canada
- Statistique Canada
- Transports

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2-4

Corporation commerciale canadienne 2-10

Agence canadienne de développement
international 2-11

Centre de recherches pour le développement
international 2-15

Commission mixte internationale 2-16

Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne 2-17

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 397 152	1 186 472	210 679
5	Dépenses en capital	159 060	140 032	19 028
10	Subventions et contributions	923 475	726 392	197 083
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	86 624	74 514	12 110
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)	500	1 000	(500)
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250	250
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)	24 054	(24 054)
	Crédits non requis			
–	Passeport – Dépenses en capital	10 000	(10 000)
	Total des dépenses budgétaires	2 567 220	2 162 871	404 349
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	(552 000)	(120 500)	(431 500)
	Total des dépenses non budgétaires	(552 000)	(120 500)	(431 500)
	Total du Ministère	2 015 220	2 042 371	(27 151)
Corporation commerciale canadienne				
15	Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 550	15 192	358
	Total de l'organisme	15 550	15 192	358

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agence canadienne de développement international				
20	Dépenses de fonctionnement	203 363	203 668	(305)
25	Subventions et contributions	2 693 408	2 608 225	85 183
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 031	25 955	76
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	230 691	231 336	(645)
	Total des dépenses budgétaires	3 153 572	3 069 262	84 309
L30	Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales
	Total des dépenses non budgétaires
	Total de l'organisme	3 153 572	3 069 262	84 309
Centre de recherches pour le développement international				
35	Versements au Centre de recherches pour le développement international	181 304	161 750	19 554
	Total de l'organisme	181 304	161 750	19 554
Commission mixte internationale				
40	Dépenses du Programme	7 805	8 467	(661)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	569	544	25
	Total de l'organisme	8 375	9 011	(636)
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne				
45	Dépenses du Programme	2 858	2 827	31
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	193	188	5
	Total de l'organisme	3 051	3 014	36

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Résultat stratégique

Le programme international du Canada : Le programme international du Canada est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Description des activités de programme

Diplomatie et défense des intérêts

Cette activité de programme exerce une influence auprès d'acteurs internationaux pour les amener à s'engager et à exécuter des programmes et des fonctions diplomatiques sur la scène internationale. Elle permet au Canada de faire valoir ses politiques internationales auprès d'interlocuteurs étrangers au Canada et à l'extérieur du pays et, ainsi, de s'acquitter des rôles et des responsabilités que comportent le mandat et les fonctions diplomatiques d'un ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ce travail est effectué au moyen de l'établissement de liens avec des décideurs à tous les niveaux dans d'autres pays et en étant l'hôte d'événements propres à permettre au Canada de communiquer des messages clés. Elle permet également de mettre à profit l'expertise des provinces dans des domaines où elles ont un intérêt particulier afin de favoriser l'exécution de la politique internationale du Canada dans son ensemble. En outre, cette activité de programme se sert d'activités promotionnelles stratégiques, y compris la diplomatie ouverte, comme outils pour faire valoir les positions canadiennes sur des questions qui préoccupent les Canadiens. Enfin, elle utilise un certain nombre de programmes discrétionnaires de subventions et de contributions pour promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué des décideurs étrangers au Canada et à l'extérieur du pays, des publics étrangers, des autres ordres de gouvernement au Canada, des entités clés concernées dans d'autres pays (p. ex. les milieux de la sécurité et de la défense) et les législateurs.

Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales

Cette activité de programme fournit l'orientation stratégique, des renseignements et des conseils, y compris l'intégration et la coordination de la politique internationale et de la politique économique du Canada. Elle permet au Ministère de planifier et de coordonner stratégiquement ses activités internationales en vue d'intégrer la politique étrangère et la politique économique internationale du Canada. Ce travail est effectué en assurant une meilleure coordination au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), et avec d'autres ministères et des intervenants pertinents ainsi qu'en utilisant les conseils fournis par les missions pour l'élaboration d'approches pangouvernementales qui intègrent les divers mandats et points de vue organisationnels pour promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada. Le principal groupe cible est constitué d'autres organismes gouvernementaux, des groupes chargés des politiques et des programmes au sein du MAECI, des chefs de mission et du personnel clé des missions.

Résultat stratégique

Les services internationaux destinés aux Canadiens : Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux, consulaires et de passeport.

Description des activités de programme

Affaires consulaires

Cette activité de programme vise à gérer et à fournir des conseils et des services consulaires aux Canadiens. Ce travail est effectué par des agents consulaires travaillant dans les missions à l'étranger et par l'utilisation du site Web (www.voyage.gc.ca). Le principal groupe cible est constitué de Canadiens à l'étranger ou de Canadiens prévoyant voyager ou vivre à l'étranger.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)

Cette activité de programme permet de gérer et de fournir des services de passeport par l'intermédiaire du Fonds renouvelable de Passeport Canada. Passeport Canada délivre aux Canadiens des documents de voyage sécuritaires qui facilitent les déplacements et qui contribuent à la sécurité internationale et nationale. Ce travail est effectué grâce à l'authentification de l'identité et à la détermination de l'admissibilité en utilisant divers modes de prestation de services, ainsi qu'à la production de documents de voyage sécuritaires. Le principal groupe cible est constitué des voyageurs canadiens.

Commerce international

Cette activité de programme vise à gérer et à fournir des conseils et des services commerciaux aux entreprises canadiennes. Elle aide les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés internationaux en fournissant des services d'expert-conseil, des avis, ainsi qu'en gérant et en offrant des services à valeur ajoutée aux entreprises canadiennes qui sont à la recherche de débouchés internationaux. Ce travail est effectué en soutenant les entreprises canadiennes qualifiées. Le principal groupe cible est constitué des entreprises canadiennes clientes qui exercent actuellement des activités à l'étranger ou qui ont démontré une capacité à le faire.

Résultat stratégique

La plateforme internationale du Canada : Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités sur le plan international.

Description des activités de programme

La plateforme internationale du Canada : Soutien aux missions à l'étranger

Cette activité de programme permet de gérer et de fournir les services et l'infrastructure aux missions pour faciliter la représentation du Canada à l'étranger. Ce travail est effectué en coordination avec les différents secteurs, directions générales et directions du MAECI et avec les 27 autres ministères partenaires et colocataires qui sont déployés à l'étranger. Il vise à s'assurer que les services de ressources humaines, de gestion financière, de gestion des biens et du matériel, de soutien et d'approvisionnement, de contrôleurs, de courrier et de messagerie diplomatiques ainsi que l'acquisition de largeurs de bande sont en place dans les missions pour permettre au gouvernement du Canada de réaliser ses objectifs en matière de politique internationale et d'exécuter ses programmes à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué du réseau des missions du gouvernement du Canada à l'étranger, des secteurs, des directions générales et des directions du Ministère de même que 27 ministères partenaires et colocataires.

La plateforme internationale du Canada : Soutien à l'administration centrale

Cette activité de programme gère et fournit les services et l'infrastructure à l'administration centrale pour faciliter la représentation du Canada à l'étranger. Ce travail est effectué de concert avec les différents secteurs, directions générales et directions du MAECI et avec les 27 autres ministères partenaires et colocataires qui sont déployés à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué du réseau des missions du gouvernement du Canada à l'étranger, des secteurs, des directions générales et des directions du Ministère de même que des 27 ministères partenaires et colocataires.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011							Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Diplomatie et défense des intérêts	283 973	773	57 426	808 933	9 500	1 141 605	1 141 605	923 527
La plateforme internationale du Canada : Soutien aux missions à l'étranger	514 328	19 160	16 000	517 488	517 488	449 598
La plateforme internationale du Canada : Soutien à l'administration centrale	204 908	126 981	275	9 690	322 474	322 474	304 123
Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales	179 521	1 401	6 177	24 876	211 975	211 975	117 590
Services internes	73 215	8 856	82 071	82 071	88 504
Affaires consulaires	60 362	190	4 250	56 302	56 302	37 143
Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)	290 202	290 202	34 054
Commerce international	210 617	1 700	26 037	3 050	235 305	(552 000)	(316 695)	87 831
	1 817 127	159 060	63 878	859 847	332 692	2 567 220	(552 000)	2 015 220	2 042 371

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions à l'appui du FPSM et de ses sous-programmes	30 000 000	30 000 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	13 516 000	11 424 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	9 910 000	9 910 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 000	4 873 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	4 000 000	4 000 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 214 000	1 190 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Association de la communauté du service extérieur	25 000	25 000
Total des subventions	63 878 000	61 762 000
Contributions		
Paiements de quote-parts aux organisations internationales :		
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (258 472 875 \$US)	285 871 000	189 936 000
Organisation des Nations Unies (112 397 830 \$US)	124 312 000	80 629 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (14 118 205 euros)	22 311 000	18 042 000
Cour pénale internationale (11 452 889 euros)	18 099 000	8 672 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (14 661 844 \$US)	16 216 000	13 503 000
Agence internationale de l'énergie atomique (9 912 675 euros)	15 665 000	12 124 000
Organisation mondiale de la santé (13 826 401 \$US)	15 292 000	17 627 000
Organisation de coopération et de développement économiques (9 112 827 euros)	14 401 000	13 497 000
Organisation internationale de la Francophonie (9 095 109 euros)	14 373 000	13 732 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (8 909 701 euros)	14 080 000	14 809 000
Organisation internationale du travail (12 161 140 francs suisses)	12 543 000	10 777 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 186 257 \$US) (4 823 135 euros)	12 252 000	11 698 000
Organisation des États américains (10 898 734 \$US)	12 054 000	11 450 000
Organisation mondiale du commerce (6 552 259 francs suisses)	6 758 000	6 389 000
Secrétariat du Commonwealth (3 310 630 livres sterling)	5 930 000	5 949 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 456 600 \$US) (1 780 042 euros)	4 424 000	3 497 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 785 714 \$US)	4 187 000	3 977 000
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 235 651 euros)	3 533 000	3 074 000
Organisation de l'aviation civile internationale	1 858 000	1 837 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (869 250 livres sterling)	1 557 000	1 499 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 376 130 \$US)	1 522 000	1 271 000
Agence internationale de l'énergie (913 118 euros)	1 443 000	1 134 000
Fondation du Commonwealth (713,488 livres sterling)	1 278 000	1 379 000
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Protocole de Kyoto (719 484 euros)	1 137 000	377 000
Organisation mondiale des douanes (409 416 euros)	647 000	468 000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (406 885 euros)	643 000	558 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (505 425 \$US)	559 000	427 000
Tribunal international du droit de la mer (344 238 euros)	544 000	485 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (338 543 euros)	535 000	833 000
Convention sur la diversité biologique (458 409 \$US)	507 000	328 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 691 francs suisses)	470 000	410 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 680 \$US)	452 000	433 000
Organisation maritime internationale (212 707 livres sterling)	381 000	467 000
Autorité internationale des fonds marins (245 027 \$US)	271 000	223 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (130 988 euros)	207 000	177 000
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (174 503 \$US)	193 000	153 000
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (171 790 \$US)	190 000	180 000
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (143 761 \$US)	159 000	144 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (39 401 434 CFA)	94 000	78 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (83 183 \$US)	92 000	83 000
Entente de Wassenaar (50 623 euros)	80 000	68 000
Cour permanente d'arbitrage (44 295 euros)	70 000	60 000
Organisations internationales de produits de base (21 515 euros)	34 000	34 000
Commission internationale d'établissement des faits (14 543 francs suisses)	15 000	9 000
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial du G8, au Centre international des sciences et de la technologie et au Centre des sciences et de la technologie d'Ukraine, afin d'aider les pays de l'ancienne Union soviétique en ce qui a trait à la destruction, à l'élimination ou à la mise en sûreté des armes de destruction de masse	98 930 000	116 705 000
Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	77 456 520	64 281 000
Programme de coopération pour l'investissement	20 000 000
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	14 900 000	1 950 000
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	8 027 627	2 920 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 500 000	7 500 000
Programme de soutien au commerce mondial	6 037 363
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	5 900 000	4 500 000
Accords environnementaux internationaux	1 156 000	1 187 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 000 000	1 000 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	900 000	1 400 000
Contribution au processus Heiligendamm-L'Aquila de l'OCDE	800 000
Total des contributions	859 846 510	653 940 000
Postes non requis		
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	5 250 000
Programme d'appui à l'investissement dans les communautés	3 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 300 000
Programme Horizon le monde en science et technologie	390 000
Total des postes non requis	10 940 000
Total	923 724 510	726 642 000

Affaires étrangères et Commerce international

Corporation commerciale canadienne

Résultat stratégique

Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.

Description des activités de programme

Défense

Cette activité de programme comprend des ventes à l'exportation pour les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité. Elle inclut également les ventes à tous les ordres de gouvernement.

Marchés émergents et en développement

Ce sont des activités commerciales qui ne sont pas régies par l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) et qui ne comprennent pas les industries de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité qui ont trait à l'approvisionnement et à des projets de construction dans divers autres secteurs et pouvant inclure des ventes à tous les ordres de gouvernement, soit fédéral, d'État et municipal.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires			
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Défense	18 953	4 646	14 307	11 905
Marchés émergents et en développement	7 268	6 025	1 243	3 287
	26 221	10 671	15 550	15 192

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Résultat stratégique

Réduction de la pauvreté pour les gens qui vivent dans les pays où l'Agence canadienne de développement international intervient en matière de développement international.

Description des activités de programme

Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique

Cette activité de programme définit la politique de développement international au Canada et dans le monde à l'appui des orientations stratégiques de l'Agence canadienne de développement international, ainsi que les objectifs et les engagements du Canada en matière d'aide internationale. Par ailleurs, elle favorise la coopération avec des organisations multilatérales et internationales afin d'atteindre deux objectifs : contribuer efficacement à l'obtention des résultats de développement, et influencer sur les politiques, la planification, les orientations stratégiques et la gouvernance organisationnelle, dans le but d'obtenir des résultats de développement plus importants.

Pays à faible revenu

Cette activité de programme vise à réduire la pauvreté chronique des pays ayant un revenu national brut (RNB) annuel par habitant équivalent ou inférieur à 935 \$ US (données de 2007). Elle nécessite une aide au développement à long terme, à l'appui des priorités nationales d'un certain nombre de pays à faible revenu, et la mise en œuvre de programmes en collaboration avec des institutions qui s'intéressent aux problèmes transfrontaliers. Le soutien de l'Agence canadienne de développement international vise à aider ces pays à atteindre leurs objectifs prioritaires en matière de développement, qui diffèrent d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. La programmation vise à réduire la pauvreté et à multiplier les débouchés économiques. Elle se concentre dans des domaines comme les soins de santé et l'éducation de base, l'agriculture/la sécurité alimentaire, la production de revenus et les fondements d'une saine gouvernance.

Pays fragiles et collectivités touchées par les crises

Cette activité de programme vise à aborder les problèmes de développement dans certains pays jugés fragiles. Les pays fragiles sont ceux qui ont des problèmes particulièrement graves au chapitre du développement, dont la situation est complexe à l'échelle nationale et régionale, dont les capacités institutionnelles sont insuffisantes, dont la gouvernance laisse à désirer, où règne l'instabilité politique et un climat de violence, ou qui vivent avec les conséquences d'un conflit passé. L'amélioration de la situation dans ces pays est souvent considérée comme une démarche stratégique permettant d'atteindre les objectifs de la politique étrangère canadienne. Les programmes que gère l'Agence canadienne de développement international dans ces pays visent à favoriser le développement à long terme, en améliorant l'efficacité des institutions publiques et de la société, en favorisant la stabilité et la sécurité, et en appuyant la prestation de services clés. Cette activité de programme comprend également l'aide humanitaire apportée en réponse à des crises provoquées par l'homme ou à des catastrophes naturelles, qui consiste à garantir l'accès des populations touchées par la crise à des services d'urgence essentiels. Dans les deux cas, divers partenariats offrent la flexibilité et l'expertise nécessaires à une réponse la plus efficace possible.

Pays à revenu intermédiaire

Cette activité de programme vise à aborder les problèmes propres aux pays cherchant à devenir autonomes et ayant un revenu national brut (RNB) annuel par habitant équivalent ou supérieur à 935 \$ US, mais inférieur à 11 455 \$ US (données de 2007). Elle consiste à offrir une aide stratégique à un certain nombre de pays à revenu intermédiaire, et à mettre en œuvre des programmes en collaboration avec les institutions régionales afin de régler les problèmes transfrontaliers. Les besoins de chacun de ces pays varient considérablement, et les programmes de l'Agence canadienne de développement international sont adaptés en conséquence, mais consistent principalement à intervenir dans les secteurs stratégiques associés aux priorités nationales, afin d'améliorer de façon durable la croissance économique, d'offrir des services sociaux et de créer des institutions démocratiques et imputables.

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Engagement canadien

Cette activité de programme vise à appuyer les initiatives de développement international d'organisations canadiennes, à promouvoir le développement au Canada et à informer la population canadienne. Pour ce faire, l'Agence canadienne de développement international co-investit en utilisant différents mécanismes de prestation de services, de concert avec diverses organisations de la société civile canadienne et d'autres partenaires. À leur tour, ces organisations s'associent à des organisations de la société civile, à des gouvernements et au secteur privé dans les pays en développement, afin de renforcer leur capacité à offrir des programmes et des services qui appuient les résultats stratégiques de l'Agence canadienne de développement international. Au Canada, l'engagement du public se traduit par des activités d'éducation et de sensibilisation menées par des organisations non gouvernementales, des universités, des syndicats et des associations professionnelles du pays et par l'Agence canadienne de développement international elle-même en vue d'atteindre le grand public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique	21 107	700 628	236 795	958 529	958 529	934 317
Pays à faible revenu	43 173	259 981	503 182	806 336	806 336	941 639
Pays fragiles et collectivités touchées par les crises	21 485	469 011	71 381	561 878	561 878	622 208
Pays à revenu intermédiaire	25 412	154 381	250 402	430 195	430 195	387 464
Engagement canadien	16 040	31 375	246 963	294 378	294 378	79 523
Services internes	102 256	102 256	102 256	104 110
	229 473	1 615 377	1 308 722	3 153 572	3 153 572	3 069 262

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les activités de programme de l'ACDI ont été modifiées en 2010-2011 de la manière suivante : les activités de programme précédentes « Pays de concentration » et « Pays et régions sélectionnés » ont été réalignées aux activités « Pays à faible revenu » et « Pays à revenu intermédiaire ». L'activité de programme « Institutions multilatérales, internationales et canadiennes » a été réalignée à « Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique » et « Engagement canadien ». Enfin, l'activité de programme « Engagement des citoyens canadiens » a été réalignée à « Engagement canadien ».

Des changements majeurs ont été apportés aux activités de programme de l'ACDI pour 2010-2011. Pour plus d'information, veuillez vous référer au rapport sur les plans et priorités 2010-2011 de l'ACDI.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions pour la programmation multilatérale : Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, incluant la consolidation de la paix, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux; de même qu'à l'appui de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	1 588 277 100	1 522 241 000
Subventions pour la programmation de partenariat : Subventions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement et à la participation du public ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement, et subventions pour les programmes, les projets et les activités d'éducation et de formation au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	23 900 000	23 900 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions pour la programmation bilatérale : Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	3 200 000	3 100 000
Total des subventions	1 615 377 100	1 549 241 000
Contributions		
Contributions pour la programmation bilatérale : Contributions pour l'aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées en vertu d'une autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	822 469 196	927 724 159
Contributions pour la programmation de partenariat : Contributions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement et à la participation du public ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement, et contributions pour les programmes, les projets et les activités d'éducation et de formation au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	249 470 523	125 197 630
Contributions pour la programmation multilatérale : Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, incluant la consolidation de la paix, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux; de même qu'à l'appui de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	6 091 000	6 062 000
Total des contributions	1 078 030 719	1 058 983 789
Autres paiements de transfert		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	230 691 000	231 336 000
Total des autres paiements de transfert	230 691 000	231 336 000
Total	2 924 098 819	2 839 560 789

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Résultat stratégique

Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Description des activités de programme

Mener des recherches pour le développement

Correspond aux subventions accordées aux bénéficiaires et au travail interne fait en ce qui a trait aux projets de recherche scientifique et technique qui contribuent à améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement.

Renforcer les capacités de recherche

Offre des services qui rehaussent l'excellence scientifique en recherche pour le développement, y compris l'appui apporté relativement à la définition des problèmes, à la méthodologie, à la gestion de la recherche et à l'établissement de liens avec les interlocuteurs appropriés. Ces services permettent également au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) de suivre les projets, d'en faire connaître les résultats et de tirer des leçons de l'expérience acquise.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Mener des recherches pour le développement	128 501	128 501	110 605
Renforcer les capacités de recherche	30 307	30 307	29 134
Services internes	22 496	22 496	22 011
	181 304	181 304	161 750

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Commission mixte internationale

Résultat stratégique

Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Description des activités de programme

Traité des eaux limitrophes

Émettre des ordonnances en réponse à des demandes d'approbation concernant l'utilisation, l'obstruction ou la dérivation des eaux coulant le long de la frontière ou qui la traversent, si les utilisations envisagées doivent influencer sur les niveaux ou les débits naturels de ces eaux de l'autre côté de la frontière; à la demande des gouvernements, des enquêtes peuvent être faites sur des questions particulières (renvois); et selon les dispositions du traité, prendre une décision exécutoire relativement à ces questions.

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Évaluer les progrès vers la restauration et la conservation de l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Traité des eaux limitrophes	6 173	6 173	6 809
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 201	2 201	2 201
	8 375	8 375	9 011

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne

Résultat stratégique

Procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.

Description des activités de programme

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux de manière à garantir l'impartialité de la procédure administrative ainsi que l'équité et la sécurité du processus, tout en assurant des services de qualité. Ce programme comprend l'appui aux groupes spéciaux et aux comités, l'assistance à la Commission du libre-échange, de même que la liaison et la coordination avec les autres sections nationales.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux	1 711	1 711	1 815
Services internes	1 340	1 340	1 200
	3 051	3 051	3 015

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Agence canadienne de développement économique du
Nord 3-14

Commission canadienne des affaires polaires 3-16

Institut de la statistique des Premières nations 3-17

Commission de vérité et de réconciliation relative aux
pensionnats indiens 3-18

Greffé du Tribunal des revendications particulières 3-19

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	990 160	937 703	52 457
5	Dépenses en capital	6 431	44 419	(37 988)
10	Subventions et contributions	5 994 751	5 657 871	336 880
15	Paiements à la Société canadienne des postes	47 600	27 600	20 000
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	5 528	9 042	(3 514)
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	21 939	29 939	(8 000)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 056	61 094	4 962
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	67 970	65 525	2 445
(L)	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987	17 987
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472	1 472
(L)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15
	Total des dépenses budgétaires	7 223 387	6 856 145	367 242
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones	47 403	47 403
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400	30 400
	Total des dépenses non budgétaires	77 803	77 803
	Total du Ministère	7 301 190	6 933 948	367 242

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agence canadienne de développement économique du Nord				
40	Dépenses de fonctionnement	13 710	13 710
45	Contributions	46 312	46 312
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 180	1 180
Total de l'organisme		61 203	61 203
Commission canadienne des affaires polaires				
50	Dépenses du Programme	939	917	22
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77	71	6
Total de l'organisme		1 016	988	28
Institut de la statistique des Premières nations				
55	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement	5 000	4 700	300
Total de l'organisme		5 000	4 700	300
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens				
60	Dépenses du Programme	14 805	18 075	(3 270)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	510	510
Total de l'organisme		15 315	18 585	(3 270)
Greffe du Tribunal des revendications particulières				
65	Dépenses du Programme	2 645	2 373	272
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	195	195
Total de l'organisme		2 840	2 568	272

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

En vertu du décret C.P. 2009-1423, la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale connu sous le nom de la Direction générale du développement économique du Nord a été transférée du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à l'Agence canadienne de développement économique du Nord, à compter du 18 août 2009.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

Les gens – Bien-être des personnes et des familles au sein des Premières nations et des collectivités inuites.

Description des activités de programme

Éducation

Activité de programme qui fournit aux membres des collectivités des Premières nations et aux Inuits les outils nécessaires pour atteindre des résultats en matière d'éducation comparables à ceux des autres Canadiens. Affaires indiennes et du Nord canadien est le principal responsable, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, de l'éducation élémentaire et secondaire des Indiens inscrits vivant dans les réserves. Le ministère a aussi comme politique sociale d'appuyer les étudiants indiens inscrits vivant dans les réserves et les étudiants inuits qui font des études postsecondaires. Le soutien assuré par le programme d'éducation comprend des dispositions relatives aux services d'éducation spéciaux, de même que des projets ciblés destinés à améliorer la gestion de l'éducation des Premières nations, à améliorer le recrutement et à maintenir en poste des enseignants, et à favoriser la participation des parents et des collectivités. De nouveaux fonds récemment alloués ciblent la prestation de services d'éducation élémentaire et secondaire dans le cadre d'un partenariat et d'un programme de réussite des étudiants.

Développement social

Cette activité de programme assure un soutien à la prestation d'aide au revenu pour combler les besoins fondamentaux que sont la nourriture, les vêtements et le logement, pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles conformément aux normes et aux programmes provinciaux; aux Services à l'enfance et à la famille des Premières nations pour améliorer leur bien-être et leur sécurité; à l'aide à la vie autonome pour les services de soutien social de nature non médicale comme les soins à domicile, les soins de relève à court terme, le placement familial et les soins en établissement, en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité; au Programme pour la prévention de la violence familiale pour améliorer la sécurité et la sûreté, surtout des femmes et des enfants à risque; au programme de réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants, pour soutenir les familles à faible revenu avec enfants et prévenir ou réduire la pauvreté chez les enfants; et à d'autres services sociaux afin de forger des collectivités de Premières nations qui soient autonomes, viables, saines et stables.

Gestion des affaires des particuliers

L'activité de programme Gestion des affaires des particuliers veille à l'administration fédérale responsable des dispositions de la *Loi sur les Indiens* qui traitent des successions, des fonds des bandes, de l'inscription et de l'effectif des bandes, au moyen de services directs aux clients aussi bien que de partenariats avec les Premières nations, afin d'offrir des services particuliers, y compris l'administration des successions et du programme d'inscription des Indiens. Cette activité de programme porte aussi sur l'administration des portions de la *Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières Nations* qui se rapportent aux fonds des Indiens ainsi que de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), mise en oeuvre le 19 septembre 2007, qui veille à la gestion des obligations liés à la Convention et des autres initiatives fédérales liés aux conséquences des écoles résidentielles sur les Autochtones du Canada.

Résultat stratégique

L'économie – Bien-être et prospérité économiques des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Description des activités de programme

Infrastructure communautaire

Cette activité de programme soutient l'allocation de fonds pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations de la collectivité, comme les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'égout ainsi que les bureaux administratifs; et les installations éducatives comme les écoles et les résidences pour enseignants et les logements dans les réserves.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Investissement communautaire

Le développement économique a progressé lentement pour la plupart des collectivités des Premières nations et des Inuits. L'activité de programme Investissement communautaire assure un financement de base fondé sur les projets pour soutenir des collectivités et des individus dans leurs efforts visant à déterminer, évaluer, organiser et planifier des activités de développement économique. Cette activité de programme est conçue pour améliorer la capacité des collectivités et des individus à prendre part à l'économie et à tirer parti des possibilités de développement économique. On s'attend à ce que cette activité engendre une hausse de l'emploi et des revenus, et mène ainsi à une amélioration du bien-être économique global et de la prospérité des membres des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Développement des entreprises individuelles et communautaires

Les activités menées dans le cadre du Programme de développement des entreprises autochtones visent à créer un climat commercial moderne pour permettre aux personnes et aux collectivités de participer à l'économie canadienne et de tirer parti de la prospérité économique du pays en optimisant le financement limité fourni par les prêteurs commerciaux. Dans le but de favoriser un développement commercial durable, le programme permet l'accès à du financement privé à des taux concurrentiels, ainsi qu'à obtenir des renseignements commerciaux et des conseils dans ce domaine. Il facilite aussi les partenariats du secteur privé pour les grands projets sur les ressources et l'énergie, et renforce les institutions de financement appartenant à des Autochtones ou contrôlées par eux, afin de fournir des services consultatifs et de prêt au développement aux entreprises autochtones.

Résultat stratégique

Le gouvernement – Bonne gouvernance et relations de coopération pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.

Description des activités de programme

Gouvernance et institutions gouvernementales

Le travail qui se rattache à cette activité de programme contribue au dynamisme social et économique des collectivités des Premières nations et des Inuits. Il apporte un soutien à chaque collectivité, aux administrations groupées et aux systèmes de gouvernance, en les aidant mettre en place une gouvernance efficace, avec les capacités, processus et mécanismes qui s'y rattachent (pouvoirs d'adoption de règlements administratifs, processus électoraux, etc.). Ce soutien vise en particulier les gouvernements des Premières nations et des Inuits, aussi bien que leurs institutions gouvernementales respectives – entre autres, celles qui assurent la prestation de services dans le domaine de la gouvernance, les organismes de revendications territoriales et les associations professionnelles.

Règlement des revendications

Activité de programme qui consiste à verser des paiements approuvés aux Premières nations en vue du règlement de revendications spéciales, particulières et globales conclues avec succès au moyen d'un processus de négociation.

Relations de coopération

Cette activité de programme répond aux obligations constitutionnelles et historiques, apaise les conflits grâce à la négociation et permet à toutes les parties de collaborer en vue de se réconcilier. Les relations de coopération, axées sur le respect mutuel, engendrent un climat de confiance, de responsabilité et de partenariats respectueux entre les gouvernements, les Premières nations et les Inuits. À son tour, ce climat appuie la croissance sociale, économique et culturelle des collectivités des Premières nations et des Inuits, et favorise l'autonomie. Les relations de coopération forment l'assise pour un règlement des revendications et d'autres questions relatives aux droits, par entente mutuelle. C'est grâce à ces relations de coopération que les accords sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale sont négociés et mis en œuvre, que les relations fondées sur les traités entre la Couronne et les Premières nations sont clarifiées et soutenues, qu'une certitude est obtenue concernant la propriété, l'utilisation et la gestion des terres et des ressources, et que les intérêts des Inuits sont pris en compte adéquatement dans les décisions stratégiques fédérales.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

Le Nord – Les peuples du Nord sont autonomes, en bonne santé, qualifiés et vivent au sein de collectivités prospères.

Description des activités de programme

Terres et ressources du Nord

Cette activité de programme favorise le développement durable et la surveillance réglementaire des terres et des ressources naturelles du Nord, et facilite l'exploitation pétrolière et gazière (notamment les projets extracôtiers) ainsi que la et la gestion des mines et de l'activité dans le secteur des minéraux. Le développement continu du régime de réglementation du Nord améliore la gestion et la gérance environnementales dans cette région. La détermination et l'assainissement des sites contaminés améliorent les conditions environnementales, tandis que le développement des sciences arctiques et l'augmentation de la base des connaissances – au moyen par exemple des activités de l'Année polaire internationale – aident à élaborer des stratégies pour régler les problèmes liés aux changements climatiques et à l'adaptation à ce changement. Les questions et les préoccupations liées aux changements climatiques sont abordées, afin de maintenir en place des collectivités autochtones et nordiques durables.

Des collectivités nordiques en santé

Cette activité de programme, dont tous les résidents du Nord bénéficient, permet de réduire les coûts de transport de denrées périssables nutritives et d'autres produits indispensables aux collectivités isolées du Nord, et de soutenir la recherche sur la source et les effets des contaminants sur la chaîne alimentaire de l'Arctique. Elle favorise aussi l'amélioration de la santé et du bien-être des membres des collectivités des Premières nations et des Inuits vivant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, grâce à des subventions pour la prestation de services hospitaliers et médicaux.

Gouvernance dans le Nord

Cette activité de programme renforce les gouvernements du Nord au moyen d'un transfert des responsabilités de nature provinciale concernant les terres et les ressources naturelles, de l'adoption de mécanismes intergouvernementaux efficaces, de la gestion des questions stratégiques et d'une collaboration intergouvernementale accrue sur les plans national et international sur les questions circumpolaires.

Résultat stratégique

Les Terres – Les Premières nations et les Inuits tirent profit de leurs terres, de leurs ressources et de leur environnement de façon durable.

Description des activités de programme

Administration fédérale responsable

Cette activité de programme contribue à l'objectif fixé par le Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification en septembre 2007. Il s'agit ici de promouvoir le développement économique et une saine gouvernance dans les réserves en établissant, pour les Premières nations assujetties à la *Loi sur les Indiens*, les conditions qui leur permettent d'exercer plus rapidement un plus grand contrôle sur la gestion de leurs terres de réserve, des ressources et de l'environnement, et en appliquant et étendant le régime de Gestion des terres des Premières nations pour qu'un nombre accru de Premières nations s'affranchissent de la *Loi sur les Indiens*. Cette activité exige une étroite collaboration avec les Premières nations, les associations et organisations autochtones, d'autres ministères et des intervenants du secteur privé comme des compagnies pétrolières et gazières.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations

Le cadre global régissant la prise en charge de la gouvernance par les Premières nations comprend plusieurs programmes pouvant s'inscrire dans une évolution graduelle vers l'autonomie gouvernementale ou constituer un ensemble d'options individuelles et facultatives à la disposition des Premières nations. Le Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserve permet aux Premières nations d'acquérir les capacités dont elles ont besoin grâce à de la formation et une participation axées sur la gestion des terres, avec l'aide d'agents d'Affaires indiennes et du Nord canadien. Dans le cadre du Programme régional d'administration des terres, certains pouvoirs ministériels sont délégués aux Premières nations afin qu'elles puissent prendre action comme elles le désirent. La Gestion des terres des Premières nations offre à ces dernières l'occasion d'assumer le contrôle intégral de leurs terres, grâce à un transfert de la *Loi sur les Indiens* à un code foncier individuel.

Certitude en matière de titres fonciers et d'accès aux ressources

Cette activité de programme vise à fournir une certitude juridique sur la propriété des terres et des ressources dans les réserves. Elle permet aux institutions financières et à d'autres investisseurs de collaborer avec les Premières nations pour profiter des perspectives de développement économique dans les réserves. Elle comprend l'ajout de terres aux réserves, l'assurance de la clarté du titre de propriété relativement aux terres et aux ressources au moyen de levés, l'assurance que le gouvernement s'acquitte de ses obligations fiduciaires, la mise en œuvre des transferts de terres dans le cadre des revendications particulières et globales, et la négociation du rétablissement du titre minier à Affaires indiennes et du Nord canadien à l'avantage des collectivités des Premières nations.

Résultat stratégique

Le Bureau de l'interlocuteur fédéral – Bien-être socioéconomique des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones vivant en milieu urbain.

Description des activités de programme

Développement des capacités organisationnelles des Métis et des Indiens non inscrits

Cette activité de programme est exécutée par le Bureau de l'interlocuteur fédéral, principal point de contact du gouvernement du Canada pour les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits, et vise à défendre les principaux intérêts de ces personnes au sein du gouvernement. Le Bureau a surtout pour mandat d'appuyer (financièrement et par d'autres moyens) le travail de ces organisations, et de contribuer à trouver des moyens pratiques de réduire la dépendance et d'améliorer l'autonomie, ainsi que les conditions socioéconomiques des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones hors réserve. Le Bureau s'acquitte de ce mandat en aidant les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits à renforcer leurs capacités organisationnelles et professionnelles, afin de conclure des partenariats efficaces avec les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'avec le secteur privé.

Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain

Cette activité de programme vise à répondre aux besoins des Autochtones habitant les centres urbains. Elle encourage l'autonomie et la participation économique des Autochtones en milieu urbain et multiplie leurs choix de vie. Grâce à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, le gouvernement – en partenariat avec d'autres gouvernements, des organisations communautaires et des peuples autochtones – appuie financièrement et par d'autres moyens des projets qui répondent aux priorités locales. La Stratégie améliore la capacité du gouvernement fédéral d'adapter les dépenses destinées aux Autochtones des grands centres urbains aux programmes provinciaux et municipaux, de manière à progresser vers les objectifs fédéraux tout en réagissant efficacement aux défis et aux perspectives qui se présentent à l'échelle locale.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011						Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total			
Éducation	24 669	39 474	1 699 286	1 763 429	1 763 429	1 705 635
Développement social	5 502	10 000	1 475 231	1 490 733	1 490 733	1 451 780
Infrastructure communautaire	29 839	136	1 267 988	1 297 962	1 297 962	1 075 542
Gouvernance et institutions gouvernementales	13 817	401 454	236 996	652 267	652 267	632 663
Règlement des revendications	2 758	464 141	466 899	466 899	815 613
Services internes	365 560	365 560	365 560	358 907
Terres et ressources du Nord	213 875	1 136	78 459	293 469	293 469	175 972
Gestion des affaires des particuliers	236 775	4 801	1 400	18 323	261 298	261 298	30 235
Relations de coopération	72 953	1 000	81 747	155 701	77 803	233 504	267 503
Investissement communautaire	16 539	100 936	117 475	117 475	122 227
Administration fédérale responsable	31 609	81 132	112 741	112 741	57 927
Des collectivités nordiques en santé	48 322	48 275	4 805	101 402	101 402	94 131
Développement des entreprises individuelles et communautaires	10 428	45 704	56 132	56 132	45 593
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	11 343	12 287	23 629	23 629	25 485
Certitude en matière de titres fonciers et d'accès aux ressources	12 135	630	5 820	18 585	18 585	10 945
Gouvernance dans le Nord	10 482	7 379	17 861	17 861	22 029
Développement des capacités organisationnelles des Métis et des Indiens non inscrits	2 655	12 069	14 724	14 724	14 605
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	3 648	9 870	13 518	13 518	13 333
Gestion des droits des Métis	11 885
Économie du Nord	1 939
	1 112 909	6 431	971 836	5 132 211	7 223 387	77 803	7 301 190	6 933 948

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions aux Premières nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières	250 000 000	250 000 000
Subvention pour le financement du soutien des bandes	232 433 805	232 741 084
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	125 555 341	113 486 000
Paiements aux organismes autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	91 090 981	80 391 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	67 970 146	65 525 000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	58 051 524	54 167 263
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	48 275 000	47 328 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	37 178 921	35 431 000
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000	17 987 000
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	10 000 000	10 000 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	9 631 000	9 442 000
Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	7 612 860	6 792 667
Subventions à la Bande indienne Sechelt en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt</i>	4 508 956	4 420 096
Subvention à la Première nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank	4 505 586	4 375 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	1 500 000	1 500 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	1 267 964	1 243 000
Subvention pour le perfectionnement des connaissances scientifiques sur le Nord	1 136 000	1 136 000
Subventions aux Premières nations participantes et à l’Autorité scolaire des premières nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières nations en matière d’éducation en Colombie-Britannique</i>	600 000	600 000
Subvention accordée à l’Administration financière des Premières nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations</i>	500 000	500 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d’une rente par habitant	300 000	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d’aide à l’éducation primaire et secondaire	150 000	150 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Total des subventions	971 836 084	939 096 110
Contributions		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine de l’éducation	1 579 912 885	1 533 917 473
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement social	1 475 231 271	1 436 250 000
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l’entretien	1 267 475 619	1 043 062 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d’ententes sur les revendications territoriales globales	184 955 078	180 972 000
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du soutien aux administrations indiennes	110 129 693	110 464 000
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	102 936 012	109 002 000
Contribution pour promouvoir l’utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	82 163 500	35 391 500
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	54 181 214	9 077 000

*Le financement est distribué par l’entremise d’une variété d’ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Grâce à ces derniers, un montant global est alloué aux Premières nations afin qu’elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu’une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	49 324 000	47 954 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	45 704 000	37 250 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	39 532 000	40 058 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	26 183 600	21 402 000
Contribution versée aux institutions des Premières nations dans le but de favoriser une saine gestion publique	12 434 000	12 294 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	11 994 621	13 191 000
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	10 928 000	10 928 000
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	9 870 000	9 870 000
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>	9 851 892	13 848 000
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	9 736 000	9 526 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	8 400 767	8 930 969
Contributions aux anciens élèves, à leurs familles, à leurs collectivités et aux groupes dans le but de faciliter les projets de commémoration régionaux ou nationaux qui portent sur l'expérience dans les pensionnats indiens et qui permettent aux familles et aux collectivités de participer à l'initiative	8 000 000	5 000 000
Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	6 565 000	6 565 000
Contributions aux bandes indiennes pour le perfectionnement des capacités de gestion foncière	6 246 800
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	5 504 000	13 504 000
Contributions visant à améliorer la capacité de gestion financière et les installations de réseaux du gouvernement du Nunavut	5 500 000	10 300 000
Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	3 030 000	7 810 000
Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	2 316 000	2 547 000
Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant	1 250 000	500 000
Contributions à la Fondation nationale des réalisations autochtones	817 000	817 000
Contributions à l'intention des commissions de traités provinciales et/ou régionales	750 000	750 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions pour faire les frais juridiques et autres frais des demandeurs dans des causes concernant les Indiens et susceptibles de faire jurisprudence	750 000	750 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
Total des contributions	5 132 210 952	4 732 468 942
Postes non requis		
Versements aux Cris du Québec pour régler les questions découlant de la mise en œuvre de la <i>Convention de la Baie-James et du Nord québécois</i>	100 000 000
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	1 157 000
Total des postes non requis	101 157 000
Total	6 104 047 036	5 772 722 052

Affaires indiennes et du Nord canadien

Agence canadienne de développement économique du Nord

Résultat stratégique

Les économies territoriales développées et diversifiées qui soutiennent la prospérité de tous les résidents du Nord

Description des activités de programme

Développement communautaire

Soutient les investissements communautaires dans les infrastructures, ainsi que les investissements dans les organismes et les projets individuels de développement des compétences et de la capacité. L'objectif de cette activité de programme est la création de collectivités économiquement viables dans le Nord, assorties d'une qualité de vie élevée pour les résidents.

Développement commercial

Soutient la croissance et l'expansion des entreprises du Nord, y compris les petites et moyennes entreprises, par l'entremise de la formation, des services consultatifs et des subventions et contributions.

L'objectif de l'activité de programme est d'encourager un secteur commercial compétitif et diversifié dans le Nord et de renforcer la capacité en matière d'innovation.

Politique, représentation et coordination

Soutient la recherche et l'analyse pour orienter les choix en matière de programmes et de politiques, la promotion des intérêts du Nord au sein et à l'extérieur du gouvernement fédéral et le développement de stratégies, d'initiatives et de projets horizontaux pour répondre aux défis du développement économique dans le Nord.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement communautaire	3 811	44 012	47 823
Développement commercial	3 856	2 300	6 156
Politique, représentation et coordination	5 473	5 473
Services internes	1 751	1 751
	14 890	46 312	61 203

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Agence canadienne de développement économique du Nord

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	33 842 234
Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	9 500 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	2 300 000
Contributions en vertu du programme d'Infrastructure de loisirs Canada	670 060
Total des contributions	46 312 294

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission canadienne des affaires polaires

Résultat stratégique

Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.

Description des activités de programme

Facilitation de la recherche et communications

Facilitation de la recherche et communications.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Contributions et autres paiements de transfert		
Fonctionnement				
Facilitation de la recherche et communications	785	10	795	773
Services internes	221	221	215
	1 006	10	1 016	988

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000
Total des contributions	10 000	10 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Institut de la statistique des Premières nations

Résultat stratégique

Les Premières nations, les gouvernements et les autres intervenants profiteront de renseignements et d'analyses statistiques précis et pertinents sur les conditions financières, économiques et sociales des Premières nations.

Description des activités de programme

Collecte et analyse des données

Fournir des statistiques et des analyses sur les conditions socioéconomiques des Indiens, des Premières nations, des groupes autochtones et d'autres groupes habitant dans des réserves ou sur des terres autochtones.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Collecte et analyse des données	5 000	5 000	4 700
Bonne qualité et pratiques efficaces
Action d'information
	5 000	5 000	4 700

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Toutes les ressources ont été attribuées à l'activité de programme Collecte et analyse des données en attendant que l'Institut de la statistique des Premières nations termine son plan d'entreprise. Le plan d'entreprise fournira plus de détails concernant la répartition par activité de programme.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens

Résultat stratégique

Divulguer et reconnaître la vérité concernant les pensionnats indiens afin de favoriser la guérison et la réconciliation parmi les personnes et les communautés touchées.

Description des activités de programme

Vérité et réconciliation

Le programme appuie les activités de recherche, de vérité, de guérison et de commémoration entreprises par la Commission de vérité et de réconciliation. Le programme, qui compte parmi les obligations du Canada en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, comprendra la constitution d'un dossier historique portant sur le système et les séquelles des pensionnats indiens, la consignation de déclarations ainsi que des activités de guérison et de commémoration. Le programme dispose d'un financement réparti sur cinq ans, après quoi il mettra fin à ses activités.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Vérité et réconciliation	13 955	13 955	16 425
Services internes	1 360	1 360	2 160
	15 315	15 315	18 585

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Résultat stratégique

Administration efficace du Tribunal des revendications particulières.

Description des activités de programme

Services de greffe

Faciliter l'accès en temps opportun au Tribunal des revendications particulières au moyen du service à la clientèle, de la qualité des avis, du traitement efficace et rapide des revendications, et de la prestation de services impartiaux.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Services de greffe	2 840	2 840	2 568
	2 840	2 840	2 568

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Ministère 4-2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
1	Dépenses de fonctionnement	47 083	41 880	5 202
5	Subventions et contributions	376 443	240 435	136 008
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 634	5 113	522
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
Total du Ministère		429 162	287 428	141 734

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Résultat stratégique

Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.

Description des activités de programme

Développement des collectivités

Cette activité de programme permet aux régions et aux collectivités du Québec de maintenir et de développer la base de leur activité économique, en misant sur leurs propres atouts. Trois objectifs soutiennent cette activité de programme. Le premier, Mobilisation des collectivités, favorise le développement des collectivités et l'accroissement de leur mobilisation par l'élaboration de visions et de projets d'envergure locale et régionale. Le deuxième, Développement du milieu, appuie les collectivités par le soutien à l'entrepreneuriat et par la création ou le maintien d'entreprises viables. Le troisième, Milieux attrayants, accroît la capacité des collectivités à attirer des touristes et des personnes qualifiées. Cette activité de programme vise principalement les petites et moyennes entreprises (PME) et les organismes à but non lucratif (OBNL). Deux programmes de subvention et de contribution appuient cette activité de programme, soit le programme Diversification des collectivités et le Programme de développement des collectivités (programme national).

Mesures spéciales d'intervention

Cette activité de programme vient en aide aux collectivités et aux régions qui subissent des chocs économiques importants. Dans ces situations, advenant un financement supplémentaire dédié du gouvernement du Canada, l'Agence met en place, de façon temporaire, des mesures spéciales d'ajustement permettant aux collectivités de soutenir leur activité économique et d'entamer des actions qui les aideront à trouver un nouvel équilibre ou une stabilité économiques.

Compétitivité des entreprises

Cette activité de programme permet aux entreprises d'être plus performantes et concurrentielles en rehaussant la productivité, les revenus gagnés; ceci contribue à créer des conditions favorables à la croissance durable. Deux objectifs soutiennent cette activité de programme. Le premier, Développement des capacités des entreprises, favorise l'augmentation des capacités de gestion, d'innovation, d'adoption de technologies de pointe, de développement de marchés, et d'intégration aux chaînes de production globalisées. Il encourage, notamment, le soutien aux organisations dédiées à l'amélioration des capacités stratégiques des petites et moyennes entreprises (PME) afin de rehausser leur performance et de contribuer à leur adaptation. Le deuxième objectif, Entreprises stratégiques appuie l'établissement et les premières phases d'expansion d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région afin de consolider la base économique des régions.

Cette activité de programme vise principalement les PME et les organismes à but non lucratif (OBNL) et elle est soutenue par deux programmes de subvention et de contribution, soit le programme Croissance des entreprises et des régions et le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (CANTex).

Infrastructure

Cette activité de programme permet d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie des citoyens en investissant dans des projets qui augmentent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, améliorent les infrastructures collectives et établissent les infrastructures du XXI^e siècle en adoptant les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques. En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités ainsi que les Premières nations et le secteur privé, le gouvernement du Canada a mis en œuvre différents programmes d'infrastructures mixtes. L'Agence a le mandat spécial de gérer l'Entente Canada-Québec relative aux programmes d'infrastructures. Les projets qui contribuent à atteindre les objectifs du programme sont ceux qui améliorent la qualité de l'eau, qui trouvent des solutions à la problématique du rejet des eaux usées, qui favorisent le déplacement des personnes et des biens en toute sécurité, qui bonifient le transport collectif et qui aident à hausser la qualité de vie des citoyens par la construction d'infrastructures, d'équipements ou de bâtiments ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales. Cette activité de programme vise principalement les municipalités et les organismes à but non lucratif (OBNL) et elle s'appuie sur le Programme Infrastructures Canada (programme de contribution).

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions

Cette activité de programme améliore la compétitivité internationale des régions en valorisant leur savoir et leurs avantages compétitifs sur la scène internationale. Elle a deux objectifs. Le premier objectif, Pôles de croissance, est de développer et consolider des pôles de croissance, en favorisant l'innovation et le réseautage des acteurs du savoir (les universités et les institutions et centres de recherche, les entreprises et groupes d'entreprises ainsi que les organismes de courtage de technologie), le développement d'une masse critique du savoir de même que la valorisation et le transfert technologiques. Le deuxième objectif, Promotion internationale des régions, est de mettre en valeur la compétitivité internationale des régions du Québec en privilégiant la promotion intégrée des facteurs de localisation (la main-d'œuvre, l'accès au marché, les infrastructures, les coûts et la stabilité politique), l'attraction des investissements directs étrangers et les réinvestissements par les entreprises étrangères déjà établies au Québec.

Cette activité de programme est destinée principalement aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux organismes à but non lucratif (OBNL) et elle est appuyée par le programme Croissance des entreprises et des régions, un programme de subvention et de contribution.

Politiques, programmes et initiatives

Cette activité de programme permet aux régions et aux collectivités du Québec de bénéficier d'une action fédérale adaptée, cohérente et efficace qui produit des retombées socioéconomiques, notamment en créant et en diffusant des connaissances en développement économique et régional utiles pour les acteurs du développement et en saisissant des occasions d'affaires et de développement. Quatre objectifs soutiennent cette activité de programme : analyse et recherche; politiques et programmes; représentation et influence; et coopération et collaboration.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des collectivités	10 808	100	125 904	136 812	120 972
Mesures spéciales d'intervention	3 735	101 436	105 171
Compétitivité des entreprises	6 807	66 952	73 759	71 961
Infrastructure	2 063	51 234	53 298	45 588
Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	3 223	30 317	33 540	22 842
Services internes	21 312	21 312	20 376
Politiques, programmes et initiatives	4 771	500	5 271	5 689
	52 719	100	376 343	429 162	287 428

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions en vertu du Programme de diversification des collectivités	100 000	600 000
Total des subventions	100 000	600 000
Contributions		
Contributions en vertu du Programme de diversification des collectivités	169 742 905	76 765 000
Contributions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	122 566 000	82 948 000
Contributions en vertu du programme Infrastructures de loisirs Canada	43 889 275
Contributions au Programme de développement des collectivités	32 300 000	32 000 000
Contributions en vertu du Programme visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable	7 345 000
Contributions en vertu du Programme de recherche en développement régional	500 000	750 000
Total des contributions	376 343 180	192 463 000

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Postes non requis		
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	44 072 460
Contributions au Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	2 900 000
Subventions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	200 000
Subventions en vertu du Programme de recherche en développement régional	200 000
Total des postes non requis	47 372 460
Total	376 443 180	240 435 460

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-6

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	84 797	79 640	5 157
5	Subventions et contributions	288 876	245 178	43 698
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 468	7 599	868
Total du Ministère		382 140	332 418	49 722
Société d'expansion du Cap-Breton				
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	83 070	8 650	74 420
Total de l'organisme		83 070	8 650	74 420

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le décret C.P. 2009-1616 charge de l'application de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton* le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*, à compter du 23 septembre 2009.

En vertu du décret C.P. 2009-1617 et conformément à la *Loi autorisant la Société de développement du Cap-Breton à aliéner ses biens et prévoyant la dissolution de celle-ci*, la dissolution de la Société de développement du Cap-Breton est fixée au 31 décembre 2009.

En vertu du décret C.P. 2009-1618 et conformément à l'alinéa 91(1)c) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la Société d'expansion du Cap-Breton est autorisée à acquérir la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Société de développement du Cap-Breton.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Résultat stratégique

Une économie concurrentielle au Canada atlantique.

Description des activités de programme

Développement des entreprises

Malgré l'amélioration récente de la situation économique, de grands défis restent encore à surmonter, mais de grandes possibilités de développement existent. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de cette situation. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaillera en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région, ainsi que d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois.

L'APECA s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique de la région au moyen de divers mécanismes stratégiques, notamment en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – au niveau de la mise sur pied, de l'expansion ou de la modernisation de leurs entreprises ainsi que du démarrage et de la croissance de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche développement, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'APECA participe.

Développement des collectivités

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les petits villages éloignés et les vastes centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont la base du développement économique, car elles sont essentielles à la prospérité. L'APECA reconnaît l'importance de ces collectivités dans un cadre de développement économique et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin d'assumer l'entière responsabilité de leur propre développement économique. Pour ces raisons, l'APECA concentre ses efforts et ses stratégies sur le développement des collectivités et vise à mettre en place et à entretenir une infrastructure publique de haute qualité. L'APECA collabore avec les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les groupes communautaires et les organisations non gouvernementales afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de réagir aux défis économiques et, enfin, de travailler avec Infrastructure Canada et les provinces pour surveiller la gestion et assurer la continuité des fonds fédéraux alloués à chaque région par divers programmes d'infrastructure. Il faut donc adopter une approche souple et holistique, selon les capacités, les forces et les défis réels d'une collectivité donnée. Le développement des collectivités est un processus ascendant qui aide à développer les outils, les ressources et les initiatives nécessaires à l'appui du développement stratégique individuel et unique.

Politiques, défense des intérêts et coordination

L'activité de programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'APECA est essentielle pour préciser les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y donner suite efficacement. Le PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un éventail de questions et de sujets et permet d'appuyer la prise de décision avisée à l'échelle de l'APECA et par le ministre. En offrant des positions stratégiques en matière de politiques et de recherche qui tiennent compte des possibilités de la région, en garantissant l'influence de la région sur les politiques et les programmes nationaux qui concernent le développement et les intérêts du Canada atlantique et en favorisant la coordination d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées au développement, le programme PDIC aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte que l'APECA demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des entreprises	32 940	2 000	139 327	174 266	198 700
Développement des collectivités	14 093	146 357	160 450	87 698
Services internes	35 945	35 945	34 884
Politiques, défense des intérêts et coordination	10 286	1 192	11 478	11 136
	93 264	2 000	286 876	382 140	332 418

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	115 360 548	105 368 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	87 793 000	43 558 000
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	38 090 000	69 800 000
Contributions en vertu du programme d'Infrastructures de loisirs Canada	23 970 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	10 962 000	13 052 000
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	10 000 000	10 000 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	700 000	700 000
Total des contributions	286 875 548	242 478 000
Postes non requis		
Contributions pour le Programme de promotion du commerce extérieur	700 000
Total des postes non requis	700 000
Total	288 875 548	245 178 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Société d'expansion du Cap-Breton

Résultat stratégique

Une économie cap-bretonaise durable et concurrentielle.

Description des activités de programme

Obligations liées aux ressources humaines

Les programmes visés par les obligations liées aux ressources humaines sont des programmes non discrétionnaires que la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) doit offrir aux anciens employés de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB) par suite de la dissolution de la SDCB. Il s'agit d'obligations continues; nombre d'entre elles se poursuivront pendant plus de 20 ans. Ces obligations découlent des avantages sociaux faisant suite à l'emploi et de diverses stratégies en matière de ressources humaines (fermeture des sites). Elles comprennent les programmes d'encouragement à la retraite anticipée, les avantages sociaux futurs, les obligations liées à l'indemnisation des accidentés du travail et le programme de subventionnement du charbon domestique.

Obligations liées à l'environnement

Dans le cadre du transfert des éléments d'actif et de passif de la SDCB à la SECB, la SECB sera responsable de la gérance de tous les biens fonciers de la SDCB. Cela comprend toutes les obligations liées à l'environnement à l'égard de ces sites. La SECB est tenue de respecter les lois et les règlements sur l'environnement qui s'appliquent aux activités courantes et aux opérations antérieures. Pour être en mesure de bien remplir ces obligations, la SECB conclura une entente stratégique avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) semblable à celle qui existait entre la SDCB et TPSGC. Dans le cadre de cette entente, les projets sont conçus et gérés par TPSGC, et la SECB s'occupe de la surveillance, du suivi et du financement.

Toutes les obligations à long terme liées à l'environnement devraient être remplies d'ici 2055, exception faite de la gestion des eaux d'exhaure qu'il faudra peut-être assurer à perpétuité.

Par ailleurs, la SECB collaborera avec de nombreux partenaires, notamment le Centre pour la durabilité de l'énergie et de l'environnement à l'Université du Cap Breton, la Sydney Tar Ponds Agency, le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse, Environnement Canada et le secteur privé pour examiner les sources d'énergie de remplacement se rapportant aux biens fonciers de la SDCB qui pourraient mener à des occasions de développement commercial. Cela comprend la recherche relative à la production de combustible vert, à la production d'énergie géothermique au moyen de l'eau d'exhaure et au potentiel en matière de séquestration de carbone du charbon résiduel du bassin houiller de Sydney.

Développement commercial

En raison de la taille et de la composition de l'économie cap-bretonaise et de la distance qui la sépare des marchés importants, l'accès au capital reste l'un des défis les plus ardues pour les entreprises. La capacité d'accès au capital est limitée pour ce qui est des prêteurs traditionnels, des sociétés à capital-risque et des autres ordres de gouvernement. Sensible aux problèmes des petites et moyennes entreprises (PME), la SECB travaille, par l'entremise de ses programmes, avec des entrepreneurs potentiels et existants afin d'évaluer les dossiers et d'offrir des formes d'aide financière variées, y compris (sans toutefois s'y limiter) des actions ordinaires, des prêts garantis ou non et des contributions non remboursables. Ce soutien fournit une mise de capital à l'appui d'initiatives telles que le marketing, l'optimisation de l'efficacité, l'innovation, les mesures en ressources humaines, les activités de développement commercial et l'aide à l'obtention du capital.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Société d'expansion du Cap-Breton

Développement économique communautaire

Au cours de la dernière décennie, l'économie cap-bretonaise a connu des adaptations structurelles en raison de la fermeture des principales industries de l'Île et de la décroissance dans l'industrie de la pêche. Le climat économique de l'Île a présenté, pour de nombreuses communautés, des défis significatifs à l'égard d'attirer des investissements et de mettre à profit des possibilités. Grâce à cette activité de programme, la SECB travaille à solliciter les communautés et à leur donner les moyens de prendre le contrôle de leur avenir en s'engageant dans des occasions menant à un développement économique durable. Menées en collaboration avec les communautés et les organismes communautaires, ces activités vont de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies d'ensemble pour le développement économique, à un soutien à l'égard de l'environnement commercial et au perfectionnement des compétences, en passant par une infrastructure communautaire nouvelle et/ou améliorée.

Aménagement et gestion immobiliers

Grâce à cette activité de programme, la SECB a la capacité d'acheter, de louer et de vendre des terrains ainsi que de prendre des hypothèques. La Société se sert de l'aménagement et de la gestion des biens fonciers pour compléter ses programmes de financement. Les recettes excédentaires provenant de la location de biens immobiliers et de la vente de terrains sont investies directement dans des projets de développement économique dans la région servie par la SECB. En outre, dans le cadre du processus de transfert/d'aliénation de terrains, la Société vend ou loue des terrains aux entreprises et aux organismes en vue de favoriser les occasions de développement économique. Ces deux activités appuient le mandat de développement économique de la Société. En plus des terrains, les biens immobiliers de la SECB comprennent le bureau principal de la Société à Sydney (Nouvelle-Écosse), le Centre de ressources de Point Edward (propriété agricole), les installations commerciales de Port Hawkesbury (locaux à bureaux) et les installations manufacturières du Northside. En raison du transfert des éléments d'actif et de passif de la SDCB à la SECB, la SECB détiendra et exploitera un certain nombre d'installations de traitement des eaux et d'installations d'entreposage ainsi que le parc à charbon Dominion et le parc à charbon Sydney Mines, qui lui permettront de s'acquitter de son obligation contractuelle de vendre du charbon aux employés et aux anciens employés.

Orientation et défense des intérêts

Essentiel à son mandat, le rôle d'orientation et de défense des intérêts de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) aide à cerner les possibilités et les défis qui se présentent pour l'Île, ainsi qu'à documenter et à soutenir la prise de décisions tant à l'interne qu'à l'externe. Cette fonction d'orientation et de défense des intérêts mise sur une variété d'activités, notamment la : recherche, l'analyse, la planification et l'établissement de rapports, ainsi que le travail pour faire avancer auprès des gouvernements les intérêts, les priorités et les préoccupations touchant l'Île du Cap-Breton, dans la prise de décision et les mesures adoptées. Cette activité de programme permet donc d'informer et de soutenir la prise de décision par la SECB et par le ministre, au moyen d'information, d'analyses et d'avis sur diverses questions et divers enjeux. Elle contribue à promouvoir les projets à long terme de la SECB, joue un rôle crucial dans l'élaboration d'approches ciblées et adaptables, et veille à ce que la SECB garde le cap sur les possibilités et les défis pour le Cap-Breton. En s'occupant du programme du Cap-Breton dans ces domaines, la SECB s'assure que les priorités nationales et provinciales tiennent compte des besoins de la région et que les intérêts, les priorités et les préoccupations propres au Cap-Breton sont prises en compte au moment de l'élaboration de politiques. La recherche et l'analyse s'imposent pour comprendre les défis et le potentiel économiques pour le Cap-Breton, et pour guider les activités de défense des intérêts et d'élaboration de politiques de la SECB.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Société d'expansion du Cap-Breton

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Obligations liées aux ressources humaines	44 652	44 652
Obligations liées à l'environnement	29 768	29 768
Développement commercial	2 907	2 907	4 720
Développement économique communautaire	2 906	2 906	2 200
Services internes	1 500	1 500	1 230
Aménagement et gestion immobiliers	475	475	950
Orientation et défense des intérêts	387	387	250
Investissement	250
	82 595	475	83 070	8 650

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2009-2010 pour l'activité de programme « Soutien à l'entreprise » du Budget principal des dépenses 2009-2010 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Développement commercial ».

Les fonds de 2009-2010 pour l'activité de programme « Soutien à la collectivité » du Budget principal des dépenses 2009-2010 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Développement économique communautaire ».

Les fonds de 2009-2010 pour l'activité de programme « Orientation et recherche » du Budget principal des dépenses 2009-2010 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Orientation et défense des intérêts ».

6 Agence du revenu du Canada

Ministère 6-2

Agence du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agence du revenu du Canada				
1	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 992 673	2 992 673
5	Dépenses en capital	136 085	136 085
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	416 700	413 423	3 277
(L)	Ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Paiements aux provinces en vertu de la <i>Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	479 000	429 000	50 000
(L)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	226 894	204 803	22 091
(L)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	225 000	221 000	4 000
	Crédits non requis			
–	Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 114 391	(3 114 391)
	Postes non requis			
–	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	5 279	(5 279)
	Total du Ministère	4 476 430	4 387 974	88 456

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence du revenu du Canada

Résultat stratégique

Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.

Description des activités de programme

Observation en matière de déclaration

Vérifier la divulgation entière et exacte par les contribuables de tous les renseignements requis afin d'établir les obligations fiscales et de protéger l'assiette fiscale par la vérification, des mesures d'application et des activités administratives incitatives. Les activités visant à améliorer l'observation comprennent : le fait d'augmenter la compréhension des contribuables quant à leurs obligations fiscales au moyen d'activités de sensibilisation, de services à la clientèle et de l'éducation; le fait de déceler et d'aborder les cas d'inobservation au moyen de l'évaluation des risques, de la vérification et des enquêtes; et le fait de créer des partenariats stratégiques avec les intervenants afin de miser sur les efforts d'observation.

Aide aux contribuables et aux entreprises

Aider les contribuables et les entreprises à respecter leurs obligations dans le cadre du système d'auto-évaluation au moyen de réponses précises et en temps opportun aux demandes d'information; de produits d'information offerts par l'entremise de divers médias comme le site Web, des dépliants et des brochures; d'activités de sensibilisation ciblées et de services; d'interprétations et de décisions en matière d'impôt et de taxation des marchandises; de critères d'admissibilité au *Régime de pension du Canada* et à la *Loi sur l'assurance-emploi*; de services liés à l'enregistrement de régimes de pension et d'autres régimes de revenu différé; de services liés à l'enregistrement d'organismes de bienfaisance.

Cotisations des déclarations et traitement des paiements

Traiter et valider les déclarations de revenus des particuliers et des entreprises en effectuant des cotisations initiales, une validation, une comptabilité et des rajustements; attribuer aux entreprises un numéro d'entreprise, établir et maintenir des comptes; recevoir des paiements.

Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations

Déterminer et traiter l'inobservation des exigences en matière d'enregistrement, de production et de remises des lois administrées par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et gérer le niveau de dette au moyen du recouvrement des comptes clients et de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la tenue à jour des systèmes, des politiques et des lignes directrices à l'échelle nationale. Ce cadre de prestation facilite et applique l'observation des exigences de production, de déclaration, de retenue et de paiement relativement aux déclarations de revenus des particuliers et des entreprises, aux retenues à la source des employeurs, à la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée et aux autres prélèvements, en plus des comptes clients non fiscaux en souffrance administrés au nom d'autres ministères et organismes.

Appels

Fournir un processus de règlement de différends rapide et impartial aux contribuables qui sont en désaccord avec les décisions prises par l'ARC en favorisant le dialogue avec les contribuables et en examinant des processus de rechange afin de régler les différends, le cas échéant, en plus d'aider le ministère de la Justice à traiter les appels devant les tribunaux.

Agence du revenu du Canada

Résultat stratégique

Les familles et les particuliers admissibles reçoivent des versements de prestations opportuns et exacts.

Description des activités de programme

Programmes de prestations

Fournir des avantages fiscaux et d'autres services qui contribuent directement au mieux-être économique et social des Canadiens en administrant les Prestations fiscales canadiennes pour enfants, la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, le programme des allocations spéciales pour enfants, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, la Prestation universelle pour la garde d'enfants et les versements anticipés de la prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT), ainsi qu'un éventail d'avantages permanents et de programmes de versement unique au nom des provinces, des territoires et d'autres ministères fédéraux. Aider les prestataires à respecter leurs obligations en fournissant des réponses en temps opportun à leurs demandes de renseignements.

Résultat stratégique

Les contribuables et les prestataires obtiennent un examen impartial et indépendant à l'égard de leurs plaintes liées au service.

Description des activités de programme

Ombudsman des contribuables

L'ombudsman des contribuables, qui rend directement compte au ministre du Revenu national et opère de façon autonome et sans lien de dépendance avec la haute direction de l'ARC ni avec les membres du Conseil de direction de cette dernière, procure au ministre du Revenu national des conseils quant aux services qu'assure l'ARC, traite les demandes de révision faites par les contribuables et les prestataires relativement à des questions comme les droits liés aux services qui sont décrits dans la *Charte des droits des contribuables*, et cerne et examine des questions généralisées et nouvelles liées aux services de l'ARC qui ont une incidence négative sur les contribuables et les prestataires.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Agence du revenu du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	1 292 575	104 323	84 244	1 312 654	1 295 854
Observation en matière de déclaration	922 679	8 183	91	930 771	922 077
Aide aux contribuables et aux entreprises	294 961	268	482 000	41 970	735 259	690 626
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	621 671	7 928	28 419	601 180	587 917
Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations	533 537	12 196	115 051	430 682	429 712
Programmes de prestations	108 904	1 931	225 000	357	335 478	331 566
Appels	138 823	1 256	12 922	127 157	126 895
Ombudsman des contribuables	3 248	3 248	3 328
	3 916 399	136 085	707 000	283 054	4 476 430	4 387 974

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La colonne des dépenses de fonctionnement comprend le RASE lié aux dépenses en capital – salaires.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions à l'appui de la réforme du cadre réglementaire des organismes de bienfaisance	3 000 000	3 000 000
Total des contributions	3 000 000	3 000 000
Autres paiements de transfert		
(L) Paiements aux provinces en vertu de la <i>Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	479 000 000	429 000 000
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	225 000 000	221 000 000
Total des autres paiements de transfert	704 000 000	650 000 000
Total	707 000 000	653 000 000

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-12

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-13

Commission canadienne des grains 7-16

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère				
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement	742 448	657 850	84 598
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	49 998	33 957	16 041
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions et contributions	551 244	417 027	134 217
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par Financement agricole Canada pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol
20	Agence canadienne du pari mutuel – Dépenses du Programme	345	345
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	83 263	63 662	19 600
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	500 034	369 184	130 850
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	452 000	440 600	11 400
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	184 000	165 020	18 980
(L)	Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	155 820	139 400	16 420
(L)	Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	95 282	225 132	(129 850)
(L)	Paiements de subventions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200	54 200
(L)	Paiements de contributions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200	54 200
(L)	Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	39 071	39 071
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	18 959	20 089	(1 130)

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
(L)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000	5 000
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	4 000	4 000
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
	Crédits non requis			
–	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié
	Postes non requis			
–	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	(4 000)
	Total du Ministère	2 990 142	2 649 600	340 542

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Commission canadienne du lait				
25	Dépenses du Programme	3 981	3 721	261
Total de l'organisme		3 981	3 721	261
Agence canadienne d'inspection des aliments				
30	Dépenses de fonctionnement et contributions	534 261	480 632	53 629
35	Dépenses en capital	36 378	22 654	13 723
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 287	67 258	6 029
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500
Total de l'organisme		645 426	572 045	73 381
Commission canadienne des grains				
40	Dépenses du Programme	4 924	4 756	168
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	589	561	29
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(120)	(120)
Total de l'organisme		5 394	5 197	197

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Résultat stratégique

Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif qui gère les risques de manière proactive.

Description des activités de programme

Gestion des risques de l'entreprise

Agriculture et Agroalimentaire dispose d'un programme intégral de gestion des risques de l'entreprise pour donner aux producteurs de meilleurs outils et le savoir-faire nécessaire pour les gérer. Ce programme leur procure une protection contre les légères baisses de revenu, une aide axée sur la marge de production quand leurs pertes de revenus sont plus importantes, un cadre d'indemnisation en cas de catastrophe pour les secourir rapidement et une assurance-production pour les protéger contre les pertes de production causées par des catastrophes naturelles. De plus, le programme prévoit une aide sous forme de garanties financières qui facilitera la commercialisation de leurs récoltes une fois que la conjoncture du marché et les prix seront plus favorables.

Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments

Agriculture and Agroalimentaire aide les producteurs et les organismes à élaborer et à mettre en œuvre des systèmes de gestion des risques liés à la salubrité des aliments, à la biosécurité et à la traçabilité afin de leur permettre de prévenir et de contrôler les risques en matière de ressources animales et végétales et de renforcer ainsi le secteur contre la propagation de maladies et les pertes sur les marchés intérieurs et étrangers. Les systèmes de gestion du risque comprennent les systèmes nationaux de salubrité alimentaire reconnus par le gouvernement fondés sur les principes d'analyse des dangers et la maîtrise des points critiques (HACCP) ou de type HACCP, à la ferme et en aval de la ferme; les systèmes nationaux de biosécurité; et le système national de traçabilité pour le secteur agroalimentaire. Ces systèmes sont également mis à profit dans la gestion des urgences pour limiter la propagation des maladies animales et végétales, réduisant par conséquent les répercussions environnementales et sociales d'une crise. Une stratégie nationale de biosécurité animale et végétale offre également une orientation stratégique générale visant à faire en sorte que les efforts soient ciblés sur les risques les plus élevés en matière de biosécurité. Parmi les participants admissibles, mentionnons les organismes sans but lucratif nationaux ou régionaux, les producteurs et les intervenants de l'industrie.

Développement du commerce et des marchés

Agriculture et Agroalimentaire (AA) se fait le défenseur du commerce agricole du Canada en s'employant à éliminer les obstacles au commerce au pays et même à l'étranger et à multiplier les débouchés pour le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels. Il aide celui-ci à trouver de nouveaux débouchés au pays et dans le monde ainsi que des façons d'améliorer sa productivité et sa compétitivité et de devenir ainsi plus prospère. AA travaille aussi à faire reconnaître les produits canadiens grâce à l'initiative Image de marque du Canada sur les marchés internationaux et à la Stratégie de promotion de l'image de marque au Canada, et cela afin de consolider et d'élargir la présence du secteur sur le marché.

Facilitation de l'efficacité de la réglementation

Agriculture et Agroalimentaire met en place des initiatives pour s'assurer que le milieu de la réglementation fait la promotion de l'innovation, de l'investissement et de la compétitivité du secteur. Le Ministère reconnaît qu'en raison du rythme accéléré des progrès technologiques et des nouveaux écarts entre les politiques réglementaires internationales et nationales, le milieu de la réglementation du Canada devra accroître sa capacité et accélérer son processus de modernisation s'il veut être réactif. Dans le cadre de ces initiatives, le Ministère collaborera avec les intervenants de la chaîne de valeur afin d'accroître leur capacité de respecter les exigences réglementaires ainsi qu'avec des partenaires fédéraux et l'industrie pour trouver des façons de rationaliser le fardeau réglementaire au moyen de mesures ciblées visant les priorités du secteur, et ce tout en conservant le régime réglementaire rigoureux du Canada en ce qui a trait à la santé et à la sécurité. Un processus de prise de décisions réglementaires fondées sur la science qui soit encore plus rapide et transparent permettra d'accroître la confiance du public et des intervenants.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Conseil des produits agricoles du Canada

Créé grâce à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la Loi), le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est un organisme réglementaire quasi judiciaire qui relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et l'Agroalimentaire (le Ministre). La Loi permet la création d'offices nationaux de commercialisation, de promotion et de recherche. Le CPAC supervise ces offices et collabore avec eux pour s'assurer que le système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs fonctionne dans le meilleur intérêt des intervenants de ces secteurs, des producteurs aux consommateurs. Le CPAC participe également de façon active à la gestion du portefeuille en conseillant le Ministre et en entretenant des liens avec les gouvernements provinciaux.

Résultat stratégique

Un secteur innovateur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.

Description des activités de programme

Sciences, innovation et adoption

Agriculture et Agroalimentaire contribue à l'amélioration de la compétitivité du secteur des produits agricoles, agroalimentaires et agro-industriels en appuyant des projets d'innovation qui sont conçus pour améliorer des nouveaux produits, des services, des procédés et des marchés. Des activités concertées de prévision et de recherche stratégiques et de partage de l'information permettent de prendre des décisions coordonnées et éclairées afin d'en arriver à une planification intégrée regroupant les industries, les gouvernements et les universités. On fait la promotion des mesures de collaboration pour accélérer le transfert des connaissances scientifiques et technologiques en fonction du cycle d'innovation, et ce, afin d'appuyer les stratégies de succès éventuel qui ont été définies par le secteur industriel. On aide aussi les agriculteurs, les agri-entrepreneurs ainsi que les petites et moyennes entreprises agro-industrielles qui s'efforcent d'adopter de nouvelles technologies et de commercialiser de nouveaux produits et services. Les recherches exploratoires et transformationnelles aident à cerner les débouchés éventuels et à préparer le secteur en vue des nouvelles possibilités et des nouveaux défis.

Développement de l'agroentreprise

Cette activité de programme encourage l'utilisation de saines pratiques de gestion et vise à faire connaître les avantages tout en permettant aux entreprises du secteur d'être rentables et d'investir dans les secteurs où il le faut pour gérer de façon durable le fonds de ressources naturelles, ainsi que produire et commercialiser des produits alimentaires et autres qui sont sans danger. Le programme de développement de l'agroentreprise finance des activités provinciales et territoriales d'application de pratiques et de compétences en gestion des affaires qui renforcent la capacité des entreprises du secteur à évaluer les répercussions financières des améliorations qu'elles apportent à leurs méthodes, notamment l'incidence des plans environnementaux, des systèmes de salubrité des aliments et des projets d'innovation sur la rentabilité de leur entreprise; à gérer la transformation, à réagir au changement et à innover dans leurs opérations; à comprendre leur situation financière et à mettre en place des mesures efficaces ainsi que des plans et pratiques de gestion; et à favoriser la participation des jeunes agriculteurs ou des débutants dans ce domaine, des membres des Premières nations et des clients dans certains sous-secteurs en transition.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Développement des régions rurales et développement des coopératives

Le programme de développement des régions rurales et coopératives emprunte une approche intégrée et pangouvernementale, appelée le Partenariat rural canadien, par lequel le gouvernement cherche à coordonner ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles pour les axer sur le développement socioéconomique et le renouveau du Canada rural. Il permet d'établir des partenariats avec les ministères fédéraux, les provinces et les intervenants ruraux pour l'acquisition de connaissances, l'élaboration de politiques, l'application de stratégies gouvernementales de développement rural. Il offre également des outils aux collectivités rurales pour qu'elles innovent et mettent à profit les attraits locaux et deviennent plus compétitives à l'échelle locale ou régionale. L'activité de programme stimule aussi le développement socioéconomique de la population canadienne par le développement des coopératives. Elle facilite collaboration opératives comme un moyen efficace d'aider les Canadiens et les collectivités à se prendre en charge et à saisir de nouvelles opportunités. Elle permet de conseiller l'ensemble du gouvernement sur les politiques et les programmes touchant les coopératives et de nouer des partenariats au sein du gouvernement fédéral et avec le secteur, les provinces et d'autres intervenants clés pour la mise en œuvre d'initiatives à l'appui du développement des coopératives, comme le renforcement des capacités et des connaissances.

Agence canadienne du pari mutuel

En vertu de l'article 204 du *Code criminel du Canada*, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable des politiques et de la réglementation concernant les paris mutuels sur les courses de chevaux. L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) est un organisme de service spécial d'AA qui est chargé de réglementer et de superviser les activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens, et qui a pour objectif de s'assurer que le tout s'y déroule de manière équitable pour le public. Les coûts associés aux activités de l'ACPM sont recouverts au moyen d'un prélèvement fixé actuellement à 0,8 p. 100 sur chaque pari engagé au Canada. Les plans stratégiques de l'ACPM sont axés sur la réglementation et la surveillance de façon moderne, efficace et transparente des activités de pari mutuel sur les courses hippiques.

Résultat stratégique

Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels respectueux de l'environnement.

Description des activités de programme

Mesures à la ferme

Agriculture et Agroalimentaire (AA) vient en aide aux agriculteurs par des programmes d'application directe à la ferme qui permettent de déterminer les risques environnementaux et les possibilités connexes tout en soutenant l'élaboration d'une éthique de gestion agricole et agroalimentaire. Il les aide dans l'évaluation des risques agroenvironnementaux et la planification, en fournissant de l'expertise, de l'information et des incitatifs pour stimuler l'adoption de pratiques d'agriculture durable au niveau de la ferme et du paysage, en explorant et concevant de nouvelles approches qui favorisent et soutiennent l'adoption de pratiques agricoles durables et en faisant mieux connaître les bienfaits de ces pratiques. Cette activité de programme favorise la bonne intendance de l'environnement et aide à atténuer les répercussions générales du secteur sur l'environnement. Elle contribue à créer un environnement plus sain et à instaurer des conditions pour améliorer la qualité de vie de la population canadienne et à rendre le secteur agricole plus rentable.

Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental

Agriculture et Agroalimentaire s'emploie à aider le secteur par des initiatives qui lui permettent d'utiliser une démarche de gestion plus rigoureuse pour prendre des décisions face aux risques environnementaux et de trouver des correctifs appropriés. Agriculture et Agroalimentaire réalise des projets de recherche fondamentale et appliquée afin de mieux comprendre les interactions entre l'agriculture et l'environnement face aux principaux défis en matière de protection de l'environnement qui se posent au Canada et dans les régions; élaborer des pratiques d'agriculture durable et valider les résultats environnementaux et économiques aux niveaux de la ferme et du paysage; mettre au point, améliorer et utiliser des indicateurs agroenvironnementaux, des systèmes de comptabilité des gaz à effet de serre et des indicateurs économiques pour évaluer la viabilité environnementale et économique du secteur. Ce programme fournit la plate-forme pour l'innovation, et la découverte de technologies et de stratégies qui sont utilisées comme base pour application par le secteur de façon à améliorer la performance agroenvironnementale du secteur.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des risques de l'entreprise	124 827	305 302	1 254 264	5 500	1 678 892	1 534 620
Sciences, innovation et adoption	161 754	20 915	999	235 741	14 960	404 449	316 112
Services internes	275 746	25 665	301 411	282 150
Mesures à la ferme	81 680	1 000	89 923	20 400	152 203	120 882
Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments	33 714	2 418	115 663	1 540	150 256	140 530
Développement du commerce et des marchés	76 405	5 075	34 808	116 288	96 809
Développement de l'agroentreprise	9 664	54 435	64 098	38 832
Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental	58 548	5 416	5 500	58 464	58 350
Facilitation de l'efficacité de la réglementation	35 854	35 854	37 861
Développement des régions rurales et développement des coopératives	12 913	12 184	25 096	20 796
Conseil des produits agricoles du Canada	2 576	200	2 776	2 659
Agence canadienne du pari mutuel	13 791	345	13 782	354
	887 471	50 343	311 576	1 802 433	61 682	2 990 142	2 649 600

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2009-2010 pour l'activité de programme « Conseil national des produits agricoles » dans le Budget principal des dépenses 2009-2010 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Conseil des produits agricoles du Canada ».

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
(L) Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	155 820 000	139 400 000
(L) Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	95 282 000	225 132 000
(L) Paiements de subventions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200 000	54 200 000
(L) Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000	5 000 000
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200 000	200 000
Paiements de subventions à l'Organisation de coopération et de développement économiques	75 000
Total des subventions	311 576 000	424 931 000
Contributions		
(L) Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	500 034 000	369 184 000
(L) Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	452 000 000	440 600 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	184 000 000	165 020 000
Programme lié au Fonds Agri-flexibilité	86 070 000
Contributions pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement	69 993 432	62 569 000
Contributions à l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants	65 294 070	66 445 500
Contributions pour accélérer le rythme de l'innovation et faciliter l'adoption de nouvelles technologies	60 570 486	45 664 000
(L) Paiements de contributions pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200 000	54 200 000
(L) Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	39 070 574
Paiements de contributions pour la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine – Phase 2	37 851 450	22 390 500
Contributions à l'appui du programme canadien d'adaptation agricole	33 361 000
Contributions pour réduire au minimum la fréquence et l'ampleur des incidents liés aux risques	32 563 289	27 850 000
Contributions à l'appui des nouveaux débouchés pour l'agriculture	31 095 150	46 822 850
Contributions pour permettre la compétitivité des entreprises et des secteurs	23 476 281	14 879 306
Contributions pour miser sur les forces du Canada pour réussir sur les marchés nationaux et internationaux	22 742 000	35 457 000
Contributions pour renforcer la compétitivité du secteur canadien des abattoirs et de la transformation des viandes rouges	19 641 690
Contributions pour améliorer la salubrité et la sécurité du système alimentaire du Canada	18 978 380	18 581 000

Agriculture et Agroalimentaire
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
(L) Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	18 959 000	20 089 000
Contributions au programme d'innovation pour les bioproduits agricoles	15 709 235	20 676 090
Contributions au programme de transition relatifs aux vergers et vignobles	9 175 850	11 686 070
Paiements de contributions pour le programme d'éradication de la sharka du prunier	8 600 000	8 600 000
Contributions pour le développement des coopératives et des régions rurales	7 453 000	6 943 000
Contributions pour la mise en œuvre du programme du Fonds de développement des collectivités afin d'aider les collectivités rurales de la région productrice de tabac de l'Ontario	4 730 555
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	4 000 000
Contributions à l'appui de la recherche et d'initiatives pilotes liées au programme Agri-protection	2 000 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	864 000	864 000
Total des contributions	1 802 433 442	1 438 521 316
Postes non requis		
Contributions à l'élimination des matières à risque spécifiées	17 500 000
Subventions du Programme de cultures de couverture	7 100 000
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000 000
Paiements de contribution pour le Programme canadien d'options pour les familles agricoles	2 000 000
Total des postes non requis	30 600 000
Total	2 114 009 442	1 894 052 316

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne du lait

Résultat stratégique

Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.

Description des activités de programme

Administre le système de gestion des approvisionnements du lait

Établit les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé. Calcule et recommande le niveau cible national de production du lait de transformation. Agit comme facilitateur au sein de l'industrie laitière. Gère les Programmes intérieurs de saisonnalité (offre et demande).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	3 981	3 981	3,721
	3 981	3 981	3,721

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Résultat stratégique

Les risques pour la santé du public associés à l'approvisionnement alimentaire et à la transmission de maladies animales aux humains sont atténués et gérés.

Description des activités de programme

Risques liés à la salubrité des aliments et à la nutrition

Les responsables des programmes de gestion des risques liés à la salubrité des aliments et à la nutrition collaborent avec les organismes et les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux afin d'améliorer la santé générale des Canadiens. Leur contribution principale à ces efforts consiste à atténuer et à gérer les risques et les menaces délibérées au chapitre des aliments et des systèmes de production alimentaire. Ils s'assurent également que les consommateurs disposent des renseignements adéquats pour faire des choix éclairés en matière d'aliments sains. Pour ce faire, ils élaborent et exécutent des programmes qui visent à assurer l'exactitude des renseignements relatifs à la salubrité des aliments et à la nutrition. En outre, ils élaborent et exécutent des programmes et des services afin de protéger les Canadiens contre les risques évitables sur le plan de la salubrité des aliments, au moyen de la gestion efficace des urgences touchant la salubrité alimentaire, ainsi que de la sensibilisation du public et la contribution à la salubrité des aliments importés et de production nationale.

Risques liés aux zoonoses

Les responsables des programmes de gestion des risques liés aux zoonoses collaborent avec les organismes et les partenaires fédéraux et provinciaux afin d'améliorer la santé générale des Canadiens. Leur contribution principale à ces efforts consiste à protéger les Canadiens contre les maladies transmissibles ou potentiellement transmissibles des animaux aux humains. Les risques liés aux zoonoses sont gérés et atténués grâce à l'élaboration et à l'exécution de programmes et de services qui sont axés sur la santé animale et conçus pour prévenir et limiter la propagation des zoonoses, sensibiliser le public et faciliter les inspections, la surveillance et les analyses.

Résultat stratégique

Assurer le maintien des ressources végétales et animales.

Description des activités de programme

Risques liés à la santé des animaux et systèmes de production

La protection des ressources animales fait partie intégrante de l'approvisionnement alimentaire canadien et elle est essentielle au bien-être de tous les Canadiens. Les programmes de protection de la santé des animaux et des systèmes de production jouent un rôle important dans l'atténuation et la gestion des risques en protégeant les animaux du Canada (y compris le bétail et les espèces aquatiques) contre les maladies et les parasites réglementés, y compris les menaces délibérées visant les ressources. En outre, des programmes et des services sont élaborés et exécutés pour protéger les ressources animales, les aliments pour animaux et les produits animaux canadiens, ainsi que gérer efficacement les urgences liées aux maladies animales. La réputation du Canada en tant que pays exempt de certaines maladies graves vient accroître considérablement la confiance du public à l'égard des animaux, des systèmes de production, des produits d'origine animale et de leurs sous-produits.

Risques liés à la protection des végétaux et systèmes de production

La protection des ressources végétales fait partie intégrante de l'approvisionnement alimentaire canadien et est essentielle au bien-être de tous les Canadiens. Les programmes de protection des végétaux et des systèmes de production jouent un rôle important dans l'atténuation et la gestion des risques en protégeant les ressources végétales du Canada (y compris les récoltes et les forêts) contre les maladies et les ravageurs réglementés, y compris les menaces délibérées visant les ressources, et en réglementant les produits agricoles. En outre, des programmes et des services sont élaborés et exécutés pour protéger les ressources végétales, les engrais et les produits d'origine végétale canadiens. La réputation du Canada en tant que pays exempt de certaines maladies et de certains ravageurs graves vient accroître considérablement la confiance du public à l'égard des végétaux, des systèmes de production et des produits végétaux.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Protection de la biodiversité

La protection de la biodiversité du Canada est cruciale pour la durabilité de l'environnement canadien. Les programmes de protection de la biodiversité jouent un rôle important dans l'atténuation et la gestion des risques au chapitre de l'environnement en protégeant la biodiversité du Canada contre les espèces envahissantes et d'autres ravageurs introduits à la suite de changements environnementaux et contre les produits agricoles nouveaux tels que les produits issus de nouvelles technologies. En outre, des programmes sont élaborés et exécutés pour évaluer et gérer les risques pour l'environnement liés à l'introduction de produits agricoles. La confiance du public dans la capacité du Canada d'évaluer et de gérer les risques associés à l'entrée de nouvelles espèces ou de nouveaux produits agricoles est maintenue et accrue considérablement grâce à ces programmes.

Résultat stratégique

Contribue à la protection du consommateur et à l'accès aux marchés grâce à l'application de principes scientifiques et de normes.

Description des activités de programme

Accès aux marchés nationaux et internationaux

Les programmes d'accès aux marchés domestiques et internationaux contribue à sécuriser les conditions pour une économie innovatrice et prospère. Ceci est accompli principalement en permettant aux produits d'accéder aux marchés grâce à l'administration et à l'exécution d'un système de réglementation efficace qui est accessible et facile à comprendre et qui répond aux besoins des marchés. Les renseignements fournis aux consommateurs par les producteurs sont vérifiés pour assurer qu'ils sont véridiques et non trompeurs et les produits canadiens sont vérifiés pour assurer qu'ils respectent les normes élevées en matière de qualité et de sûreté.

Cadre de réglementation intégré

Les programmes liés au cadre de réglementation intégré favorise la prospérité économique des Canadiens grâce à leur contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre efficace de cadres réglementaires nationaux et internationaux pour les aliments, les animaux et les végétaux et leurs sous-produits. Ces cadres sont transparents, scientifiques et fondés sur les règles et ils se renforcent mutuellement. En contribuant à l'élaboration de ces cadres, les différentes compétences renforcent leur capacité d'assurer une protection contre les risques sanitaires et phytosanitaires et de poursuivre d'autres objectifs légitimes d'une manière qui concorde avec une économie juste et concurrentielle.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Risques liés à la salubrité des aliments et à la nutrition	269 639	18 380	11	29 860	258 170	220 466
Services internes	103 157	13 020	116 177	108 326
Risques liés à la santé des animaux et systèmes de production	88 486	847	2 200	87 133	56 713
Risques liés aux zoonoses	63 742	3 909	119	67 770	75 284
Risques liés à la protection des végétaux et systèmes de production	63 269	1 068	778	3 800	61 315	61 353
Accès aux marchés nationaux et internationaux	47 267	14 995	32 271	24 562
Protection de la biodiversité	13 209	300	12 909	11 103
Cadre de réglementation intégré	9 681	9 681	14 238
	658 449	36 378	1 755	51 155	645 426	572 045

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500 000	1 500 000
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	136 000	136 000
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	112 000	112 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
Total des contributions	1 755 000	1 755 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

Le grain du Canada est salubre, fiable et commercialisable et les producteurs de grain canadien sont protégés.

Description des activités de programme

Programme de recherches sur la qualité des grains – Crédits

En vertu de la *Loi sur les grains du Canada*, la Commission canadienne des grains (CCG) doit entreprendre, parrainer et promouvoir des recherches sur les grains. La CCG effectue des recherches à l'appui du système d'assurance de la qualité des grains (SAQG) pour se pencher sur les nouveaux défis à relever et renforcer la facilité d'écoulement du grain canadien dans l'intérêt des producteurs et de l'industrie céréalière canadienne. Le Laboratoire de recherches sur les grains (LRG) mène des recherches sur des méthodes pour mesurer la qualité du grain, des nouveaux facteurs qualitatifs et des nouvelles normes en matière de grains. Les recherches sur la qualité du grain appuie l'amélioration continue du SAQG.

Programme de protection des producteurs – Crédits

La CCG a pour mandat de défendre les droits des producteurs en appliquant la *Loi sur les grains du Canada* et, à ce titre, a mis à exécution un bon nombre de programmes et de mesures de protection pour assurer le traitement équitable des producteurs de grains canadiens. Ces services comprennent le programme de délivrance de licences et de dépôt de garantie, la répartition des wagons de producteurs aux producteurs et aux groupes de producteurs qui désirent expédier eux-mêmes leurs propres grains, et les mesures de liaison avec les producteurs, y compris le système d'appel sur les grades attribués aux grains. De plus, la CCG recueille et met à jour des données sur la qualité du grain et des renseignements sur la manutention des grains pour faciliter les ventes des producteurs et les décisions de marketing.

Programme de protection des producteurs – Fonds renouvelable

La CCG a pour mandat de défendre les droits des producteurs en appliquant la *Loi sur les grains du Canada* et, à ce titre, a mis à exécution un bon nombre de programmes et de mesures de protection pour assurer le traitement équitable des producteurs de grains canadiens. Ces services comprennent le programme de délivrance de licences et de dépôt de garantie, la répartition des wagons de producteurs aux producteurs et aux groupes de producteurs qui désirent expédier eux-mêmes leurs propres grains, et les mesures de liaison avec les producteurs, y compris le système d'appel sur les grades attribués aux grains. De plus, la CCG recueille et met à jour des données sur la qualité du grain et des renseignements sur la manutention des grains pour faciliter les ventes des producteurs et les décisions de marketing.

Programme d'assurance-quantité – Fonds renouvelable

Le Système d'assurance de la quantité des grains du Canada assure le poids du grain livré par des moyens de transport ou déchargés de ceux-ci et le grain en stock dans le réseau des silos terminaux et de transbordement agréés pour satisfaire aux exigences de l'industrie céréalière, des producteurs aux clients. La prestation quotidienne des services de pesée, conformément au mandat défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, fait partie intégrante du Système d'assurance de la quantité. Pour que le système soit toujours pertinent et qu'il réponde aux demandes de l'industrie en constante évolution, on fournit un soutien technique continu à l'appui du Système d'assurance de la quantité du grain.

Programme d'assurance-qualité – Fonds renouvelable

Le SAQG du Canada assure la livraison de grains de qualité uniforme et fiable qui répond aux besoins des marchés canadiens et internationaux. La prestation quotidienne des services d'inspection et de classement du grain, conformément au mandat défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, ainsi que les programmes et les services de soutien scientifique et technique, font partie intégrante de la prestation globale d'un SAQG efficace. Le SAQG du Canada s'adapte continuellement aux besoins d'utilisation finale des acheteurs canadiens et étrangers de grains canadiens, ainsi qu'aux changements structurels continus au sein de l'industrie céréalière, pour conserver la réputation du Canada comme fournisseur fiable de grains de qualité. Un SAQG efficace est un facteur-clé pour permettre aux exportateurs canadiens de réussir à vendre sur les marchés céréaliers internationaux concurrentiels et est essentiel pour les producteurs afin qu'ils obtiennent le meilleur prix possible pour leurs grains.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes – Fonds renouvelable

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont : Services de gestion et de surveillance, Services des communications, Services juridiques, Services de gestion des ressources humaines, Services de gestion des finances, Services de gestion de l'information, Services des technologies de l'information, Services de gestion des biens, Services de gestion du matériel, Services de gestion des acquisitions et Services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les Services internes comprendraient uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'échelle d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme.

Services internes – Crédits

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes – Fonds renouvelable	8 087	8 087	8 087
Programme de recherches sur la qualité des grains – Crédits	3 411	153	3 564	3 365
Services internes – Crédits	1 330	34	1 364	1 366
Programme de protection des producteurs – Crédits	574	12	586	586
Programme de protection des producteurs – Fonds renouvelable	364	504	(140)	(140)
Programme d'assurance-quantité – Fonds renouvelable	9 710	12 056	(2 346)	(2 346)
Programme d'assurance-qualité – Fonds renouvelable	24 249	29 970	(5 721)	(5 721)
	47 725	199	42 530	5 394	5 197

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

8 Anciens Combattants

Ministère 8-2

Anciens Combattants

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Anciens Combattants				
1	Dépenses de fonctionnement	930 168	939 410	(9 242)
5	Subventions et contributions	2 432 508	2 364 294	68 214
10	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 944	9 711	233
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41 210	39 324	1 886
(L)	Ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture) – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175
(L)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10
(L)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2	2
	Crédits non requis			
–	Dépenses en capital	11 103	(11 103)
	Total du Ministère	3 414 105	3 364 117	49 988

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Anciens Combattants

Résultat stratégique

Les anciens combattants et les autres clients admissibles atteignent un niveau de bien-être idéal grâce à des programmes et des services qui soutiennent les soins et les traitements qui leurs sont apportés de même que leurs besoins en matière d'autonomie et de réinsertion.

Description des activités de programme

Indemnités et soutien financier

Anciens Combattants offre aux personnes admissibles des pensions ou des indemnités d'invalidité ou de décès, ainsi qu'un soutien financier à titre d'indemnisation pour des difficultés en raison d'invalidités et de pertes de revenu. Anciens Combattants dispose d'une gamme complète et intégrée de programmes d'indemnisation et de bien-être visant à appuyer ses clients. Figurent au nombre de ces clients : les anciens combattants de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants de la guerre de Corée, les anciens combattants de la marine marchande, les vétérans des Forces canadiennes, les membres des Forces canadiennes, les époux, les conjoints de fait, certains civils et les survivants et personnes à charge du personnel militaire et civil. De plus, Anciens Combattants administre les pensions d'invalidité pour la Gendarmerie royale du Canada, en vertu d'un protocole d'entente. Cette activité de programme est financée grâce au budget de fonctionnement et à des subventions.

Soins de santé et réinsertion des anciens combattants

Anciens Combattants offre des prestations de maladie, un Programme pour l'autonomie des anciens combattants, des soins de longue durée et des mesures de soutien à la réadaptation et à la réinsertion dans la vie civile aux anciens combattants et à d'autres clients admissibles. Le programme de soins de santé vise à améliorer la qualité de vie des clients d'Anciens Combattants, à favoriser l'autonomie et à offrir un continuum de soins pour faire en sorte que les clients demeurent à leur domicile et au sein de leur collectivité. Cette activité de programme est financée grâce au budget de fonctionnement et à des contributions.

Résultat stratégique

Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.

Description des activités de programme

Responsabilités commémoratives nationales et internationales

Cette activité de programme est responsable des services de funérailles, d'inhumation et de pierre tombale, la préservation des monuments à l'étranger et l'entretien des cimetières et des monuments, au pays et à l'étranger. Anciens Combattants Canada est également présent en Europe. L'administration des services de funérailles, d'inhumation et de pierre tombale est effectuée en partenariat avec le Fonds du Souvenir et l'entretien des sépultures de guerre et des monuments à l'échelle mondiale est assuré en collaboration avec la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth. Cette activité est exécutée grâce à des subventions et au budget de fonctionnement.

Sensibilisation aux activités commémoratives

Le Programme de sensibilisation aux activités commémoratives vise à offrir aux Canadiens, surtout aux jeunes, l'occasion de se renseigner sur des sujets liés au souvenir, grâce à des produits, dont des brochures et des documents en ligne et des activités. Le programme offre également du leadership et un soutien pour les cérémonies et les activités organisées au Canada, et à l'échelle internationale, visant à reconnaître les morts de la guerre et les anciens combattants du Canada, et à leur rendre hommage. De plus, dans le cadre du Programme des contributions aux partenaires, des organismes sans but lucratif peuvent faire des demandes d'aide financière afin d'entreprendre des projets de commémoration qui s'inscrivent dans le mandat lié au souvenir d'Anciens Combattants Canada. Une nouvelle initiative sur l'engagement des entreprises et le marketing étendra la portée et l'ampleur des activités commémoratives. Cette activité est exécutée grâce aux subventions et contributions et au budget de fonctionnement.

Anciens Combattants

Résultat stratégique

Règlement équitable et efficace des appels relatifs aux pensions, aux indemnités d'invalidité et aux allocations aux anciens combattants interjetés par des anciens combattants canadiens, des militaires et des vétérans des Forces canadiennes, des clients de la Gendarmerie royale du Canada, des civils admissibles et leurs familles.

Description des activités de programme

Processus de recours du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en matière des pensions et des indemnités d'invalidité

Cette activité de programme offre aux anciens combattants canadiens, aux militaires et aux vétérans des Forces canadiennes admissibles, aux clients de la Gendarmerie royale du Canada, aux civils admissibles et à leurs familles des possibilités de demander des audiences de révision et d'appel afin d'assurer un processus décisionnel équitable pour les réclamations liées aux pensions d'invalidité, aux indemnités d'invalidité et aux allocations aux anciens combattants.

Résultat stratégique

Les recommandations de l'ombudsman favorisent le traitement juste et équitable des clients admissibles.

Description des activités de programme

Examen indépendant et recommandations du Bureau de l'ombudsman des vétérans concernant les plaintes de clients individuels et d'ordre général.

Cette activité de programme donne aux anciens combattants ayant servi en temps de guerre, aux vétérans et aux membres toujours en service des Forces canadiennes (force régulière et force de réserve), aux membres et aux anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada, à leurs conjoints, conjoints de fait, survivants et principaux dispensateurs de soins, autres personnes à charge admissibles et membres de la famille, autres clients admissibles et représentants des groupes susmentionnés la possibilité de demander que leur plainte fasse l'objet d'un examen indépendant réalisé par une personne impartiale n'ayant pas pris part au processus de décision initial. L'ombudsman des vétérans a le mandat d'examiner et de traiter les plaintes des clients et de leurs représentants concernant l'application des dispositions de la Déclaration des droits des anciens combattants; de cerner et d'examiner des questions d'ordre général relatives aux programmes et aux services fournis ou administrés par le Ministère ou par des tiers au nom de ce dernier et qui ont des répercussions négatives sur les clients; de cerner et d'examiner des plaintes des clients ou de leurs représentants relatives aux programmes et aux services fournis ou administrés par le Ministère ou par des tiers au nom de ce dernier, y compris des décisions individuelles liées aux programmes et services et pour lesquelles il est impossible d'interjeter appel auprès du Tribunal; d'examiner des questions d'ordre général liées au Tribunal; et de faciliter l'accès des clients aux programmes et services en leur fournissant de l'information et des recommandations.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Anciens Combattants

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Indemnités et soutien financier	73 418	2 051 703	2 125 121	2 057 117
Soins de santé et réinsertion des anciens combattants	787 062	353 900	1 140 962	1 162 736
Services internes	84 680	84 680	82 480
Responsabilités commémoratives nationales et internationales	7 508	24 842	32 350
Sensibilisation aux activités commémoratives	11 431	2 260	13 691
Processus de recours du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en matière des pensions et des indemnités d'invalidité	11 461	11 461	11 188
Examen indépendant et recommandations du Bureau de l'ombudsman des vétérans concernant les plaintes de clients individuels et d'ordre général.	5 842	5 842	5 749
Le Canada se souvient	44 847
	981 400	2 076 545	356 160	3 414 105	3 364 117

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 729 300 000	1 743 600 000
Indemnités et allocations d'invalidité	266 000 000	179 800 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	34 000 000	27 900 000
Fonds du Souvenir	14 979 000	14 819 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	14 100 000	15 000 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	9 948 000	8 648 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	2 800 000	2 100 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	1 710 000	1 690 000
Allocation de traitement	1 415 000	1 415 000

Anciens Combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	700 000	700 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	500 000	241 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
Paiements de prestations pour bravoure	71 000	71 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2 000	2 000
Total des subventions	2 076 545 000	1 997 006 000
Contributions		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	353 900 000	365 200 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 260 000	2 285 000
Total des contributions	356 160 000	367 485 000
Total	2 432 705 000	2 364 491 000

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du
Canada 9-6

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Citoyenneté et Immigration				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	514 836	447 424	67 413
5	Subventions et contributions	969 339	866 867	102 472
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 214	43 948	4 267
(L)	Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme – Traitement et allocation pour automobile	79	78
	Total des dépenses budgétaires	1 532 469	1 358 318	174 151
(L)	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (non budgétaire)
	Total des dépenses non budgétaires
	Total du Ministère	1 532 469	1 358 318	174 151
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
10	Dépenses du Programme	103 924	100 790	3 134
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 136	12 566	570
	Total de l'organisme	117 060	113 357	3 704

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Résultat stratégique

Intégration réussie des nouveaux arrivants dans la société et promotion de la citoyenneté canadienne.

Description des activités de programme

Programme d'intégration

Élaborer des politiques et des programmes visant à appuyer l'établissement, le rétablissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne en assurant l'exécution de programmes d'orientation, d'adaptation et de cours de langue à l'intention des nouveaux arrivants.

Programme de citoyenneté

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à administrer le processus d'octroi de la citoyenneté canadienne et à promouvoir les valeurs, les droits et les obligations liés à la citoyenneté canadienne.

Résultat stratégique

Un mouvement migratoire qui profite de façon importante au développement économique, social et culturel du Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Description des activités de programme

Programme d'immigration

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des résidents permanents de façon à contribuer au développement économique, socioculturel du Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Programme des résidents temporaires

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des travailleurs temporaires, des étudiants et des visiteurs de façon à contribuer au développement économique, socioculturel du Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Résultat stratégique

Reconnaissance et acceptation, par la communauté internationale, des principes de la gestion des migrations dans le respect des grands objectifs du Canada en matière de politique étrangère et protection des réfugiés au Canada.

Description des activités de programme

Programme des réfugiés

Remplir les obligations internationales du Canada en prêtant assistance aux personnes ayant besoin de protection au Canada et poursuivre la tradition humanitaire du Canada en protégeant les réfugiés à l'étranger et en les rétablissant au Canada.

Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection

Faire valoir la position du Canada dans le contexte des migrations internationales afin de protéger son droit d'établir ses politiques sur la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; pour remplir ses obligations juridiques et internationales; pour orienter les priorités internationales en matière de gestion des migrations, y compris les liens avec d'autres secteurs d'intérêt public; pour contribuer à la gestion des migrations à l'échelle internationale; et pour favoriser l'amélioration de l'image du Canada à l'étranger.

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Programme d'intégration	57 365	253 645	696 299	1 007 310	918 974
Services internes	136 312	136 312	129 256
Programme d'immigration	129 529	129 529	113 376
Programme des réfugiés	102 407	102 407	106 328
Programme des résidents temporaires	90 912	90 912	59 019
Programme de citoyenneté	44 882	3 300	13 791	61 972	27 338
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	1 722	304	2 000	4 026	4 026
	563 130	257 249	712 090	1 532 469	1 358 318

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	253 645 000	234 184 000
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	3 000 000
Subvention Élaboration des politiques sur les migrations	304 000
Subventions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	300 000
Total des subventions	257 249 000	234 184 000
Contributions		
Programme d'établissement	651 749 278	581 929 278
Aide à la réinstallation	44 550 000	48 450 000
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	7 890 766
Contributions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	5 900 000
Organisation internationale pour les migrations	2 000 000	2 000 000
Total des contributions	712 090 044	632 379 278
Postes non requis		
Élaboration des politiques sur les migrations	304 000
Total des postes non requis	304 000
Total	969 339 044	866 867 278

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Résultat stratégique

Régler, de manière efficace, équitable et conforme à la loi, les cas d'immigration et de statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Description des activités de programme

Protection des réfugiés

L'activité de programme Protection des réfugiés rend des décisions de qualité et règle autrement, en temps opportun, les cas de demande d'asile présentés au Canada. En rendant ces décisions, le Canada respecte ses obligations en tant que signataire d'un certain nombre de conventions internationales sur les droits de la personne.

Appels en matière d'immigration

L'activité de programme Appels en matière d'immigration rend des décisions de qualité et règle autrement, en temps opportun, les cas liés aux demandes de parrainage rejetées par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration; à certaines mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés et d'autres personnes protégées ainsi que contre les titulaires de visa de résident permanent et les résidents permanents qui ont fait l'objet d'un constat, hors du Canada, de manquement à l'obligation de résidence; ainsi que les cas liés aux appels interjetés par le ministre de la Sécurité publique contre des décisions rendues par la Section de l'immigration au terme d'une enquête.

Enquêtes et contrôles des motifs de détention

L'activité de programme Enquêtes et contrôles des motifs de détention rend des décisions de qualité et règle autrement, en temps opportun, les cas liés à l'admissibilité des étrangers ou des résidents permanents qui sont présumés interdits de territoire au Canada aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR); et procède aussi à des contrôles des motifs de détention d'étrangers ou de résidents permanents détenus en vertu de la LIPR.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Citoyenneté et Immigration
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Protection des réfugiés	57 883	57 883	60 260
Services internes	31 886	31 886	28 528
Appels en matière d'immigration	14 639	14 639	13 174
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	12 652	12 652	11 393
	117 060	117 060	113 357

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10-4

École de la fonction publique du Canada 10-7

Commissariat au lobbying 10-9

Commissariat à l'intégrité du secteur public 10-11

Agence de gestion des ressources humaines de la
fonction publique du Canada 10-12

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Conseil du Trésor				
Secrétariat				
1	Dépenses du Programme	236 591	175 374	61 217
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000
10	Initiatives pangouvernementales	6 215	6 636	(421)
20	Assurances de la fonction publique	2 223 794	2 103 044	120 750
25	Report du budget de fonctionnement	1 200 000	1 200 000
30	Besoins en matière de rémunération	500 000	500 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 592	22 024	7 567
(L)	Président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20	20
	Crédits non requis			
–	Initiatives d'exécution du budget	3 000 000	(3 000 000)
	Total du Secrétariat	4 946 290	7 757 177	(2 810 887)
École de la fonction publique du Canada				
35	Dépenses du Programme	56 214	58 330	(2 116)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 477	5 860	617
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	50 000	50 000
	Total de l'organisme	112 691	114 190	(1 498)
Commissariat au lobbying				
40	Dépenses du Programme	4 203	4 120	83
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	422	408	14
	Total de l'organisme	4 625	4 528	97
Commissariat à l'intégrité du secteur public				
45	Dépenses du Programme	6 033	6 033
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	505	505
	Total de l'organisme	6 538	6 538

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada			
	Crédits non requis			
–	Dépenses du Programme	61 127	(61 127)
	Postes non requis			
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 731	(7 731)
	Total de l'organisme	68 858	(68 858)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Secrétariat

Résultat stratégique

Le gouvernement est bien géré et responsable, et des ressources sont attribuées pour atteindre des résultats.

Description des activités de programme

Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique

L'activité de programme Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique représente les fonds qui sont conservés par l'administration centrale comme suppléments à d'autres crédits, au moyen desquels des paiements et des recouvrements sont effectués au nom d'autres organisations fédérales. Ces fonds s'ajoutent au processus normal d'affectation des crédits et permettent au Secrétariat de remplir certaines fonctions en tant qu'employeur de la fonction publique. L'administration de ces fonds fait partie des activités de programme Gestion des dépenses et Gestion des ressources humaines, mais leurs ressources financières sont indiquées séparément dans l'Architecture des activités de programmes (AAP) aux fins de visibilité et de présentation de rapports.

Cadres de gestion

L'activité de programme Cadres de gestion établit les principes directeurs et les attentes en regard de la gestion dans la fonction publique. Elle comprend la définition des orientations stratégiques pangouvernementales dans des secteurs cibles comme la gouvernance, la gestion de la réglementation, le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), les services, et la gestion et la technologie de l'information. En collaboration avec tous les organismes fédéraux, le Secrétariat joue un rôle de leadership, de stimulation, et d'habilitation de la collectivité en matière d'élaboration de politiques, de conformité, de rapports sur le rendement et de développement des collectivités fonctionnelles. Les travaux portent notamment sur les questions et les priorités nouvelles et émergentes ayant trait à la gestion de la fonction publique, ainsi que sur la promotion d'une transition culturelle quant à la façon dont le gouvernement gère les risques et l'innovation. Ils servent ensuite à éclairer les politiques relatives aux activités de programme liées à la gestion des dépenses, à la gestion financière et à la gestion des ressources humaines. L'activité de programme Cadres de gestion est appuyée par un vaste ensemble de lois habilitantes, notamment la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Gestion des ressources humaines

L'activité de programme Gestion des ressources humaines appuie les efforts déployés dans l'ensemble de la fonction publique pour assurer un leadership efficace, de même que la saine gestion de l'effectif et du milieu de travail. Ces éléments sont à la base de la mobilisation des ressources humaines et de la mise en place d'une culture d'excellence, qui débouchent sur des politiques, programmes et services de grande qualité et sur une fonction publique bien appuyée et productive. Dans certains cas, cette activité de programme comprend des efforts qui dépassent la simple administration publique et qui s'appliquent aux employeurs distincts et aux sociétés d'État. Elle prévoit des activités d'orientation qui comprennent l'élaboration et la mise en œuvre de cadres et politiques relatifs à la gestion des ressources humaines, l'établissement et le suivi des attentes des ministères au chapitre du rendement de la gestion des ressources humaines, des travaux de recherche et des analyses portant sur l'état d'avancement de la gestion des ressources humaines, et l'appui de la gestion efficace du cadre de leadership. Cette activité de programme offre également à l'ensemble de la fonction publique un leadership de gestion de la rémunération, qu'elle partage avec l'activité de programme Gestion des dépenses et qui comprend la négociation collective et les relations de travail, de même que l'établissement et la tenue à jour du régime de retraite et d'avantages sociaux de la fonction publique. L'activité de programme Gestion des ressources humaines appuie l'infrastructure, y compris la collectivité fonctionnelle des ressources humaines et les processus et systèmes opérationnels sous-jacents, et elle repose sur des lois telles la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, la *Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles*, la *Loi sur les langues officielles* et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Conseil du Trésor

Secrétariat

Gestion des dépenses

L'activité de programme Gestion des dépenses concerne l'affectation des ressources dans le but de réaliser les objectifs prioritaires du gouvernement d'une manière optimale et de définir une perspective pangouvernementale à propos des questions liées aux dépenses de programmes directes. En collaboration avec tous les organismes fédéraux auxquels sont affectés des crédits dans le cadre du budget, les responsables de cette activité de programme s'occupent de l'examen, de l'analyse, et de la mise à l'épreuve des plans et des propositions relatives aux dépenses des ministères et organismes, aux prévisions et aux stratégies relatives aux dépenses, à la gestion de la rémunération et à la gestion axée sur les résultats. Ces travaux, ainsi que la production des documents budgétaires du gouvernement et des rapports au Parlement, sont facilités grâce au Système d'information sur la gestion des dépenses (SIGD). Cette activité de programme fait partie du Système de gestion des dépenses, le cadre d'élaboration et de mise en œuvre des plans et priorités du gouvernement en matière de dépenses dans les limites prescrites par le budget, qui est mis en œuvre en coordination avec le ministère des Finances et le Bureau du Conseil privé. La *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) est le principal instrument juridique appuyant cette activité de programme.

Gestion financière

L'activité de programme Gestion financière fait la promotion de l'adoption de saines pratiques de gestion financière à l'échelle pangouvernementale afin d'assurer que les activités financières sont exécutées avec efficacité et efficience. En collaboration avec tous les organismes fédéraux, le Secrétaria assume ses fonctions en élaborant des politiques, des directives et des normes sur la gestion financière, la comptabilité, les paiements de transfert et la vérification, en fournissant un leadership, des conseils stratégiques et des lignes directrices aux ministères, en établissant des attentes en matière de rendement et en exerçant une surveillance à cet égard, en perfectionnant les capacités et en assurant le développement des collectivités fonctionnelles, en planifiant des vérifications horizontales et en effectuant des vérifications au sein des petits ministères et organismes, en assurant une supervision et une reddition de comptes en matière de gestion financière, et en conseillant les organismes centraux et les ministères à propos des questions d'autorisations financières associées à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux *Lois de crédits*, les principaux instruments juridiques appuyant l'activité de programme Gestion financière.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil du Trésor
Secrétariat

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	5 049 508	520	369 999	4 680 029	7 559 700
Services internes	90 120	90 120	61 513
Cadres de gestion	60 412	60 412
Gestion des ressources humaines	57 056	57 056
Gestion des dépenses	30 426	30 426
Gestion financière	28 047	200	28 247
Élaboration et surveillance de la politique de gestion	99 349
Gestion des dépenses et surveillance financières	36 615
	5 315 569	720	369 999	4 946 290	7 757 177

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Conseil des normes comptables internationales du secteur public	200 000	200 000
Total des contributions	200 000	200 000
Autres paiements de transfert		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	495 000	495 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20 000	20 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 000	5 000
Total des autres paiements de transfert	520 000	520 000
Total	720 000	720 000

Conseil du Trésor

École de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.

Description des activités de programme

Apprentissage de base

Contribuer à l'établissement d'une main-d'œuvre professionnelle en donnant aux employés de la fonction publique la possibilité d'exécuter leurs tâches actuelles et de relever les défis de leur prochain emploi dans un milieu de travail dynamique et bilingue grâce à des activités d'apprentissage de base. Concevoir et offrir de la formation qui cadre avec les priorités de gestion de la fonction publique et qui répond aux exigences de la Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement et des normes de connaissance qui y sont associées.

Perfectionnement en leadership organisationnel

Renforcer la fonction publique et contribuer au renouvellement de la fonction publique en aidant les leaders actuels et futurs à acquérir de solides compétences en leadership grâce à des activités de perfectionnement en leadership comme des cours, des programmes, des séminaires et des événements ciblés.

Innovation dans la gestion du secteur public

Améliorer le rendement et l'efficacité de la fonction publique en intégrant le perfectionnement individuel des employés de la fonction publique aux solutions axées sur l'organisation pour l'apprentissage, la gestion du changement et l'innovation en gestion. Consigner et diffuser de l'information sur les innovations et les pratiques exemplaires en gestion publique, et offrir aux organisations de la fonction publique des services de consultation et de soutien liés à l'apprentissage, à la gestion du changement et à l'innovation dans le domaine de la gestion du secteur public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil du Trésor
École de la fonction publique du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Apprentissage de base	69 358	69 358	67 426
Services internes	17 962	17 962	22 228
Perfectionnement en leadership organisationnel	13 724	13 724	12 968
Innovation dans la gestion du secteur public	11 332	315	11 647	11 566
	112 376	315	112 691	114 190

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	315 000	375 000
Total des contributions	315 000	375 000

Conseil du Trésor

Commissariat au lobbying

Résultat stratégique

La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.

Description des activités de programme

Enregistrement des lobbyistes

Le lobbying auprès du gouvernement fédéral est une activité légitime, mais qui doit être exercée de façon transparente. La *Loi sur le lobbying* exige que les personnes payées pour faire du lobbying auprès de titulaires de charge publique rendent publics certains détails sur leurs activités. Le Commissariat au lobbying approuve les enregistrements de lobbyistes et les rend disponibles pour des recherches dans un registre électronique accessible sur Internet.

Examens et enquêtes en vertu de la Loi sur le lobbying et du Code de déontologie des lobbyistes

Le Commissariat atteste l'information fournie par les lobbyistes enregistrés afin d'en garantir l'exactitude. Les allégations de non-enregistrement ou d'inconduite concernant des lobbyistes sont examinées et des enquêtes officielles sont effectuées au besoin.

Éducation et recherche

Le Commissariat élabore et met en œuvre des programmes éducatifs et de recherche pour mieux faire connaître les exigences de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*. Les programmes s'adressent principalement aux lobbyistes, à leurs clients et aux titulaires de charge publique.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil du Trésor
Commissariat au lobbying

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Enregistrement des lobbyistes	1 530	1 530	1 541
Examens et enquêtes en vertu de la <i>Loi sur le lobbying</i> et du <i>Code de déontologie des lobbyistes</i>	1 243	1 243	1 023
Services internes	961	961	880
Éducation et recherche	891	891	1 084
	4 625	4 625	4 528

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Résultat stratégique

Les actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral sont relevés et réglés et font l'objet d'un rapport, tandis que les fonctionnaires sont protégés contre les représailles, ce qui donne lieu à une intégrité accrue dans le milieu de travail.

Description des activités de programme

Programme de gestion des divulgations et des représailles

Fournir des conseils aux employés du secteur public fédéral et aux membres du public qui envisagent de faire une divulgation, et recevoir les divulgations de renseignements concernant d'éventuels actes répréhensibles, faire enquête sur les divulgations et en faire rapport. Dans le cadre de cette activité, le commissaire à l'intégrité du secteur public exerce la compétence exclusive à l'égard de l'examen, de la conciliation et du règlement des plaintes concernant des représailles, y compris les demandes au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles pour déterminer s'il y a eu représailles et ordonner que la situation soit corrigée et que des mesures de réparation soient prises.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Programme de gestion des divulgations et des représailles	4 191	4 191	4 439
Services internes	2 347	2 347	2 099
	6 538	6 538	6 538

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme d'orientation stratégique, de partenariats et d'intégration	22 418
Services internes	19 840
Programme de services stratégiques	17 051
Programme d'intégrité et de durabilité	9 551
	68 858

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

11 Conseil privé

Ministère 11-4

Secrétariat des conférences intergouvernementales
canadiennes 11-6

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport
et de la sécurité des transports 11-7

Directeur général des élections 11-9

Commissariat aux langues officielles 11-11

Secrétariat de la Commission des nominations
publiques 11-13

Comité de surveillance des activités de renseignement
de sécurité 11-14

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Conseil privé				
Ministère				
1	Dépenses du Programme	129 027	115 611	13 415
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 519	12 774	1 745
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	162	162	1
(L)	Ministre des Affaires intergouvernementales, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre d'État (Réforme démocratique) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Ministre d'État et whip en chef du gouvernement – Allocation pour automobile	2	2
Total du Ministère		143 948	128 782	15 165
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
5	Dépenses du Programme	6 173	6 095	78
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	443	430	13
Total de l'organisme		6 616	6 525	91
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
10	Dépenses du Programme	26 354	25 635	719
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 432	3 309	122
Total de l'organisme		29 786	28 944	842
Directeur général des élections				
15	Dépenses du Programme	29 568	27 397	2 171
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 027	4 657	369
(L)	Dépenses d'élections	86 950	87 316	(365)
(L)	Traitement du directeur général des élections	276	265	11
Total de l'organisme		121 821	119 635	2 186

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Commissariat aux langues officielles				
20	Dépenses du Programme	18 429	17 849	580
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 185	2 087	99
Total de l'organisme		20 615	19 935	679
Secrétariat de la Commission des nominations publiques				
25	Dépenses du Programme	945	945
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118	118
Total de l'organisme		1 063	1 063
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
30	Dépenses du Programme	2 707	2 649	58
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	288	277	11
Total de l'organisme		2 996	2 926	70

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Ministère

Résultat stratégique

Appuyer et mettre en œuvre le programme et les décisions du gouvernement et assurer l'appui et le fonctionnement de ses institutions.

Description des activités de programme

Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille

Le Bureau du Conseil privé (BCP) soutient le Premier ministre dans l'exercice de ses responsabilités uniques à titre de chef du gouvernement. Le BCP fournit au Premier ministre des avis professionnels et impartiaux sur des politiques, réforme démocratique, des lois et des questions parlementaires dont le gouvernement doit tenir compte, des nominations et des questions en rapports avec l'appareil gouvernemental. S'il y a lieu, le BCP consulte les principaux intéressés, dirige des recherches et procède à l'analyse critique. Le BCP, appuie aussi les ministres du portefeuille du Premier ministre. Le Cabinet du Premier ministre et ceux des ministres du portefeuille disposent d'un budget opérationnel.

Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet

Afin d'assurer le bon déroulement du processus décisionnel du Cabinet, le BCP donne des conseils en matière de politiques et des services de secrétariat au Cabinet et à ses comités en préparant des dossiers d'information et en distribuant des ordres du jour et d'autres documents. Il facilite l'intégration à l'échelle fédérale afin d'appuyer la mise en œuvre du programme du gouvernement par les ministères et les organismes. Le BCP engage des consultations avec ces derniers, assure une fonction d'examen critique lors du processus de l'élaboration de politiques et des recherches sur les enjeux. Le BCP veille également à ce que les initiatives tiennent compte des questions de mise en œuvre, de communication, d'affaires parlementaires et de relations fédérales-provinciales-territoriales.

Leadership et orientation au sein de la fonction publique

Le BCP détermine l'orientation stratégique de la fonction publique afin qu'elle soit hautement compétente et responsable, et pour qu'elle bénéficie du talent, de la capacité de leadership, et des cadres de gestion lui permettant de donner des conseils sur le programme du gouvernement et de le mettre en œuvre. Il joue également un rôle déterminant dans la planification de la relève des cadres supérieurs de la fonction publique ainsi que dans la gestion et le perfectionnement de ces derniers.

Commissions d'enquête

Les commissions d'enquête disposent d'un budget opérationnel. De plus, le BCP offre un soutien financier et administratif ainsi qu'une expertise sur un large éventail de sujets afin d'aider les commissions d'enquête dans l'accomplissement de leur mandat.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil privé
Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille	74 462	74 462	61 052
Services internes	47 471	47 471	48 812
Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet	17 253	17 253	16 365
Leadership et orientation au sein de la fonction publique	4 650	4 650	2 553
Commissions d'enquête	112	112
	143 948	143 948	128 782

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Résultat stratégique

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description des activités de programme

Services des conférences

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Services des conférences	4 385	4 385	4 292
Services internes	2 231	2 231	2 232
	6 616	6 616	6 525

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique

L'atténuation des risques liés à la sécurité des transports par l'entremise d'enquêtes indépendantes sur les accidents.

Description des activités de programme

Enquêtes – transport aérien

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport aérien de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Enquêtes – transport maritime

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport maritime de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Enquêtes – transport ferroviaire

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport ferroviaire de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Enquêtes – transport par pipeline

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport par pipeline de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Conseil privé

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Enquêtes – transport aérien	12 780	12 780	12 779
Services internes	6 642	6 642	5 710
Enquêtes – transport maritime	5 310	5 310	5 112
Enquêtes – transport ferroviaire	4 678	4 678	4 879
Enquêtes – transport par pipeline	375	375	464
	29 786	29 786	28 944

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Directeur général des élections

Résultat stratégique

Un processus électoral qui contribue à l'équité, la transparence et l'accessibilité pour tous les participants conformément au cadre législatif.

Description des activités de programme

Élections

En sa qualité d'organisme indépendant relevant du Parlement, le Bureau du directeur général des élections du Canada administre le système électoral fédéral selon le cadre législatif suivant : *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la nomination et la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote de même que l'achat de matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux entités politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi. La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions législatives assignées au directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral et des entités politiques et le paiement des dépenses administratives et législatives. *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions. *Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'achat de matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements législatifs aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil privé
 Directeur général des élections

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Élections	69 661	27 850	97 511	94 410
Services internes	24 310	24 310	25 226
	93 971	27 850	121 821	119 635

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Autres paiements de transfert		
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés (disposition de financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i>)	27 850 000	29 000 000
Total des autres paiements de transfert	27 850 000	29 000 000

Conseil privé

Commissariat aux langues officielles

Résultat stratégique

Les droits des Canadiennes et des Canadiens en vertu de la Loi sur les langues officielles sont protégés et les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la Loi respectent ces droits, et la dualité linguistique est favorisée dans la société canadienne.

Description des activités de programme

Promotion par les politiques et les communications

Dans le cadre de cette activité de programme, le Commissariat aux langues officielles travaille avec les parlementaires, les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi sur les langues officielles*, les communautés de langue officielle et le public canadien à favoriser la dualité linguistique. Le Commissariat établit des liens entre les institutions fédérales, les communautés de langue officielle et les ordres de gouvernement pour les aider à mieux comprendre les besoins des communautés de langue officielle, l'importance du bilinguisme et la valeur du respect de la dualité linguistique du Canada. Afin de jouer son rôle d'agent de promotion, le Commissariat effectue des recherches et des études, entreprend des activités de sensibilisation du public et intervient auprès des hauts fonctionnaires fédéraux pour qu'ils introduisent un changement de culture afin de pleinement intégrer la dualité linguistique dans leurs organismes.

Protection par l'assurance de la conformité

Dans le cadre de cette activité de programme, le Commissariat aux langues officielles enquête sur les plaintes déposées par des citoyens qui croient que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés, évalue le respect de la *Loi sur les langues officielles*, par les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la Loi grâce à des mesures du rendement et à des vérifications, et intervient de manière proactive pour prévenir la non-conformité à la Loi. Le Commissariat peut aussi intervenir devant les tribunaux en cas de non-conformité à la *Loi sur les langues officielles*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil privé
Commissariat aux langues officielles

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Promotion par les politiques et les communications	7 407	7 407	7 159
Protection par l'assurance de la conformité	6 858	6 858	6 617
Services internes	6 350	6 350	6 159
	20 615	20 615	19 935

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

Résultat stratégique

Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection d'individus compétents en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil au sein des organismes, des commissions et des conseils, ainsi que des sociétés d'État.

Description des activités de programme

Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil

Ce programme comprend les activités concernant et englobant l'aide à l'élaboration et à l'établissement d'un code de pratique pour les nominations du gouverneur en conseil et les nominations ministérielles au sein des organismes, conseils, commissions et sociétés d'État; superviser, surveiller et contrôler les processus de sélection des candidats à des nominations et des renouvellements de mandat par le gouverneur en conseil pour les organismes, conseils, commissions et sociétés d'État et en faire rapport, et veiller à ce que les processus de sélection fassent l'objet d'une vaste publicité et soient menés de manière équitable, ouverte et transparente, et à ce que la sélection des candidats soit fondée sur le mérite; évaluer et approuver les processus de sélection proposés par les ministres pour combler les vacances et renouveler les mandats au sein de leur portefeuille, superviser et contrôler ces processus et veiller à ce qu'ils soient mis à exécution de la manière convenue; procéder à la vérification des politiques et des méthodes de nomination afin de contrôler l'observation du code de pratique; faire rapport publiquement sur l'observation du code de pratique par le gouvernement et l'administration; sensibiliser le public à la question et former les fonctionnaires chargés de mener les processus de nomination et de renouvellement de mandat relevant du code de pratique.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil	963	963	963
Services internes	100	100	100
	1 063	1 063	1 063

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) remplit son mandat, qui est d'enquêter sur les menaces à la sécurité nationale et de faire rapport à leur sujet d'une manière qui respecte la primauté du droit et les droits des Canadiennes et des Canadiens.

Description des activités de programme

Études

Mener des études sur les fonctions du SCRS afin de vérifier s'il les a exercées à bon droit, de façon légitime et efficace, et veiller à ce qu'il respecte la loi. Élaborer des plans de recherche afin de déterminer les études à mener durant l'année. Grâce à un programme de recherche complet et présentant de nombreux volets, examiner les divers aspects des opérations et activités du SCRS afin de mener une analyse rétrospective destinée à être soumise à l'approbation du Comité. Chaque étude vise à évaluer le rendement du SCRS et peut comporter des constatations et des recommandations non exécutoires. Ces études sont présentées au directeur du SCRS, à l'inspecteur général du SCRS et, dans des circonstances spéciales, au ministre de la Sécurité publique. Le rapport annuel du (CSARS) contient un résumé déclassifié de ces études. L'objectif est de fournir au Parlement et aux Canadiens, sur les activités passées du SCRS, des « analyses sélectives » qui, avec le temps donnent un tableau général du rendement du SCRS.

Plaintes

Recevoir les plaintes portées à l'endroit du SCRS par des personnes ou des groupes et faire enquête à ce sujet à titre de tribunal administratif indépendant quasi judiciaire. Les plaintes peuvent concerner « des activités » du SCRS; le refus d'habilitations de sécurité; des renvois de la Commission canadienne des droits de la personne; des rapports du ministre concernant la *Loi sur la citoyenneté*; et des activités menées par le SCRS relativement au programme Protection des passagers et au Programme d'habilitation de sécurité en matière de transport maritime, de Transports Canada. S'il reconnaît sa compétence, le Comité tient une audience préliminaire, préside les audiences de plaintes et rédige sur celles-ci des rapports contenant des constatations et des recommandations non exécutoires. Ces rapports sont présentés au ministre de la Sécurité publique et au directeur du SCRS et une version expurgée est remise au plaignant. Un résumé déclassifié figure également dans le rapport annuel du CSARS. Les décisions du Comité visent à assurer un règlement juste et rapide des plaintes et peuvent être l'objet d'un contrôle judiciaire de la Cour fédérale du Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil privé
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Études	1 626	1 626	1 584
Services internes	790	790	773
Plaintes	580	580	569
	2 996	2 996	2 926

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

12 Défense nationale

Ministère 12-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 12-10

Commission d'examen des plaintes concernant la police
militaire 12-11

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des
télécommunications 12-12

Défense nationale

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Défense nationale				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	14 648 628	13 460 216	1 188 413
5	Dépenses en capital	4 854 572	4 272 890	581 682
10	Subventions et contributions	227 242	223 498	3 744
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	362 593	303 664	58 929
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 001 715	971 634	30 082
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	5 459	6 079	(620)
(L)	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i>	1 159	1 319	(159)
(L)	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	64	84	(19)
Total du Ministère		21 101 512	19 239 461	1 862 051
Comité des griefs des Forces canadiennes				
15	Dépenses du Programme	6 053	5 897	156
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	588	561	27
Total de l'organisme		6 641	6 458	183
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
20	Dépenses du Programme	4 388	5 665	(1 277)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	297	308	(11)
Total de l'organisme		4 685	5 973	(1 288)
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications				
25	Dépenses du Programme	1 971	1 365	606
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	130	130
Total de l'organisme		2 100	1 494	606

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense.

Description des activités de programme

Acquisition et disposition d'équipement

Ce programme assure l'acquisition et la disposition d'équipement nécessaire pour les opérations des Forces canadiennes. Cela comprend l'acquisition de capacités nouvelles ou de remplacement ou l'amélioration de l'équipement en service et la disposition d'équipement à la fin de sa durée de vie. L'acquisition d'équipement se fait principalement avec la collaboration de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, d'Industrie Canada (IC) et des fournisseurs. Les activités d'acquisition d'équipement consistent notamment à définir les besoins, assurer la conception technique, localiser les sources d'approvisionnement, valider les besoins, élaborer une stratégie d'acquisition, préparer les contrats, les négocier et les adjuger, administrer et gérer les contrats, gérer les projets d'acquisition d'équipement.

Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique

La Défense a besoin d'un grand nombre de terrains, d'installations, de bâtiments et de systèmes informatiques pour appuyer la conduite de ses opérations. Le programme d'acquisition et de disposition de biens immobiliers et d'infrastructure d'informatique vise à faire en sorte que le ministère achète et dispose des biens immobiliers et le matériel informatique appropriés, que ces biens immobiliers et ce matériel informatique soient disponibles partout où ils s'avèrent nécessaires. Le programme doit avoir un bon rapport qualité-prix, réaliser les objectifs écologiques fixés pour les terrains et les bâtiments du gouvernement, en plus de respecter les bonnes pratiques de gestion du cycle de vie du matériel. Au nombre des activités du programme, citons la collaboration avec les intervenants en vue de définir les besoins, la mise à jour des plans d'élaboration et de gestion d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique, la gestion des projets de nouvelles constructions ou de bâtiments de remplacement et la détermination et l'élimination des installations excédentaires. On fait l'acquisition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique par la construction et la réfection, l'achat ou les contrats de location-acquisition. Pour la disposition, on procède à la démolition, à la vente ou au transfert. L'activité englobe le Programme d'aide en immobilisations (PAI) qui est un programme de contribution aux projets d'immobilisations dans le cadre duquel la Défense fait des contributions financières pour appuyer le transfert des installations d'infrastructure aux provinces, aux territoires, aux municipalités et/ou à leurs organismes. Les projets du PAI appuient les buts et les objectifs liés aux biens immobiliers en favorisant le recours à des solutions économiques lorsqu'il s'agit de doter d'infrastructures les bases et les escadres du Canada.

Recrutement et formation initiale du personnel

Ce programme présentera la Défense comme un milieu de travail de choix au public en général dans le but de recruter de nouveaux effectifs dans un large éventail de métiers et autres groupes professionnels généraux et scientifiques. Il s'agit de resserrer les liens qu'entretient la Défense avec les diverses collectivités ethniques et du monde de l'éducation, afin d'attirer le bon nombre et le bon agencement de gens possédant les compétences nécessaires pour contribuer à l'accomplissement de la mission de la Défense. On exercera un leadership efficace, de la planification stratégique et on mènera des activités de sensibilisation ciblées. Ainsi, des mesures proactives seront prises en vue de relever les défis posés par les pressions exercées actuellement sur le marché du travail concernant des ensembles de compétences précis dans certaines régions. Le programme permettra d'attirer, de choisir et d'enrôler du personnel et de dispenser la formation initiale (instruction de base des recrues et instruction professionnelle) aux militaires jusqu'à l'atteinte du niveau opérationnel de compétence. Ainsi, on recrutera un nombre suffisant de nouveaux effectifs et on les formera pour qu'ils acquièrent les compétences exigées dans le groupe professionnel approprié, de manière à répondre aux besoins actuels et futurs de la Défense. Ceci est accompli par les centres de recrutement, les campagnes de recrutement, la publicité et d'autres activités de relations communautaires aussi bien que par le personnel d'enseignement de formation, les installations et le soutien associé nécessaires.

Défense nationale

Ministère

Science et technologie de défense

Ce programme procure au gouvernement du Canada des connaissances et innovations scientifiques s'adressant aux besoins et aux défis concernant la défense et la sécurité. Le programme « Science et Technologie » englobe l'établissement des orientations, l'établissement et la gestion de capacité ainsi que les fonctions d'exécution et d'évaluation. Le programme est composé de projets s'étalant sur plusieurs années comportant des activités de recherche, de développement technologique, d'analyse et d'expérimentation visant à informer et à donner au Canada la capacité de réaliser ses priorités en matière de défense et de sécurité sur de multiples horizons temporels s'étendant sur une période maximale de 20 ans. Les connaissances et innovations scientifiques générées par ces activités donnent prise aux décisions en ce qui concerne l'acquisition de capacité de la Défense. Le programme amène des innovations qui peuvent être intégrées dans les décisions relatives à l'acquisition de capacité, à la préparation opérationnelle, à la conduite des opérations et à la réalisation des priorités du gouvernement. Les activités de ce programme exploitent les capacités internes et font grandement appel aux partenariats avec l'industrie et le secteur universitaire canadiens, ainsi qu'avec des organisations internationales.

Résultat stratégique

La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matières de défense.

Description des activités de programme

Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre

Ce programme procure au Canada une Armée de terre plurifonctionnelle et apte au combat. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces terrestres pertinentes, souples et aptes au combat qui sont efficaces dans tout le spectre des conflits, du maintien de la paix à la guerre, en passant par la construction de nation. Pour ce faire, on s'assure que les forces terrestres atteignent un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force terrestre, en plus de dispenser de l'instruction individuelle et collective en vue de préparer les forces terrestres à défendre les intérêts du Canada au pays, sur le continent et à l'étranger.

Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale

Ce programme procure au Canada une Force aérienne plurifonctionnelle apte au combat. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces aérospatiales pertinentes, souples et aptes au combat capables d'accomplir tout l'éventail de tâches dictées par le gouvernement dans le délai prescrit. Pour ce faire, on s'assure que les forces aérospatiales atteignent un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel lié à l'aérospatiale. Cela comprend la formation et l'équipement des forces aérospatiales et la prestation de leurs moyens de déploiement, de leur maintien en puissance et leur retour pour qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada au pays, sur le continent et à l'étranger.

Disponibilité opérationnelle commune et interarmées

Ce programme assure que la Défense est prête à mener des opérations interarmées, selon les directives du gouvernement, en vue de répondre aux besoins nationaux, continentaux et internationaux dans les délais prescrits. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces qui participeront à des activités, des opérations et des organisations auxquelles prennent part des éléments d'au moins deux services (p. ex. la Force maritime, l'Armée de terre, la Force aérienne). Pour ce faire, on doit dispenser de l'instruction interarmées et commune, équiper les forces et leur fournir des moyens de se déployer dans un environnement interarmées.

Disponibilité opérationnelle de la Force maritime

Ce programme procure au Canada une Force maritime plurifonctionnelle et apte au combat. Le programme mettra sur pied et maintiendra en puissance des forces maritimes pertinentes, souples et aptes au combat capables de mener à bien un éventail de tâches, dictées par le gouvernement, dans un délai prescrit. Pour ce faire, on s'assure que les forces maritimes atteignent un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel maritimes. Cela comprend la formation et l'équipement des forces et la prestation de leurs moyens de déploiement, leur maintien en puissance et leur retour afin qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada au pays, sur le continent et à l'étranger.

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées.

Description des activités de programme

Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale

Ce programme contribue à la paix et à la sécurité sur la scène internationale par l'entremise d'opérations des Forces canadiennes menées à l'échelle mondiale, dans tout le spectre des opérations de l'aide humanitaire jusqu'au combat, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, en vue d'obtenir des résultats opportuns et décisifs en appui aux intérêts nationaux du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces sur la scène internationale. Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada est le commandement opérationnel chargé de toutes les opérations internationales des Forces canadiennes, à l'exception de celles menées uniquement par les éléments des Forces d'opérations spéciales.

Connaissance de la situation

Le gouvernement du Canada et la Défense ont besoin d'une image de sécurité exacte et opportune, ainsi que d'une connaissance exhaustive de la situation et de la menace qui pèse sur le Canada et les autres pays. Ce programme procure à la Défense des services de renseignement crédibles, fiables et constants à l'appui des prises de décisions et des opérations militaires, ainsi que du soutien aux autres ministères pour la défense et la sécurité du Canada. Les activités sont liées au renseignement géospatial, au renseignement par imagerie, au renseignement d'origine électromagnétique et à la contre-ingérence. Le programme assure également l'acquisition et l'utilisation d'information venant de l'infrastructure d'information mondiale afin de fournir du renseignement étranger à l'appui des priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement. Pour ce faire, on collectera, diffusera et analysera de l'information électronique. Le programme permettra de fournir des conseils, des directives et des services qui aideront à la protection des renseignements électroniques et des infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada, ainsi que de l'aide technique et opérationnelle aux organismes fédéraux de maintien de l'ordre et de sécurité dans l'exercice de leurs fonctions légitimes.

Paix, stabilité et sécurité au Canada

Dans le cadre de ce programme, les Forces canadiennes mènent des opérations en vue d'assurer la sécurité des Canadiens et la défense du Canada. Ces opérations comprennent la protection de la souveraineté du Canada, l'intervention en cas de catastrophe ou de crise humanitaire au pays, le soutien lié aux besoins en matière de sécurité nationale, ainsi que la recherche et le sauvetage. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces au Canada. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations que les Forces canadiennes mènent au pays, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense du Canada.

Paix, stabilité et sécurité du continent

Dans le cadre de ce programme, les Forces canadiennes mènent des opérations, tant de façon indépendante que conjointement avec des alliés, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Les activités dans le cadre de ce programme englobent les opérations menées sur le continent selon les prescriptions de la politique du gouvernement du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces pour la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Le Commandement Canada est chargé de la conduite de toutes les opérations menées sur le continent, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches.

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne.

Description des activités de programme

Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense

Le programme de soutien du personnel de l'Équipe de la Défense fournira un large éventail de services de soutien tel que l'appui financier pour l'éducation, l'hébergement et les installations, ainsi que les avantages aux militaires et à leurs familles. Le programme fournira aussi du soutien en matière d'apprentissage aux employés civils de la Défense. Ce programme est nécessaire, car la prestation d'un soutien juste et équitable constitue un élément clé du contrat social entre le pays et ses militaires. Ce contrat est essentiel à l'amélioration de l'état de préparation et de la déployabilité du personnel et à l'établissement des Forces canadiennes à titre d'employeur de choix et d'institution apprenante.

Identité canadienne

Ce programme assure la préservation et la promotion de l'identité canadienne par la mise en place de programmes pour les jeunes, par des activités cérémoniales et par la préservation du patrimoine militaire. Le programme sert à démontrer le patrimoine et la compétence militaires des Forces canadiennes aux Canadiens et les renseigner sur la profession militaire au Canada. Cela se fait par l'entremise d'initiatives comme des activités cérémoniales et des prestations de musiques militaires, par les musées des Forces canadiennes, les livres relatant l'histoire des Forces canadiennes, les sites Web et l'organisation des cadets.

Protection et gérance de l'environnement

Ce programme fait la promotion de la santé et de la sécurité publiques et appuie le développement durable sur les terrains de la Défense et partout où la Défense mène des opérations. Il assure une protection et une gérance de l'environnement des biens immobiliers et de l'infrastructure comportant de multiples facettes et conformes aux lois et aux politiques fédérales pertinentes qui s'étendent sur tous les niveaux décisionnels du Ministère.

Soutiens non reliés à la sécurité

La Défense est fortement résolue à contribuer à la société canadienne dans des rôles non opérationnels. Le programme fournira du soutien permettant d'accroître la compétence nationale en matière de défense et appuiera également l'approche pangouvernementale en partageant de l'information avec d'autres ministères et des organisations non gouvernementales. Il peut s'agir de l'attribution de subventions à des chercheurs en vue de produire des connaissances liées à la défense ou de fournir des renseignements météorologiques ou cartographiques à d'autres ministères dans le but de partager de l'information sur des initiatives horizontales.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Défense nationale

Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	3 962 398	114 474	29 792	4 047 080
Acquisition et disposition d'équipement	140 374	3 099 303	3 239 677
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	1 624 979	543 334	200 837	16 431	2 352 720
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	2 313 788	24 796	68 832	2 269 753
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	2 023 513	170 407	12 097	2 181 823
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	1 960 295	35 104	19 462	1 975 937
Services internes	1 168 516	63 865	168 221	1 064 160	1 390 245
Connaissance de la situation	529 583	136 164	1 268	664 479
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique	58 330	580 051	13 175	115	651 440
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	714 012	15 580	82	6 619	100 243	636 050
Recrutement et formation initiale du personnel	597 076	9 338	1 672	604 741
Science et technologie de défense	331 378	40 528	3 536	368 370
Identité canadienne	336 280	9 599	1 227	184	346 922
Paix, stabilité et sécurité au Canada	318 790	5 757	190	223	324 514
Paix, stabilité et sécurité du continent	210 672	5 352	17 590	198 434
Protection et gérance de l'environnement	144 411	841	1 500	6 595	113	153 234
Soutiens non reliés à la sécurité	18 401	78	2 600	1 100	22 179
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	14 173 282
Mener des opérations	2 670 678
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	1 005 256
	16 452 794	4 854 572	5 409	228 516	439 779	21 101 512	19 239 461

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Programme de subventions globales du Forum sur la sécurité et la défense	2 500 000	2 500 000
Subvention désignée à l'Institut pour la Surveillance et la Recherche Environnementales	1 500 000	1 500 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	409 000	380 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	409 000	380 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	409 000	380 000
Programme de subvention désignée de la Conférence des associations de la défense	100 000	100 000
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968</i> <i>portant affectation de crédits</i>)	64 272	83 700
Pensions et rentes versées à des civils : M. R.P. Thompson	17 853	25 000
Total des subventions	5 409 125	5 348 700
Contributions		
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	126 860 605	87 610 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	48 489 651	44 158 000
Contributions au Programme d'aide aux immobilisations	13 175 000	10 000 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme du Système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (Principales activités de l'OTAN)	12 635 223	53 952 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Système de capacité alliée de surveillance terrestre de l'OTAN (Principales activités de l'OTAN)	10 152 420
Programme de contributions à l'appui de la décontamination des anciennes stations radars de la ligue Mid-Canada situées en Ontario	6 595 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite</i> <i>supplémentaires</i>	5 459 452	6 079 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 699 515	2 627 000

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	1 159 415	1 318 900
Programme de contributions à l'Association canadienne des adjoints au médecin	1 100 000
Programme de contributions au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	190 000
Total des contributions	228 516 281	205 934 900
Postes non requis		
*Programme de contributions visant à promouvoir les objectifs en matière de diplomatie de la défense mis en œuvre par le Programme d'aide à l'instruction militaire	10 000 000
*Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	4 000 000
*Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 765 447
Programme de contributions pour le Centre Pearson pour le maintien de la paix	2 600 000
*Contribution au comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	100 000
Programme de contribution à l'Élément de planification de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies	86 000
Programme de subventions globales non universitaires : Institut canadien des études stratégiques	80 000
Programme de subventions globales non universitaires : Institut canadien des affaires internationales	40 000
*Programme de subventions globales pour caisses de bienfaisance : Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	24 660
Total des postes non requis	19 696 107
Total	233 925 406	230 979 707

* L'autorisation pour le renouvellement de ces programmes de paiements de transfert sera demandée en 2010-2011.

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Résultat stratégique

Les conclusions et recommandations du Comité des griefs des Forces canadiennes sont mises en œuvre et mènent à des conditions de services améliorées pour les membres des Forces canadiennes.

Description des activités de programme

L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes

Le Chef d'état-major de la Défense renvoie au Comité des griefs pour que celui-ci formule ses conclusions et ses recommandations tout grief en vertu des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes ainsi que tout grief qui a trait à une de ses décisions ou un de ses actes à l'égard de tel officier ou militaire du rang. Le Comité procède à l'examen objectif et transparent des griefs, en faisant preuve d'impartialité et d'équité à l'endroit de chaque membre des Forces canadiennes, quel que soit son grade ou son poste. Il s'assure que les droits des militaires sont respectés tout au long du processus et que les membres du Comité agissent dans le meilleur intérêt des parties concernées. Les conclusions et les recommandations qu'il formule sont non seulement fondées en droit, mais constituent des précédents qui peuvent contribuer au changement dans les Forces canadiennes. En tant que tribunal administratif chargé d'examiner les griefs, le Comité doit voir à ce que ses recommandations soient conformes à la loi et puissent être mises en œuvre conformément à ses lois habilitantes, les lois pertinentes en matière de droits de la personne et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	3 499	3 499	3 382
Services internes	3 142	3 142	3 076
	6 641	6 641	6 458

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Résultat stratégique

Les plaintes portant sur la conduite d'un membre de la police militaire et les plaintes pour ingérence contre les membres de la police militaire sont résolues de façon juste et en temps opportun et les recommandations sont mises en application par le ministère de la Défense nationale et/ou les Forces canadiennes.

Description des activités de programme

Règlement des plaintes

L'objectif de ce programme est de régler avec succès les plaintes portant sur la conduite des membres de la police militaire ainsi que les plaintes pour ingérence dans les enquêtes de la police militaire, en surveillant et en révisant toutes les plaintes reçues. Ce programme est essentiel afin d'assurer l'efficacité et le professionnalisme des membres de la police militaire dans l'exercice de leurs fonctions et attributions.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Règlement des plaintes	2 662	2 662	4 462
Services internes	2 023	2 023	1 511
	4 685	4 685	5 973

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Résultat stratégique

Le Centre de la sécurité des télécommunications Canada s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux lois du Canada et avec le souci du respect de la vie privée des Canadiens.

Description des activités de programme

Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada

L'activité du programme porte sur la tenue d'un examen indépendant de la légalité des activités du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), mené par le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications. Les principales fonctions du programme consistent à examiner les activités du CSTC pour s'assurer que l'organisme agit en conformité avec les lois du Canada en général et, en particulier, avec la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi sur la défense nationale*, le *Code criminel* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si le commissaire considère qu'une activité entreprise par le CSTC, en vertu de son mandat relatif au renseignement étranger ou de son mandat visant la sécurité des technologies de l'information, pourrait contrevenir à la loi, il est tenu d'en aviser le ministre de la Défense nationale ainsi que le procureur général du Canada. L'activité du programme permet aussi au commissaire de faire les enquêtes qu'il estime nécessaires à la suite de plaintes qui lui sont présentées par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada. De plus, la *Loi sur la protection de l'information* autorise le commissaire à recevoir des renseignements de personnes astreintes au secret à perpétuité qui veulent se prévaloir de la défense d'intérêt public pour divulguer des renseignements classifiés au sujet du CSTC (désignés dans la Loi par le terme « renseignements opérationnels spéciaux »).

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada	1 393	1 393	1 301
Services internes	707	707	193
	2 100	2 100	1 494

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Ministère 13-2

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
1	Dépenses de fonctionnement	54 895	41 725	13 170
5	Subventions et contributions	368 189	195 245	172 944
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 873	4 801	1 072
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
	Total du Ministère	428 958	241 771	187 187

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien.

Description des activités de programme

Développement économique des collectivités

Cette activité de programme comprend des initiatives de développement et de diversification économiques qui appuient les collectivités afin qu'elles aient des économies plus durables et puissent s'adapter à une conjoncture économique changeante et difficile. Elle comprend l'aide pour se rétablir de situations économiques difficiles. Elle permet de veiller à ce que l'on tienne compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans les initiatives visant à favoriser la croissance et le développement économiques des collectivités. Cette activité de programme comprend des projets qui aident les collectivités à cerner leurs points forts, leurs points faibles, leurs possibilités et leur potentiel pour de nouvelles activités économiques et à élaborer et mettre en œuvre leurs plans communautaires. Elle facilite aussi les investissements dans l'infrastructure publique de concert avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales afin de maximiser les retombées. Le processus comprend des consultations communautaires visant à intégrer les programmes et services fédéraux et les initiatives horizontales pour satisfaire les besoins des collectivités de l'Ouest canadien.

Innovation

Cette activité de programme facilite la transition de l'Ouest vers une économie axée sur le savoir. Grâce à l'innovation, le savoir se traduit en nouveaux produits et services et en nouvelles façons de concevoir, de produire ou de mettre en valeur des produits ou des services existants sur les marchés publics et privés. Cette activité de programme reconnaît que l'innovation survient au niveau des entreprises par un système très complexe et interdépendant qui comprend des éléments comme l'infrastructure du savoir, la recherche et le développement de base et appliqués, du personnel hautement qualifié, l'accès à du capital patient approprié, à des installations et à des systèmes de commercialisation des technologies, et à des mécanismes qui relient ces éléments entre eux. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, mais il survient dans un contexte plus vaste connu sous le nom de « système d'innovation ». Cette activité de programme renforcera le système d'innovation de l'Ouest canadien afin de contribuer au développement de grappes et d'accroître le potentiel d'innovation et de création de valeur et de richesse.

Expansion des entreprises

Cette activité de programme permet de travailler avec les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien pour lancer des initiatives visant à rehausser la productivité et la compétitivité des entreprises, à appuyer le commerce et les investissements ainsi que la pénétration de marchés internationaux pour les technologies, les services et les produits à valeur ajoutée de l'Ouest canadien. Grâce à cette activité de programme, la fabrication à valeur ajoutée sera renforcée par des initiatives dans les secteurs prioritaires afin d'introduire de nouveaux produits et technologies ou des innovations à des processus de fabrication existants. Cette activité de programme améliorera aussi l'accès au capital de risque et aux services à l'intention des entrepreneurs et des petites entreprises grâce à des programmes et à des services offerts en collaboration avec d'autres organisations et associations offrant des services aux entreprises.

Politique, représentation et coordination

Cette activité de programme découle de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* (1988) qui confère au ministre le pouvoir de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'activités dans le cadre de la politique économique nationale grâce notamment à l'établissement de relations de coopération avec les provinces de l'Ouest et d'autres parties intéressées, et au moyen de recherches en politiques. Par cette activité, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien fait valoir les intérêts de l'Ouest dans les discussions sur les politiques nationales qui se traduisent par la formulation d'orientations, de politiques et de programmes pertinents qui répondent aux besoins et aux aspirations de la région. L'activité favorise aussi la poursuite d'une collaboration intergouvernementale accrue en vue de saisir les occasions qui s'offrent et assurer une croissance à long terme et la diversification dans les secteurs de responsabilité fédérale ou partagée. Enfin, elle comprend la conduite de recherches et d'analyses pour appuyer la prise de décisions relatives à l'orientation et aux programmes.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement économique des collectivités	16 160	1 475	281 499	299 134	81 093
Innovation	6 905	1 880	50 670	59 455	77 001
Expansion des entreprises	11 447	1 645	29 985	43 076	48 587
Services internes	18 420	18 420	18 762
Politique, représentation et coordination	7 838	1 036	8 873
Infrastructures	7 566
Défense des intérêts	3 246
Collaboration et coordination	2 888
Recherche et analyse	2 629
	60 769	5 000	363 189	428 958	241 771

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 000 000
Total des subventions	5 000 000	5 000 000
Contributions		
Contributions en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	245 932 211
Contributions pour le programme Infrastructures de loisirs Canada	86 202 719
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	23 653 993
Contributions en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	3 900 000
Contributions en vertu du Programme de prêts et d'investissement	3 500 000
Total des contributions	363 188 923
Postes non requis		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	180 844 369
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	5 900 733
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital de risque des secteurs privé et public	3 500 000
Total des postes non requis	190 245 102
Total	368 188 923	195 245 102

14 Environnement

Ministère 14-3

Agence canadienne d'évaluation
environnementale 14-8

Table ronde nationale sur l'environnement et
l'économie 14-10

Agence Parcs Canada 14-11

Environnement

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Environnement				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	795 083	736 287	58 797
5	Dépenses en capital	51 016	44 473	6 543
10	Subventions et contributions	158 767	129 845	28 922
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 120	81 899	7 221
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	79	78
Total du Ministère		1 094 065	992 583	101 482
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
15	Dépenses du Programme	26 305	29 199	(2 894)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 655	2 850	(195)
Total de l'organisme		28 960	32 049	(3 089)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
20	Dépenses du Programme	4 826	4 732	94
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	417	402	16
Total de l'organisme		5 243	5 134	110
Agence Parcs Canada				
25	Dépenses du Programme	647 226	465 152	182 074
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	500	500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 229	42 654	3 576
(L)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	111 000	111 000
Total de l'organisme		804 955	619 306	185 649

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement Ministère

Résultat stratégique

Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées.

Description des activités de programme

Changements climatiques et qualité de l'air

Cette activité de programme est essentielle pour protéger la santé des Canadiens et l'environnement contre les effets néfastes des polluants atmosphériques et les conséquences des émissions de gaz à effet de serre. Cet objectif sera atteint grâce aux moyens suivants : élaboration d'une approche intégrée par secteur pour réglementer les polluants atmosphériques et contrôler les émissions de gaz à effet de serre; collaboration et établissement de partenariats avec d'autres ordres de gouvernement et avec des organisations non gouvernementales; mise en œuvre d'activités et de programmes de sensibilisation et de promotion invitant les Canadiens à réduire les émissions et les polluants provenant des véhicules et d'autres produits de consommation; renforcement de la coopération internationale (particulièrement avec les États-Unis) notamment par l'adoption d'accords internationaux sur les émissions de gaz à effet de serre et les polluants; promotion d'approches scientifiques et de technologies novatrices en appui aux décisions d'investissement, à l'élaboration de politiques et à la réglementation.

Gestion des substances et des déchets

Les activités de ce programme visent à réduire les menaces que constituent pour l'environnement les déchets et les rejets de polluants et de substances toxiques produits par les activités humaines. En raison de leur nature, de leur volume ou de la manière dont elles sont rejetées dans l'environnement, ces matières peuvent avoir des effets néfastes directs sur les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement. Le programme permet d'évaluer les menaces environnementales que représentent les substances toxiques et les autres substances préoccupantes, compte tenu de leur devenir et de leurs effets, et d'élaborer et mettre en œuvre des mesures de prévention, de réduction, d'élimination et de gestion pour les traiter.

Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution

Ce programme contribue à réduire au minimum les dommages causés à l'environnement naturel et à la biodiversité ainsi que les menaces qui les guettent par la promotion et l'application des lois qu'Environnement Canada gère. Les activités du programme touchent la pollution, notamment les substances toxiques, leur rejet dans l'atmosphère, l'eau ou le sol, et l'importation et l'exportation de déchets dangereux qui présentent un risque pour l'environnement et/ou la santé des êtres humains. Les initiatives de promotion de la conformité sont axées sur l'information des personnes assujetties à la réglementation au sujet des exigences prévues par la loi, des avantages de la conformité pour l'environnement et des peines éventuelles imposées à ceux qui ne se conforment pas aux lois et règlements. Le programme maintient un contingent d'agents de mise en application de la loi qui effectuent la collecte de renseignements, les inspections visant à vérifier la conformité aux lois et règlements, la poursuite d'enquêtes et l'imposition de peines appropriées aux contrevenants. Le programme prévoit l'analyse et la planification de la conformité pour intégrer des données provenant de toutes les sources disponibles, afin de permettre une rétroaction continue sur les activités et les résultats du programme. Le financement comprend un soutien provenant de la catégorie de contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement.

Environnement Ministère

Résultat stratégique

La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.

Description des activités de programme

Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens

Cette activité de programme fournit des avertissements, des prévisions et des renseignements météorologiques pour anticiper et gérer les risques et les possibilités liés aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat, et s'y adapter. Ses fonctions touchent la surveillance, la recherche et le développement, la superinformatique, ainsi que la production et la prestation des services. Comme il faut un effort mondial pour surveiller, comprendre et prévoir les conditions toujours changeantes du temps, de l'eau et du climat, ce programme fait appel à divers collaborateurs, au Canada comme à l'étranger; parmi les principaux, on compte l'Organisation météorologique mondiale des Nations Unies ainsi que les médias, le milieu universitaire et tous les ordres de gouvernement au Canada. Le programme appuie la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, la *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps* et la *Loi sur la gestion des urgences* (2007), ainsi que les protocoles d'entente avec les organismes météorologiques nationaux et les agences spatiales. Cette activité de programme est unique car elle est la seule à posséder le mandat national, l'infrastructure et les compétences pour fournir ces services.

Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés

Cette activité de programme fournit à des secteurs ciblés et à leurs organismes de réglementation des renseignements et des outils essentiels à la prise de décision, qui les aident à anticiper et à gérer les risques et les possibilités créés par les conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat, et à s'y adapter. Cette activité de programme comprend des fonctions de surveillance, de recherche et développement, de production et de prestation de services. Elle fournit des observations, des prévisions et des avertissements météo 24 heures sur 24, 365 jours par année, et d'autres outils adaptés aux besoins particuliers des utilisateurs. Elle nécessite une collaboration avec divers groupes au Canada (notamment d'autres ministères fédéraux et des organismes provinciaux), et à l'échelle internationale avec l'Organisation météorologique mondiale, la United-States Coast Guard et l'Organisation de l'aviation civile internationale. Ce programme appuie la *Loi sur le ministère de l'Environnement*; il aide aussi d'autres ministères gouvernementaux à respecter leurs obligations en vertu de la *Loi sur l'aéronautique*, de la *Loi sur les océans* et de la *Loi sur les pêches*, et il soutient les protocoles d'entente avec Transports Canada, la Défense nationale et divers organismes provinciaux. Cette activité de programme est unique car elle est la seule à posséder le mandat national, l'infrastructure et les compétences pour fournir ces services.

Résultat stratégique

L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.

Description des activités de programme

Biodiversité – Espèces sauvages et habitats

Ce programme a pour objectif d'empêcher la perte de la biodiversité, tout en maintenant l'utilisation durable, en protégeant et en rétablissant les espèces en péril, en conservant, restaurant et remettant en état des habitats importants et en assurant la conservation et la gestion des populations d'oiseaux migrateurs. Il vise également à assurer une évaluation, une planification et des mesures nationales coordonnées et cohérentes pour protéger la biodiversité, notamment les populations viables d'espèces, les écosystèmes en santé et diversifiés, et les ressources génétiques. Dans le cadre de ce programme, Environnement Canada établit des partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, y compris l'intendance et la gestion durable des paysages. Ce programme appuie également l'exécution de la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*. Dans le cadre de ses responsabilités internationales, le programme appuie la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (1992) des Nations Unies, de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (connue sous le nom de Convention de Ramsar).

Environnement Ministère

Ressources en eau

Ce programme aborde les risques que présentent la croissance économique et les changements climatiques pour les ressources en eau grâce à des partenariats permettant d'assurer une approche intégrée de résolution des problèmes liés à l'eau. La conservation, la protection et l'utilisation durable des ressources en eau sont essentielles au bien-être économique, social et écologique du Canada. La mise en œuvre du programme se fait en collaboration avec des partenaires dont d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et territoires, et une gamme d'organisations non gouvernementales. Par l'entremise de ce programme, Environnement Canada assure un leadership sur les questions de l'eau et joue un rôle important dans l'établissement des priorités en matière de qualité de l'eau, de quantité, et de surveillance et de recherche sur les écosystèmes aquatiques, en fournissant des données scientifiques et des conseils aux décideurs et en élaborant de meilleures pratiques de gestion. Ce programme appuie l'application de la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, de la Politique fédérale des eaux (1987), de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi du traité des eaux limitrophes internationales*.

Écosystèmes durables

L'objectif de ce programme est de préserver les écosystèmes du Canada à long terme. Les Canadiens, tous les ordres de gouvernement et le secteur privé doivent prendre en considération des aspects sociaux, économiques et environnementaux lorsqu'ils prennent des décisions et mettent en œuvre des mesures. L'approche écosystémique de la gestion environnementale met l'accent sur le maintien de la capacité d'un système dans son ensemble de produire des biens et des services écologiques. Ce programme est au cœur de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies pour la durabilité d'Environnement Canada, de l'information appuyant l'établissement de priorités intégrées à l'échelle de l'écosystème, de l'engagement communautaire dans l'assainissement des sites, de l'engagement des jeunes et de la recherche et l'élaboration de rapports sur la situation et les tendances environnementales. Le programme vise à faciliter la planification interdisciplinaire et intersectorielle ainsi que l'échange de l'information entre les partenaires.

Promotion de la conformité et application de la loi – Faune

Ce programme vise à conserver et à protéger l'environnement naturel par la promotion de la conformité et l'application de la législation en matière de faune relevant d'Environnement Canada, plus particulièrement la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* (LCOM 1994), la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* (WAPPRIITA) et la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* (LESC). Les mesures pour promouvoir la conformité comprennent la diffusion et la publication d'information, l'éducation et la consultation auprès des parties visées par ces lois. Le programme maintient un contingent d'agents de mise en application de la loi qui visent principalement à assurer et à vérifier la conformité aux lois et aux règlements ainsi qu'à contrôler les permis relatifs à la faune en mettant en œuvre diverses activités, notamment recueillir des renseignements, effectuer des inspections et mener des enquêtes afin que des mesures d'application soient prises à l'encontre des prétendus contrevenants. Ces mesures font en sorte que les dommages et les menaces à la biodiversité sont réduits, au profit de tous les Canadiens et de la communauté internationale.

Environnement Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Changements climatiques et qualité de l'air	134 158	10 639	39 500	57 672	1 824	240 145	138 132
Services internes	208 170	1 502	209 672	282 891
Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	147 076	19 090	44	4 502	4 488	166 223	90 481
Gestion des substances et des déchets	119 351	2 062	1 545	2 341	120 617	127 183
Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	75 359	1 960	28 274	1 503	104 090	85 039
Ressources en eau	104 766	11 420	5 375	18 602	102 959	94 278
Écosystèmes durables	45 418	700	21 796	439	67 476	40 235
Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	40 289	950	110	41 129
Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	61 349	2 087	60	40 814	22 682	86 397
Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	18 466	606	19 072
Programme de mesures législatives sur la gouvernance et l'information	47 947
	954 403	51 016	39 544	119 223	70 121	1 094 065	992 583

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	37 500 000	12 500 000
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	44 000	44 000
Total des subventions	39 544 000	14 544 000
Contributions		
Programme national de mise à la ferraille des véhicules – Contributions	41 223 000	35 113 000
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	22 502 900	28 228 302
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	13 000 000	13 000 000
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	10 913 840	5 106 131
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	8 828 423	8 665 231
Initiatives du Plan d'action pour l'assainissement de l'eau – Programmes en matière d'eau douce – Contributions	8 447 298	10 890 611
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	5 054 000	5 044 000
Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	3 400 000	3 400 000
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	3 069 000	3 069 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	2 200 000
Contributions pour les activités des Inuits reliées à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages des Inuits	585 000	585 000
Total des contributions	119 223 461	115 301 275
Total	158 767 461	129 845 275

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Résultat stratégique

La prise en compte de considérations environnementales dans les décisions du gouvernement fédéral à l'égard des politiques, des plans, des programmes et des projets.

Description des activités de programme

Programme de soutien à l'évaluation environnementale

Le Programme de soutien à l'évaluation environnementale comprend le Programme de participation du public, la Convention de la Baie James et du Nord québécois, le Programme de formation et d'orientation et le Programme de gestion de l'évaluation environnementale, soit différents moyens par lesquels les Canadiens, le secteur de l'industrie, les intervenants et les parties intéressées interagissent et s'acquittent de leurs différentes exigences en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Ceci inclut la participation du public, la diffusion de l'information, l'orientation et la tenue de dossiers. Le but est d'assurer la mise en œuvre d'un processus d'évaluation environnementale rigoureux et transparent, et ce, en conformité avec la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Programme d'élaboration de l'évaluation environnementale

Ce programme vise à élaborer et à maintenir un processus fédéral d'évaluation environnementale efficace, efficient et intégré, en tenant compte des liens avec d'autres processus de prise de décision en matière d'évaluation environnementale, de consultation et de réglementation au Canada, ainsi que du contexte transfrontalier de l'évaluation environnementale. Un solide processus d'évaluation environnementale est essentiel afin d'atteindre ce résultat stratégique. S'assurer que les considérations environnementales sont intégrées dans le processus décisionnel du gouvernement fédéral, par l'entremise de pratiques efficaces en matière d'évaluation environnementale, constitue un appui à la qualité de vie des Canadiens, à la durabilité de l'environnement et à la compétitivité de l'économie.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Environnement
 Agence canadienne d'évaluation environnementale

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programme de soutien à l'évaluation environnementale	21 293	3 815	8 001	17 107	20 653
Services internes	7 700	7 700	7 510
Programme d'élaboration de l'évaluation environnementale	3 853	300	4 153	3 887
	32 846	4 115	8 001	28 960	32 049

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	3 569 000	3 669 000
Contributions à l'appui de la promotion, de la recherche et du développement de l'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	246 000	246 000
Total des contributions	4 115 000	4 215 000

Environnement

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Résultat stratégique

Les conseils sur les questions de développement durable touchant l'environnement et l'économie influencent l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs clés.

Description des activités de programme

Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques

La sensibilisation et la compréhension des Canadiens et de leurs gouvernements au sujet des défis à relever en matière de développement durable et la promotion de solutions viables à cet égard sont essentielles à l'avenir du Canada tant au plan de l'environnement que de l'économie. Par l'entremise de ce programme, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) vise à exercer une influence sur l'élaboration des politiques et le processus décisionnel portant sur des enjeux particuliers en matière de développement durable, notamment au plan de l'environnement et de l'économie. À cette fin, la TRNEE réalise des projets de recherche, analyse les enjeux, et fournit des renseignements et des conseils au sujet d'enjeux particuliers en matière de développement durable. L'organisme diffuse ses constats et ses recommandations par divers modes de communication, notamment par l'entremise des relations avec les médias, en présentant des séances d'information et d'autres événements ciblés à l'intention des divers intervenants, par la diffusion de ses publications et en affichant ses activités sur son site Web, le tout afin d'exercer une influence sur l'élaboration des politiques et le processus décisionnel tant au sein du gouvernement fédéral que d'autres secteurs clés, notamment auprès des autres ordres de gouvernement, de l'industrie et des organisations non gouvernementales partout au pays.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	3 329	3 329	2 933
Services internes	1 914	1 914	2 201
	5 243	5 243	5 134

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

Agence Parcs Canada

Résultat stratégique

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des activités de programme

Expérience du visiteur

Ce programme appuie les occasions offertes aux quelque 22 millions de Canadiens et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens.

Conservation des ressources patrimoniales

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système d'endroits patrimoniaux protégés.

Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte également l'exploitation d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Appréciation et compréhension du public

Cette activité de programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Environnement

Agence Parcs Canada

Création de lieux patrimoniaux

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres aires patrimoniales. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et culturelles les plus importantes.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Expérience du visiteur	196 648	71 253	267 901	227 203
Conservation des ressources patrimoniales	185 581	50 901	4 000	240 482	200 046
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	28 796	132 548	161 344	62 086
Services internes	78 256	3 290	81 546	79 257
Appréciation et compréhension du public	24 586	4 596	189	29 371	26 683
Création de lieux patrimoniaux	23 462	675	23	150	24 310	24 031
	537 330	263 264	23	4 339	804 955	619 306

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement
Agence Parcs Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700
Total des subventions	22 700	22 700
Contributions		
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	4 000 000
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	339 300	389 300
Total des contributions	4 339 300	389 300
Postes non requis		
Contributions à l'appui de l'initiative des endroits historiques	5 000 000
Total des postes non requis	5 000 000
Total	4 362 000	5 412 000

15 Finances

Ministère 15-5

Vérificateur général 15-9

Tribunal canadien du commerce extérieur 15-10

Centre d'analyse des opérations et déclarations
financières du Canada (CANAFE) 15-13

Bureau du surintendant des institutions financières 15-
15

PPP Canada Inc. 15-18

Finances

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Finances				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	110 273	93 603	16 670
5	Subventions et contributions	299 051	331 886	(32 835)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 836	11 549	1 287
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	33 693 000	31 868 000	1 825 000
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	25 426 286	23 987 062	1 439 224
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	14 372 000	16 086 136	(1 714 136)
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 178 703	10 860 781	317 922
(L)	Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 000 000	3 000 000
(L)	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 663 567	2 497 926	165 641
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	384 280	384 280
(L)	Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000	250 000
(L)	Paiement du transfert canadien en matière de santé à l'Ontario (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	213 800	213 800
(L)	Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	170 000	123 000	47 000
(L)	Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	150 000	150 000
(L)	Achat de la monnaie canadienne	140 000	150 000	(10 000)
(L)	Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200	51 200
(L)	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 000	32 000

Finances

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
(L)	Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières <i>(Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières)</i>	11 000	11 000
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes <i>(Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces)</i>	(655 786)	(688 935)	33 149
(L)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 976 719)	(3 124 006)	147 287
	Total des dépenses budgétaires	88 525 569	82 863 360	5 662 209
L10	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 384 280 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement
	Postes non requis			
–	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement			
	– Souscriptions au capital	1 749	(1 749)
	Total des dépenses non budgétaires	1 749	(1 749)
	Total du Ministère	88 525 569	82 865 109	5 660 460
	Vérificateur général			
15	Dépenses du Programme	75 104	72 632	2 472
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 961	9 543	418
	Total de l'organisme	85 065	82 175	2 890
	Tribunal canadien du commerce extérieur			
20	Dépenses du Programme	10 474	8 379	2 096
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 467	1 151	315
	Total de l'organisme	11 941	9 530	2 411
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)			
25	Dépenses du Programme	45 380	43 737	1 643
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 394	4 219	175
	Total de l'organisme	49 774	47 956	1 818

Finances

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Bureau du surintendant des institutions financières				
30	Dépenses du Programme	947	873	74
(L)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>
Total de l'organisme		947	873	74
PPP Canada Inc.				
35	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 700	10 100	2 600
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3	242 500	72 800	169 700
Total de l'organisme		255 200	82 900	172 300

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances Ministère

Résultat stratégique

Une économie forte et durable qui contribue à augmenter le niveau de vie et à améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Description des activités de programme

Programme de paiements de transfert et de taxation

La *Loi sur la gestion des finances publiques* a créé le ministère des Finances dont le mandat comprend la surveillance, le contrôle et l'administration de toutes les questions concernant les opérations financières du Canada non attribuées de droit au Conseil du Trésor ou à tout autre ministre. Cette activité de programme administre le paiement et l'imposition de transfert aux provinces et territoires conformément à la législation et aux accords négociés en vue d'obtenir une péréquation et un soutien relatifs à la santé, aux programmes sociaux et à d'autres priorités partagées. Elle comprend également des engagements pris envers des institutions financières internationales et des accords signés avec celles-ci afin de contribuer au développement économique des pays en voie de développement. De plus, le gouvernement conclura des accords ou adoptera des mesures législatives à l'occasion afin de répondre aux pressions imprévues. Le résultat de ces engagements pourra être constitué de paiements, généralement des paiements de transfert législatifs, à différents destinataires parmi lesquels des personnes, des organisations et d'autres ordres de gouvernement.

Trésorerie et affaires financières

Cette activité de programme fournit l'orientation des activités de gestion de la dette du Canada, y compris le paiement des intérêts de la dette et des frais de service pour les nouveaux emprunts. En outre, ce programme gère les investissements en actifs financiers requis pour établir une position de liquidité prudente. Il prend en charge le refinancement des titres du gouvernement qui arrivent à échéance ainsi que l'exécution du plan budgétaire et d'autres opérations financières du gouvernement, notamment la gouvernance des activités d'emprunt des principaux organismes bénéficiant de la garantie du gouvernement comme les sociétés d'État. Cette activité de programme est également responsable du système de calcul de la devise canadienne (billets de banque et pièces de monnaie) pour répondre aux besoins de l'économie.

Cadre des politiques économiques et fiscales

Cette activité de programme est la principale source de conseils et de recommandations destinés au ministre des Finances en ce qui a trait aux enjeux, aux politiques et aux programmes du gouvernement du Canada relativement aux questions d'économie et d'intérêt public, de relations fiscales fédérales-provinciales, de situation financière, de fiscalité et de commerce international, et des finances. Le travail réalisé grâce à cette activité de programme comprend la recherche et l'analyse approfondies, la consultation et la collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, y compris le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor, le Parlement et les comités de la Chambre des communes, le public, les groupes d'intérêt du Canada, les ministères, les organismes et les sociétés d'État, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les intervenants des marchés financiers, la communauté économique et financière internationale et la communauté commerciale internationale. De plus, ce programme permet de gérer la négociation d'accords, la rédaction de mesures législatives et le patronage des projets de loi par l'entremise des processus parlementaires qui sont administrés par la suite par d'autres activités du programme au sein des ministères et par d'autres ministères et organismes du gouvernement. L'objectif de cette activité de programme est de créer un cadre financier et économique judicieux et durable permettant de générer des revenus suffisants et de gérer les dépenses en accord avec le plan budgétaire et les opérations financières du gouvernement du Canada.

Finances Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011						Budget principal des dépenses 2009-2010	
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		Total
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme de paiements de transfert et de taxation	12 401	229 001	54 329 381	54 570 783	54 570 783	50 743 507
Trésorerie et affaires financières	33 833 000	33 833 000	33 833 000	32 018 000
Cadre des politiques économiques et fiscales	75 833	75 833	75 833	61 049
Services internes	46 354	400	45 954	45 954	42 554
	33 967 587	229 001	54 329 381	400	88 525 569	88 525 569	82 865 109

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	229 001 368	148 200 000
Total des subventions	229 001 368	148 200 000
Contributions		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	65 049 686	127 486 000
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	5 000 000
Total des contributions	70 049 686	132 486 000

Finances
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Autres paiements de transfert		
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	25 426 286 000	23 987 062 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	14 372 000 000	16 086 136 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 178 703 000	10 860 781 000
(L) Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 000 000 000
(L) Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 663 567 000	2 497 926 000
(L) Paiement à l'Association internationale de développement	384 280 000	384 280 000
(L) Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000 000	250 000 000
(L) Paiement du transfert canadien en matière de santé à l'Ontario (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	213 800 000
(L) Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	170 000 000	123 000 000
(L) Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	150 000 000
(L) Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200 000
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 000 000	32 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(655 786 000)	(688 935 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 976 719 000)	(3 124 006 000)
Total des autres paiements de transfert	54 259 331 000	50 408 244 000
Postes non requis		
Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres	51 200 000
Total des postes non requis	51 200 000
Total	54 558 382 054	50 740 130 000

Finances

Vérificateur général

Résultat stratégique

Par nos travaux de vérification législative, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.

Description des activités de programme

Vérification législative

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Vérification législative	85 725	660	85 065	82 175
	85 725	660	85 065	82 175

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Résultat stratégique

Règlement équitable, opportun et transparent de causes de commerce international, de causes liées aux marchés publics et d'enquêtes sur instructions du gouvernement qui relèvent de la compétence du Tribunal.

Description des activités de programme

Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)

Le Tribunal a comme mandat de faire en sorte que le secteur privé du Canada bénéficie de mécanismes de recours commerciaux équitables, opportuns et transparents, contribuant ainsi à maintenir la confiance dans le marché canadien, dans l'intérêt des entreprises et des consommateurs canadiens. Le Tribunal agit comme organisme décisionnel quasi judiciaire et autonome dont la compétence découle de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*, de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI)*, de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*. Avec comme cadre les mécanismes de recours commerciaux canadiens, le Tribunal applique les politiques et les lois en vigueur aux accords commerciaux en matière de concurrence déloyale sur le marché national ou prescrit une défense d'urgence contre des marchandises importées perçues comme portant atteinte à une branche de production nationale. Le Tribunal entend aussi les appels à l'égard de décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Il a également été désigné comme l'organisme chargé d'examiner les contestations d'offres, en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en ce qui a trait à la procédure de passation des marchés publics du gouvernement fédéral.

Dans son rôle quasi judiciaire, le Tribunal assume une charge de travail qui comprend les éléments suivants :

Causes concernant des pratiques commerciales déloyales – enquêtes menées en vertu de la LMSI pour déterminer si des importations sous-évaluées et/ou subventionnées ont causé, ou menacent de causer, un dommage matériel à une branche de production nationale;

Contestation des offres – enquêtes menées sur les plaintes déposées en vertu de l'ALÉNA, de l'ACI et de l'AMP par des fournisseurs potentiels à l'égard de marchés publics;

Appels interjetés à l'égard de décisions rendues par l'ASFC en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la LMSI et par l'ARC en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*;

Causes concernant les mesures de sauvegarde – enquêtes menées pour déterminer si l'augmentation rapide des importations en provenance de la Chine ou d'ailleurs dans le monde cause un dommage sérieux à une branche de production canadienne.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)

Dans son rôle consultatif, le Tribunal s'acquitte d'une charge de travail qui comprend trois genres de cas. Premièrement, le Tribunal joue un rôle consultatif lorsque le gouvernement lui demande de recommander des mesures, à la suite d'une enquête de sauvegarde, pour atténuer les dommages subis par les producteurs canadiens. Périodiquement, le gouvernement peut aussi demander au Tribunal d'enquêter sur des questions économiques, commerciales et tarifaires d'ordre général. Dans le cadre de ces enquêtes, le Tribunal a le pouvoir de faire des recherches, de recevoir des exposés, de tenir des audiences publiques et de présenter un rapport au gouvernement ou au ministre des Finances, accompagné, au besoin, de recommandations. Lorsqu'une telle demande est formulée, le Tribunal fait face à des pressions liées aux ressources, mais il doit respecter les délais serrés que lui impose le gouvernement.

Enfin, le Tribunal, conformément au mandat permanent que lui a confié le ministre des Finances, enquête sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui désirent bénéficier d'un allègement tarifaire (taxe à l'importation) sur l'importation d'intrants textiles dont ils se servent dans le cadre de leurs activités de production, ainsi que présente au ministre des recommandations afin de maximiser les retombées économiques pour le Canada.

Dans son rôle consultatif, le Tribunal assume une charge de travail qui comprend les éléments suivants :

Affaires concernant des mesures de sauvegarde – lorsque le Tribunal conclut qu'il y a eu dommage porté à une branche de production nationale, le gouverneur en conseil peut demander au Tribunal de recommander les mesures qui s'imposent pour freiner l'augmentation des importations;

Enquêtes sur des questions économiques, commerciales et tarifaires d'ordre général renvoyées par le gouvernement – enquêtes et conseils sur des questions économiques, commerciales et tarifaires renvoyées au Tribunal par le gouverneur en conseil ou le ministre des Finances;

Mandat permanent sur les tarifs confié par le ministre des Finances – enquêtes sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui réclament des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés dont ils se servent dans le cadre de leurs activités de production.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	7 523	7 523	6 071
Services internes	4 299	4 299	3 371
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	119	119	88
	11 941	11 941	9 530

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)

Résultat stratégique

Les activités de détection et de dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes de CANAFE favorisent la sécurité publique des Canadiens et permettent de protéger l'intégrité du système financier du Canada.

Description des activités de programme

Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes

Dans le cadre de cette activité de programme, CANAFE entreprend des activités reliées à la cueillette, à la production et à la diffusion de renseignements financiers. De plus, le Centre entreprend les activités nécessaires pour assurer la conformité des entités déclarantes assujetties à la partie I de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonction- nement	Contributions et autres paiements de transfert		
Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes	41 628	800	42 428	29 540
Services internes	7 346	7 346	18 416
	48 974	800	49 774	47 956

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2009-2010 consacrés à l'activité de programme « Collection, analyse et communication de renseignements financiers » sont maintenant inscrits sous la nouvelle activité de programme « Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes ».

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contribution au secrétariat du Groupe Egmont afin d'appuyer sa création et ses activités	800 000	1 400 000
Total des contributions	800 000	1 400 000

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Résultat stratégique

Un système financier canadien sûr et stable.

Description des activités de programme

Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales

Cette activité de programme est axée sur la réglementation et la surveillance des institutions financières fédérales dans le but d'assurer une saine gestion financière et la conformité aux lois qui les régissent et aux exigences en matière de surveillance, sur le suivi du contexte financier et de la conjoncture économique pour cerner les enjeux qui pourraient avoir des répercussions défavorables sur ces institutions, et sur l'intervention en temps utile pour protéger les déposants et les souscripteurs contre des pertes indues, tout en reconnaissant que la direction et les conseils d'administration des institutions financières sont ultimement responsables et que certaines faillites d'institutions financières ne peuvent être évitées.

Les coûts de cette activité de programme sont récupérés par l'intermédiaire des cotisations de base, des frais d'utilisateur et des droits payés par les institutions financières fédérales régies par la *Loi sur les banques*, la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, la *Loi sur les sociétés d'assurances* et la *Loi sur les associations coopératives de crédit*. Le Bureau du surintendant des institutions financières tire également des revenus de la prestation de services à frais recouverts offerts aux provinces dont il surveille les institutions aux termes d'accords prévoyant la rémunération des services.

Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux

Cette activité de programme est axée sur la réglementation et la surveillance des régimes de retraite privés fédéraux dans le but de s'assurer de la conformité aux exigences minimales de capitalisation ainsi qu'aux lois qui les régissent et aux exigences découlant de l'application de ces lois. Ce programme comprend l'évaluation des risques des régimes de retraite destinés aux employés travaillant dans un secteur régi par le gouvernement fédéral; la prise de mesures et la formulation d'une rétroaction rapides et efficaces pour protéger les intérêts financiers des participants et des bénéficiaires contre une perte indue tout en reconnaissant que les administrateurs sont ultimement responsables du régime et qu'un régime de retraite peut faire faillite; l'établissement d'un cadre de réglementation pertinent et équilibré; et la mise en place d'une procédure d'agrément pertinente et efficace sur le plan prudentiel. Ce programme comprend aussi l'évaluation des risques et l'intervention, la réglementation et l'orientation, ainsi que l'agrément et les précédents relatifs aux régimes de retraite privés fédéraux assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Le coût de cette activité de programme est recouvré grâce aux droits que versent les régimes de retraite en fonction du nombre de participants de chaque régime de retraite fédéral.

Aide internationale

Cette activité de programme comprend tous les services offerts à certaines économies de marché émergentes et en développement pour les aider à resserrer leur régime de surveillance conformément aux normes internationales de surveillance des banques et des sociétés d'assurances, ce qui permet de renforcer la stabilité du système financier mondial. Pour s'assurer que l'exécution des programmes et la formation des surveillants provenant de nombreuses administrations soient efficaces et économiques, l'activité de programme comporte aussi un volet de collaboration avec un certain nombre d'autres associations régionales des secteurs des banques et des assurances et avec d'autres fournisseurs d'aide technique, comme l'Institut pour la stabilité financière. Le coût de cette activité de programme est recouvré par l'intermédiaire de protocoles d'entente entre le Bureau du surintendant des institutions financières et des organismes comme l'Agence canadienne de développement international et le Fonds monétaire international.

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Résultat stratégique

Un système public canadien de revenu à la retraite sûr et viable sur le plan financier.

Description des activités de programme

Évaluations actuarielles et services conseils

Par la mise en place du Régime de pensions du Canada (RPC), des régimes de pension du secteur public et d'autres programmes sociaux, le gouvernement fédéral et les provinces ont pris des engagements envers les Canadiens et sont responsables du financement qui en découle. Dans certains cas, il s'agit d'engagements à long terme, et il est important que les décideurs, les parlementaires et les Canadiens les comprennent et saisissent les risques qui leur sont rattachés. Cette activité de programme joue un rôle primordial et indépendant dans ce processus. Elle permet de fournir des contrôles et des soldes des coûts futurs des différents régimes de retraite relevant de sa compétence.

Cette activité de programme fournit une gamme de services actuariels, dictés par la loi, au RPC et à certains ministères fédéraux. Elle a pour mandat d'effectuer des évaluations actuarielles prévues par la loi à l'égard du RPC, du programme de la Sécurité de la vieillesse (SV), du Programme canadien de prêts aux étudiants et des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada, des juges de nomination fédérale et des parlementaires.

Les activités du Bureau de l'actuaire en chef sont financées par les droits exigés en contrepartie des services d'évaluation actuarielle et des services conseils qu'il offre, et par des crédits parlementaires annuels.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Évaluations actuarielles et services conseils	4 254	3 321	933	873
Services internes	38 678	4 735	43 400	14
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	54 571	54 571
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	4 414	899	5 313
Aide internationale	1 649	1 649
	103 567	5 634	108 254	947	873

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2009-2010 consacrés à l'activité de programme « Bureau de l'actuaire en chef » sont maintenant inscrits sous la nouvelle activité de programme « Évaluations actuarielles et services conseils ».

Finances

PPP Canada Inc.

Résultat stratégique

Transformer le Canada en chef de file des partenariats public-privé.

Description des activités de programme

Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé

Sous cette activité de programme, PPP Canada Inc. sera responsable : de la gestion d'un Fonds pour les partenariats public-privé (Fonds des PPP), un programme d'infrastructure unique en son genre destiné à soutenir les projets de partenariats public-privé novateurs; d'évaluer les occasions propices aux partenariats public-privé dans le cadre d'autres programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada afin de s'assurer que ce genre d'arrangements soit examiné; d'évaluer les possibilités de partenariats public-privé et de prodiguer des conseils sur l'exécution des projets de partenariat public-privé à l'échelon fédéral; et d'agir à titre d'expert-conseil en matière de partenariats public-privé afin de favoriser le développement accru du marché des partenariats public-privé au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé	255 200	255 200	82 900
	255 200	255 200	82 900

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

16 Gouverneur général

Ministère 16-2

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
	Gouverneur général			
1	Dépenses du Programme	17 104	16 468	636
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 069	1 940	129
(L)	Traitement du gouverneur général	130	126	4
(L)	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413	413
	Total du Ministère	19 716	18 947	769

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Résultat stratégique

Le gouverneur général, représentant la couronne au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, étatique, cérémonial et public, y compris la reconnaissance de l'excellence.

Description des activités de programme

Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public

Soutien apporté au gouverneur général en ce qui a trait aux événements, aux services aux visiteurs, aux affaires publiques, ainsi qu'aux activités accomplies par des anciens gouverneurs généraux.

Programme des distinctions honorifiques du Canada

Le programme des distinctions honorifiques comprend l'administration des ordres, des décorations, des médailles et des récompenses octroyés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public	10 223	424	10 647	10 313
Services internes	5 520	5 520	5 345
Programme des distinctions honorifiques du Canada	3 549	3 549	3 289
	19 292	424	19 716	18 947

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413 000	413 000
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	11 000
Total des subventions	424 000	424 000

17 Industrie

Ministère 17-5

Agence spatiale canadienne 17-11

Commission canadienne du tourisme 17-14

Commission du droit d'auteur 17-16

Agence fédérale de développement économique pour le
Sud de l'Ontario. 17-17

Conseil national de recherches du Canada 17-19

Conseil de recherches en sciences naturelles et en
génie 17-23

Greffé du Tribunal de la concurrence 17-26

Conseil de recherches en sciences humaines 17-27

Conseil canadien des normes 17-31

Statistique Canada 17-32

Industrie

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Industrie				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	365 256	320 061	45 195
5	Dépenses en capital	10 730	9 373	1 357
10	Subventions et contributions	1 294 657	596 995	697 663
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 998	49 374	4 624
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre d'État (Petite entreprise et tourisme) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Ministre d'État (Science et technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Contributions en vertu du Programme d'infrastructure du savoir	500 000	500 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	90 200	83 915	6 285
(L)	Subvention à Génome Canada	43 000	88 800	(45 800)
(L)	Subvention à CANARIE inc. pour exploiter et développer la prochaine génération du Réseau de recherche avancée du Canada (Canet 5)	31 000	29 000	2 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	13 659	(1 203)	14 862
(L)	Subvention à l'Institut Perimeter	10 000	10 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	125	1 650	(1 525)
	Total des dépenses budgétaires	2 412 708	1 188 043	1 224 665
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
	Total des dépenses non budgétaires	800	800
	Total du Ministère	2 413 508	1 188 843	1 224 665
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement	252 278	208 039	44 239
30	Dépenses en capital	81 394	90 082	(8 688)
35	Subventions et contributions	46 292	47 063	(771)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 793	9 904	889
	Total de l'organisme	390 757	355 088	35 669

Industrie

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Commission canadienne du tourisme				
40	Paiements à la Commission canadienne du tourisme	100 643	83 526	17 117
	Total de l'organisme	100 643	83 526	17 117
Commission du droit d'auteur				
45	Dépenses du Programme	2 818	2 340	478
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	293	285	8
	Total de l'organisme	3 110	2 624	486
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario				
50	Dépenses de fonctionnement	34 011	34 011
55	Subventions et contributions	469 523	469 523
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 431	3 431
	Total de l'organisme	506 965	506 965
Conseil national de recherches du Canada				
60	Dépenses de fonctionnement	361 305	397 574	(36 270)
65	Dépenses en capital	48 115	42 224	5 891
70	Subventions et contributions	213 048	140 605	72 443
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 582	45 733	(151)
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	80 920	79 023	1 897
	Total de l'organisme	748 969	705 159	43 810
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
75	Dépenses de fonctionnement	42 511	41 394	1 117
80	Subventions	973 263	922 905	50 358
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 425	4 104	321
	Total de l'organisme	1 020 198	968 403	51 795
Greffe du Tribunal de la concurrence				
85	Dépenses du Programme	1 907	1 861	46
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	159	151	8
	Total de l'organisme	2 066	2 012	54

Nota : En vertu du décret C.P. 2009-1410, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario est désignée comme « ministère » à l'annexe I.1 pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à compter du 13 août 2009.

Industrie

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Conseil de recherches en sciences humaines				
90	Dépenses de fonctionnement	23 652	23 016	635
95	Subventions	648 765	627 202	21 563
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 500	2 393	107
Total de l'organisme		674 917	652 611	22 305
Conseil canadien des normes				
100	Paiements au Conseil canadien des normes	7 129	7 129
Total de l'organisme		7 129	7 129
Statistique Canada				
105	Dépenses du Programme	491 001	391 909	99 092
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71 732	62 481	9 251
Total de l'organisme		562 733	454 391	108 342

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie Ministère

Résultat stratégique

Le marché canadien est efficace et concurrentiel.

Description des activités de programme

Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne

Ce programme encourage l'innovation, la concurrence et la croissance dans le domaine des affaires en s'assurant que le Canada élabore, utilise et tire avantage, au pays et à l'étranger, du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, et de l'économie en ligne. Ce programme atteint son but en élaborant des règlements, des politiques, des procédures et des normes sur le plan national qui régissent les industries du spectre et des télécommunications et l'économie en ligne du Canada. Le programme élabore aussi des normes, fait la promotion des télécommunications mondiales et aide à faciliter le commerce électronique à l'échelle internationale grâce à sa participation dans des forums bilatéraux et multilatéraux internationaux.

Cadres et réglementation du marché

Ce programme met en place des régimes de réglementation efficaces par l'intermédiaire de règlements, de politiques, de procédures et de normes pour les faillites, l'investissement direct à l'étranger, la constitution en société sous le régime fédéral, la propriété intellectuelle et les poids et mesures à l'intention des marchés canadiens (consommateurs, entreprises et investisseurs), tout en minimisant le fardeau de la conformité à la réglementation pour les petites entreprises.

Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur

Ce programme est constitué d'un organisme indépendant d'application de la loi qui contribue à la prospérité des Canadiens en protégeant et en faisant la promotion de marchés concurrentiels, permettant ainsi aux consommateurs de faire des choix éclairés. Le Bureau de la concurrence est responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles*, et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Dirigé par le commissaire de la concurrence, l'organisme effectue des enquêtes concernant des pratiques anticoncurrentielles, encourage la conformité aux lois qui sont sous sa responsabilité et plaide en faveur des forces du marché.

Programme des consommateurs

Ce programme vise à assurer que les consommateurs ont une voix dans l'élaboration de politiques gouvernementales et qu'ils sont des participants efficaces du marché. Il s'agit là d'un élément du rôle du Ministère en matière de consommation en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* qui ordonne au ministre de promouvoir les intérêts et la protection des consommateurs. Deux volets de ce programme sont étroitement liés. Les enjeux prioritaires des consommateurs sont cernés afin d'élaborer et de diffuser des outils d'information et de sensibilisation pour les consommateurs. En outre, des recherches et des analyses sont entreprises aux fins de l'élaboration des politiques en fonction de ces priorités. Ce programme est exécuté en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des organismes à but non lucratif voués aux intérêts des consommateurs.

Résultat stratégique

Les sciences et la technologie, les connaissances et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Description des activités de programme

Capacité du Canada en matière de recherche et d'innovation

Cette activité de programme appuie le ministre de l'Industrie dans ses responsabilités liées aux sciences et à la technologie. Elle établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes à l'appui des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada. Cette activité est effectuée en collaboration avec d'autres ministères et intervenants de l'extérieur (des secteurs publics et privés) pour favoriser un environnement qui est propice à l'innovation et pour promouvoir l'excellence scientifique et la compétitivité industrielle.

Industrie Ministère

Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées

Ce programme fait avancer la recherche et le développement (R-D) de pointe dans les industries canadiennes ciblées et fournit des connaissances et de l'expertise à valeur ajoutée pour améliorer les conditions de commercialisation et d'innovation. Les relations nécessaires pour améliorer l'innovation canadienne sont encouragées au sein du secteur privé, des associations, du milieu universitaire et de tous les ordres de gouvernement. Ces relations de collaboration contribuent à l'avancement du transfert de technologie, aux retombées et à l'innovation et facilitent la mise en place d'une main-d'œuvre qualifiée. Le Ministère réalise également de la recherche et de l'analyse, souvent avec le concours de ses partenaires de l'industrie et du gouvernement, afin de mettre au point des produits d'information stratégique. Cette recherche et cette analyse sont transmises aux principaux décideurs et sont essentielles lorsque le Ministère donne des conseils sur des questions, des règlements et des politiques qui touchent la commercialisation et la R-D dans les industries ciblées. Les investissements du gouvernement, comme les contributions remboursables, visant à favoriser la R-D dans le secteur privé du Canada sont également ciblés par cette activité de programme qui, en général, assure que la population et les entreprises canadiennes tirent profit d'une économie novatrice et axée sur le savoir.

Centre de recherches sur les communications Canada

Ce programme mène des recherches sur des technologies avancées en matière de télécommunications et d'information afin d'offrir une source de conseils indépendante aux fins de la politique gouvernementale et d'appuyer la mise au point de nouveaux produits et services pour le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Les projets de recherches sont effectués grâce à l'agencement d'activités internes, de tâches remplies pour d'autres ministères selon le principe de recouvrement des coûts et de partenariats avec des organismes industriels et universitaires. Ce travail vise à fournir un aperçu des technologies futures pour aider le ministère de l'Industrie à élaborer des politiques et des règlements et à améliorer l'exécution de programmes, dans le domaine des télécommunications, pour améliorer le processus décisionnel lié aux TIC des autres ministères, et pour réduire l'écart relativement à l'innovation en transférant de nouvelles technologies aux petites et moyennes entreprises canadiennes.

Résultat stratégique

Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable.

Description des activités de programme

Développement économique et régional des collectivités

Ce programme fait progresser le développement économique des collectivités ontariennes de la même manière que les organismes fédéraux de développement économique appuient le développement dans d'autres régions du Canada. Il appuie et améliore le rôle et la contribution des petites et moyennes entreprises au bien-être économique du Canada en renforçant la capacité, comme les infrastructures, dans des collectivités non métropolitaines. Ce programme fait aussi la promotion de l'accès à Internet et aux technologies de l'information et des communications et aux compétences requises pour les utiliser, afin d'augmenter la capacité des particuliers et des collectivités partout au Canada de participer à une économie axée sur le savoir.

Économie de l'entrepreneuriat

Ce programme sensibilise davantage l'ensemble du gouvernement aux défis auxquels font face les petites entreprises en offrant des connaissances et de l'expertise à valeur ajoutée, en recommandant des solutions stratégiques et en offrant des programmes qui visent à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises et à favoriser l'entrepreneuriat.

Industrie Ministère

Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées

Grâce à des compétences spécialisées à valeur ajoutée en matière de politiques, au développement et à l'analyse de l'industrie et au financement stratégique, ce programme vise à améliorer la capacité des industries canadiennes ciblées de saisir les occasions et d'affronter les risques, à assurer un lien solide avec les chaînes de valeur mondiales et à aider les entreprises à renforcer les partenariats nationaux et internationaux. L'idée est d'obtenir des industries canadiennes robustes capables de s'adapter à la conjoncture en constante évolution, de bien réagir aux événements perturbateurs externes et d'être compétitives sur la scène internationale. Ce programme s'efforce d'atténuer les facteurs de risque influant sur le rendement des industries canadiennes dans les marchés internationaux, en analysant les problèmes auxquels elles font face et en se servant de ces connaissances pour contribuer à l'élaboration de politiques, de cadres commerciaux et de stratégies, notamment en contribuant à la recherche et à l'analyse visant à atteindre les objectifs de réglementation en tenant compte des retombées économiques. Les représentants du Ministère interagissent avec les associations, les administrations publiques et les principales entreprises dans cette activité de programme, afin de faciliter le jumelage des entreprises, d'améliorer les conditions d'accès au marché et de promouvoir l'expertise canadienne. De plus, grâce à ce programme, le Ministère investit dans les initiatives du secteur privé qui visent à maximiser la productivité et à faciliter l'accès aux capitaux. En aidant les industries canadiennes à atténuer les risques et à tirer profit des occasions dans les marchés mondialisés, ce programme cherche à créer des entreprises compétitives et une capacité de création de richesses durables pour la population canadienne.

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien

Ce programme appuie le ministre qui est chargé de mener à bien l'engagement du Canada dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Ce programme est responsable, en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, de la détermination des priorités bilatérales et trilatérales stratégiques canadiennes en ce qui concerne la prospérité et la sécurité en Amérique du Nord; les négociations avec les États-Unis et le Mexique; les communications et l'établissement de rapports. Ce programme appuie également le ministre dans son rôle de ministre responsable du volet prospérité qui se concentre sur l'amélioration de la compétitivité et de la qualité de vie.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Industrie Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011							Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Capacité du Canada en matière de recherche et d'innovation	14 764	259 500	1 036 533	1 310 797	1 310 797	264 320
Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées	26 134	268 351	294 485	294 485	61 032
Développement économique et régional des collectivités	18 435	153	235 716	254 303	254 303	110 582
Économie de l'entrepreneuriat	16 647	735	93 225	110 607	110 607	95 719
Rayonnement mondial et souplesse des entreprises canadiennes ciblées	38 604	66 525	105 129	800	105 929	139 408
Services internes	89 115	3 476	92 591	92 591	81 891
Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne	79 609	600	6 893	87 102	87 102	82 847
Cadres et réglementation du marché	247 402	747	550	184 550	64 149	64 149	46 942
Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur	53 669	2 260	10 500	45 429	45 429	42 590
Centre de recherches sur les communications Canada	47 230	2 759	8 669	41 320	41 320	35 427
Programme des consommateurs	2 939	1 690	4 629	4 629	4 532
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien	2 167	2 167	2 167	2 158
Office des technologies industrielles – Organisme de service spécial	221 394
	636 715	10 730	266 943	1 702 039	203 719	2 412 708	800	2 413 508	1 188 843

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds associés antérieurement avec l'activité de programme « Office des technologies industrielles – Organisme de service spécial » sont inscrits en 2010-2011 sous l'activité de programme intitulée « Capacité de commercialisation et de recherche et développement dans les industries canadiennes ciblées ».

Industrie
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation	153 000 000	128 600 000
(L) Subvention à Génome Canada	43 000 000	88 800 000
(L) Subvention à CANARIE inc.	31 000 000	29 000 000
Subvention à l'Institut de l'informatique quantique	17 000 000
(L) Subvention à l'Institut Perimeter	10 000 000	10 000 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Subvention à l'Institut canadien des recherches avancées	5 000 000	5 000 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	550 000	550 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	500 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	85 000
Total des subventions	266 943 000	268 843 000
Contributions		
(L) Contributions en vertu du Programme d'infrastructure du savoir	500 000 000
Contributions en vertu du Programme d'infrastructure du savoir	485 500 000
Contributions en vertu du programme large bande Canada: Milieu rural branché	166 500 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	90 200 000	83 915 000
Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	69 408 000	143 574 609
Contributions en vertu du Fond d'innovation pour le secteur de l'automobile	68 550 000	68 750 000
Contributions en vertu du programme CSeries de Bombardier	66 888 000	52 855 000
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	63 505 000	51 140 000
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	50 000 000
Contributions en vertu du Programme des manifestations touristiques de renoms	48 400 000
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	36 800 000	37 800 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	18 125 000	18 125 000
Contributions en vertu du Fond d'adaptation des collectivités du nord de l'Ontario	15 477 132
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 488 200	21 760 000
Contributions dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles	6 600 242	3 400 000
Contributions en vertu du Programme de stages dans les petites entreprises	2 900 000
Contributions en vertu de l'initiative de développement économique pour la dualité linguistique canadienne	1 850 000
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 690 000	1 690 000

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions pour la création du Centre Ivey de l'université de Western Ontario	1 032 875
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	125 000	1 650 000
Total des contributions	1 702 039 449	484 659 609
Postes non requis		
Subventions dans le cadre du Programme d'eau potable de l'Ontario	34 500 000
Contributions en vertu du programme pour les projets industriels stratégiques	9 774 000
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	8 070 000
Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	4 513 000
Total des postes non requis	56 857 000
Total	1 968 982 449	810 359 609

Industrie

Agence spatiale canadienne

Résultat stratégique

La présence du Canada dans l'espace répond aux besoins des Canadiens en matière de savoir scientifique, de technologie et d'information spatiales.

Description des activités de programme

Sciences et exploration spatiales

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de développer nos connaissances des éléments constitutifs et des origines de la vie, et de renforcer la présence humaine dans l'espace. Ce faisant, l'ASC s'assurera de maintenir et d'accroître la contribution du Canada à l'avancement des connaissances scientifiques de l'humanité, à l'exploration du système solaire et de l'Univers et au développement des technologies qui s'y rattachent. Cette mesure fera progresser les technologies de soutien et nos connaissances fondamentales et appliquées en matière de chimie, de physique et des sciences de la vie en réalisant des expériences de pointe dans l'environnement particulier que représente l'espace.

Observation de la Terre depuis l'espace

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre (OT) pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et d'utilisation des terres, ainsi que de sécurité et de politique étrangère. Ce faisant, l'ASC s'assurera que le Canada maintienne et accentue son leadership dans le domaine des technologies d'OT de façon à obtenir des informations en temps opportun, pertinentes et essentielles pour prendre des décisions éclairées quant à notre avenir commun, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux qui partagent les mêmes besoins et objectifs que le Canada.

Activités liées à la technologie de nature générique en appui à l'Observation de la Terre, aux Sciences et exploration spatiales et aux Télécommunications par satellites

Faire preuve de leadership, coordonner ou appuyer l'Observation de la Terre (OT), les Sciences et l'exploration spatiales (SE) et les Télécommunications par satellites (TS) grâce à des activités de nature générique qui peuvent tout aussi bien contribuer à l'une ou à l'autre des trois activités de programme.

Télécommunications par satellites

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en tirer pleinement profit. Ce faisant, l'ASC veillera à ce que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de télécommunications par satellites (TS) et rendra accessible les produits et les services de pointe à tous les Canadiens, incluant dans les régions éloignées.

Sensibilisation à l'espace et éducation

L'objectif de l'activité de programme est d'approfondir la compréhension et d'encourager l'engagement du public envers des questions liées à l'espace pour finalement mener à l'amélioration des connaissances scientifiques des Canadiens. Pour ce faire, l'Agence spatiale canadienne (ASC) dirigera une initiative nationale de sensibilisation et d'éducation en appui au Programme spatial canadien (PSC).

Industrie

Agence spatiale canadienne

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sciences et exploration spatiales	144 232	26 408	3 060	11 692	185 392	143 348
Observation de la Terre depuis l'espace	33 941	44 654	300	9 760	88 655	85 753
Activités liées à la technologie de nature générique en appui à l'Observation de la Terre, aux Sciences et exploration spatiales et aux Télécommunications par satellites	32 698	2 062	500	10 904	46 164	53 783
Services internes	39 992	2 782	42 774	43 024
Télécommunications par satellites	5 347	5 488	8 822	19 657	20 298
Sensibilisation à l'espace et éducation	6 860	904	350	8 114	8 882
	263 071	81 394	4 764	41 528	390 757	355 088

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie
Agence spatiale canadienne

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	4 764 000	3 724 000
Total des subventions	4 764 000	3 724 000
Contributions		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	37 768 000	39 562 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	2 890 000	250 000
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	870 000	3 527 000
Total des contributions	41 528 000	43 339 000
Total	46 292 000	47 063 000

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique

Maximiser l'apport du secteur touristique à l'économie canadienne en augmentant le nombre d'activités touristiques au Canada et en contribuant à la capacité concurrentielle mondiale de l'industrie canadienne du tourisme.

Description des activités de programme

Marketing et ventes

Le programme Marketing et ventes cible quatre grands marchés géopolitiques : le Canada, les États-Unis, l'Europe-Amérique latine et l'Asie-Pacifique. Il y a également des activités associées au marché des réunions, congrès et voyages de motivation. Les efforts de ce programme s'articulent selon quatre grands axes : le grand public; les professionnels du voyage; les relations publiques et médias; Internet.

Il revient au programme Marketing et ventes de la Commission canadienne du tourisme d'augmenter l'intérêt envers le Canada et sa notoriété en tant que destination quatre saisons dans chacun de ces marchés par les moyens suivants : en mettant sur pied des programmes stratégiques concurrentiels; en concluant des partenariats de marketing traditionnels et non traditionnels; en travaillant avec les partenaires de l'industrie à mieux informer les touristes potentiels des possibilités de voyages au Canada; en procurant aux petites entreprises un pouvoir d'achat accru par le truchement d'activités de marketing collectives; en favorisant la coopération entre petites entreprises dans le but d'élaborer des stratégies de marketing concertées.

Information

Le programme Information est essentiel au succès de la Commission canadienne du tourisme. Sur le plan de la macro-recherche, il a pour tâche de mesurer l'importance et la valeur économique de l'amalgame de branches qui composent le secteur canadien du tourisme. Le programme évalue également le rendement du secteur du tourisme et ses répercussions sur l'économie canadienne au chapitre de la croissance de l'emploi, du flux de touristes, des recettes en devises étrangères, des recettes fiscales et du produit intérieur brut du Canada. Cette information s'est révélée inestimable pour rehausser le statut et la crédibilité de l'industrie. La Commission canadienne du tourisme suit également les événements et tendances partout dans le monde, détermine s'il s'y trouve des défis à relever ou des possibilités à exploiter, et conseille des intervenants de l'industrie. Sur le plan de la micro-recherche, le programme aide la Commission canadienne du tourisme à favoriser la création et la promotion de produits touristiques innovateurs en cernant les nouveaux débouchés sur le marché – y compris pour les produits-créneaux. Le programme Information permet également à la Commission canadienne du tourisme d'améliorer les canaux de distribution servant à présenter les produits touristiques aux consommateurs.

Développement de produits

Le programme Développement de produits de la Commission canadienne du tourisme influe sur la qualité et la quantité d'expériences touristiques diversifiées et concurrentielles au Canada. Coopérant directement avec les divers intervenants de l'industrie du tourisme, il sert de catalyseur pour favoriser la compétitivité de produits immédiatement commercialisables par les moyens suivants : en obtenant des études de marché sur la demande et le positionnement des produits; en diffusant de l'information pour accroître la compétitivité du produit touristique canadien; en encourageant les petites entreprises à créer de nouveaux produits en forgeant des partenariats; en offrant des occasions ou moyens favorisant l'aboutissement à un produit immédiatement commercialisable.

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Marketing et ventes	75 903	75 903	66 132
Services internes	15 096	15 096	9 390
Information	6 660	6 660	5 527
Développement de produits	2 985	2 985	2 477
	100 643	100 643	83 526

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Commission du droit d'auteur

Résultat stratégique

Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.

Description des activités de programme

Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur

La Commission est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, de façon obligatoire ou à la demande d'un intéressé, des tarifs justes et équitables pour la rémunération des ayants droit quant à l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. La Commission exerce aussi un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre les utilisateurs et les sociétés de gestion et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur	2 512	2 512	2 265
Services internes	598	598	359
	3 110	3 110	2 624

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Résultat stratégique

L'économie du Sud de l'Ontario est concurrentielle et diversifiée

Description des activités de programme

Développement des collectivités et des entreprises

Le programme de Développement des collectivités et des entreprises soutient les collectivités et entreprises du Sud de l'Ontario en rendant l'économie du Sud de l'Ontario et ses communautés plus concurrentielles, innovatrices et diversifiées. Ceci sera atteint en multipliant les possibilités économiques, en accroissant la capacité des collectivités et entreprises à relever des défis, en stimulant le développement économique et en favorisant l'émergence d'un climat qui encourage la compétitivité des entreprises et la pérennité des collectivités. Par l'entremise de ce programme, FedDev Ontario accorde et administre des subventions et des contributions pour des organismes à but non lucratif, d'autres niveaux de gouvernements ainsi que des entreprises sociales et commerciales. Les fonds sont employés en vue : d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises; de fournir aux entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises un meilleur accès aux capitaux, ainsi qu'à l'information et aux services en matière de développement; et de soutenir les initiatives en matière de planification économique collective, de développement et de diversification. Ce programme offre des avantages aux entreprises et aux collectivités du Sud de l'Ontario en leur proposant des possibilités, du soutien et de l'encadrement auxquels elles n'auraient pas accès autrement.

Infrastructure

FedDev Ontario administre des programmes en matière d'infrastructure en Ontario afin de faire en sorte que les collectivités disposent d'infrastructures fiables et de bonne qualité, telles que des installations d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées et de transport, et que les résidents profitent de l'accès donné à ces infrastructures. Les infrastructures collectives constituent un élément essentiel du développement collectif, et les investissements stratégiques dans les infrastructures peuvent être un catalyseur servant à favoriser la croissance et la prospérité d'une collectivité. Grâce à ce programme, FedDev Ontario conclut et administre des accords de contribution avec des municipalités ou des entrepreneurs qui utilisent ces fonds pour créer, rénover ou améliorer les infrastructures des collectivités de l'Ontario. Ce programme profite aux résidents de l'Ontario en contribuant au développement et à l'entretien des infrastructures de cette province, ce qui permet aux Ontariens d'avoir accès à des infrastructures de qualité, par exemple, un approvisionnement en eau potable et des routes sécuritaires.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Industrie

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des collectivités et des entreprises	20 031	24 826	350 121	394 978
Infrastructure	3 782	94 577	98 358
Services internes	13 630	13 630
	37 442	24 826	444 697	506 965

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions dans le cadre du Programme d'eau potable de l'Ontario	22 500 000
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	2 326 000
Total des subventions	24 826 000
Contributions		
Contributions en vertu du Programme de développement du Sud de l'Ontario	176 249 238
Contributions en vertu du Fonds d'adaptation des collectivités	152 849 500
Contributions en vertu du programme Infrastructures de loisirs Canada	94 576 557
Contributions en vertu du Programme de développement de l'Est de l'Ontario	9 600 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	9 571 800
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique – Langues officielles	1 850 000
Total des contributions	444 697 095
Total	469 523 095

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Résultat stratégique

Progrès des technologies novatrices et amélioration de la capacité d'innovation dans des secteurs industriels ciblés et dans les domaines prioritaires nationaux.

Description des activités de programme

Aide à la recherche industrielle

Ce programme propose un éventail de services-conseils techniques et commerciaux ainsi qu'une aide financière aux petites et moyennes entreprises canadiennes engagées dans des activités de recherche et de développement visant la commercialisation d'innovations technologiques. L'importance du programme réside dans sa capacité de procurer aux entreprises les moyens de générer une activité économique importante au sein de l'industrie canadienne en accroissant la capacité des entreprises d'innover et de commercialiser ces innovations. L'aide financière est accordée par l'entremise d'un programme de paiements de transfert exécuté par un réseau pancanadien de 250 professionnels, parmi lesquels plus de 230 conseillers en technologie industrielle (CTI), établis dans une centaine de collectivités. Les professionnels constituant le personnel de terrain sont reconnus pour leur expertise dans les domaines de la science, de la technique, de l'ingénierie et des affaires, de même que pour leur connaissance des PME. Ils fournissent aux clients des conseils, de l'information, des services d'aiguillage et un soutien financier personnalisés et de grande valeur. Les CTI du PARI-CNRC travaillent avec les clients à toutes les étapes du cycle de l'innovation-commercialisation : élaboration de projet; accès à de l'aide technique et à des conseils dans le domaine des finances, des affaires, de la commercialisation ou de la gestion; accès à de l'information technique concurrentielle; recherche d'antériorité de brevets; accès à des réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Les conseillers du Réseau d'innovation du PARI CNRC représentent le PARI CNRC et ils en font la promotion au sein du système d'innovation communautaire. Ils développent également des relations efficaces au sein du système d'innovation régional, au profit des PME, en collaborant avec les organisations qui reçoivent des contributions dans le cadre du PARI-CNRC ou avec d'autres organisations, afin de faciliter la mise en œuvre d'initiatives regroupant plusieurs secteurs ou partenaires qui sont pertinentes pour les PME à l'échelle régionale ou nationale. Il contribue de plus à l'embauche d'étudiants diplômés dans les PME dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Technologies de fabrication

Dans le cadre de ce programme, le Conseil national de recherches Canada (CNRC) effectue de la recherche et du développement multidisciplinaires en consultation avec l'industrie, des universités, des ministères fédéraux et d'autres acteurs clés du secteur de l'innovation et rehausse ainsi la compétitivité mondiale de l'industrie canadienne en conférant au savoir et à l'innovation une valeur économique réelle et en transférant des technologies aux entreprises pour qu'elles leur servent de solutions commerciales. Les entreprises ont accès de manière coordonnée au savoir-faire du CNRC dans le domaine de la recherche scientifique multidisciplinaire et à ses installations de pointe et peuvent ainsi se maintenir à la fine pointe de l'innovation.

Technologies de la santé et des sciences de la vie

Appuyant la stratégie fédérale en S-T, ce programme mobilise les principaux acteurs des milieux universitaires, de l'administration publique et du secteur privé, et les incite à s'associer pour exécuter conjointement à des recherches susceptibles de mener à la découverte de solutions intégrées à des problèmes complexes dans le secteur de la santé et des sciences de la vie, pour le plus grand avantage des Canadiens. La recherche porte entre autres sur les maladies infectieuses et celles liées au vieillissement, la santé humaine et le mieux-être, la prévention et le diagnostic précoce de certaines maladies comme le cancer et l'amélioration des traitements disponibles pour lutter contre elles.

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Technologies de l'information et des communications et technologies émergentes

À l'appui de la Stratégie fédérale en science et technologie (S et T), ce programme mobilise et unit les principaux acteurs des milieux universitaires, de l'administration publique et du secteur privé et permet la création de partenariats de recherche majeurs visant l'élaboration de solutions de recherche intégrées dans le domaine des technologies de l'information et des communications, et des technologies en émergence, pour le plus grand avantage économique de l'industrie canadienne et des Canadiens en général. La recherche est concentrée sur les domaines suivants : la photonique, les sciences moléculaires, les technologies de l'information et le développement durable.

Énergie et technologies environnementales

Ce programme est mené en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, des universités et des entreprises et vise à mettre en commun suffisamment de connaissances et de savoir-faire pour que la recherche ait une incidence dans des domaines d'une importance cruciale pour le Canada en matière d'environnement et d'énergie renouvelable. Le défi consiste à réduire la consommation d'énergie tout en s'efforçant de trouver des sources d'énergie de remplacement propres et durables. Le CNRC s'emploie à contribuer à la diminution des incidences environnementales de l'activité économique dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles, du transport, de la construction et de l'agroalimentaire. Par ses activités de recherche et développement, le CNRC participe au développement de méthodes et de technologies de fabrication responsables sur le plan environnemental.

Résultat stratégique

Accès des Canadiens à l'information en recherche et développement et aux infrastructures de recherche et développement.

Description des activités de programme

Infrastructure nationale en science et en technologie

Dans le cadre de ce programme, le CNRC gère les installations scientifiques et techniques nationales mises à la disposition des milieux canadiens de la science et de la technologie. Parmi ces installations, on compte les observatoires astronomiques, le laboratoire des étalons nationaux de mesure, le laboratoire de recherche en physique subatomique TRIUMF et la série de spectromètres par diffusion de neutrons des Laboratoires de Chalk River.

Information scientifique, technique et médicale

Ce programme a pour objet d'assurer le fonctionnement et le maintien de la Bibliothèque scientifique nationale, et plus particulièrement de maintenir la collection nationale d'information scientifique, technique et médicale (STM). Cette responsabilité incombe au CNRC en vertu de la Loi sur le Conseil national de recherches et elle consiste à donner accès aux milieux canadiens de la recherche et de l'innovation à une information STM mondiale de manière à faciliter les découvertes, la recherche interdisciplinaire, l'innovation et la commercialisation.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Aide à la recherche industrielle	50 537	187 014	237 551
Services internes	95 478	36 216	610	132 304	80 586
Technologies de fabrication	110 696	4 330	115 026
Technologies de la santé et des sciences de la vie	80 283	2 784	19 277	102 344
Infrastructure nationale en science et en technologie	42 510	1 063	659	5 488	49 720
Technologies de l'information et des communications et technologies émergentes	42 280	2 473	44 753
Information scientifique, technique et médicale	39 049	39 049
Énergie et technologies environnementales	26 973	1 249	28 222
Recherche et développement	439 820
Soutien technologique et industriel	184 753
	487 806	48 115	1 269	211 779	748 969	705 159

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Affiliations internationales	659 000	1 069 000
Programme visant à rehausser la capacité scientifique et technologique du Canada	610 000
Total des subventions	1 269 000	1 069 000
Contributions		
Programme d'aide à la recherche industrielle Contributions aux entreprises	152 714 000	70 663 000
Programme d'aide à la recherche industrielle Contributions à la stratégie emploi	25 000 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	19 277 000	44 077 000
Programme d'aide à la recherche industrielle Contributions aux organismes	9 300 000	11 568 000
Contributions aux programmes internationaux de télescope	5 488 000	13 228 000
Total des contributions	211 779 000	139 536 000
Total	213 048 000	140 605 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique

Les gens : professionnels hautement qualifiés en sciences et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Appuyer les étudiants et les boursiers

Cette activité de programme appuie la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.

Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant

Cette activité de programme vise à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.

Promouvoir les sciences et le génie

Cette activité de programme suscite l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et vise à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

Résultat stratégique

La découverte : recherche concurrentielle de haute qualité en sciences naturelles et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Financer la recherche fondamentale

Cette activité de programme permet d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.

Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche

Cette activité de programme contribue à appuyer l'établissement, le maintien et l'exploitation des appareils de recherche, des ressources de recherche majeures et la capacité de recherche nécessaires pour réaliser des travaux de recherche de grande qualité en sciences naturelles et en génie.

Résultat stratégique

L'innovation : utilisation productive des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.

Description des activités de programme

Financer la recherche dans des domaines stratégiques

Cette activité de programme vise à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement

Cette activité de programme favorise la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.

Appuyer la commercialisation

Cette activité de programme appuie l'innovation et fait valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Financer la recherche fondamentale	5 931	350 500	356 431	366 818
Appuyer les étudiants et les boursiers	2 526	163 548	166 073	149 360
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	1 161	161 926	163 087	165 710
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	2 277	131 727	134 004	98 380
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	5 791	101 781	107 572	98 441
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	1 066	37 420	38 486	30 362
Services internes	26 082	26 082	25 914
Appuyer la commercialisation	2 037	20 766	22 803	26 835
Promouvoir les sciences et le génie	65	5 595	5 660	6 583
	46 936	973 263	1 020 198	968 403

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions et bourses	841 087 000	818 394 000
Bourses d'études supérieures du Canada	56 580 000	42 580 000
Réseaux de centres d'excellence	40 200 000	40 200 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	14 550 750	14 550 750
Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise	8 414 750
Programme de stages en R-D industrielle	6 880 000	4 380 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	5 550 000	2 800 000
Total des subventions	973 262 500	922 904 750

Industrie

Greffe du Tribunal de la concurrence

Résultat stratégique

Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.

Description des activités de programme

Traitement des affaires

Le greffe du Tribunal de la concurrence offre tout le soutien administratif nécessaire à la conduite des affaires du Tribunal de la concurrence et à la tenue d'audiences partout au Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Traitement des affaires	1 549	1 549	1 638
Services internes	516	516	373
	2 066	2 066	2 012

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

Les chercheurs : une capacité de recherche de première qualité en sciences humaines.

Description des activités de programme

Bourses et prix

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain. En outre, le CRSH offre des bourses spéciales aux chercheurs chevronnés et plusieurs suppléments aux meilleures titulaires de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. Enfin, deux prix commémoratifs servent à reconnaître l'incroyable dévouement et créativité des meilleurs chercheurs du Canada.

Chaires de recherche

Les programmes de chaires permettent de financer les postes de professeur dans les établissements postsecondaires et dans les établissements de recherche en couvrant les salaires de certains professeurs et les coûts liés à leurs activités de recherche. Ces programmes visent à inciter les chercheurs les meilleurs et les plus prolifiques à venir travailler au Canada ainsi qu'à garder au pays ceux qui y travaillent déjà. Ces chercheurs exceptionnels attirent à leur tour l'intérêt de nouveaux chercheurs prometteurs et d'étudiants des cycles supérieurs, et les appuient. Tout cela permet de mettre sur pied des centres d'excellence en recherche de calibre mondial au sein des universités canadiennes et de faire du Canada une destination de choix pour mener des travaux de recherche.

Résultat stratégique

La recherche : de nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en sciences humaines.

Description des activités de programme

Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le ou les candidats proposent un sujet de recherche et une méthodologie. Ces projets vont des travaux effectués par des chercheurs individuels ou de petites équipes travaillant dans des bibliothèques et des archives, à des projets de recherche concertée et multidisciplinaire entreprise par de grandes équipes composées de chercheurs, de partenaires et d'assistants effectuant des travaux sur le terrain partout au Canada.

Développement de la recherche stratégique

Les subventions de recherche stratégique sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires, aux sociétés savantes et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités, et à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs. Les subventions de recherche stratégique aident également à accroître la capacité de recherche par la promotion de nouveaux moyens de collaboration et de partenariat en recherche.

Recherche et formation ciblées

Le CRSH élabore et finance des programmes, seul ou en partenariat avec d'autres organisations financières, dont les organisations gouvernementales, privées et communautaires, afin d'appuyer la recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions d'ordre social, économique et culturel présentant un intérêt particulier pour les Canadiens. Un volet particulier des programmes stratégiques appuie la recherche qui favorise une meilleure compréhension de l'incidence de l'économie du savoir sur notre vie économique, sociale, politique et culturelle, et qui est susceptible d'améliorer le pouvoir d'influence des Canadiens sur l'avenir, et ce, pour le bien de tous.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

La mobilisation des connaissances : faciliter l'usage des connaissances en sciences humaines au sein du milieu universitaire et à l'extérieur.

Description des activités de programme

Activités de réseautage liées à la recherche

Cette activité de programme favorise l'interaction entre les chercheurs, au sein du milieu universitaire et ailleurs, ainsi qu'entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche, dans divers secteurs. Cette interaction permet aux chercheurs, aux stagiaires de recherche et aux autres de partager leurs connaissances et de collaborer à la production de plans et de résultats de recherche. Le réseautage est un aspect important de l'entreprise de recherche qu'il est difficile de financer au moyen de subventions traditionnelles. Le fait de consacrer des fonds aux activités de réseautage permet de reconnaître le rôle important de ces activités pour stimuler une recherche ayant d'importantes répercussions ainsi que l'innovation. Le réseautage est financé par des subventions accordées aux chercheurs et aux établissements de recherche dans le but d'appuyer l'organisation d'événements uniques, comme des conférences et des ateliers, et d'établir des collaborations plus durables, comme des réseaux de recherche.

Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances

Cette activité de programme favorise la diffusion des résultats des travaux de recherche en sciences humaines, au sein du milieu universitaire comme à l'extérieur. Grâce aux subventions accordées aux chercheurs et aux établissements de recherche, cette activité aide à s'assurer que les résultats de recherche sont accessibles par les utilisateurs potentiels au moyen d'activités de diffusion et de participation. Par accessibilité, on entend la disponibilité des résultats de recherche pour divers publics par l'intermédiaire de publications (publication des résultats de recherche) ainsi que l'adaptation des résultats de recherche aux besoins des utilisateurs potentiels (adaptation des connaissances).

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

L'environnement institutionnel : un environnement de recherche et de science robuste au Canada.

Description des activités de programme

Coûts indirects de la recherche

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux appuient ensemble la recherche universitaire. Les provinces fournissent l'infrastructure matérielle de base et, financées en partie par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, paient les coûts d'exploitation directs et indirects. Le gouvernement fédéral finance les coûts directs de la recherche, principalement par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires nationaux pour l'appui à la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines. Le terme « coûts indirects » se rapporte aux frais administratifs centraux et aux frais des ministères engagés par les établissements pour appuyer la recherche, qui ne peuvent pas être attribués à des projets de recherche précis.

Dans son budget de 2003, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un nouveau programme visant à assumer les coûts indirects associés à la réalisation des travaux de recherche universitaires dans les établissements qui reçoivent des subventions de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ce programme de subventions tente de répondre à la hausse des coûts indirects entraînés par la recherche universitaire financée par le gouvernement fédéral. Ce programme reconnaît que les établissements d'enseignement postsecondaire disposent de deux moyens pour optimiser leur investissement en recherche : obtenir un appui supplémentaire pour couvrir les coûts indirects entraînés par la recherche ou appuyer leur mandat qui consiste à enseigner et à fournir des services communautaires. En assumant une partie des coûts indirects engagés par les établissements d'enseignement postsecondaire et les hôpitaux et instituts qui leur sont affiliés, le gouvernement fédéral finance des installations de recherche de classe mondiale et répond aux besoins des petites universités canadiennes. Le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada, lequel partage les locaux du CRSH, administre le Programme pour le compte des trois organismes subventionnaires nationaux.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Industrie
Conseil de recherches en sciences humaines

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Coûts indirects de la recherche	326	322 080	322 406	314 233
Bourses et prix	1 552	116 754	118 306	109 709
Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)	3 134	78 826	81 959	85 240
Chaires de recherche	1 829	59 205	61 034	61 445
Développement de la recherche stratégique	712	25 592	26 304	22 770
Activités de réseautage liées à la recherche	307	21 020	21 326	20 186
Recherche et formation ciblées	1 386	18 366	19 752	17 417
Services internes	16 631	16 631	15 921
Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances	275	6 922	7 198	5 692
	26 152	648 765	674 917	652 611

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Coûts indirects de la recherche	322 080 000	314 055 000
Subventions et bourses	232 418 500	229 613 500
Bourses d'études supérieures du Canada	75 983 500	68 983 500
Réseaux de centres d'excellence	11 800 000	11 800 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	5 500 000	2 750 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise	983 000
Total des subventions	648 765 000	627 202 000

Industrie

Conseil canadien des normes

Résultat stratégique

Normalisation volontaire efficiente et efficace.

Description des activités de programme

Représentation

Le Conseil canadien des normes coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrique internationale, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi, au Canada, l'adoption et l'application de normes internationales.

Le Conseil canadien des normes est également membre d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

Information

Le Conseil canadien des normes informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux des aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il a notamment pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au Système national des normes dans les activités réglementaires et les accords commerciaux.

Par le truchement de son site Web, de son Service d'information et de recherche et de sa Bibliothèque technique sur place, il met à la disposition des Canadiens une information des plus complètes et des plus actuelles sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le Conseil canadien des normes sert en outre de point d'information pour l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord de libre-échange nord-américain.

Accréditation

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le Conseil canadien des normes accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité : les organismes de certification des produits; les laboratoires d'essais et d'étalonnage; les organismes registraires de systèmes de gestion; les organismes d'inspection; les prestataires de cours de formation des vérificateurs; les organismes de certification des personnes.

Le Conseil canadien des normes accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Représentation	4 324	4 324	4 324
Information	1 577	1 577	1 577
Accréditation	1 228	1 228	1 228
	7 129	7 129	7 129

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Statistique Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à de l'information statistique actuelle, pertinente et de qualité sur l'évolution de l'économie et de la société au Canada, ce qui favorise un débat réfléchi, des recherches sérieuses et des prises de décisions éclairées sur les questions socioéconomiques.

Description des activités de programme

Statistique économique

Le programme de la statistique économique a pour objectif de créer une source fiable, pertinente et exhaustive d'information sur l'ensemble de l'économie canadienne, afin d'éclairer le débat public concernant les questions économiques; d'appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques; et de guider les entreprises dans leurs décisions. Ce programme représente la principale source d'information pour l'élaboration des politiques fiscales et monétaires du pays et pour l'étude de l'évolution économique des industries et des régions au Canada. L'information produite permet de tenir un débat public éclairé sur les enjeux économiques courants qui suscitent des préoccupations et de l'intérêt. Ces données sont essentielles pour la recherche et l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques économiques par un certain nombre de ministères et d'organismes fédéraux, comme la Banque du Canada, le ministère des Finances Canada, Industrie Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada et Transports Canada, ainsi que par les gouvernements provinciaux et territoriaux, et elles sont utilisées de façon exhaustive par le secteur privé pour la planification opérationnelle et la prise de décisions. Les données du programme appuient en outre les exigences de la loi et les instruments de réglementation. Les statistiques produites portent notamment sur le produit intérieur brut, la production, les coûts, les ventes, la productivité et les prix pour les secteurs industriels, les flux et les stocks de capital fixe et d'immobilisations, les finances et les échanges internationaux et la part du capital étranger dans l'économie du Canada.

Statistique du recensement, de la démographie et sur les Autochtones

L'objectif du programme consiste à produire des données, des analyses et des services statistiques pertinents, en vue de mesurer les changements qui touchent la population du Canada, ses caractéristiques démographiques et sa situation, de même que son secteur agricole et le bien-être de sa population autochtone, afin de fournir une base pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé et pour la recherche et l'analyse dans les domaines qui préoccupent la population du Canada. Le programme comprend le recensement de l'agriculture et le recensement de la population. Ce dernier a pour objectif de produire des données détaillées sur des sous-groupes de population et pour des niveaux géographiques détaillés, données qui sont nécessaires pour évaluer l'incidence des initiatives stratégiques ciblées et qui servent de base pour d'autres enquêtes statistiques. Il fournit en outre des estimations de la population, ainsi que des projections et des données approfondies concernant des populations spéciales, comme les immigrants et les Autochtones. Les chiffres et les estimations de population sont utilisés pour déterminer les limites des circonscriptions électorales, la répartition des paiements de transfert fédéraux, ainsi que le transfert et la répartition des crédits entre les administrations publiques régionales et municipales, les conseils scolaires et les autres organismes locaux dans les provinces. Le programme répond aux exigences statistiques précisées au niveau constitutionnel et appuie celles comprises dans la loi et les instruments réglementaires. Toutes les mesures par habitant comprises dans les politiques et les arrangements fiscaux et les autres analyses économiques, ainsi que celles liées à la planification des programmes et des services, proviennent des données statistiques de ce programme. Les statistiques produites portent sur la situation démographique, sociale et économique de la population; les estimations annuelles et trimestrielles de la population, des ménages et des familles et leurs projections; le nombre et les types d'exploitants et d'exploitations agricoles; la situation socioéconomique et le bien-être des Autochtones.

Industrie

Statistique Canada

Statistique sociale

Le programme de la statistique sociale vise à fournir des données intégrées et des analyses pertinentes concernant les caractéristiques économiques et sociales des personnes, des familles et des ménages et les principaux facteurs qui ont des répercussions sur leur bien-être, afin d'éclairer le débat public concernant les questions socioéconomiques; d'appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales; et de guider la prise de décisions dans les secteurs public et privé. Ce programme constitue la principale source d'information pour l'évaluation des répercussions de l'évolution de la situation économique sur les Canadiens. Des ministères fédéraux, comme Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Industrie Canada, le ministère de la Justice Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada, Transports Canada et Infrastructure Canada, ainsi que des gouvernements provinciaux, utilisent de façon exhaustive l'information produite pour évaluer et quantifier les diverses options sur le plan économique et en matière de politique sociale. De l'information statistique objective est essentielle à une société ouverte et démocratique et cette information permet aux Canadiens de participer en connaissance de cause aux débats concernant les sujets qui les intéressent. Le programme appuie les exigences statistiques précisées par la loi ou par les règlements, notamment dans les domaines du travail, de l'immigration et de l'équité en matière d'emploi. Il fournit en outre de l'information, des analyses et des mesures concernant les installations, les organismes et les systèmes financés par les fonds publics qui visent à répondre aux besoins socioéconomiques et matériels des Canadiens; les caractéristiques des Canadiens et des familles qu'ils servent ainsi que les résultats des services fournis dans les domaines de la justice, de la santé et de l'éducation; de même que les institutions et les industries culturelles.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique	201 917	23 163	178 754	165 571
Statistique du recensement, de la démographie et sur les Autochtones	191 914	30 055	161 859	78 669
Statistique sociale	188 311	52 892	135 419	132 585
Services internes	100 592	13 891	86 700	77 566
	682 733	120 000	562 733	454 391

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie
Statistique Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Postes non requis		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	561 000
Total des postes non requis	561 000

18 Justice

Ministère 18-4

Commission canadienne des droits de la personne 18-7

Tribunal canadien des droits de la personne 18-9

Commissaire à la magistrature fédérale 18-10

Service administratif des tribunaux judiciaires 18-11

Bureau du directeur des poursuites pénales 18-12

Commissariats à l'information et à la protection de la vie
privée du Canada 18-14

Cour suprême du Canada 18-17

Justice

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Justice				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	258 688	257 388	1 300
5	Subventions et contributions	386 880	370 558	16 322
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 624	61 404	5 220
(L)	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	79	78
Total du Ministère		712 271	689 429	22 842
Commission canadienne des droits de la personne				
10	Dépenses du Programme	20 110	18 478	1 632
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 365	2 173	192
Total de l'organisme		22 475	20 651	1 824
Tribunal canadien des droits de la personne				
15	Dépenses du Programme	4 116	4 027	89
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	394	379	15
Total de l'organisme		4 510	4 406	104
Commissaire à la magistrature fédérale				
20	Dépenses de fonctionnement	8 055	7 504	551
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 608	1 594	14
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	874	785	89
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	428 924	414 853	14 071
Total de l'organisme		439 462	424 736	14 726
Service administratif des tribunaux judiciaires				
30	Dépenses du Programme	53 333	54 953	(1 619)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 376	6 121	254
Total de l'organisme		59 709	61 074	(1 365)

Justice

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Bureau du directeur des poursuites pénales				
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme	142 862	141 173	1 689
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 017	14 795	1 223
Total de l'organisme		158 879	155 968	2 912
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	10 750	7 540	3 210
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	20 099	20 101	(2)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 603	3 187	416
Total de l'organisme		34 453	30 829	3 624
Cour suprême du Canada				
50	Dépenses du Programme	21 632	21 038	594
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 281	2 180	101
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	5 488	5 388	100
Total de l'organisme		29 401	28 606	796

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice Ministère

Résultat stratégique

Un système de justice équitable, adapté et accessible qui reflète les valeurs canadiennes.

Description des activités de programme

Politiques, lois et programmes en matière de justice

Conformément au régime fédéral du Canada, l'administration de la justice est un domaine où les compétences sont partagées entre le gouvernement fédéral et les provinces. Par l'entremise de cette activité de programme, le Ministère s'acquitte de sa responsabilité constitutionnelle d'assurer un cadre juridique national bilingue et bijuridique pour l'administration de la justice en élaborant des politiques et des lois ainsi qu'en mettant à l'épreuve des approches innovatrices de manière à renforcer ce cadre juridique dans les domaines suivants : le droit pénal, le système de justice pénale pour les adolescents, la détermination de la peine, le mariage et le divorce, l'accès à la justice et la justice applicable aux Autochtones. Par l'entremise de cette activité de programme, le Ministère verse également d'importantes ressources financières aux provinces et aux territoires pour que ceux-ci puissent s'acquitter de leur responsabilité constitutionnelle d'administration courante de la justice.

Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels

Cette activité de programme assure la sensibilisation aux besoins et aux préoccupations des victimes dans les domaines de ressort fédéral, constitue un recours indépendant pour les plaintes des victimes au sujet des dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* qui s'appliquent aux victimes de délinquants sous surveillance fédérale et aide les victimes à se prévaloir des programmes et services fédéraux existants.

Résultat stratégique

Un gouvernement fédéral appuyé par des services juridiques efficaces et adaptés aux besoins.

Description des activités de programme

Services juridiques au gouvernement

À titre de fournisseur de services communs, le ministère de la Justice offre un ensemble intégré de conseils juridiques, de services de contentieux et de services législatifs, de manière à faciliter le travail des ministères et organismes qui cherchent à respecter leurs priorités en matière de politiques et de programmes et à atteindre les objectifs généraux du gouvernement. Par l'entremise de cette activité de programme, le Ministère fournit également des services juridiques au portefeuille de Justice et appui le ministre dans son rôle de conseiller juridique du conseil des ministres relativement à des enjeux complexes à l'échelle du gouvernement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Justice Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques, lois et programmes en matière de justice	38 082	2 584	384 296	424 962	403 088
Services juridiques au gouvernement	396 906	215 000	181 906	184 498
Services internes	104 094	104 094	100 548
Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	1 309	1 309	1 295
	540 391	2 584	384 296	215 000	712 271	689 429

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions à l'appui du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	730 000	730 000
Subventions à l'appui du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	500 655	513 031
Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	500 000	850 000
Institut national de la magistrature	268 345	268 345
Subventions accordées en vertu du fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	260 000	260 000
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	50 000	50 000
Société canadienne des sciences judiciaires	50 000	38 600
Conférence de l'harmonisation des lois du Canada, Subventions – Subvention pour l'administration	50 000	18 170
Subventions pour le financement du Fonds de soutien des familles	50 000
Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	25 000	12 274
Total des subventions	2 584 000	2 840 420

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	177 302 415	177 302 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	119 827 507	119 827 507
Contributions pour le financement du Fonds de soutien des familles	15 950 000
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	12 240 000	12 240 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	9 094 900	9 094 900
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	7 175 845	2 842 845
Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	5 250 000	7 958 000
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 911 363	4 911 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	4 856 593
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	4 275 000	4 275 000
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 631 276	3 631 276
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	2 503 101	2 503 101
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	2 250 000
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 000 000	2 000 000
Contributions pour payer les services des avocats désignés par le tribunal dans des poursuites fédérales	1 650 000	1 650 000
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	250 000	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	80 000	80 000
Total des contributions	384 296 000	364 471 000
Postes non requis		
Contributions versées en vertu du Programme d'avocats spéciaux	3 203 280
Equitas Centre international d'éducation aux droits humains	26 600
Académie de droit international de La Haye	8 620
British Institute of International and Comparative Law	7 220
Institut international de droit d'expression française	1 140
Total des postes non requis	3 246 860
Total	386 880 000	370 558 280

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Résultat stratégique

L'égalité, le respect des droits de la personne et la prévention de la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale, ainsi que le public qu'ils servent.

Description des activités de programme

Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne

La résolution de plaintes individuelles pour atteinte aux droits de la personne déposées contre les ministères et les organismes fédéraux; les lieux de travail sous réglementation fédérale, les sociétés d'État, les organismes du secteur privé; et le grand public en conformité avec la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. La résolution des plaintes peut inclure un ensemble de mécanismes de règlement des différends, ainsi qu'une enquête si les parties ne parviennent pas à s'entendre, avant qu'une décision ne soit prise par les commissaires. Lorsqu'un dossier a été renvoyé au Tribunal canadien des droits de la personne, l'équipe du contentieux de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) participe à toutes les médiations, et représente l'intérêt public s'il y a lieu à chacune des étapes devant les tribunaux administratifs et cours de justice.

Programme de prévention de la discrimination

Accroître l'égalité des chances sans discrimination fondée sur un motif illicite, dans les lieux de travail et les centres de service fédéraux et sous réglementation fédérale en mettant en œuvre des vérifications de l'équité en matière d'emploi et des activités de liaison avec l'employeur. L'engagement des intervenants peut concerner des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État et des lieux de travail sous réglementation fédérale, des organismes du secteur privé, des organismes provinciaux, territoriaux et internationaux, et des organisations non gouvernementales. Les employés et les employeurs au sein de la fonction publique fédérale et des organismes de service sous réglementation fédérale sont visés par ces lois, ainsi que le public qu'ils servent.

Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne

Élaborer et diffuser des instruments réglementaires, des politiques et des recherches favorables à la compréhension et au respect de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* à l'intention de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP), des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État et lieux de travail sous réglementation fédérale, des organismes du secteur privé, des organismes provinciaux, territoriaux et internationaux, des organisations non gouvernementales et du grand public, et aux fins de leur orientation. La participation internationale de la CCDP s'effectue principalement sous les auspices des Nations Unies.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Justice
Commission canadienne des droits de la personne

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne	8 109	8 109	8 126
Services internes	6 062	6 062	5 080
Programme de prévention de la discrimination	4 515	4 515	4 721
Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne	3 789	3 789	2 725
	22 475	22 475	20 651

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Résultat stratégique

Les individus ont accès, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.

Description des activités de programme

Audition de plaintes devant le Tribunal

Dans le cadre de ce programme, des plaintes de discrimination sont examinées et des décisions rendues, à la suite d'une audience devant les membres du Tribunal, à savoir si certaines pratiques contreviennent aux dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les membres du Tribunal tiennent aussi des audiences sur des applications provenant de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et des demandes provenant des employeurs dans le but de se prononcer sur des décisions et des directives émises par la CCDP en application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Audition de plaintes devant le Tribunal	2 606	2 606	2 501
Services internes	1 904	1 904	1 904
	4 510	4 510	4 406

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Résultat stratégique

Une magistrature fédérale indépendante et efficace.

Description des activités de programme

Paiements en application de la Loi sur les juges

Paiements des traitements, des indemnités et des pensions des juges, nommés par le gouvernement fédéral, et de leurs survivants, de toutes les cours supérieures et d'appels du Canada.

Magistrature fédérale

Autres services offerts à la magistrature fédérale, y compris la formation linguistique et l'édition du Recueil des décisions des cours fédérales ainsi que des services au ministre de la Justice par l'entremise du Secrétariat des nominations à la magistrature.

Conseil canadien de la magistrature

Soutien administratif offert à tous les comités établis par le Conseil canadien de la magistrature composé de tous les juges en chef et juges en chef adjoints du Canada ainsi que des juges principaux des cours supérieures du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>	428 924	428 924	414 853
Magistrature fédérale	8 245	275	7 970	7 333
Conseil canadien de la magistrature	1 698	1 698	1 680
Services internes	870	870	870
	439 737	275	439 462	424 736

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Service administratif des tribunaux judiciaires

Résultat stratégique

Le public a accès de façon rapide et équitable aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.

Description des activités de programme

Services du greffe

Les Services du greffe traitent les documents légaux ainsi que les demandes de contrôle judiciaire sous la juridiction de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt. Ces services s'assurent d'une bonne gestion des dossiers de cours et du fonctionnement adéquat du processus judiciaire et de l'accès aux cours.

Services judiciaires

Les Services judiciaires fournissent un soutien direct à tous les juges grâce aux efforts des adjointes judiciaires, des auxiliaires juridiques, des jurilinguistes, du personnel de la bibliothèque, des chauffeurs et des préposés à l'audience. Sont notamment offerts des services de recherche, de documentation, de révision, de traduction et de conseils linguistiques et terminologiques, le tout dans le but de prêter main-forte aux juges dans l'élaboration de leurs jugements et des motifs de jugement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services du greffe	24 609	24 609	26 272
Services judiciaires	18 896	18 896	19 284
Services internes	16 203	16 203	15 518
	59 709	59 709	61 074

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Bureau du directeur des poursuites pénales

Résultat stratégique

Poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.

Description des activités de programme

Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du Code criminel et en matière de terrorisme

Le programme vise la protection de la société contre la criminalité par la prestation d'avis juridiques et de soutien en matière de litiges au cours des enquêtes policières, de même que la conduite des poursuites relativement : à toutes les infractions en matière de drogues prévues par la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* de même qu'à tous les dossiers connexes liés au crime organisé partout au Canada, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, où le Bureau du directeur des poursuites pénales ne se charge des poursuites que dans les cas où la Gendarmerie royale du Canada a déposé les accusations; aux infractions se rapportant aux produits de la criminalité; conformément à des ententes avec les provinces, aux infractions prévues au *Code criminel* lorsqu'elles sont liées à des accusations en matière de drogues; à toutes les infractions prévues au *Code criminel* dans les trois territoires; aux infractions de terrorisme; et aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité. Le programme inclut aussi la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en ce qui a trait à des questions de droit pénal d'intérêt commun.

Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques

Le programme vise la protection de la société contre la criminalité par la prestation d'avis juridiques et de soutien en matière de litiges aux organismes d'enquête fédéraux, de même que la conduite des poursuites relativement : aux infractions aux lois fédérales destinées à protéger l'environnement et les ressources naturelles ainsi que la santé économique et sociale du pays (p. ex., *Loi sur les pêches, Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur le droit d'auteur, Loi électorale du Canada, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, Loi sur la concurrence, Loi sur les douanes, Loi sur l'accise, Loi sur la taxe d'accise*); aux infractions liées aux fraudes contre le gouvernement; aux fraudes liées aux marchés financiers; et toute infraction liée au crime organisé se rapportant aux infractions susmentionnées. Le programme inclut aussi le recouvrement des amendes fédérales impayées ainsi que la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en ce qui a trait à des questions de droit pénal d'intérêt commun.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Justice
Bureau du directeur des poursuites pénales

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du Code criminel et en matière de terrorisme	118 899	118 899	117 152
Services internes	23 605	23 605	28 165
Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	16 375	16 375	10 650
	158 879	158 879	155 968

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique

Le droit des personnes à la protection de la vie privée est protégé.

Description des activités de programme

Activités relatives à la conformité

Dans le cadre de cette activité de programme, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) mène des vérifications pour évaluer dans quelle mesure les organisations fédérales et du secteur privé respectent les exigences énoncées dans les deux lois fédérales de protection de la vie privée, fait des examens des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée et formule des recommandations en vertu de la politique du Secrétariat du Conseil du Trésor, et fait enquête sur les plaintes et répond aux demandes de renseignements des particuliers et des organisations qui communiquent avec le CPVP pour obtenir des conseils et de l'aide sur un vaste éventail d'enjeux relatifs à protection de la vie privée. Cette activité est appuyée par une équipe juridique qui offre des avis juridiques et des services de recours en justice, et une équipe de recherche qui offre du soutien technique et d'évaluation des risques.

Recherche et élaboration des politiques

Dans le cadre de cette activité de programme, CPVP fournit aux parlementaires et aux autres intervenants des avis et de l'information sur l'incidence éventuelle sur la vie privée des lois, programmes gouvernementaux et initiatives proposés du secteur privé. Ainsi, le CPVP est un centre d'expertise des nouveaux enjeux en matière de protection de la vie privée au Canada et à l'étranger : il effectue des recherches sur les tendances et les avancées technologiques, supervise les initiatives législatives et réglementaires, prépare des analyses juridiques, stratégiques et techniques sur les principaux enjeux, élabore des positions en matière de politiques qui renforcent la protection du droit à la vie privée, et partage de l'information avec les intervenants pour faire progresser des dossiers d'intérêt commun. Tout ce travail mène à des lois, règlements et politiques plus protectrices de la vie privée et des meilleurs pratiques de gestion en la matière.

Sensibilisation du grand public

Dans le cadre de cette activité de programme, CPVP entreprend un certain nombre d'activités de sensibilisation du grand public et de communications, notamment des allocutions et des événements spéciaux, des relations avec les médias, et la production et la diffusion de matériel promotionnel et éducatif. Par les activités de sensibilisation, les personnes ont accès à des renseignements sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels pour être en mesure de se protéger et d'exercer leurs droits. Ces activités permettent aussi aux organisations de comprendre leurs obligations en vertu des lois fédérales sur la protection de la vie privée.

Résultat stratégique

Les droits des individus en vertu de la Loi sur la l'accès à l'information sont protégés.

Description des activités de programme

Conformité avec les obligations prévues à la Loi sur l'accès à l'information

La *Loi sur l'accès à l'information* est l'autorité législative en vertu de laquelle le Commissaire à l'information exerce ses activités de surveillance qui sont les suivantes : faire enquête sur les plaintes d'individus et d'entreprises; examiner le rendement des institutions gouvernementales; transmettre les résultats des enquêtes/examens et les recommandations aux plaignants, aux institutions gouvernementales et au Parlement; assurer la mise en application grâce au contrôle judiciaire; et offrir des conseils au Parlement sur des questions d'accès à l'information.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Services internes – Commissariat à l'information

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Activités relatives à la conformité	9 120	9 120	8 640
Conformité avec les obligations prévues à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	8 201	8 201	6 230
Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée	4 996	4 996	6 455
Recherche et élaboration des politiques	4 163	500	4 663	3 937
Services internes – Commissariat à l'information	3 861	3 861	2 276
Sensibilisation du grand public	3 612	3 612	3 291
	33 953	500	34 453	30 829

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	500 000	500 000
Total des contributions	500 000	500 000

Justice

Cour suprême du Canada

Résultat stratégique

L'administration du tribunal de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante.

Description des activités de programme

Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision

Le Bureau du registraire a pour but d'assurer les services nécessaires à la Cour pour rendre ses décisions à titre de tribunal de dernier ressort. Les principales responsabilités du Bureau du registraire sont la prestation aux juges d'un ensemble complet de services de gestion et de soutien administratif et la gestion des affaires dont la Cour est saisie.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision	21 472	21 472	25 204
Services internes	7 930	7 930	3 401
	29 401	29 401	28 606

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

19 Parlement

Sénat 19-3

Chambre des communes 19-5

Bibliothèque du Parlement 19-6

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 19-7

Conseiller sénatorial en éthique 19-8

Parlement

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Parlement				
Sénat				
1	Dépenses du Programme	59 490	58 659	831
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 726	6 602	124
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	26 655	25 345	1 310
Total de l'organisme		92 871	90 606	2 265
Chambre des communes				
5	Dépenses du Programme	290 992	283 524	7 469
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 997	34 808	1 189
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	113 323	108 209	5 113
Total de l'organisme		440 312	426 541	13 771
Bibliothèque du Parlement				
10	Dépenses du Programme	37 496	35 649	1 847
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 960	4 658	302
Total de l'organisme		42 456	40 307	2 149
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique				
15	Dépenses du Programme	6 338	6 338
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	767	767
Total de l'organisme		7 105	7 105
Conseiller sénatorial en éthique				
20	Dépenses du Programme	720	704	15
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	104	102	2
Total de l'organisme		823	806	17

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Sénat

Résultat stratégique

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Description des activités de programme

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies. Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Soutien administratif

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres activités de programme du Sénat. L'activité de programme Soutien administratif fournit locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Comités et associations

Fournit un soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver ou de modifier des projets de loi en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement. Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : comités et associations parlementaires; comptes rendus des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Fonctionnement de la Chambre

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du président. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses du personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, comptes rendus des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Parlement

Sénat

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	42 109	419	167	42 695	40 424
Soutien administratif	31 055	1 490	32 545	32 362
Comités et associations	10 904	380	11 284	11 733
Fonctionnement de la Chambre	6 346	6 346	6 086
	90 415	1 909	167	380	92 871	90 606

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions		
Contributions aux associations parlementaires	380 000	380 000
Total des contributions	380 000	380 000
Total	547 000	547 000

Parlement

Chambre des communes

Résultat stratégique

Soutien administratif et professionnel efficace aux députés exerçant individuellement et collectivement à titre de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des activités de programme

Députés et agents supérieurs de la Chambre

Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, étudient et votent les projets de loi. Les députés siègent au sein des comités permanents et des comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Ils font également partie d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires et se joignent à des délégations qui touchent le travail de ces associations et les échanges parlementaire. Finalement, en caucus, les députés conçoivent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers avec les autres députés de leur parti, et orientent le travail du service de recherche du parti. Certains députés endossent d'autres fonctions telles que : président, vice-président, leaders à la Chambre et whips en chef.

Administration de la Chambre

Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution en assumant la continuité d'une législature à l'autre, en préservant les archives parlementaires et en veillant à la stabilité de l'infrastructure sous-tendant le processus démocratique. Des conseils et du soutien sont offerts dans une gamme étendue de services tels que : procédurales, législatifs, juridiques, gestion et technologies de l'information, gestion des immeubles, sécurité, restauration, finances, ressources humaines, santé et sécurité au travail. Le personnel de la Chambre des communes s'efforce de toujours bien soutenir l'institution et le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant des 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010	
	Dépenses budgétaires		Total		
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	264 346	885	14	265 217	248 326
Administration de la Chambre	175 900	55	859	175 096	178 215
	440 246	940	873	440 312	426 541

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	940 055	940 055
Total des contributions	940 055	940 055

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Résultat stratégique

Un Parlement informé et accessible.

Description des activités de programme

Services d'information aux parlementaires

Cette activité de programme offre aux parlementaires des services d'information, de documentation, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles de législateur et de représentant et les soutenir dans leurs efforts visant à rendre le Parlement et l'information à son propos accessibles au public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services d'information aux parlementaires	35 206	1 000	34 206
Services internes	7 563	687	8 250	12 432
Information, recherche et analyse	17 786
Gestion des ressources d'information	7 822
Activités auprès du public	2 266
	42 769	687	1 000	42 456	40 307

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Résultat stratégique

Le public peut avoir confiance que les titulaires de charge publique ainsi que les députés rencontrent les exigences des mesures d'observation régissant leur conduite en ce qui concerne les conflits d'intérêts.

Description des activités de programme

Application de la Loi sur les conflits d'intérêts et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés

La commissaire donne des conseils confidentiels aux titulaires de charge publique et aux députés sur l'observation de la *Loi sur les conflits d'intérêts* (la Loi) et du Code des députés, respectivement. Elle a également pour mission de fournir des avis confidentiels au Premier ministre sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique. La commissaire peut mener une enquête pour déterminer si un député a contrevenu ou non au Code ou peut procéder à un examen pour déterminer si un titulaire ou un ex-titulaire de charge publique a contrevenu à la Loi. Cette activité de programme vise à réduire au minimum les possibilités de conflit entre les intérêts personnels des titulaires de charge publique ou les députés et leurs fonctions officielles, et de prévoir les moyens de régler de tels conflits, le cas échéant, dans l'intérêt public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Application de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés	4 612	4 612	4 812
Services internes	2 493	2 493	2 294
	7 105	7 105	7 105

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Conseiller sénatorial en éthique

Résultat stratégique

Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.

Description des activités de programme

Administration

Le mandat du conseiller sénatorial en éthique consiste à administrer et à interpréter le code qui établit des normes de conduite pour les sénateurs. Voici les principales fonctions du conseiller sénatorial en éthique : fournir des conseils et des avis confidentiels sur toute question relative aux obligations des sénateurs en vertu du code; examiner les déclarations confidentielles annuelles (liste des sources de revenus, éléments d'actif, éléments de passif, contrats avec le gouvernement, intérêts financiers et autres), aviser les sénateurs des conflits d'intérêts possibles et des mesures de conformité, et préparer des résumés publics; enquêter, au besoin, sur la conformité au code.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Administration	823	823	806
	823	823	806

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

20 Patrimoine canadien

- Ministère 20–6
- Conseil des Arts du Canada 20–12
- Société Radio-Canada 20–13
- Musée canadien des droits de la personne 20–15
- Musée canadien des civilisations 20–16
- Musée canadien de la nature 20–17
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes 20–19
- Bibliothèque et Archives du Canada 20–20
- Société du Centre national des Arts 20–22
- Commission des champs de bataille nationaux 20–23
- Office national du film 20–24
- Musée des beaux-arts du Canada 20–26
- Musée national des sciences et de la technologie 20–27
- Bureau de la coordonnatrice de la situation de la
femme 20–29
- Commission de la fonction publique 20–31
- Commission des relations de travail dans la fonction
publique 20–33
- Tribunal de la dotation de la fonction publique 20–34
- Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires
divulgateurs d'actes répréhensibles 20–35
- Téléfilm Canada 20–36

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Patrimoine canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	216 811	265 654	(48 843)
5	Subventions et contributions	901 281	959 770	(58 489)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 762	26 929	(1 167)
(L)	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre d'État (Sports) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196	1 196
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637	637
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
Total du Ministère		1 145 949	1 254 446	(108 497)
Conseil des Arts du Canada				
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada	181 697	180 786	911
Total de l'organisme		181 697	180 786	911
Société Radio-Canada				
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	985 342	956 978	28 364
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	101 564	91 630	9 934
30	Pour autoriser, en vertu de l'alinéa 46.1(3)b) de la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> , un passif total résultant de prêts consentis conformément aux paragraphes 46.1(1) et 46.1(2) de la Loi n'excédant pas 220 000 000 \$
Total de l'organisme		1 090 906	1 052 608	38 298
Musée canadien des droits de la personne				
35	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	55 850	1 500	54 350
Total de l'organisme		55 850	1 500	54 350
Musée canadien des civilisations				
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	65 325	62 266	3 059
Total de l'organisme		65 325	62 266	3 059

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Musée canadien de la nature				
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	30 361	32 385	(2 024)
Total de l'organisme		30 361	32 385	(2 024)
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
50	Dépenses du Programme	14	14
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 651	5 352	298
Total de l'organisme		5 665	5 352	313
Bibliothèque et Archives du Canada				
55	Dépenses de fonctionnement	97 071	97 071
60	Dépenses en capital	11 998	11 998
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 216	11 167	49
	Crédits non requis			
–	Dépenses du Programme	110 216	(110 216)
Total de l'organisme		120 285	121 383	(1 098)
Société du Centre national des Arts				
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement	35 183	35 175	8
Total de l'organisme		35 183	35 175	8
Commission des champs de bataille nationaux				
70	Dépenses du Programme	7 486	7 354	131
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	387	365	22
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 600	1 600
Total de l'organisme		9 472	9 319	154
Office national du film				
75	Dépenses du Programme	67 218	65 062	2 155
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film
Total de l'organisme		67 218	65 062	2 155

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Musée des beaux-arts du Canada				
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	41 266	41 672	(406)
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000	8 000
Total de l'organisme		49 266	49 672	(406)
Musée national des sciences et de la technologie				
90	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	30 684	34 604	(3 920)
Total de l'organisme		30 684	34 604	(3 920)
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme				
95	Dépenses de fonctionnement	9 717	8 585	1 132
100	Subventions et contributions	19 950	19 950
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 170	1 113	57
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
Total de l'organisme		30 840	29 648	1 191
Commission de la fonction publique				
105	Dépenses du Programme	85 766	79 814	5 952
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 195	11 952	1 243
Total de l'organisme		98 962	91 767	7 195
Commission des relations de travail dans la fonction publique				
110	Dépenses du Programme	12 401	6 071	6 330
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 253	751	503
Total de l'organisme		13 654	6 821	6 833
Tribunal de la dotation de la fonction publique				
115	Dépenses du Programme	4 917	1 567	3 349
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	547	11	535
Total de l'organisme		5 463	1 579	3 885

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Grefe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles				
120	Dépenses du Programme	1 644	1 644
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	184	184
Total de l'organisme		1 828	1 828
Téléfilm Canada				
125	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	105 418	104 662	756
Total de l'organisme		105 418	104 662	756

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Ministère

Résultat stratégique

Les expressions artistiques et le contenu culturel sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.

Description des activités de programme

Industries culturelles

Cette activité de programme soutient le secteur culturel canadien pour s'assurer qu'une gamme de contenu culturel canadien est produite et accessible pour les auditoires canadiens et internationaux. Elle crée aussi les conditions pour favoriser la viabilité des industries culturelles canadiennes. Cette activité de programme vise à permettre aux créateurs canadiens, aux entrepreneurs, aux exportateurs culturels, aux producteurs et aux industries culturelles de développer un marché et d'exporter le contenu culturel canadien. Ceci est accompli par l'exécution de programmes et la prestation de services sous forme de subventions, de contributions, de crédits d'impôt, de politiques et de mesures réglementaires et législatives.

Concept de base : Encourager la création d'un contenu culturel canadien et son accès, à la fois au pays et à l'étranger.

Arts

Cette activité de programme est nécessaire pour améliorer l'accès direct des Canadiens à des expériences artistiques variées et pour contribuer à la viabilité du secteur des arts. Ceci est accompli grâce à des programmes de financement qui appuient : la présentation de festivals artistiques professionnels ou de saisons de spectacles; l'amélioration de l'infrastructure artistique et patrimoniale; l'amélioration des pratiques d'affaires et de gestion d'organismes voués aux arts et au patrimoine; une meilleure intégration des arts et du patrimoine dans la planification municipale; ainsi que des établissements qui proposent une formation de haut calibre pour la préparation à des carrières artistiques professionnelles.

Concept de base : Encourager l'accès, la viabilité et l'excellence des arts pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Patrimoine

Cette activité de programme est nécessaire afin de s'assurer que le patrimoine culturel du Canada est préservé et accessible à tous les Canadiens aujourd'hui et dans l'avenir. Cette activité de programme permet au secteur du patrimoine d'améliorer ses connaissances, ses compétences et ses pratiques professionnelles servant à préserver et présenter les collections et objets patrimoniaux, et à créer et diffuser des expositions et autres formes de contenu du patrimoine. Ceci se réalise en fournissant du financement, de l'expertise et des services sous forme de subventions, contributions, incitatifs fiscaux de même que des mesures réglementaires et législatives. Concept de base: Promouvoir la préservation et la présentation du patrimoine culturel canadien.

Résultat stratégique

Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.

Description des activités de programme

Langues officielles

Patrimoine canadien est responsable de la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des Programmes d'appui aux langues officielles ayant trait à la promotion de la dualité linguistique au sein du Canada et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, conformément au mandat du Ministère prévu à l'article 43 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Cette activité s'intègre au résultat stratégique du gouvernement : « Une société diversifiée favorisant la dualité linguistique et l'inclusion sociale ». Patrimoine canadien joue un rôle de concertation et d'appui auprès des institutions fédérales dans la mise en œuvre de leur engagement à l'égard du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la promotion de la dualité linguistique, conformément à l'article 42 de la LLO. Patrimoine canadien est également responsable de la coordination horizontale du Programme des langues officielles qui comprend toutes les activités des institutions fédérales relevant de la LLO, qu'il s'agisse de la langue de service au public ou de travail, de soutien à la dualité linguistique dans la société canadienne ou d'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Patrimoine canadien

Ministère

Promotion et appartenance au Canada

Cette activité de programme vise à promouvoir l'identité canadienne en inspirant chez les Canadiens la confiance, la fierté et un sentiment d'identité nationale. Elle représente et célèbre le Canada auprès des Canadiens et du monde entier, en démontrant ingéniosité, réalisations, innovations, excellence et leadership, et en exprimant les valeurs communes, la diversité culturelle et la place du Canada au sein de la collectivité mondiale. Cette activité fait également la promotion de l'éducation civique, et de la participation des jeunes Canadiens par l'entremise d'échanges, de forums et de service communautaire, en plus de leur donner l'occasion de connaître et de comprendre la société canadienne, sa diversité, son histoire et ses institutions.

Concept de base : Promouvoir les valeurs canadiennes auprès des Canadiens et Canadiennes et du monde entier.

Engagement et participation communautaire

Cette activité de programme vise à s'assurer que les Canadiens sont des personnes engagées et qu'ils ont la possibilité de participer aux aspects civique, social et culturel de la vie au Canada et dans leurs communautés. Ceci est accompli grâce à des programmes de financement et des initiatives qui soutiennent les efforts des communautés dans le but de : renforcer l'engagement des citoyens et l'inclusion sociale grâce aux arts visuels et aux arts de la scène; exprimer, célébrer et préserver le patrimoine local; contribuer à la sensibilisation aux droits de la personne au Canada et à l'accroissement du respect de ces droits et trouver des solutions novatrices et appropriées aux difficultés d'ordre social, culturel, économique et aux autres obstacles qui affectent les chances d'avenir des individus et des communautés des peuples autochtones.

Ce programme comporte des avantages sociaux solides, car il contribue à la préservation de l'histoire et de l'identité des diverses communautés canadiennes, tout en permettant aux traditions et aux identités d'évoluer avec le temps. Le programme appuie le mandat du Ministère de renforcer l'identité canadienne et ses valeurs, ainsi que l'appartenance au Canada.

Résultat stratégique

Les Canadiens participent et excellent dans les sports.

Description des activités de programme

Sport

Cette activité de programme fait la promotion chez les Canadiens et les communautés canadiennes du développement et de l'excellence dans les sports. Pour ce faire, elle appuie les athlètes de haut niveau performant dans les manifestations sportives nationales et internationales, améliore la capacité du Canada d'accueillir des manifestations sportives nationales et internationales et soutient la poursuite de l'excellence en entraînement et dans les organisations sportives. Ces dernières années, la portée de ce programme a été élargie de manière à inclure la promotion de la participation à des activités sportives par les Canadiens de tous âges et toutes capacités. Cette activité de programme offre du financement, des conseils spécialisés et d'autres services aux athlètes canadiens, aux organisations sportives et aux organisateurs de manifestations sportives.

Concept de base : Améliorer et promouvoir la participation des Canadiens et Canadiennes et l'excellence dans les sports, les organisations sportives et les manifestations sportives.

Patrimoine canadien

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Langues officielles	22 204	38 923	298 632	359 759	356 896
Industries culturelles	35 140	91 074	85 680	3 500	208 394	221 692
Sport	19 495	27 000	133 317	179 812	197 318
Arts	20 311	33 538	71 910	125 759	116 413
Services internes	87 595	87 595	87 653
Promotion et appartenance au Canada	27 205	8 405	44 107	500	79 217	106 985
Engagement et participation communautaire	10 706	15 895	37 877	64 478	130 674
Patrimoine	25 894	3 664	12 076	700	40 934	36 815
	248 549	218 499	683 600	4 700	1 145 948	1 254 446

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions en vue de soutenir les périodiques canadiens au moyen du Fonds du Canada pour les périodiques	72 775 054	45 400 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	33 322 973	36 823 000
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	27 000 000	26 677 000
Subventions pour le Fonds d'investissement en culture	19 038 432	14 884 000

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	14 355 000	12 405 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	10 500 000	10 000 000
Subventions au Fonds du livre du Canada	8 300 000
Subvention à TV5 Monde	8 000 000	4 940 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	5 599 842	5 098 000
Subventions pour soutenir le Programme célébration et commémoration	5 500 000	5 434 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	4 000 000	3 000 000
Subventions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine canadien diversifié et d'y donner accès	2 500 000	2 500 000
Subventions au Fonds de la musique du Canada	2 000 000
Subventions à l'appui du Programme des Autochtones	1 340 000	1 340 000
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	1 163 680	1 164 000
Subventions à l'appui du Programme des études canadiennes	1 150 060	200 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637 000	637 000
Subventions à l'appui du Programme des droits de la personne	200 000	195 293
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :		
Québec	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 510	77 510
Alberta	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	100 000	100 000
Total des subventions	218 500 041	171 815 293

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	192 709 011	189 867 000
Contributions au Programme de soutien au sport	117 000 972	101 113 596
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	105 923 289	104 923 000
Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	31 984 907	56 522 911
Contributions au Fonds du livre du Canada	28 366 301	36 637 660
Contributions au Fonds de la musique du Canada	23 828 331	22 364 982
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	22 949 850	25 332 485
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 742 440	16 703 920
Contributions au Fonds canadien de télévision	20 400 000	20 400 000
Contributions à l'appui du Programme Katimavik	19 776 000	19 776 000
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	17 686 359	17 686 359
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	17 378 855	17 862 112
Contributions au Programme d'accueil des jeux	16 315 575	43 992 404
Contributions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine diversifié du Canada et d'y donner accès	12 076 284	11 946 000
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	6 625 000	14 196 077
Contributions pour soutenir le Programme célébration et commémoration	6 329 553	19 155 641
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	6 144 273	3 862 680
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	4 800 000	1 350 000
Contributions à TV5	4 460 900	2 470 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel : Contribution à la fiducie des édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	2 305 000	1 580 000
Contributions en vue d'appuyer le Fonds du Canada pour les périodiques	1 999 544	14 881 638
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	900 000
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	390 000	390 000
Contributions à l'appui du Programme des études canadiennes	315 040	190 000
Contributions à l'appui du Programme des droits de la personne	192 280	192 280
Total des contributions	683 599 764	743 396 745
Postes non requis		
Contributions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	9 932 614
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	9 394 124
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	7 315 035
Contributions à l'appui du programme Culture canadienne en direct	5 567 143

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 519 400
Contributions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine (volet Développement des compétences)	2 365 479
Subventions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien (volet Développement des compétences)	2 000 000
Contributions aux routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	1 976 000
Contributions à l'appui de la Politique canadienne du long métrage : Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants	1 531 400
Subventions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	1 127 672
Contributions au Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (volet Réseautage)	1 000 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Développement)	500 000
Contributions à l'appui de la Politique canadienne du long métrage : Trust pour la préservation de l'audiovisuel	148 200
Total des postes non requis	45 377 067
Total	902 099 805	960 589 105

Patrimoine canadien

Conseil des Arts du Canada

Résultat stratégique

Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.

Description des activités de programme

Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art

Offre aux artistes professionnels et aux organisations artistiques canadiens une gamme de subventions et de services.

Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens

Pour regrouper au sein de l'organisation toutes les activités liées à la promotion des arts tant au niveau national qu'international, incluant les partenariats et les réseaux avec différents intervenants, la location d'œuvres d'arts, et reconnaître l'excellence artistique par la remise de prix.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art	161 097	161 097	165 592
Services internes	12 291	12 291	10 423
Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens	8 309	8 309	4 771
	181 697	181 697	180 786

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Société Radio-Canada

Résultat stratégique

Un service public national de radiodiffusion dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens.

Description des activités de programme

Services de télévision

Services de télédiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais.

Services de radio

Services de radiodiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais, ainsi qu'un service de radiodiffusion international, Radio Canada International.

Transmission et distribution de programmation

Distribution des services de diffusion nationaux dans presque toutes les régions du Canada par satellite, ondes courtes et lignes terrestres. Cela comprend le signal qui permet d'acheminer le service aux postes de radio et de télévision individuels par l'intermédiaire des émetteurs de CBC/SRC, les paiements aux stations affiliées privées qui présentent les émissions de CBC/SRC et les installations qui reportent ou devancent la diffusion des émissions en fonction des fuseaux horaires du pays.

Newsworld

CBC Newsworld est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression anglaise distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Réseau de l'information

Le Réseau de l'information est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression française distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Société Radio-Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de télévision	968 901	77 876	382 338	664 439	641 465
Services de radio	335 744	20 474	12 106	344 112	335 482
Transmission et distribution de programmation	66 494	7 214	8 567	65 141	67 656
Services internes	17 215	17 215	16 780
Newsworld	79 216	79 216
Réseau de l'information	49 298	49 298
Galaxie	(8 775)
	1 516 867	105 564	531 525	1 090 906	1 052 608

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien des droits de la personne

Résultat stratégique

Connaissance approfondie des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.

Description des activités de programme

Locaux

L'objectif de cette activité durant les premières années sera de gérer toutes les étapes du projet de construction – y compris le choix du plan final – jusqu'à sa mise en service et son inauguration officielle. Le Conseil sera entièrement responsable de la supervision de tous les aspects du projet de construction, dont le choix du plan final, l'établissement des délais pour la construction, et la gestion des risques tout au long du projet.

Avant l'ouverture du Musée canadien des droits de la personne (MCDP), il faudra établir des mécanismes adéquats pour permettre un entretien et un fonctionnement efficaces et pour en assurer la sécurité, l'accessibilité et la viabilité permanentes.

Intendance et gestion de la société

L'activité d'intendance et de gestion de la société a pour but de garantir que les fonds publics et privés investis dans le MCDP sont gérés de façon transparente et responsable, que les ressources sont déployées, développées, dirigées, administrées et contrôlées de manière efficace, et que la société maximise la valeur de sa contribution à la population et à la société canadiennes.

Contenu et programmation du Musée

En devenant le premier musée du monde consacré à l'étude des droits de la personne, le MCDP ouvre de nouvelles voies : un musée de cette nature est sans précédent. Durant les premières années, l'objectif principal de cette activité sera d'établir un programme public novateur et unique rendant possible le développement de la recherche et l'avancement des connaissances, la création d'expositions accessibles et interactives et d'une programmation éducative qui encourage le dialogue et la réflexion, la capacité de sensibiliser la population partout au Canada, de s'engager envers elle et de lui fournir un service adéquat, de même qu'un service de marketing et de communications efficace pour garantir que les programmes et les services offerts par le MCDP sont très bien connus.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Locaux	1 514	40 000	41 514	300
Intendance et gestion de la société	8 094	8 094	600
Contenu et programmation du Musée	6 242	6 242	600
	15 850	40 000	55 850	1 500

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Résultat stratégique

Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil connexes.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et faire connaître les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement humain.

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Locaux	22 764	8 572	31 336	31 914
Exposition, éducation et communication	18 366	1 063	17 303	16 255
Collection et recherche	12 985	95	12 890	10 683
Services internes	17 638	13 842	3 796	3 414
	71 753	8 572	15 000	65 325	62 266

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Résultat stratégique

L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation, par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.

Description des activités de programme

Installations

Apport d'installations sécuritaires et fonctionnelles répondant à toutes les exigences relatives à la sécurité et aux codes du bâtiment, y compris un Musée rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat du Musée.

Programmes d'éducation du public

Élaboration et entretien des expositions, des programmes, des publications électroniques et imprimées, du site Web **nature.ca** et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir grâce à des activités de systématiques et de recherches appliquées, et à l'établissement de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Gestion des collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public les collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées concernant la nature.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Musée canadien de la nature

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Installations	9 619	3 272	255	12 636	15 803
Services internes	7 676	1 700	5 976	6 307
Programmes d'éducation du public	5 526	165	5 361	4 402
Recherche	4 113	33	4 080	3 805
Gestion des collections	2 331	23	2 308	2 068
	29 265	3 272	2 176	30 361	32 385

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à une grande variété d'émissions canadiennes de haute qualité et à des services de télécommunication fiables, abordables et de haute qualité.

Description des activités de programme

Radiodiffusion canadienne

La *Loi sur la radiodiffusion* exige que le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes réglemente et supervise les radiodiffuseurs et les services de radiodiffusion, incluant la radio, la télévision, la câblodistribution et les entreprises de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD), par l'émission de licences de radiodiffusion. Cette activité est primordiale au maintien d'une prédominance du contenu canadien et à la provision d'un accès complet au système de radiodiffusion, en tant que participants de l'industrie autant qu'en tant qu'auditeurs.

Télécommunications canadiennes

La *Loi sur les télécommunications* exige que le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes réglemente et supervise l'industrie des télécommunications par l'approbation des demandes tarifaires et la favorisation de la concurrence. Grâce à cette activité, les Canadiens ont accès à un service téléphonique fiable et à tout autre service de télécommunications à des prix raisonnables fondés sur les forces du marché et, le cas échéant, une réglementation efficace et efficiente.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	16 453	14 414	2 039	1 952
Radiodiffusion canadienne	17 476	15 528	1 948	1 827
Télécommunications canadiennes	14 128	12 450	1 678	1 573
	48 057	42 392	5 665	5 352

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Résultat stratégique

Les générations de Canadiens actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire.

Description des activités de programme

Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada

La création d'une ressource nationale de documentation couvrant tous les sujets d'étude liés au Canada est l'élément fondamental du mandat de Bibliothèque et Archives du Canada (BAC). La collection de BAC est composée de documents publiés et non publiés, sous une variété de supports, et elle est acquise grâce au dépôt légal, à des ententes avec les institutions gouvernementales et à l'obtention de documents privés soit par achat ou par don. Pour accéder au contenu des collections, celles-ci doivent être décrites. La description peut revêtir de nombreuses formes et offrir différents niveaux d'accès qui sont régis par un code de pratiques accepté à l'échelle nationale et internationale. Les fonds sont également décrits afin de répondre aux attentes des Canadiens concernant l'accès équitable et les délais. Dès que les documents sont intégrés à la collection de BAC, ils sont gérés de façon à assurer leur préservation à long terme et l'accessibilité au moyen de directives, de procédures et de programmes variés, concernant l'entreposage, la conservation, la restauration et la reproduction. Pour s'acquitter de son rôle de dépositaire permanent des documents et publications du gouvernement, BAC conclut des partenariats avec les institutions fédérales pour s'assurer que les documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique lui sont transférés. BAC conseille les institutions gouvernementales, leur permettant ainsi de s'acquitter de leurs obligations conformément aux articles 12 et 13 de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*.

Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation

Tous les documents qui font partie de la collection de BAC sont acquis dans le but de servir les clients ayant un intérêt pour le Canada. BAC fournit à une clientèle diversifiée de l'information et des services de consultation, de recherche et de prêt, et ce sous différentes formes, facilitant ainsi l'accès au patrimoine documentaire. BAC élabore également des programmes comme celui du Musée du portrait du Canada, et soutient et prépare des expositions, des publications et des représentations visant à promouvoir et à interpréter le patrimoine documentaire. Par ailleurs, BAC fournit des ressources en matière d'information et de normes telles que le catalogue national et met en place les infrastructures nécessaires pour assurer l'accessibilité au patrimoine documentaire pour les personnes intéressées au Canada.

Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur permanente

Grâce aux autorisations de disposer des documents, aux avis, conseils et outils sur la gestion de la conservation des documents et à la prestation aux ministères du gouvernement du Canada des services des Centres fédéraux des documents, BAC permet et facilite la gestion de l'information au sein des organismes fédéraux et veille à ce que les documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique soient bien identifiés et préservés.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Bibliothèque et Archives du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	52 336	11 998	36	64 370	57 301
Services internes	29 516	29 516	29 606
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	18 323	1 710	550	19 483	24 612
Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur permanente	6 916	6 916	9 864
	107 091	11 998	36	1 710	550	120 285	121 383

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Système international de données sur les publications en série	25 000	25 000
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Total des subventions	36 000	36 000
Contributions		
Communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
Conseil canadien des archives pour des activités à l'appui du programme de développement archivistique national	570 000	570 000
Communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
Total des contributions	1 710 000	1 710 000
Total	1 746 000	1 746 000

Patrimoine canadien

Société du Centre national des Arts

Résultat stratégique

Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.

Description des activités de programme

Programmation

Programmation des arts de la scène dans le domaine de la musique, du théâtre français, du théâtre anglais, de la danse et d'autres formes de programmation, ainsi que les services de soutien à la programmation.

Aménagement

Exploitation et administration du Centre national des Arts.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programmation	29 137	11 272	17 865	17 860
Services internes	11 471	11 471	11 468
Aménagement	5 848	5 848	5 847
	46 455	11 272	35 183	35 175

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Commission des champs de bataille nationaux

Résultat stratégique

Le parc des Champs-de-Bataille de Québec est un site historique et urbain prestigieux, accessible, sécuritaire et éducatif.

Description des activités de programme

Conservation et mise en valeur

Par cette activité de programme, la Commission des champs de bataille nationaux assure la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien et l'amélioration lorsque requis des infrastructures, de l'aménagement paysager et offre un site sûr à tous les usagers et les visiteurs, qu'ils soient canadiens ou étrangers.

Éducation et services publics

Cette activité de programme vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sur les plans culturel, récréatif et naturel, de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la Commission des champs de bataille nationaux assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités pédagogiques et des services publics de qualité et diffuse de l'information à l'intention de tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Services internes	5 901	5 901	5 748
Conservation et mise en valeur	2 749	2 749	2 749
Éducation et services publics	822	822	822
	9 472	9 472	9 319

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Office national du film

Résultat stratégique

Le reflet des valeurs et perspectives canadiennes grâce à la production d'œuvres audiovisuelles canadiennes novatrices qui sont accessibles aux médias pertinents du jour.

Description des activités de programme

Production d'œuvres audiovisuelles

Les œuvres audiovisuelles de l'Office national du film du Canada (ONF) proposent un point de vue authentiquement canadien, incluant divers points de vue culturels et régionaux, reconnus tant au pays qu'à l'étranger et, de ce fait, jouent un rôle de premier plan dans l'industrie canadienne du film et de la télévision.

La programmation de l'ONF favorise l'expression de différentes voix et la présentation de divers contenus dans les deux langues officielles, en encourageant la participation de groupes autochtones et de communautés ethnoculturelles.

L'ONF utilise des méthodes et des technologies de production récentes pour créer un contenu de qualité destiné aux nouvelles plateformes de diffusion et aux nouveaux médias.

Les activités de programmation de l'ONF comprennent la conceptualisation, la recherche, l'élaboration, la production et le marketing de documentaires, films d'animation, contenu nouveaux médias ou autres nouvelles formes audiovisuelles.

Distribution, accessibilité et rayonnement

Les activités de distribution, d'accessibilité et de rayonnement contribuent au développement d'un patrimoine et d'une culture canadienne dynamique.

La distribution d'œuvres audiovisuelles regroupe la commercialisation des catalogues audiovisuels de l'ONF et de sa cinémathèque de plans d'archives, ainsi que le développement et la diversification des marchés clés (théâtre, télévision, consommateurs et institutionnels) sur lesquels l'ONF distribue ses produits au Canada et à l'étranger.

Par intermédiaire de ses activités, l'ONF rendra les œuvres disponibles dans les collectivités partout au Canada, particulièrement dans les communautés des régions éloignées et rurales, et donnera accès à ces œuvres aux groupes autochtones et aux communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Fonds renouvelable

Le budget des dépenses représente les besoins en trésorerie de l'ONF pour l'exercice financier et le fonds renouvelable est utilisé pour payer les dépenses de l'ONF calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Office national du film

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Production d'œuvres audiovisuelles	49 092	79	2 528	46 643	45 374
Distribution, accessibilité et rayonnement	18 560	15	153	5 924	12 804	12 216
Services internes	7 768	3	7 771	7 472
	75 420	15	235	8 452	67 218	65 062

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	15 000	15 000
Total des subventions	15 000	15 000
Contributions		
Contributions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	235 000	235 000
Total des contributions	235 000	235 000
Total	250 000	250 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Résultat stratégique

Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.

Description des activités de programme

Installations

Veiller à ce que les installations soient sécuritaires et adéquates à la préservation et à l'exposition de la collection nationale, et facilement accessibles au public.

Collection

Acquérir, préserver, étudier et documenter des œuvres anciennes et contemporaines afin d'illustrer et de présenter le patrimoine des arts visuels. Cette activité comprend la recherche muséologique, les acquisitions et la préservation.

Rayonnement

Encourager un vaste accès à la collection, aux expositions, aux recherches et au savoir-faire du Musée dans tout le Canada et à l'étranger. Cette activité comprend les expositions présentées dans la région de la capitale nationale, ailleurs au Canada et à l'étranger, les programmes éducatifs, les publications ainsi que les activités de communication et de marketing conçues pour intéresser un public aussi vaste que possible.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Installations	14 558	5 381	19 939	20 816
Collection	14 187	14 187	14 438
Rayonnement	13 083	13 083	13 184
Services internes	10 257	8 200	2 057	1 234
	52 085	5 381	8 200	49 266	49 672

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Résultat stratégique

Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, des programmes et de la recherche reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Installations

Les installations font partie intégrante de l'exploitation des musées. Elles servent non seulement à loger les employés, mais aussi à accueillir les visiteurs et à abriter la collection. Les installations ont une grande incidence sur la fréquentation d'un musée. Une architecture adéquate attire les visiteurs, rehausse l'expérience qu'ils y vivent et fait partie de l'image publique de l'institution comme symbole de son mandat. Les commentaires des visiteurs portent en grande partie sur leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à la qualité des installations et des services connexes.

Partage des connaissances

La Société cherche à inciter les Canadiens à découvrir, à examiner et à interpréter l'évolution passée et récente des sciences et de la technologie ainsi que ses répercussions sur la société et sur eux-mêmes. Elle entend leur inspirer un sens d'identité et d'appartenance ainsi qu'une fierté de l'histoire et des réalisations scientifiques et technologiques du Canada. Elle encourage également leur participation active et éclairée au développement de notre société technologique. C'est surtout pour que les Canadiens apprennent à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays que le patrimoine scientifique et technologique du Canada mérite d'être interprété. De la même façon qu'il oriente la recherche et la gestion de la collection, le thème « la transformation du Canada » guide la Société dans ses activités visant à diffuser ses connaissances. Ces activités servent à mettre en relief l'évolution historique des sciences et de la technologie, à fournir des renseignements sur les objets de la collection, ainsi qu'à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société canadienne. La Société utilise trois principaux modes de diffusion des connaissances : ses installations publiques, ses sites Web et ses publications.

Préservation du patrimoine

Préservation du patrimoine comprend deux éléments principaux : la gestion de la collection, qui inclut la restauration et la préservation, et la recherche, qui comprend les activités contribuant à établir une base de connaissances sur le patrimoine scientifique et technologique du Canada. Puisque la Société est la seule institution au Canada qui collectionne des objets représentatifs des sciences et de la technologie dans leur ensemble, il lui incombe de constituer une collection nationale. Étant donné l'ampleur de son champ d'action, des choix critiques s'imposent quant au contenu de la collection et aux priorités. Les activités liées au développement de la collection aident la Société à prendre des décisions éclairées sur le contenu de la collection, tandis que les activités de gestion de la collection comprennent les activités nécessaires pour gérer les objets acquis par la Société. La Société a reconnu sept grands domaines dans lesquels elle concentrera ses activités de recherche, soit l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Installations	7 670	5 451	13 121	16 662
Partage des connaissances	10 920	105	11 025	10 664
Préservation du patrimoine	4 212	50	4 262	4 059
Services internes	6 370	260	4 354	2 276	3 219
	29 172	5 866	4 354	30 684	34 604

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Résultat stratégique

Égalité entre les sexes et pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.

Description des activités de programme

Participation des femmes à la société canadienne

Cette activité de programme permet de renforcer la pleine participation des femmes en améliorant leur situation économique et sociale et leur participation à la vie démocratique, en fournissant un appui financier et une aide professionnelle à des projets et en concluant des partenariats stratégiques tirant parti des ressources liées à des institutions publiques et à des organisations non gouvernementales.

Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme élabore des analyses, des conseils et des outils en matière de politiques stratégiques en vue d'aider les ministères et les organismes centraux du gouvernement fédéral à définir les priorités stratégiques et à intégrer l'analyse comparative entre les sexes aux politiques, aux programmes et aux initiatives existants et proposés. Pour ce faire, le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme collabore avec d'autres ministères fédéraux, avec des gouvernements provinciaux ou territoriaux, avec la société civile et avec des partenaires clés à l'échelle internationale.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Participation des femmes à la société canadienne	5 183	14 750	5 200	25 133	24 959
Services internes	3 911	3 911	2 960
Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques	1 796	1 796	1 729
	10 890	14 750	5 200	30 840	29 648

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d’autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	14 750 000	14 750 000
Total des subventions	14 750 000	14 750 000
Contributions		
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d’autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	5 200 000	4 200 000
Total des contributions	5 200 000	4 200 000
Postes non requis		
Contributions à l’Association des femmes autochtones du Canada pour l’Initiative Soeurs d’esprit	1 000 000
Total des postes non requis	1 000 000
Total	19 950 000	19 950 000

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Résultat stratégique

Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accès, la représentativité et la transparence.

Description des activités de programme

Services de dotation et d'évaluation

L'activité liée aux services de dotation et d'évaluation permet d'élaborer et de mettre à jour les systèmes de ressourcement qui font le lien entre les Canadiens et les fonctionnaires à la recherche de possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale et les ministères et organismes responsables de l'embauche. L'activité fournit des services d'évaluation et des produits connexes, tels que recherche et développement, consultation, évaluation et counseling pouvant être utilisés pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale. Cette activité inclut également l'offre de services, de programmes et de produits de ressourcement aux ministères et organismes, aux Canadiens et aux fonctionnaires grâce à des unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

Surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique

L'activité liée à la surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique veille à fournir un régime de responsabilisation pour la mise en œuvre de la politique et du cadre réglementaire en matière de nominations dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend la surveillance des ministères et des organismes quant à la conformité aux exigences législatives, la conduite de vérifications, d'études et d'évaluations, l'exécution d'enquêtes et la présentation de rapports au Parlement sur l'intégrité de la dotation dans la fonction publique.

Intégrité des nominations et neutralité politique

L'activité liée à l'intégrité des nominations et à la neutralité politique permet d'élaborer et de maintenir une politique et un cadre réglementaire dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend l'établissement de politiques et de normes, la prestation de conseils, d'interprétations et de lignes directrices, ainsi que l'administration des pouvoirs délégués, des pouvoirs non délégués et prévoit des exceptions, le cas échéant.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Commission de la fonction publique

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	37 115	37 115	38 517
Services de dotation et d'évaluation	42 672	14 000	28 672	21 623
Surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique	22 063	22 063	21 679
Intégrité des nominations et neutralité politique	11 112	11 112	9 948
	112 962	14 000	98 962	91 767

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Résultat stratégique

Des relations de travail harmonieuses au sein de la fonction publique fédérale et au Parlement.

Description des activités de programme

Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération

La Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) est un tribunal quasi judiciaire indépendant chargé en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* et de la *Loi sur les relations de travail au Parlement* de l'administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement. Les commissaires instruisent des griefs, des plaintes et d'autres types de procédures dans tout le Canada. La CRTFP offre des services de conciliation et d'arbitrage de différends pour aider les parties à renouveler et à négocier de nouvelles conventions collectives; des services de médiation pour aider les parties à coopérer pour régler les griefs et les plaintes; et des séances de formation interactive sur les négociations raisonnées et sur la médiation. Une fonction d'analyse et de recherche en matière de rémunération consiste à fournir des renseignements sur les taux de rémunération, les salaires des employés, les conditions d'emploi et les avantages sociaux comparatifs dans le secteur public et dans le secteur privé. La CRTFP est tenue par la loi de fournir les locaux et les services de soutien administratif nécessaires au Conseil national mixte (CNM), mais ne joue aucun rôle direct dans les activités de celui-ci.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération	9 711	9 711	4 512
Services internes	3 943	3 943	2 309
	13 654	13 654	6 821

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Résultat stratégique

Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique

Conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le mandat du Tribunal de la dotation de la fonction publique (le Tribunal) est d'instruire et de statuer sur les plaintes présentées à l'égard d'une nomination interne, de l'application d'une mesure corrective ordonnée par le Tribunal, de la révocation d'une nomination ou d'une mise en disponibilité. Au moment d'examiner le bien-fondé d'une plainte relative à une nomination ou à une mise en disponibilité, le Tribunal peut interpréter et appliquer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et, s'il juge la plainte fondée, peut ordonner qu'une indemnité soit payée. Le Tribunal peut également, en tout état de cause, offrir des services de médiation en vue de régler une plainte.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	3 884	3 884	1 579
Services internes	1 579	1 579
	5 463	5 463	1 579

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles

Résultat stratégique

Mesures de réparation et sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.

Description des activités de programme

Programme des audiences relatives aux représailles

Le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles appuie le Tribunal dans l'exécution de son mandat en favorisant la bonne gestion des audiences du Tribunal. Entre autres choses, le greffe reçoit les documents, traite les affaires, met à jour les dossiers du Tribunal, apporte son soutien logistique, offre aux membres du Tribunal son appui, des conseils et de la formation en matière juridique et politique, et informe les clients des procédures et des directives du Tribunal.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Programme des audiences relatives aux représailles	1 828	1 828	965
Services internes	862
	1 828	1 828	1 828

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à des productions audiovisuelles canadiennes populaires et de qualité.

Description des activités de programme

Développement des auditoires pour les productions audiovisuelles canadiennes

Le Fonds du long métrage du Canada (FLMC) est l'élément clé de la Politique canadienne du long métrage du gouvernement fédéral, intitulée *Du scénario à l'écran : Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages au Canada*. L'objectif de la politique, et du FLMC, est d'atteindre 5 p.100 de la part du marché national. Le FLMC offre une aide à l'écriture de scénarios, au développement de projets, à la production, à la mise en marché, au doublage et sous-titrage de longs métrages canadiens de qualité et de coproductions officielles qui présentent un fort potentiel de succès en salles au Canada. Dans le cadre de l'administration du FLMC, Téléfilm cherche à appuyer des longs métrages distinctement canadiens, qui reflètent la société canadienne et sa diversité culturelle. L'aide financière fournie par Téléfilm Canada a pour but de contribuer à la croissance globale et au développement professionnel et économique de l'industrie cinématographique canadienne. La participation financière de Téléfilm peut prendre différentes formes : investissements, avances remboursables sous conditions, subventions ou enveloppes de performance. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles il contribue financièrement. Le FLMC fait l'objet d'un protocole d'entente (PE) entre Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine canadien. En vertu du PE, au moins un tiers des fonds est réservé aux projets de langue française.

Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne

Cette activité de programme a pour but de renforcer le soutien de Téléfilm Canada à l'industrie audiovisuelle canadienne aux secteurs des longs métrages, de la télévision et des médias interactifs en appuyant financièrement des activités qui améliorent l'ensemble des conditions et l'environnement dans lesquels les créateurs canadiens effectuent la production, la promotion, la vente et la distribution de leurs productions. Les objectifs de ces activités sont multiples : créer des occasions pour les entreprises canadiennes de l'industrie audiovisuelle d'attirer d'autres sources de financement au Canada et à l'étranger; améliorer la santé financière des entreprises par le développement des ventes et des affaires lors des foires; offrir des initiatives de grande qualité en matière de formation ainsi que des événements pour les professionnels de l'industrie; créer des occasions de faire avancer les carrières des créateurs de contenu des communautés de minorités visibles, d'Autochtones et de groupes minoritaires de langues officielles.

Le soutien, sous forme de subventions, est accordé : aux festivals et événements qui ont le potentiel d'accroître le rayonnement des productions canadiennes auprès des auditoires canadiens; aux professionnels de l'industrie qui assistent à des foires et des festivals internationaux et aux initiatives en matière de développement professionnel. Téléfilm Canada atteste également la validité des traités officiels de coproduction au nom du ministre du Patrimoine canadien.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Service internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Développement des auditoires pour les productions audiovisuelles canadiennes	96 837	10 000	86 837	85 187
Service internes	13 348	13 348	15 487
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	6 233	1 000	5 233	3 988
Autres activités
	116 418	11 000	105 418	104 662

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2009-2010 pour l'activité de programme « Fonds du long métrage du Canada » dans le Budget principal des dépenses 2009-2010 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Développement des auditoires pour les productions audiovisuelles canadiennes ».

Les fonds de 2009-2010 pour l'activité de programme « Perfectionnement professionnel et autres programmes » dans le Budget principal des dépenses 2009-2010 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Développement de l'industrie audiovisuelles canadiennes ».

21 Pêches et Océans

Ministère 21-2

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
	Pêches et Océans			
1	Dépenses de fonctionnement	1 283 084	1 167 689	115 395
5	Dépenses en capital	427 591	242 667	184 925
10	Subventions et contributions	129 231	110 637	18 594
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127 752	120 446	7 306
(L)	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	79	78
	Total du Ministère	1 967 737	1 641 516	326 221

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Résultat stratégique

Voies navigables sûres et accessibles (VNSA).

Description des activités de programme

Garde côtière canadienne

La Garde côtière canadienne (GCC) offre des services maritimes civils (navires, hélicoptères, expertise, personnel et infrastructure) au nom d'autres ministères fédéraux ou à l'appui d'organisations et d'organismes gouvernementaux dans la réalisation de leurs propres priorités maritimes du gouvernement du Canada. La GCC offre un soutien notamment à d'autres secteurs de Pêches et Océans (Science et conservation et protection), aux ministères de la Défense nationale, de l'Environnement, des Affaires étrangères et des Transports et à la Gendarmerie royale du Canada.

Ports pour petits bateaux

Le Programme des ports pour petits bateaux exploite et entretient, directement ou indirectement par l'entremise des administrations portuaires, un réseau de ports ouverts, sécuritaires et en bon état qui sont indispensables pour l'industrie de la pêche. Ces ports sont nécessaires pour assurer le fonctionnement efficace du secteur de la pêche commerciale qui contribue à l'industrie canadienne, favorise directement l'emploi et entraîne indirectement la création de dizaines de milliers d'emplois, principalement dans les régions rurales et isolées du Canada.

La science au service des voies navigables sécuritaires et accessibles

Ce programme comprend dans la recherche scientifique, la surveillance, les conseils, les produits et services, ainsi que la gestion des données dans le but d'assurer que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral en matière de voies navigables sécuritaires, protégées et accessibles reposent sur des conseils scientifiques. La science devient possible grâce à un réseau de centres de recherche, en collaboration avec les autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Résultat stratégique

Pêches et aquaculture durables (PAD).

Description des activités de programme

Gestion des pêches et de l'aquaculture

Le but premier de la gestion des pêches et de l'aquaculture consiste à préserver les ressources halieutiques du Canada pour en assurer l'utilisation durable, en étroite collaboration avec les utilisateurs de la ressource et d'autres intervenants selon le principe de l'intendance partagée. L'activité de programme Gestion des pêches et de l'aquaculture comprend les négociations et les relations visant à assurer la conservation des pêches internationales, la gestion partagée de la pêche d'interception en eaux internationales, la gestion de la pêche autochtone, commerciale et sportive dans les eaux côtières des trois océans du Canada ainsi que la création de conditions propices à une industrie de l'aquaculture dynamique et innovatrice.

La science au service des pêches et d'une aquaculture durables

Ce programme comprend la prestation de conseils et de recommandations basée sur la recherche scientifique et la surveillance, ainsi que la présentation de produits et de services et la gestion des données sur les océans et les ressources du Canada. On s'assure ainsi que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral dans les domaines des pêches et d'une aquaculture durables reposent sur des notions scientifiques. Les efforts scientifiques sont déployés grâce à un vaste réseau de centres de recherche en collaboration avec les autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Pêches et Océans

Résultat stratégique

Écosystèmes aquatiques sains et productifs (EASP).

Description des activités de programme

Gestion de l'habitat

En collaboration avec d'autres intervenants, la gestion de l'habitat a pour but de conserver et protéger le poisson et l'habitat du poisson contre les conséquences des activités qui se déroulent à l'intérieur ou près des eaux contenant du poisson d'eau douce ou du poisson de mer, d'améliorer (rétablir et aménager) l'habitat du poisson en administrant les dispositions de la *Loi sur les pêches* concernant la protection de l'habitat, en dispensant des conseils sur les dispositions connexes de la Loi et en ayant recours à des activités non réglementaires. Ce programme comprend également la tenue d'évaluations environnementales avant de rendre une décision réglementaire conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et à la participation à d'autres régimes d'évaluations environnementales pour les projets proposés. Ces activités se déroulent conformément à la *Loi sur les espèces en péril*; à la Politique de gestion de l'habitat du poisson et à d'autres politiques sur l'exploitation; aux résultats de consultations avec les groupes autochtones; aux buts et aux principes du développement durable; ainsi qu'aux politiques et aux priorités du gouvernement fédéral.

La science au service des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Ce programme comprend la recherche scientifique, la surveillance, les conseils, les produits et services, ainsi que la gestion des données dans le but d'assurer que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral en matière de gestion intégrée des ressources océaniques et l'habitat du poisson au Canada reposent sur des conseils scientifiques. La science devient possible grâce à un réseau de centres de recherche, en collaboration avec les autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Gestion des espèces en péril

Les espèces aquatiques en péril sont gérées pour assurer le rétablissement des espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées. Les espèces préoccupantes sont également gérées afin d'empêcher qu'elles deviennent menacées. Cette activité de programme comprend l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion pour toutes les espèces aquatiques, la promotion de mesures de rétablissement et la surveillance des espèces marines et anadromes (qui passent de l'eau douce à l'eau salée) sur lesquelles le gouvernement fédéral a pleine juridiction ainsi que la promotion des espèces d'eau douce pour lesquelles certaines provinces ont des responsabilités bien précises en matière de gestion des pêches aux termes de la *Loi sur les pêches*.

Gestion des océans

Le gestion des océans comprend, entre autres, la conservation et l'utilisation durable des océans du Canada en collaboration avec les autres ordres de gouvernement, les organisations autochtones et les autres intervenants non gouvernementaux grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des océans axés sur des objectifs et sur l'utilisation des outils de conservation marine. Les ententes modernes en matière de gestion des océans posent divers défis touchant, entre autres, la santé des océans, la perte de l'habitat marin, la baisse de la biodiversité, la demande croissante d'un accès aux ressources océaniques, ainsi que la complexité des règlements et des compétences.

Pêches et Océans

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Garde côtière canadienne	509 565	259 296	4 921	47 915	725 867	584 959
Services internes	272 006	81 646	153	234	354 038	311 909
Gestion des pêches et de l'aquaculture	229 924	1 000	118 058	348 982	330 369
Ports pour petits bateaux	117 763	83 649	3 350	500	205 262	92 828
La science au service des pêches et d'une aquaculture durables	138 039	2 000	6	140 045	139 698
Gestion de l'habitat	57 794	1 875	59 669	57 737
La science au service des écosystèmes aquatiques sains et productifs	56 033	15	56 048	55 370
La science au service des voies navigables sécuritaires et accessibles	38 819	71	38 889	35 305
Gestion des espèces en péril	23 036	23 036	16 911
Gestion des océans	15 850	50	15 900	16 430
	1 458 829	427 591	3 588	125 643	47 915	1 967 737	1 641 516

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	3 350 000	500 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	238 000	238 000
Total des subventions	3 588 000	738 000
Contributions		
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	71 017 900	67 902 000
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	25 729 717	26 939 000
Contributions pour aider à assurer la viabilité économique et la durabilité à long terme de l'industrie du homard du Canada atlantique et du Québec (mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique)	14 300 000
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage, et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	4 921 000	5 038 000
Contributions en vertu du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché	4 700 000	4 700 000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	2 087 000	2 087 000
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	1 875 000	1 875 000
Contributions à l'appui du programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	500 000	500 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	289 500	234 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	223 300	218 000
Total des contributions	125 643 417	109 493 000

Pêches et Océans

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Postes non requis		
Contribution à l'appui du programme de contribution à la recherche universitaire afin de soutenir le perfectionnement et la recherche universitaire relativement aux priorités scientifiques	406 000
Total des postes non requis	406 000
Total	129 231 417	110 637 000

22 Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère 22-5

Conseil canadien des relations industrielles 22-12

Société canadienne d'hypothèques et de logement 22-
13

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-
producteurs 22-16

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 22-
17

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	702 332	586 927	115 406
5	Subventions et contributions	2 137 469	1 443 460	694 009
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	241 339	221 273	20 066
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre d'État (Aînés) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	28 048 000	26 549 000	1 499 000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	8 257 000	8 091 000	166 000
(L)	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 594 000	2 544 000	50 000
(L)	Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	587 000	626 000	(39 000)
(L)	Versements d'allocations	560 000	557 000	3 000
(L)	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	557 213	511 475	45 738
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	444 143	300 872	143 271
(L)	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	64 000	43 000	21 000
(L)	Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	56 200	31 200	25 000
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	51 000	40 000	11 000

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	15 460	31 867	(16 407)
(L)	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	10 200	3 300	6 900
(L)	Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	5 700	1 900	3 800
(L)	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 178	4 550	(372)
(L)	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145	145
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35
(L)	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	8	18	(10)
	Total des dépenses budgétaires	44 335 583	41 587 179	2 748 404
(L)	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	765 111	595 969	169 142
	Total des dépenses non budgétaires	765 111	595 969	169 142
	Total du Ministère	45 100 694	42 183 148	2 917 546
	Conseil canadien des relations industrielles			
10	Dépenses du Programme	11 490	11 122	368
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 527	1 465	63
	Total de l'organisme	13 017	12 587	430

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .	2 993 841	2 044 709	949 132
(L)	Rénovation et amélioration des logements sociaux	75 000	75 000
(L)	Logements des Premières nations	62 500	62 500
	Total des dépenses budgétaires	3 131 341	2 044 709	1 086 632
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire)	(2 504 996)	(205 794)	(2 299 202)
	Total des dépenses non budgétaires	(2 504 996)	(205 794)	(2 299 202)
	Total de l'organisme	626 345	1 838 915	(1 212 570)
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
20	Dépenses du Programme	1 891	1 840	51
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	177	168	9
	Total de l'organisme	2 068	2 008	59
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
25	Dépenses du Programme	4 000	3 828	172
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 056	1 027	29
	Total de l'organisme	5 056	4 855	201

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Résultat stratégique

Une main d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.

Description des activités de programme

Apprentissage

Cette activité de programme aide les Canadiens à poursuivre des études postsecondaires pour qu'ils puissent obtenir les compétences et les acquis qui leur permettront d'améliorer leurs résultats sur le marché du travail et de s'adapter à l'évolution du marché du travail. Elle réduit les obstacles à l'éducation en offrant de l'aide financière aux particuliers, de même que des incitatifs à l'épargne en vue des études postsecondaires d'un enfant. Elle offre de l'information et des services de sensibilisation aux possibilités d'acquisition de compétences. Ce programme contribue à l'inclusivité de l'effectif en offrant aux Canadiens ayant les capacités scolaires requises une chance égale de poursuivre des études postsecondaires.

Ce programme fonctionne en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur bénévole, les institutions financières, les fournisseurs de services et d'autres intervenants clés pour aider les Canadiens à poursuivre des études postsecondaires.

Compétences et emploi

Cette activité de programme a pour mandat de faire en sorte que les personnes actives sur le marché du travail canadien puissent accéder aux mesures de soutien dont elles ont besoin pour intégrer le marché du travail ou s'y repositionner, et ce, afin de leur permettre de contribuer à la croissance économique en participant pleinement au marché du travail. Les initiatives s'inscrivant dans cette activité de programme concourent à la réalisation d'objectifs généraux communs, à savoir favoriser le développement des compétences, promouvoir la participation au marché du travail et assurer l'efficacité du marché du travail.

Résultat stratégique

Milieus de travail sécuritaires, équitables et productifs, et relations de travail coopératives.

Description des activités de programme

Travail

Cette activité de programme vise à promouvoir et à soutenir des relations industrielles stables et des milieux de travail sécuritaires, justes, sains, équitables et productifs dans les secteurs de compétence fédérale (transports, bureau de poste et messageries, communications, banques, installations cérésières et nucléaires, sociétés d'État fédérales, sociétés qui ont de gros contrats avec le gouvernement fédéral et gouvernements autochtones, leurs employés, les collectivités autochtones et certaines entreprises autochtones). Elle permet d'élaborer des lois et des règlements sur le travail pour établir un bon équilibre entre les droits et les responsabilités des travailleurs et ceux des employeurs. Cette activité de programme fait en sorte que les milieux de travail régis par le gouvernement fédéral respectent les droits et les obligations établis en vertu des lois sur le travail. Elle gère également les affaires internationales et intergouvernementales en matière de travail du Canada, de même que les responsabilités des affaires autochtones en matière de travail.

Résultat stratégique

Sécurité du revenu, accès aux perspectives d'emploi et bien-être des personnes, des familles et des collectivités.

Description des activités de programme

Sécurité du revenu

Grâce à cette activité de programme, on s'assure que les Canadiens reçoivent une pension de retraite, une pension de survivant, des prestations d'invalidité et des prestations pour enfants, par l'intermédiaire du Programme de la sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada (RPC), du Programme canadien pour l'épargne-invalidité et du programme Prestation nationale pour enfants.

Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère

Développement social

Cette activité vise à soutenir les programmes destinés aux sans-abri et aux personnes à risque de le devenir, ainsi que les programmes pour les enfants, les familles, les personnes âgées, les collectivités et les personnes handicapées. Elle met à la disposition de ces groupes les connaissances, l'information et les possibilités de mettre de l'avant leurs propres solutions pour relever les défis sociaux et économiques.

Résultat stratégique

Excellence du service pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Services axés sur la clientèle

Cette activité de programme vise à améliorer et intégrer la prestation de services gouvernementaux en offrant aux Canadiens un service de guichet unique personnalisé, facile d'accès en personne, au téléphone, par Internet ou par la poste. Des stratégies générales par segment de clientèle et des partenariats avec d'autres ministères et ordres de gouvernement, ainsi que des partenaires communautaires, soutiennent cette activité de programme. Celle-ci comprend aussi des mécanismes de rétroaction de la clientèle et la responsabilité de l'accroissement de la sensibilisation du public face à Service Canada.

Intégrité et traitement

Cette activité de programme accentue et renforce l'intégrité des programmes et services de Service Canada, afin de garantir que la bonne personne reçoive le bon service ou obtienne la prestation escomptée au moment opportun pour les fins entendues.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011						Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Sécurité du revenu	36 622	36 880 900	27 637	36 889 885	36 889 885	35 239 932
Développement social	76 825	2 637 079	148 676	2 862 580	2 862 580	2 639 476
Apprentissage	130 747	1 208 213	382 171	263	1 720 867	765 111	2 485 978	2 148 645
Compétences et emploi	383 017	174 137	1 760 131	245 814	2 071 471	2 071 471	1 484 804
Services internes	822 928	300	531 333	291 896	291 896	223 129
Services axés sur la clientèle	495 158	307 872	187 286	187 286	200 964
Travail	240 253	58 158	1 900	118 000	182 311	182 311	143 218
Intégrité et traitement	588 135	458 849	129 286	129 286	102 979
	2 773 684	40 958 787	2 292 878	1 689 766	44 335 583	765 111	45 100 694	42 183 148

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	28 048 000 000	26 549 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	8 257 000 000	8 091 000 000
(L) Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 594 000 000	2 544 000 000
(L) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	587 000 000	626 000 000
(L) Versements d'allocations	560 000 000	557 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	557 213 024	511 475 000
Subvention incitative aux apprentis	113 000 000	62 400 000
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	64 000 000	43 000 000
(L) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	56 200 000	31 200 000
Subvention d'achèvement de la formation d'apprenti	39 337 200

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	26 340 000	24 440 000
Subventions à des organismes bénévoles pour l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	21 800 000	20 700 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	14 275 000	14 275 000
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	10 200 000	3 300 000
(L) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	5 700 000	1 900 000
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	2 464 000
Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail	1 000 000	1 000 000
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail	900 000	900 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	300 000
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	19 000	19 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
Prévention des incendies du Canada	7 000	7 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	5 000
Total des subventions	40 958 787 224	39 081 948 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	643 913 200	505 998 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	355 230 783	219 892 000
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	124 136 000	19 000
Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	71 718 000	7 839 000
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	40 225 000	49 800 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	15 460 033	31 867 000
Contributions pour la construction dans le cadre de projets d'immobilisations afin de favoriser l'accessibilité pour les personnes ayant des capacités variées partout au Canada, grâce au Fonds pour l'accessibilité	15 000 000	10 690 000
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	12 000 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	6 340 000	6 838 358
(L) Paielements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 178 320	4 550 000
Contributions à l'intention des secteurs bénévoles, des organisations sans but lucratif, des organismes de bienfaisance enregistrés, des institutions et des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités et des établissements d'enseignement postsecondaire afin d'appuyer l'élaboration et la prestation d'activités de sensibilisation pour renseigner, encourager et enjoindre les Canadiens à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants au moyen de régimes enregistrés d'épargne-études et de mesures incitatives du Programme canadien pour l'épargne-études (la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien)	3 893 000	3 147 000
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire, ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabetisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	3 209 000	5 609 000
Paielements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	3 200 000	2 600 000
Programme de partenariat syndical-patronal	1 600 000	1 200 000
Contributions à des organisations canadiennes d'employeurs, de travailleurs ou à des organismes sans but lucratif, pour le dialogue social et les activités de coopération du Canada liées aux initiatives internationales du Canada dans le domaine du travail	300 000	200 000
(L) Paielements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	8 391	18 000
Total des contributions	1 300 411 727	850 267 358

Ressources humaines et Développement des compétences
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Autres paiements de transfert		
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu des ententes sur le marché du travail pour accroître la participation au marché du travail des membres des groupes sous-représentés et des travailleurs peu qualifiés	770 466 000	501 310 000
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	222 000 000	217 100 000
Total des autres paiements de transfert	992 466 000	718 410 000
Postes non requis		
Subvention destinée à la construction ou à la rénovation des structures permanentes et aux petits projets mettant l'accent sur la pleine accessibilité aux services de soutien communautaire pour les personnes ayant des capacités variées partout au Canada, grâce au Fonds pour l'accessibilité	6 992 000
(L) Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	50 000
Total des postes non requis	7 187 000
Total	43 251 664 951	40 657 812 358

Ressources humaines et Développement des compétences

Conseil canadien des relations industrielles

Résultat stratégique

Règlement de manière rapide, juste et uniforme des questions liées aux relations du travail dans les secteurs régis par le Code canadien du travail.

Description des activités de programme

Programme juridictionnel et de résolution de conflits

Au moyen de ce programme, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) résout des questions liées aux relations de travail en exerçant les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en matière de l'application et d'interprétation de la partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la partie II (Santé et sécurité au travail) du *Code canadien du travail*. Il se charge d'un vaste éventail d'activités qui inclue notamment l'accréditation de syndicats, la modification et à la révocation des droits de négociation; l'enquête, la médiation et le règlement de plaintes alléguant un manquement aux dispositions de la partie I du *Code canadien du travail*; la détermination des services qui doivent être maintenus durant un arrêt de travail; l'exercice d'un pouvoir de redressement accessoire; l'exercice de pouvoirs d'interdiction en cas de grèves ou de lock-out illégaux; l'établissement des modalités d'une première convention collective; la prestation de services administratifs à ces fins.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Programme juridictionnel et de résolution de conflits	9 437	9 437	9 188
Services internes	3 580	3 580	3 399
	13 017	13 017	12 587

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique

Accroître l'accès à des logements sûrs et abordables pour les Canadiens dans le besoin incluant les Autochtones.

Description des activités de programme

Programme d'aide au logement

Dans le cadre d'ententes de longue durée, l'aide financière est accordée à des personnes ou à des groupes pour gérer des logements qui sont abordables, de taille et de qualité convenables pour les ménages canadiens à revenu faible et modeste. Cette activité de programme vise aussi les sommes versées aux provinces et territoires en vertu d'ententes sur le logement social. Les provinces et les territoires qui signent une nouvelle entente de logement social avec le gouvernement du Canada doivent respecter les principes nationaux et le cadre de responsabilités garantissant que les subventions fédérales servent au logement des ménages à faible revenu.

Programmes de réparation et d'amélioration des habitations

Le Programme d'aide à la remise en état des logements de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) contribue à faire en sorte que le logement occupé par des propriétaires, des locataires et des personnes handicapées à faible revenu soit conforme aux normes fondamentales de salubrité, de sécurité et de mobilité. Il facilite aussi la conversion de bâtiments non résidentiels à des fins résidentielles. Les programmes de réparation et d'amélioration des habitations englobent aussi le Programme de réparation d'urgence, qui offre de l'aide financière aux ménages canadiens à faible revenu dans les régions rurales pour leur permettre d'effectuer des réparations d'urgence à leur maison, et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, qui offre de l'aide financière aux aînés à faible revenu pour leur permettre d'apporter des modifications mineures à leur logement. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement offre de l'aide financière pour permettre de remettre en état, de réparer, d'améliorer ou de construire des maisons d'hébergement à l'intention des victimes de violence familiale. L'aide financière pour ces programmes est principalement sous forme de prêts-subventions dont le montant total varie en fonction du coût des réparations et de la zone géographique.

Programmes de logement dans les réserves

L'aide financière est accordée aux Premières nations en vertu d'ententes de longue durée pour fournir aux collectivités des réserves des logements locatifs abordables, de taille et de qualité convenables. De plus, l'aide est disponible pour réparer les habitations occupées par des ménages à faible revenu de manière à ce qu'elles soient conformes aux normes minimales de salubrité, de sécurité et d'accessibilité. Cette activité de programme comporte aussi des fonds pour faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences, et pour offrir de la formation et des ressources devant aider les peuples autochtones à se diriger vers l'autonomie en matière d'habitation et à assumer davantage de responsabilités relativement au fonctionnement du logement à l'intérieur de leur collectivité. L'aide financière pour ces programmes est principalement sous forme d'une subvention, d'une durée ne dépassant pas 25 ans, devant contribuer à des projets sur le plan du financement et des activités.

Initiative en matière de logement abordable

L'Initiative en matière de logement abordable vise à accroître l'offre de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste. Pour ce faire, il est possible de recourir à diverses interventions telles que la construction, la rénovation, la réhabilitation, la conversion, l'accession à la propriété, de nouveaux suppléments au loyer et des logements avec services de soutien. Les provinces et les territoires se chargent de mettre en application et d'administrer les programmes financés grâce à cette initiative. L'aide financière pour ce programme est sous forme de contribution et est fournie aux programmes conçus par les provinces et les territoires.

Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones

La SCHL mène des recherches et diffuse de l'information sur certaines populations dont les besoins en logement sont particuliers, telles que les peuples autochtones, les sans-abri, les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants (immigrants et réfugiés), les personnes handicapées et les aînés.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique

Compétitivité accrue et innovation dans le secteur de l'habitation dans le but de combler les besoins des Canadiens en matière de logement.

Description des activités de programme

Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada

La SCHL recueille, analyse et diffuse des données sur les marchés de l'habitation afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans le domaine du logement par des clients du secteur de l'habitation, le public et la SCHL. Ceci comprend la diffusion des données sur les marchés du logement, des analyses et prévisions par voie de publications, de conférences, de séminaires, de tables rondes et des services de données sur commande. Pour répondre aux besoins des clients, la SCHL réalise plusieurs enquêtes, dont celles portant sur les mises en chantier et achèvements, les logements écoulés sur le marché, les logements locatifs, les approbations hypothécaires, et les intentions des consommateurs d'acheter ou de rénover un logement.

Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments

La SCHL cherche des moyens de garantir l'offre d'outils de financement abordables dans le secteur de l'habitation, d'étendre au plus de gens possible l'accès aux sources de financement, d'encourager l'offre de logements abordables et de faire avancer le système de logement. La SCHL s'occupe aussi d'effectuer des recherches techniques afin d'étudier les problèmes liés à l'humidité et au milieu intérieur, le caractère durable de la performance des bâtiments résidentiels ainsi que les catastrophes naturelles.

Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés

La SCHL appuie l'abordabilité, la concurrence et la liquidité dans le secteur du financement de l'habitation par l'entremise d'une injection de fonds pour l'achat de blocs de créances hypothécaires assurées. Ces blocs de créances hypothécaires assurées sont achetés à des institutions financières canadiennes dans le cadre d'un processus d'adjudication concurrentielle. Les fonds nécessaires à ces achats proviennent d'emprunts effectués auprès du gouvernement fédéral, en vertu du cadre d'emprunt centralisé.

Résultat stratégique

Le système canadien du logement demeure l'un des meilleurs du monde.

Description des activités de programme

Activités internationales

En soutenant le secteur de l'habitation, on en favorise davantage la prospérité, ce qui permet aux entreprises canadiennes de saisir des débouchés à l'étranger et de diversifier leurs marchés d'exportation. La SCHL s'efforcera d'accroître les exportations dans le domaine de l'habitation en aidant les entreprises à prendre de l'expansion sur des marchés prometteurs, mettra en contact des clients clés canadiens avec des acheteurs étrangers potentiels qui ont été présélectionnés, aidera à faire connaître et reconnaître les méthodes canadiennes en matière d'habitation, appuiera les délégations étrangères qui veulent obtenir de l'information sur le système de logement canadien, et fournira de l'aide aux économies émergentes en matière d'évaluation et d'amélioration du cadre de vie.

Ressources humaines et Développement des compétences Société canadienne d'hypothèques et de logement

Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation

La SCHL mène des recherches pour trouver des solutions énergétiques et environnementales au profit des bâtiments résidentiels pour améliorer la qualité et l'utilisation de l'eau dans les habitations, résoudre les problèmes techniques propres aux habitations situées en région éloignée et dans le Nord, planifier et concevoir les collectivités dans le respect des principes du développement durable et rehausser la santé de la population dans le contexte de l'habitation. Conformément au mandat qui lui est confié, la SCHL élabore et met en œuvre la politique fédérale en matière d'habitation en tenant compte des priorités et des objectifs du gouvernement du Canada.

Planification d'urgence

La SCHL met en place des plans de reprise des activités et les soumet à des essais afin de s'assurer qu'elle peut reprendre, efficacement et rapidement, ses activités normales après une interruption ayant des répercussions sur ses activités et sur ses engagements envers les parties prenantes, en mettant l'accent en premier lieu sur les fonctions commerciales indispensables à la mission.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Dépenses non budgétaires	Total	
	Fonction-nement	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme d'aide au logement	1 722 116	1 722 116	819 786	2 541 902	1 514 836
Programmes de réparation et d'amélioration des habitations	674 054	674 054	674 054	79 982
Programmes de logement dans les réserves	215 134	215 134	272 117	487 251	149 708
Initiative en matière de logement abordable	451 859	451 859	451 859	28 628
Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada	20 725	20 725	20 725	21 708
Activités internationales	14 403	14 403	14 403	13 605
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments	13 790	13 790	13 790	14 250
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation	12 899	12 899	12 899	11 135
Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones	6 062	6 062	6 062	4 776
Planification d'urgence	299	299	299	287
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	(3 596 899)	(3 596 899)
	3 131 341	3 131 341	(2 504 996)	626 345	1 838 915

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Résultat stratégique

La protection et le respect des droits des artistes et des producteurs prévus à la partie II de la Loi sur le statut de l'artiste.

Description des activités de programme

Programme d'accréditation, de plaintes et de décision

Le programme porte sur des demandes d'accréditation, d'annulation de l'accréditation, d'examen, de décision et d'autorisation de poursuivre, ainsi que des plaintes de pratiques déloyales déposées au Tribunal par les artistes, les associations d'artistes et les producteurs en vertu de la partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste* qui régit les relations professionnelles entre les artistes autonomes et les producteurs.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Programme d'accréditation, de plaintes et de décision	1 563	1 563	1 151
Services internes	505	505	857
	2 068	2 068	2 008

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Résultat stratégique

Conditions de travail et pratiques en milieu de travail améliorées qui mettent en valeur la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.

Description des activités de programme

Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite

Ce programme a pour objet de fournir des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les particuliers reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial offert par téléphone, courriel, télécopieur, courrier ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour appuyer leurs besoins en information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et qu'ils soient appuyés par les contributions financières des divers intervenants. En préparant des outils d'information sur la santé et la sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Divers niveaux de service sont disponibles, allant de produits et services gratuits, à des produits et services en vente. Lorsque le produit ou service du CCHST est fourni à des clients externes distincts et qu'il comporte des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation sont imposés. Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources mène à l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes par les intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives de santé et de sécurité.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources humaines et Développement des compétences
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	2 706	2 706	2 652
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite	6 650	4 300	2 350	2 203
	9 356	4 300	5 056	4 855

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

23 Ressources naturelles

Ministère 23-4

Énergie atomique du Canada limitée 23-9

Commission canadienne de sûreté nucléaire 23-10

Société de développement du Cap-Breton 23-13

Office national de l'énergie 23-14

Administration du pipe-line du Nord 23-16

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Ressources naturelles				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	805 869	700 338	105 531
5	Dépenses en capital	15 134	15 134
10	Subventions et contributions	1 877 636	456 953	1 420 683
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 568	53 186	4 382
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	1 371 238	2 045 889	(674 651)
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	295 300	351 477	(56 177)
(L)	Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	20 000	20 000
(L)	Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtières	6 500	7 200	(700)
(L)	Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières	3 400	3 400
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada
–	Postes non requis			
	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 383	(1 383)
Total du Ministère		4 452 723	3 639 905	812 819
Énergie atomique du Canada limitée				
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	102 452	108 691	(6 239)
Total de l'organisme		102 452	108 691	(6 239)
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
20	Dépenses du Programme	40 630	40 670	(40)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 536	4 464	72
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	86 256	97 597	(11 341)
Total de l'organisme		131 422	142 731	(11 309)

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Société de développement du Cap-Breton				
	Crédits non requis			
–	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	73 484	(73 484)
	Total de l'organisme	73 484	(73 484)
Office national de l'énergie				
25	Dépenses du Programme	46 205	39 355	6 850
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 344	5 025	1 319
	Total de l'organisme	52 549	44 380	8 169
Administration du pipe-line du Nord				
30	Dépenses du Programme	1 203	244	959
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118	20	98
	Total de l'organisme	1 321	264	1 057

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Ministère

Résultat stratégique

Les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens.

Description des activités de programme

Possibilités économiques pour les ressources naturelles

L'activité de programme Possibilités économiques pour les ressources naturelles comprend des programmes conçus afin de promouvoir l'innovation, l'investissement, et l'amélioration de la compétitivité des ressources naturelles du Canada et des industries de produits connexes au moyen de la prestation de savoir faire et d'outils, y compris des données géoscientifiques de base, ainsi que la promotion du commerce et l'acceptation par les marchés, au pays et à l'étranger. Ce groupe de programmes exécute aussi des travaux portant sur des politiques, des règlements et des lois afin de gérer les responsabilités fédérales associées à l'approvisionnement en pétrole et gaz naturel du Canada, à la protection des infrastructures énergétiques essentielles et à la gestion du programme législatif pour les zones extracôtières de l'Atlantique.

Collectivités tributaires des ressources naturelles

L'activité de programme Collectivités tributaires des ressources naturelles vise à augmenter les connaissances du Canada sur les incidences de l'évolution du secteur des ressources naturelles sur les collectivités qui dépendent fortement des industries axées sur les ressources et à améliorer la capacité et les connaissances pour augmenter le nombre de possibilités au moyen de produits et de services à valeur ajoutée. Ce groupe de programmes est conçu afin d'améliorer le bien-être social des Canadiens. Il vise aussi à promouvoir la participation autochtone et non autochtone, à améliorer les compétences, la capacité et la stabilité de la collectivité au moyen, par exemple, du Programme de foresterie des Premières nations et du Cadre d'action fédéral provincial et territorial des ministres des Mines.

Résultat stratégique

Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles.

Description des activités de programme

Énergie propre

L'activité de programme Énergie propre comprend l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes, de lois et de règlements sur la science et la technologie dans le domaine de l'énergie afin d'atténuer les émissions atmosphériques et de réduire les autres incidences environnementales associées à la production et à la consommation d'énergie. L'un des principaux programmes comprend la série d'initiatives sur l'énergie propre annoncées sous la bannière écoÉNERGIE, qui vise à augmenter la production d'énergies renouvelables ayant peu d'impact sur l'environnement, à encourager et aider les Canadiens à améliorer leur consommation d'énergie dans tous les principaux secteurs de consommation finale, et à accélérer le développement et la commercialisation de solutions technologiques visant à réduire les incidences environnementales associées à la production et à la consommation d'énergie.

Gestion du risque lié aux écosystèmes

L'activité de programme Gestion du risque lié aux écosystèmes comprend des programmes qui aident à comprendre les risques pour notre environnement et la protection de ressources essentielles comme l'eau souterraine. L'une des initiatives majeures est la réponse fédérale à l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP) qui vise à atténuer la propagation du DDP qui menace la forêt boréale du Canada.

Ressources naturelles

Ministère

Résultat stratégique

Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.

Description des activités de programme

Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes

L'activité de programme Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes s'acquitte de l'obligation du ministre de fournir une infrastructure de droits fonciers sur toutes les terres dont le Ministère détient la responsabilité, ainsi que la diffusion de données géographiques exactes et précises sur la masse continentale du Canada et l'accès à ces données. Cette activité de programme fournit aussi des connaissances exactes, récentes et accessibles dans le but d'augmenter les efforts de collaboration avec d'autres sphères de compétence dans des domaines clés (p. ex., l'efficacité de la réglementation) afin de produire des approches améliorées envers les questions communes et de susciter des avantages considérables pour faire progresser les intérêts du secteur des ressources naturelles au pays et à l'étranger.

S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers

L'activité de programme S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers fournit des données géoscientifiques et géospatiales qui contribuent à la réduction des risques provenant des dangers naturels, comme les séismes, les tsunamis et les inondations, ainsi que les dangers découlant de l'activité humaine, et collabore avec les premiers intervenants afin de fournir des données géographiques en cas d'urgence. L'activité de programme fournit aussi de l'information qui aidera les Canadiens à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été créé en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Ce fonds permet à Géomatique Canada d'attribuer les coûts à certains utilisateurs qui bénéficient directement des biens et des services offerts, plutôt qu'à l'ensemble des contribuables. Ce mécanisme de retenue des recettes lui permet de récupérer tous les coûts auprès des clients canadiens et lui donne la liberté de facturer les prix du marché aux clients étrangers. Il donne la possibilité d'offrir davantage de produits et de services pour répondre aux besoins des clients canadiens, ainsi que d'aider l'industrie canadienne de la géomatique en lui offrant les connaissances et les compétences dont elle a besoin pour être concurrentielle dans le marché international. À l'aide du fonds renouvelable, le ministère des Ressources naturelles produit des cartes et des publications aéronautiques exactes pour NavCanada, ce qui constitue une contribution essentielle à la sûreté et à la sécurité des voyageurs et des Canadiens.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources naturelles Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Énergie propre	176 722	483 489	1 281 384	15 158	1 926 436	556 893
Possibilités économiques pour les ressources naturelles	139 325	7 563	1 072	1 779 447	2 860	1 924 547	2 550 712
Services internes	220 303	2 121	90	558	100	222 972	176 994
Gestion du risque lié aux écosystèmes	191 323	188	250	5 816	2 875	194 702	169 363
Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes	97 246	9	110	6 658	368	103 655	101 718
S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers	64 047	5 233	10 300	10 963	68 617	73 070
Collectivités tributaires des ressources naturelles	7 125	20	4 900	250	11 795	11 155
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1 958	1 958
	898 048	15 134	485 011	3 089 063	34 532	4 452 723	3 639 905

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions à l'appui du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons	425 000 000	46 000 000
Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	37 500 000
(L) Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	20 000 000	20 000 000
Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère	2 261 000	2 061 000
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés à l'élimination des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	250 000	250 000
Total des subventions	485 011 000	68 311 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	1 371 238 000	2 045 889 000
Programme d'écologisation des pâtes et papiers	637 126 560
(L) Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	295 300 000	351 477 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants	255 200 000	185 400 000
Programme du Fonds pour l'énergie propre	161 000 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	97 888 000	72 227 000
Promotion de l'innovation et de l'investissement en foresterie	72 873 000	11 510 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE sur la technologie	61 109 000	31 356 000
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	32 704 000	35 004 000
Expansion des perspectives commerciales	23 500 000	4 750 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE Rénovation – Petites et moyennes organisations	10 500 000	4 400 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable	10 000 000	6 000 000
Initiatives d'adaptation aux changements climatiques	9 300 000	5 700 000
(L) Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	6 500 000	7 200 000
Contribution à l'appui du Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier (PPLECF)	6 000 000	5 000 000
Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	4 728 000	4 728 000
Programme de contribution destiné à l'Initiative pour un réseau de Forêts modèles en Afrique	4 175 000
Programme des collectivités forestières	3 900 000	3 900 000
(L) Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	3 400 000	3 400 000
Contributions à l'appui du programme sur les normes d'efficacité énergétique et les exigences de l'étiquetage	3 291 000	3 291 000
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	3 074 000	5 074 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les bâtiments et les habitations	3 000 000	3 000 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les parcs de véhicules	2 000 000	2 000 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	1 600 000	1 600 000
Contribution à l'appui du nettoyage des installations des mines d'uranium Gunnar et Lorado	1 556 000
Programme GéoConnexions	1 500 000	3 800 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les véhicules personnels	1 500 000	1 700 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'industrie	1 262 000	885 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers	1 000 000	4 184 000
Contribution au programme forestier des Premières nations	1 000 000	1 000 000
Contribution à l'Initiative de démonstration nationale sur le diesel renouvelable	930 000
Stratégie emploi jeunesse	558 000	558 000
Contribution à l'Institut de l'amiante pour favoriser la mise en application internationale de l'utilisation sécuritaire et responsable de l'amiante chrysotile	250 000	250 000
Contributions venant appuyer les activités de recherche en matière de récupération assistée des hydrocarbures	100 000	450 000
Total des contributions	3 089 062 560	2 805 733 000
Postes non requis		
Réponse fédérale à l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa	8 760 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	2 000 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 383 000
Espèces exotiques envahissantes	115 000
Total des postes non requis	12 258 000
Total	3 574 073 560	2 886 302 000

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Résultat stratégique

Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.

Description des activités de programme

Installations et activités nucléaires

Cette activité de programme appuie les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et exige des installations importantes telles que des réacteurs, des circuits expérimentaux, des cellules chaudes et des installations de gestion des déchets.

Recherche et développement

Activités de recherche et développement entreprises pour maintenir et améliorer l'expertise scientifique et technologique du Canada, pour appuyer la production d'une électricité écologique et rentable par les réacteurs CANDU, ainsi que pour les autres applications pacifiques de l'énergie nucléaire telles que la médecine nucléaire. Plus particulièrement, cela occasionne le maintien de la propriété intellectuelle développée au cours des 60 dernières années, incluant les connaissances de base relatives aux matières, à la physique des réacteurs, à la chimie, aux composants critiques, à l'irradiation et à l'environnement, et pouvant avoir une incidence sur la sûreté, l'obtention de permis et la base de conception de la technologie CANDU.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonction-		
	nement		
Installations et activités nucléaires	67 178	67 178	73 417
Recherche et développement	35 274	35 274	35 274
Affaires commerciales
Déclassement et gestion des déchets
	102 452	102 452	108 691

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique

Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

Description des activités de programme

Programme de conformité

Le programme de conformité a pour objet de faire en sorte que les titulaires de permis présentent une conformité des plus rigoureuses du cadre de réglementation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Avec ce programme, la CCSN peut garantir aux Canadiens que les titulaires de permis observent constamment la réglementation et exercent leurs activités en toute sécurité.

Les fonds de cette activité de programme servent à la promotion de la conformité, à l'épanouissement d'une culture de sécurité et à la transmission de valeurs communes en matière de sûreté, à des vérifications de la conformité, à des inspections et à des mesures d'application des règlements.

Le programme d'autorisation et d'accréditation

Le programme d'autorisation et d'accréditation a été instauré pour délivrer des permis ou accréditer des personnes ou des organismes qui souhaitent exercer au Canada des activités liées au domaine nucléaire.

Avec les fonds de cette activité, la CCSN peut obtenir des preuves de l'aptitude d'un demandeur à exercer ses activités en toute sécurité et à se conformer aux garanties nucléaires et aux exigences de non-prolifération.

La CCSN réalise ce travail pour s'assurer que les activités nucléaires pratiquées au Canada respectent les mesures de sûreté et de sécurité, n'ont aucune incidence sur la santé et l'environnement et observent les engagements pris en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Programme du cadre de réglementation

Le programme du cadre de réglementation a été instauré pour permettre aux Canadiens en général et aux titulaires de permis en particulier de disposer d'un cadre de réglementation clair et pragmatique pour l'industrie nucléaire du Canada.

Les fonds servent à élaborer et à apporter des modifications aux règlements (comme la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et les règlements connexes; les documents de réglementation, tels que les politiques, les normes et les guides; l'accord relatif aux garanties et le protocole additionnel entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique; et les accords bilatéraux de coopération nucléaire du Canada) destinés à protéger la santé, la sécurité et l'environnement des Canadiens, et à permettre au Canada d'honorer ses engagements internationaux de non-prolifération des armes nucléaires.

La CCSN fait aussi observer la *Loi sur la responsabilité nucléaire* et, à titre d'autorité responsable en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, procède aux évaluations environnementales des projets nucléaires conformément à cette réglementation.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010	
	Dépenses budgétaires				Total
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Services internes	44 438	44 438	42 093
Programme de conformité	39 868	39 868	40 605
Le programme d'autorisation et d'accréditation	27 709	27 709	31 272
Programme du cadre de réglementation	18 562	75	770	19 407	28 760
	130 577	75	770	131 422	142 731

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Des subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	75 000	75 000
Total des subventions	75 000	75 000
Contributions		
Des contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien, ainsi que le Programme canadien à l'appui des garanties	770 000	770 000
Total des contributions	770 000	770 000
Total	845 000	845 000

Nota : Cette contribution était présentée comme deux contributions distinctes dans le Budget principale des dépenses 2009-2010.

Ressources naturelles
Société de développement du Cap-Breton

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Obligations en matière de ressources humaines	42 719
Biens immobiliers	30 787
Services internes
	73 506

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Office national de l'énergie

Résultat stratégique

Pipelines et lignes de transport d'électricité sûrs et sécuritaires construits et exploités de manière à protéger l'environnement et à favoriser des marchés d'énergie efficaces.

Description des activités de programme

Programme Réglementation de l'énergie

Cette activité de programme fournit l'intention de la population canadienne, des promoteurs de projets et des autres organismes gouvernementaux, la réglementation à l'égard de ce qui suit : lignes internationales de transport d'électricité et lignes interprovinciales désignées; construction, exploitation, droits et tarifs des pipelines internationaux et interprovinciaux; commerce de l'énergie; exploitation et mise en valeur dans certaines régions pionnières et zones extracôtières. Les sociétés réglementées par l'Office enrichissent la population canadienne par le transport de pétrole, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel, de même que l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. À titre d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle de créer le cadre dans lequel ces activités économiques peuvent s'exercer lorsqu'elles sont conformes à l'intérêt public. L'intérêt public englobe les intérêts de tous les Canadiens; il s'agit d'un équilibre des intérêts économiques, environnementaux et sociaux qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société.

Programme Information sur l'énergie

Ce programme offre une surveillance de l'industrie et des marchés énergétiques, y compris l'élaboration de perspectives sur l'offre et la demande des produits énergétiques au Canada, à l'intention de l'Office, de l'industrie, des décideurs et du public canadien, afin d'aider à la prise de décisions concernant l'infrastructure et les marchés énergétiques. Cette activité de programme répond aux exigences de la partie II de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* en renseignant la population canadienne sur les faits nouveaux et les enjeux du marché relevant du mandat de réglementation de l'Office, principalement dans les secteurs de marché du gaz, du pétrole et de l'électricité, et aux exigences de la partie VI de la Loi en réalisant des analyses de marché qui permettent de déterminer si les Canadiens ont accès à l'énergie à des prix équitables.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services interne

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources naturelles
Office national de l'énergie

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services interne	24 646	24 646	16 418
Programme Réglementation de l'énergie	23 857	23 857	20 668
Programme Information sur l'énergie	4 046	4 046	7 294
	52 549	52 549	44 380

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Administration du pipe-line du Nord

Résultat stratégique

S'assurer que la planification et la construction du tronçon canadien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska s'effectuent de façon efficiente et rapide tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska
La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	1 321	1 321	264
	1 321	1 321	264

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

24 Santé

Ministère 24-4

Agence canadienne de contrôle de la procréation
assistée 24-12

Instituts de recherche en santé du Canada 24-14

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux
matières dangereuses 24-16

Conseil d'examen du prix des médicaments
brevetés 24-17

Agence de la santé publique du Canada 24-19

Santé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Santé				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 876 073	1 788 379	87 695
5	Dépenses en capital	37 718	40 795	(3 077)
10	Subventions et contributions	1 382 680	1 422 741	(40 061)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122 825	116 665	6 161
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	79	78
Total du Ministère		3 419 376	3 368 658	50 718
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée				
15	Dépenses du Programme	9 929	9 923	6
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	594	593	1
Total de l'organisme		10 523	10 516	7
Instituts de recherche en santé du Canada				
20	Dépenses de fonctionnement	48 995	43 240	5 755
25	Subventions	926 926	876 687	50 239
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 900	4 399	501
Total de l'organisme		980 821	924 326	56 495
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
30	Dépenses du Programme	4 980	4 855	125
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	724	700	24
Total de l'organisme		5 704	5 555	149
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
35	Dépenses du Programme	11 163	10 369	795
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 018	989	29
Total de l'organisme		12 182	11 358	824

Santé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Agence de la santé publique du Canada				
40	Dépenses de fonctionnement	406 216	352 686	53 530
45	Dépenses en capital	36 774	9 646	27 128
50	Subventions et contributions	203 200	255 381	(52 181)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 806	30 287	1 519
Total de l'organisme		677 995	648 000	29 996

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé Ministère

Résultat stratégique

De meilleurs résultats en matière de santé et réduction des inégalités dans le domaine de la santé des Premières nations et Inuits et les autres Canadiens.

Description des activités de programme

Programmes et services liés à la santé des Premières nations et des Inuits

La Politique fédérale sur la santé des Indiens est à l'origine de la prestation de programmes et de services de santé aux Premières nations et aux Inuits par Santé Canada. Le Ministère offre des programmes et des services de santé aux Premières nations et aux Inuits conformément à ses politiques, en ayant recours à la *Loi de crédits annuels* pour obtenir l'approbation du Parlement. En collaboration avec les Premières nations et les Inuits ainsi que d'autres partenaires du domaine de la santé, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, assure l'exécution de programmes de santé communautaire et de santé publique dans les réserves notamment : des programmes d'hygiène du milieu et de prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, et la prestation de soins de santé primaire par l'intermédiaire des postes de soins infirmiers et de centres de santé communautaires dans les communautés éloignées et/ou isolées pour suppléer aux services fournis par les autorités sanitaires provinciales, fédérales, territoriales et régionales. Santé Canada offre aussi son appui à des programmes de promotion de la santé ciblé, destinés aux Autochtones, peu importe leur lieu de résidence (p. ex. Initiative sur le diabète chez les Autochtones), ainsi que des services de counselling, des services de lutte contre les toxicomanies et des services favorisant le mieux-être mental. Une couverture pour certains soins de santé non assurés comme les médicaments, les soins dentaires, les soins de la vue, l'équipement médical et les fournitures médicales, les services d'intervention à court terme en santé mentale en situation de crise et le transport pour raison médicale, sont disponibles pour l'ensemble des Indiens inscrits ou Inuits reconnus au Canada, sans égard à leur lieu de résidence.

Résultat stratégique

Un système de santé accessible et durable qui répond aux besoins de santé des Canadiens.

Description des activités de programme

Le système de santé au Canada

Cette activité de programme donne des avis stratégiques liés à la politique sur des questions de soins de santé comme l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'intégration des services de soins de santé afin de mieux répondre aux besoins en matière de santé des Canadiens, où qu'ils vivent et indépendamment de leur situation financière. L'objectif est poursuivi conformément aux principes d'abordabilité, de durabilité et d'équité à long terme, et en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, les professionnels de la santé, les administrateurs, les autres intervenants principaux et les citoyens. L'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'intégration de l'administration des services de santé passe par des investissements dans le système de santé et dans le renouvellement du système de santé, où l'on s'emploie, par exemple, à réduire les temps d'attente pour des services essentiels, à travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que les principes de la *Loi canadienne sur la santé* soient respectés, à mettre au point de l'information sur la santé et des mesures de l'état de santé à l'intention des Canadiens, à répondre aux besoins en matière de santé et d'accès aux services de santé de certains groupes, notamment les femmes et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et à veiller à la mise en œuvre d'accords entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé.

Santé Ministère

Les affaires internationales de santé

Dans le cadre de son mandat fédéral, Santé Canada œuvre à l'échelle internationale, dans un contexte de leadership, de partenariats et de collaboration, afin que la population canadienne soit parmi la plus en santé au monde. Les affaires internationales s'occupent, pour le Ministère, d'établir, de coordonner et de surveiller les politiques, les stratégies et les activités ministérielles de promotion des priorités et des valeurs du Canada au sein du programme international en matière de santé. La collaboration internationale aux dossiers de santé mondiale est importante, étant donné que les risques de santé publique provenant d'autres pays influent grandement sur la santé de la population canadienne. Les enjeux internationaux comme les préparatifs en cas de pandémie d'influenza, les stratégies de lutte contre le VIH/sida et la protection de la santé mondiale sont des initiatives essentielles à examinées de concert avec les principaux partenaires externes en santé, notamment l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation panaméricaine de la santé.

Les pays et les organismes internationaux veulent accéder rapidement à l'information sur le système et les initiatives de soins de santé au Canada. L'activité de programme sur les affaires internationales vise à communiquer les politiques et les pratiques exemplaires du Canada à d'autres pays, et à faciliter l'établissement d'ententes bilatérales avec de nombreux pays sur d'importantes questions de santé. Cette activité de programme donne des conseils stratégiques en matière de politique au ministre de la Santé, à la haute direction et au portefeuille de la Santé sur des questions de santé internationale, et assure une représentation appropriée dans des tribunes internationales qui concernent le portefeuille de la Santé. En outre, elle gère les subventions aux organismes sans but lucratif pour des projets en santé internationale qui correspondent aux priorités du Canada en matière de santé mondiale.

La procréation assistée au Canada

Cette activité de programme met en œuvre les dispositions de la *Loi sur la procréation assistée*, qui vise à protéger et à promouvoir la santé, la sécurité et la dignité humaines et les droits de la personne dans le cadre de l'utilisation des techniques de procréation assistée. Elle élabore des politiques et des règlements en matière de procréation assistée. Étant donné que la science de la procréation assistée évolue rapidement, l'activité de programme fait constamment appel aux intervenants pour trouver des moyens de concilier les besoins des patients qui utilisent ces techniques pour fonder une famille, les besoins des enfants issus de ces techniques et les besoins des fournisseurs de services de procréation assistée en tenant compte des facteurs prédominants que sont la santé et la sécurité. Les politiques et les règlements ont pour but d'établir un régime de réglementation souple qui ouvre la voie à la procréation assistée, tant au pays que dans le milieu international et qui tient compte des objectifs énoncés dans la *Loi sur la procréation assistée*. Cette activité de programme recueille de l'information auprès des intervenants, dont les provinces, pour garantir une approche pancanadienne.

Résultat stratégique

Accès à des produits de santé et à des aliments efficaces et sûrs et à des renseignements en vue de choix de santé sains.

Description des activités de programme

Produits de santé

L'activité de programme relative aux produits de santé comprend une vaste gamme d'activités liées à la protection et à la promotion de la santé qui touchent la vie quotidienne des Canadiens. Relevant de l'instance fédérale responsable de la réglementation des produits de santé, cette activité de programme permet d'évaluer et de surveiller l'innocuité, la qualité et l'efficacité des médicaments (à usage humain et vétérinaire), des produits biologiques, des matériels médicaux et des produits de santé naturels, en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues* et de son règlement d'application, ainsi que de la *Loi sur le ministère de la Santé*. Cette activité de programme permet également de diffuser des renseignements à jour, fondés sur des données probantes et faisant autorité aux intervenants (notamment les professionnels de la santé tels que les médecins, les pharmaciens, les praticiens de médecine traditionnelle chinoise, les phytothérapeutes, les docteurs en naturopathie) et aux membres du public pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et faire des choix sains.

Santé Ministère

Aliments et nutrition

L'activité de programme relative aux aliments et à la nutrition porte sur la mise en œuvre de politiques, de normes et de règlements relatifs à la salubrité et à la valeur nutritive des aliments. L'Agence canadienne d'inspection des aliments est responsable de l'application des normes de salubrité et de qualité des aliments. Le cadre de réglementation des aliments est fondé sur la *Loi sur les aliments et drogues* et son règlement d'application, la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments* et la *Loi sur le ministère de la Santé*. Cette activité de programme permet également de promouvoir la santé nutritionnelle et le bien-être de la population canadienne grâce à la définition, à la promotion et à la mise en œuvre conjointes de politiques et de normes nutritionnelles fondées sur des données probantes. Relevant de l'entité responsable des politiques et de la promotion de la nutrition et de la saine alimentation, cette activité de programme permet de diffuser des renseignements à jour, fondés sur des données probantes et faisant autorité dont les Canadiens et les intervenants ont besoin pour prendre des décisions éclairées et faire des choix sains.

Résultat stratégique

Réduction des risques pour la santé et pour l'environnement causés par des substances et des produits réglementés, et milieux de vie et de travail plus sains.

Description des activités de programme

Consommation et abus de substances

Par l'entremise d'activités de réglementation, de programme et d'éducation, Santé Canada cherche à améliorer les résultats pour la santé par la réduction et la prévention de la consommation de tabac de même que par la lutte contre l'abus d'alcool et de drogue. En vertu de la *Loi sur le tabac* et de son règlement, Santé Canada réglemente certains aspects de la fabrication et de la vente du tabac. Il mène également la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, qui poursuit les objectifs suivants: réduire la prévalence du tabagisme, réduire le nombre de cigarettes vendues, accroître la conformité aux lois régissant la vente de tabac aux jeunes, réduire l'exposition à la fumée secondaire et explorer de nouvelles façons de réglementer le produit.

Santé Canada administre la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (LRCDS) et son Règlement. Grâce à ses quatre laboratoires régionaux, il offre des conseils d'experts scientifiques ainsi que des services d'analyse de drogues aux organismes d'application de la loi. Le *Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales* et les programmes connexes contrôlent l'autorisation de consommation et de culture de la marijuana par des personnes souffrant de maladies graves et débilitantes. Santé Canada est partenaire de la stratégie antidrogue du gouvernement qui comprend les éléments suivants : les programmes de prévention destinés aux jeunes, la facilitation de l'accès aux programmes de traitement, les activités de conformité et d'application de la loi liées aux substances contrôlées et aux précurseurs chimiques de même que l'augmentation du nombre de ressources du Service d'analyse des drogues en vue de tenir compte de celle survenue dans le domaine de l'application de la loi.

Santé Ministère

Hygiène de l'environnement durable

L'environnement demeure un déterminant clé de la santé pour tous les Canadiens. Cette activité de programme vise à promouvoir et à protéger l'état de santé des Canadiens en définissant, en évaluant et en gérant les risques que posent les facteurs environnementaux pour la santé dans les milieux de vie, de travail et de loisirs. La portée des activités de ce secteur clé comprend la recherche sur la qualité de l'eau potable, la qualité de l'air, les sites contaminés, la toxicologie et le changement climatique, les programmes et activités de réglementation en matière d'air pur, l'évaluation des risques et la gestion des éléments suivants : substances chimiques, bruit ambiant, fréquences électromagnétiques dans l'environnement, produits issus de la biotechnologie et d'autres technologies nouvelles (notamment la nanotechnologie), les rayons UV solaires, la préparation aux désastres nucléaires et écologiques de même que le travail en collaboration avec l'industrie du transport de passagers en vue de protéger les voyageurs.

En vertu du Plan de gestion des produits chimiques, Santé Canada évalue et réglemente les produits chimiques utilisés dans les produits industriels et de consommation. Les autres activités qu'il réalise comprennent notamment les suivantes : mise en œuvre d'un système national de suivi biologique, établissement d'ententes de rendement sur la gestion des risques avec divers secteurs de l'industrie et amélioration de l'évaluation et de la gestion des risques pour la santé humaine que posent les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène et de beauté, les produits de consommation, les cosmétiques et les aliments. Enfin, l'amélioration de la communication et des activités de diffusion permet aux Canadiens de prendre des décisions plus éclairées en vue de limiter leur exposition aux risques environnementaux possibles. Parmi les lois pertinentes se trouve la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Réglementation des pesticides

Afin d'aider à prévenir l'apparition de risques inacceptables pour la santé humaine ou l'environnement et faciliter l'accès à des outils de lutte antiparasitaire durable, Santé Canada, par l'intermédiaire de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, réglemente l'importation, la vente et l'utilisation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* fédérale et de son règlement.

Produits de consommation

Santé Canada détermine, évalue, gère et communique aux Canadiens les risques pour la santé et la sécurité associés aux produits de consommation (notamment les produits domestiques, industriels et d'utilisation clinique), aux cosmétiques et aux dispositifs émettant des radiations. Il y parvient grâce à la recherche, à l'évaluation du risque et à l'élaboration de stratégies de gestion des risques visant à réduire l'exposition des Canadiens à des produits potentiellement dangereux. Santé Canada réalise également des activités de réglementation, de surveillance et de conformité, et offre des renseignements, des séances de formation et des directives à la fois aux représentants de l'industrie et au public. Parmi les lois pertinentes se trouvent les suivantes : produits de consommation (*Loi sur les produits dangereux*), cosmétiques (*Loi sur les aliments et drogues*) et dispositifs émettant des radiations (*Loi sur les dispositifs émettant des radiations*).

Santé en milieu de travail

Cette activité de programme offre des services visant à protéger la santé et la sécurité du secteur public fédéral, des dignitaires de passage et autres. Parmi les programmes spécifiques se trouvent les suivants : la prestation de services de santé au travail à l'intention des fonctionnaires fédéraux, la prestation du Programme d'aide aux employés, la prestation de services d'urgence sanitaire aux personnes jouissant d'une protection internationale, la prestation de services de dosimétrie (la mesure de l'exposition personnelle et professionnelle aux rayonnements grâce à la lecture de dosimètres ou à l'aide de cartes insérées dans des boîtiers spéciaux et portées par un utilisateur pendant des périodes déterminées) et le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) qui constitue la norme nationale canadienne en matière de communication des renseignements sur les dangers et qui englobe notamment la formation des employés, celle des inspecteurs de même que les normes relatives aux étiquettes de sécurité.

Santé Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programmes et services liés à la santé							
des Premières nations et des Inuits	1 163 919	4 845	1 037 616	5 450	2 200 930	2 156 063
Services internes	299 208	25 818	682	324 344	302 609
Le système de santé au Canada	38 388	186 650	72 265	297 302	293 302
Produits de santé	176 804	5 000	3 580	40 696	144 688	146 080
Consommation et abus de substances	70 976	140	4 250	58 235	133 601	138 644
Hygiène de l'environnement durable	129 490	2 215	105	1 400	130 410	152 847
Aliments et nutrition	62 681	4 000	66 681	60 879
Réglementation des pesticides	53 716	200	6 975	46 941	45 133
Produits de consommation	32 100	454	31 646	25 648
Les affaires internationales de santé	6 264	2 480	12 500	21 244	22 961
Santé en milieu de travail	33 595	500	13 968	20 127	23 013
La procréation assistée au Canada	1 462	1 462	1 479
	2 068 602	37 718	198 485	1 184 195	69 625	3 419 376	3 368 658

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention à l'Institut canadien d'information sur la santé	81 746 000	81 746 000
Subvention au Partenariat canadien contre le cancer	55 000 000	57 500 000
Subvention à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	16 903 967	16 903 967
Subvention pour appuyer la Commission de la santé mentale du Canada	15 000 000	12 000 000
Subvention au Conseil de la santé du Canada	10 000 000	10 000 000
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000	8 000 000
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 750 000	3 750 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	3 080 000	3 975 000
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Total des subventions	198 484 967	198 879 967
Contributions		
Transfert des services de santé aux Premières nations et aux Inuits	256 147 206	243 649 471
Contributions aux programmes communautaires des Premières nations et des Inuits	170 486 848	240 846 472
Contributions aux prestations en soins de santé des Premières nations et des Inuits	168 742 241	139 814 825
Contributions pour la gouvernance en santé et soutien à l'infrastructure des Premières nations et des Inuits	166 804 860	216 197 510
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits	130 252 981	124 099 211
Contributions aux programmes d'établissements de santé et d'immobilisations des Premières nations et des Inuits	112 912 478	47 330 028
Programme de contribution pour les langues officielles en santé de Santé Canada	36 700 000
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	32 714 500	46 053 500
Programme de financement du traitement de la toxicomanie	27 960 712	26 028 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	15 759 000	15 759 000
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	14 515 000	11 515 000
Contributions à la protection de la santé des Premières nations et des Inuits	12 752 511	18 616 084
Quote-part à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	12 500 000	12 500 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions au projet pilote de prestations en soins de santé non assurés de Bigstone	9 116 988	8 821 805
Contributions au Programme de soutien en santé résolution des questions des pensionnats indiens	5 400 000	7 200 000
Contribution à l'Organisation pour la promotion de la santé des peuples autochtones	5 000 000	5 000 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 580 000	3 580 000
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 850 000	2 850 000
Total des contributions	1 184 195 325	1 169 860 906
Postes non requis		
Programme de contributions pour améliorer l'accès aux services de santé offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	23 000 000
Fonds de transport pour raison médicale du Nunavut	10 200 000
Subvention au gouvernement du Yukon pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires et le secrétariat opérationnel	6 333 333
Subvention au gouvernement du Nunavut pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 334
Subvention au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 333
Fonds de transport pour raison médicale des Territoires du Nord-Ouest	3 200 000
Fonds de transport pour raison médicale du Yukon	1 600 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	1 000 000
Total des postes non requis	54 000 000
Total	1 382 680 292	1 422 740 873

Santé

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Résultat stratégique

Protection et promotion de la santé, de la sécurité, de la dignité et des droits humains en ce qui a trait à la procréation assistée et aux travaux de recherche connexes, dans un cadre éthique rigoureux.

Description des activités de programme

Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire de la procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants : délivrer des autorisations pour les activités réglementées et pour les installations utilisées par des personnes et des organisations qualifiées; évaluer les demandes à la lumière des exigences d'autorisation, ainsi que de considérations scientifiques et éthiques; procéder à des inspections périodiques des cliniques de procréation assistée, des fournisseurs de service ou des activités de recherche pour assurer la conformité; obtenir la participation ou le soutien d'autres organisations reconnues en vue de l'élaboration d'autres moyens de soutien, par exemple, des normes, des lignes directrices et des modèles d'accréditation.

Information sur la santé et gestion des connaissances relatives à la procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants : tenir un registre de renseignements personnels sur la santé afin d'intégrer l'information pertinente sur la santé des donneurs, des patients et des enfants nés des techniques de procréation assistée en vue d'avoir un mécanisme de recherche et de retraçage; fournir des rapports permanents sur les activités réglementées de procréation assistée, y compris les taux de réussite des cliniques de procréation assistée et les résultats de recherche, afin de permettre aux utilisateurs de méthodes de procréation assistée de prendre des décisions éclairées; fournir de l'information publique sur les questions de procréation assistée par l'entremise d'un site Web ou tout autre moyen, tel que des brochures.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Santé

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire de la procréation assistée	4 296	4 296	4 294
Services internes	3 674	3 674	3 671
Information sur la santé et gestion des connaissances relatives à la procréation assistée	2 553	2 553	2 552
	10 523	10 523	10 517

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique

Une entreprise de recherche en santé de renommée mondiale qui crée, dissémine et applique de nouvelles connaissances dans tous les domaines de la recherche en santé.

Description des activités de programme

Connaissances dans le domaine de la santé

Ces programmes visent à appuyer la création de nouvelles connaissances dans tous les domaines de santé en vue d'améliorer la santé et le système de santé. Cet objectif est atteint en gérant les concours ouverts des IRSC et les processus d'examen par les pairs connexes fondés sur les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique.

Avancées en santé et dans les services de santé

Grâce au processus d'examen par les pairs concurrentiel fondés sur les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, ces programmes visent à appuyer la création de nouvelles connaissances dans les domaines prioritaires stratégiques et leur application en vue d'améliorer la santé et de renforcer le système de santé.

Chercheurs en santé

Les programmes ont pour but de créer une capacité de recherche en santé afin d'améliorer la santé et le système de santé en appuyant la formation et la carrière d'excellents chercheurs en santé grâce à un processus d'examen par les pairs concurrentiel fondé sur les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique.

Commercialisation de la recherche en santé

Ces programmes visent à appuyer et à faciliter la commercialisation des résultats de la recherche en santé en vue d'améliorer la santé et le système de santé. Cet objectif est atteint grâce à la gestion de concours de financement pour accorder des subventions, en partenariat avec le secteur privé, là où c'est pertinent, et à l'utilisation des processus d'examen par les pairs fondés sur les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, et grâce au développement et au renforcement de la capacité des chercheurs en santé canadiens à s'engager dans le processus de commercialisation.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Connaissances dans le domaine de la santé	11 368	438 092	449 460
Avancées en santé et dans les services de santé	13 319	244 507	257 826
Chercheurs en santé	3 039	198 616	201 655
Commercialisation de la recherche en santé	449	45 710	46 160
Services internes	25 721	25 721	20 763
Recherche ouverte	449 681
Chercheurs et stagiaires	199 668
Recherche stratégique prioritaire	111 996
Ressources en recherche et collaboration	48 479
Application des connaissances de la recherche en santé	40 258
Commercialisation de la recherche en santé	26 098
Partenariats nationaux et internationaux	24 557
Questions éthiques, juridiques et sociales	2 827
	53 895	926 926	980 821	924 327

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	842 888 285	811 636 100
Bourses d'études supérieures du Canada	36 250 000	21 750 000
Réseaux de centres d'excellence	27 500 400	27 500 400
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	5 550 000	2 800 000
Réseaux et centres d'excellence dirigés par les entreprises et Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	1 737 000
Total des subventions	926 925 685	876 686 500

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Résultat stratégique

Des dérogations touchant les secrets commerciaux sont fournies d'une façon qui concilie le droit de l'industrie de protéger ses renseignements commerciaux confidentiels et le droit des travailleurs de recevoir de l'information précise sur les dangers liés à la santé et à la sécurité que posent les produits chimiques en milieu de travail.

Description des activités de programme

Processus de demandes de dérogation

Dans le cadre de cette activité, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses enregistre les demandes de dérogation provenant d'un fournisseur ou d'un employeur qui souhaite garder confidentiels des renseignements commerciaux, décide de la validité des demandes, juge et émet des décisions sur la conformité de la fiche signalétique ou de l'étiquette associée à une demande et gère un processus d'appel de ces décisions.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Processus de demandes de dérogation	4 232	4 232	5 555
Services internes	1 472	1 472	...
	5 704	5 704	5 555

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Résultat stratégique

Les médicaments brevetés ne peuvent être vendus au Canada à des prix excessifs, afin de protéger les intérêts de la population canadienne et leur régime de soins de santé. La population canadienne est également tenue informée des tendances de l'industrie.

Description des activités de programme

Conformité et application de prix non excessifs pour les médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) exerce un contrôle sur les prix des médicaments brevetés vendus par les détenteurs de brevets au Canada pour usage humain ou pour usage vétérinaire. Au titre de cette activité de programme, le CEPMB passe en revue les prix demandés par les brevetés pour leurs médicaments brevetés en fonction des facteurs d'examen des prix prévus dans la *Loi sur les brevets* afin de s'assurer que ces prix ne sont pas excessifs. Lorsque, à l'issue d'une audience publique, il apparaît que le prix d'un médicament est excessif sur un marché, le Conseil peut rendre une ordonnance obligeant le breveté à réduire le prix de son médicament et à prendre les mesures qui lui sont dictées pour rembourser les recettes excessives qu'il a tirées de la vente de son médicament à des prix excessifs.

Rapports sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques

Au titre de cette activité de programme, le CEPMB analyse les tendances en matière de prix des produits pharmaceutiques ainsi que les dépenses en recherche et développement effectuées par les détenteurs de brevets pharmaceutiques. Il effectue également des analyses critiques des tendances des prix, de l'utilisation et des coûts des médicaments sous ordonnance et collige de l'information sur les prix des médicaments non brevetés distribués sous ordonnance. Dans le rapport annuel au Parlement qu'il soumet par l'intermédiaire du ministre de la Santé, le CEPMB fait rapport de ces études analytiques, des résultats de ses examens des prix des médicaments et de ses activités d'application de la loi relativement aux prix excessifs pour les médicaments brevetés.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Conformité et application de prix non excessifs pour les médicaments brevetés	7 749	7 749	7 045
Services internes	2 808	2 808	2 719
Rapports sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques	1 625	1 625	1 594
	12 182	12 182	11 358

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Résultat stratégique

Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures.

Description des activités de programme

Promotion de la santé

Ce programme exerce un leadership et offre un soutien en vue de promouvoir la santé des Canadiens et de réduire les disparités en matière de santé au pays. Il appuie les Canadiens pour qu'ils fassent des choix judicieux relativement à la santé, à tous les stades de leur vie, par le biais d'initiatives ciblant notamment le développement des enfants, les familles, les modes de vie et le vieillissement. En outre, en vue de soutenir les conditions propices à de tels choix, le programme s'attaque aux facteurs et aux déterminants qui agissent sur la santé, y compris les connaissances en santé, la sécurité alimentaire, les réseaux de soutien social et l'environnement aménagé, et ce, de concert avec des intervenants ou par l'entremise de ces derniers.

État de préparation et capacité en santé publique

Ce programme améliore les capacités et l'état de préparation du Canada en ce qui touche la santé publique. À cette fin, il offre des outils, une formation et des pratiques qui renforcent les capacités des particuliers et des organismes qui jouent un rôle dans le domaine de la santé publique au Canada. De plus, il renforce la capacité des ressources humaines en santé publique, cultive et enrichit la capacité de préparation du Canada pour réagir aux urgences en santé publique et contribue à l'établissement et au maintien de réseaux, au pays et à l'étranger. Le programme est nécessaire, car le Canada a besoin d'outils, de compétences et de réseaux de santé publique pour veiller à la santé de sa population.

Prévention et réduction des maladies et des blessures

Ce programme élabore et met en œuvre des stratégies, lance des initiatives et soutient les intervenants dans le but de prévenir et réduire les maladies chroniques et les blessures et de prévenir et contrôler les maladies infectieuses. Ce travail permet d'encadrer les interventions du gouvernement fédéral et d'assurer la mobilisation concertée des efforts nationaux. Le programme est nécessaire, étant donné l'incidence actuelle et potentielle des blessures, des maladies chroniques et des maladies infectieuses sur la santé des Canadiens et sur la viabilité du système de soins de santé canadien.

Sciences et technologie pour la santé publique

Ce programme vise la mise au point et l'utilisation d'outils novateurs et d'outils scientifiques d'avant-garde en matière de santé publique, à l'échelon national. Il prévoit la prestation de services spécialisés d'aiguillage et d'essais en laboratoire ainsi que la mobilisation des réseaux et des capacités des scientifiques canadiens en vue d'aider le pays à améliorer la santé publique et à lutter efficacement contre les risques émergents pour la santé.

Surveillance et évaluation de la santé de la population

Ce programme favorise l'analyse, l'utilisation et le partage systématiques et continus de données couramment recueillies sur la santé, avec et parmi les instances provinciales ou territoriales, les autorités sanitaires locales et les autres ministères et organismes fédéraux, de façon à ce que tous puissent participer efficacement à l'effort de protection de la santé des Canadiens. Le programme est nécessaire, compte tenu du risque constant que font peser, sur la santé des Canadiens, les maladies infectieuses ou chroniques émergentes ainsi que les autres facteurs de risque pour la santé de la population auxquels cette dernière est exposée. Le programme mise sur la collaboration avec les ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les professionnels de la santé, les hôpitaux et les laboratoires à l'échelle du pays, en vue de faciliter la mise au point de programmes de surveillance de la santé de même que le partage de renseignements.

Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence

En plus d'exécuter la réglementation, ce programme s'efforce de gérer les centres des opérations d'urgence du portefeuille de la santé, la Réserve nationale de secours (RNS) et les équipes d'intervention sanitaire d'urgence (EISU). En outre, le programme intervient en cas d'urgences nationales ou internationales en santé publique, qu'il s'agisse de désastres naturels, de situations d'urgence d'origine humaine ou d'éclousions graves de maladies infectieuses telles que la grippe pandémique.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion de la santé	48 397	7 781	122 551	178 729	194 456
État de préparation et capacité en santé publique	110 104	1 547	9 419	121 070
Prévention et réduction des maladies et des blessures	58 631	11 934	44 378	114 943
Services internes	92 581	92 581	74 001
Sciences et technologie pour la santé publique	51 137	33 902	85 038
Surveillance et évaluation de la santé de la population	51 760	95	5 495	57 350
Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence	25 462	2 872	50	28 284
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	261 298
Prévention et contrôle des maladies chroniques	60 319
Renforcement des capacités en santé publique	31 121
Mesures et interventions d'urgence	26 804
	438 072	36 774	21 357	181 843	50	677 995	648 000

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	16 810 000	12 544 000
Subvention à l'institut de recherche de la Société canadienne du cancer pour l'Alliance canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	3 000 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau post-doctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	1 433 000	1 298 000
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	114 000	137 000
Total des subventions	21 357 000	16 979 000
Contributions		
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	82 088 000	82 088 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	40 505 000	39 837 000
Contributions aux organisations incorporées et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	29 134 000	32 134 000
Contribution pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	16 757 000	16 757 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	10 206 000	8 748 000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 190 000	2 190 000
Contributions à des organisations non gouvernementales, des sociétés, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaires, et des personnes pour appuyer le développement et la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main-d'œuvre en santé publique	963 000	963 000
Total des contributions	181 843 000	182 717 000

Santé
 Agence de la santé publique du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Postes non requis		
Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	49 700 000
Subventions à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	5 985 000
Total des postes non requis	55 685 000
Total	203 200 000	255 381 000

25 Sécurité publique et Protection civile

Ministère	25-4
Agence des services frontaliers du Canada	25-7
Service canadien du renseignement de sécurité	25-10
Service correctionnel	25-11
Commission nationale des libérations conditionnelles	25-13
Bureau de l'enquêteur correctionnel	25-15
Gendarmerie royale du Canada	25-16
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	25-20
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	25-21

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Sécurité publique et Protection civile				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	137 734	137 410	324
5	Subventions et contributions	289 213	271 363	17 850
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 704	13 235	469
(L)	Ministre de la Sécurité publique– Traitement et allocation pour automobile	79	78
Total du Ministère		440 729	422 086	18 643
Agence des services frontaliers du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	1 360 708	1 279 813	80 894
15	Dépenses en capital	94 980	56 202	38 778
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	163 702	147 014	16 689
Total de l'organisme		1 619 390	1 483 029	136 361
Service canadien du renseignement de sécurité				
20	Dépenses de fonctionnement	431 330	418 022	13 308
25	Dépenses en capital	31 610	37 421	(5 811)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 633	40 915	2 719
Total de l'organisme		506 573	496 357	10 215
Service correctionnel				
30	Dépenses de fonctionnement	1 917 994	1 779 201	138 793
35	Dépenses en capital	329 414	230 800	98 614
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	212 842	194 516	18 325
(L)	Fonds renouvelable CORCAN
Total de l'organisme		2 460 249	2 204 517	255 733
Commission nationale des libérations conditionnelles				
40	Dépenses du Programme	40 869	41 029	(159)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 537	5 149	388
Total de l'organisme		46 407	46 178	229
Bureau de l'enquêteur correctionnel				
45	Dépenses du Programme	3 137	2 822	315
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	420	355	65
Total de l'organisme		3 557	3 176	381

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Gendarmerie royale du Canada				
50	Dépenses de fonctionnement	1 982 871	1 814 594	168 277
55	Dépenses en capital	287 722	316 539	(28 817)
60	Subventions et contributions	102 220	97 124	5 096
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 206	51 869	28 337
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	341 931	344 080	(2 149)
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	19 000	23 000	(4 000)
Total de l'organisme		2 813 950	2 647 206	166 744
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
65	Dépenses du Programme	1 594	953	641
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	217	121	96
Total de l'organisme		1 811	1 074	737
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				
70	Dépenses du Programme	4 830	4 655	175
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	558	526	32
Total de l'organisme		5 388	5 181	207

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Ministère

Résultat stratégique

Un Canada sécuritaire et résilient.

Description des activités de programme

Gestion des mesures d'urgence

La gestion des mesures d'urgence permet de tenir compte de tous les risques (naturels, technologiques et attribuables à l'humain) au moyen d'un système intégré de gestion des urgences, de dispositions législatives et de stratégies nationales ainsi que de formations et de normes pour protéger le Canada et les Canadiens. Cette activité de programme vise à coordonner et à mettre en œuvre efficacement les politiques et les programmes en fonction des quatre piliers de la gestion des mesures d'urgence (la prévention/l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement) grâce à l'établissement d'étroites relations avec des homologues internationaux, les ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les premiers intervenants et l'industrie.

Application de la loi

Cette activité de programme permet aux responsables de l'application de la loi au Canada d'assurer un leadership, afin qu'ils puissent lutter stratégiquement contre la criminalité et maintenir l'ordre public sur la scène internationale comme au pays. Ainsi, grâce à l'élaboration des politiques nécessaires visant à faire face aux menaces en constante évolution, les responsables pourront maintenir l'ordre public et assurer la sécurité. De plus, les services policiers provinciaux sur les réserves ont été renforcés grâce au financement de services de police dédiés aux réserves.

Prévention du crime

L'activité de programme portant sur la prévention du crime comprend le financement d'une vaste gamme d'activités visant à réduire le risque de criminalité partout au Canada. Cette activité de programme se fait en étroite collaboration avec des partenaires dans les provinces et les territoires afin d'établir des programmes qui sont adaptés aux régions et aux collectivités. Elle permet d'offrir des outils, des connaissances et du soutien aux collectivités pour mettre en œuvre des programmes de prévention à l'échelle locale.

Régime correctionnel

Cette activité de programme vise l'élaboration de dispositions législatives et de politiques régissant les services correctionnels, la mise en liberté sous condition et les questions de justice pénale connexes. Elle traite également de l'élaboration et de la mise en œuvre d'approches novatrices relativement à la justice communautaire, et permet de mettre des spécialistes de la recherche et des ressources à la disposition du milieu correctionnel et du grand public.

Sécurité nationale

Cette activité de programme sert à élaborer et à coordonner des politiques visant à définir et à renforcer les objectifs du Canada en matière de sécurité nationale. Elle vise à améliorer la sécurité nationale de façon à protéger et à respecter les droits de la personne. Ces efforts sont déployés conjointement avec les principaux partenaires fédéraux, nationaux et internationaux.

Interopérabilité

Cette activité de programme vise à mettre en œuvre un plan pour s'attaquer aux obstacles à l'échange de renseignements et aux défis technologiques qui lui sont liés, permettant ainsi d'améliorer le partage d'information entre les ministères et les organismes fédéraux qui ont une responsabilité sur le plan de la sécurité publique. L'objectif consiste à maximiser les possibilités d'échanger des renseignements avec les autres organismes et à minimiser les risques pour les citoyens tout en respectant les droits de la protection des renseignements personnels.

Sécurité publique et Protection civile

Ministère

Gestion frontalière

Cette activité de programme concerne le leadership en matière de politiques fédérales et la coordination de ces politiques portant sur diverses questions liées à la gestion des frontières, comme les douanes et l'immigration ainsi que la collaboration transfrontalière en matière d'application de la loi afin que les objectifs en matière de sécurité soient atteints de façon à faciliter le commerce et les déplacements. Cette activité contribue également à une gestion efficace des questions frontalières entre le Canada et les États-Unis.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Gestion des mesures d'urgence	59 553	154	109 192	168 898	169 824
Application de la loi	18 405	125 125	143 530	124 898
Prévention du crime	13 271	8 460	43 040	64 770	64 435
Services internes	45 736	45 736	44 752
Régime correctionnel	3 892	2 296	946	7 134	7 632
Sécurité nationale	4 731	4 731	4 996
Interopérabilité	3 489	3 489	3 457
Gestion frontalière	2 441	2 441	2 093
	151 516	10 910	278 303	440 729	422 086

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	7 960 000	7 960 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 144	1 796 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	500 000	500 000
Centre international pour la prévention de la criminalité	500 000	500 000
Programme de bourses de recherches de la Sécurité publique et de la Protection civile	154 000	154 000
Total des subventions	10 910 144	10 910 000
Contributions		
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	122 734 148	106 044 323
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	100 000 000	100 000 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	43 039 899	43 039 899
Contributions versées aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	8 471 000	8 471 000
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle et la traite des enfants	1 845 600
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	1 712 000	2 397 600
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000
Total des contributions	278 302 647	260 452 822
Total	289 212 791	271 362 822

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

Les personnes et les marchandises légitimes circulent librement et légalement à la frontière.

Description des activités de programme

Programme conventionnel à la frontière

Le Programme conventionnel à la frontière élabore, gère et surveille les politiques, les règlements, les procédures, les alliances et les partenariats de travail nécessaires pour assurer le contrôle à la frontière tout en autorisant la libre circulation des personnes et des marchandises légitimes (y compris les végétaux et les animaux) qui entrent au Canada et sortent du pays. Ce programme permet d'assurer le passage rapide à la frontière des personnes et des marchandises légitimes et l'évaluation approfondie des personnes et des marchandises à risque élevé ou inconnu. Le Programme conventionnel à la frontière est bénéfique pour l'économie canadienne en favorisant le renforcement des secteurs des affaires et du tourisme. Le programme encourage l'observation de la législation frontalière et réduit les retards inutiles à la frontière. Il contribue également à une Amérique du Nord plus forte et plus prospère en permettant la libre circulation des marchandises et des personnes franchissant la frontière.

Programme commercial

Le Programme commercial s'assure que l'économie canadienne et le milieu des affaires jouissent des bienfaits maximaux de l'administration des ententes commerciales internationales et régionales, et de la législation nationale gouvernant le commerce des marchandises. Dans ce contexte, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est responsable de l'élaboration et de l'administration des règlements, des politiques, des programmes et des activités gouvernant les aspects liés au commerce (l'origine, la valeur, les droits antidumping et compensateurs, la classification tarifaire et les programmes d'encouragement commercial) du mouvement des marchandises au Canada. Guidés par ces règlements, ces politiques et ces programmes, les importateurs doivent rendre compte de quelles marchandises ils importent (classement tarifaire), d'où elles proviennent (origine), la valeur des marchandises (valeur), quels droits et taxes sont payables, et si, le cas échéant, des droits antidumping et compensateurs sont payables, leurs montants, et si les droits peuvent être exemptés, remboursés ou reportés (classification tarifaire et encouragement commercial). Selon le risque, l'ASFC s'assure que l'importateur observe les exigences commerciales en effectuant des vérifications pour assurer la perception appropriée de droits et de taxes telle qu'elle a été établie par le Parlement; confirme l'intégrité des ententes commerciales; fournit une protection aux entreprises canadiennes; et assure l'intégrité des données commerciales.

Programme de facilitation à la frontière

Le Programme de facilitation à la frontière établit, gère et surveille les exigences, les politiques, les règlements et les normes de programme nécessaires pour accélérer le passage aux douanes des voyageurs, importateurs, transporteurs et marchandises qui sont préapprouvés et à faible risque. En offrant un moyen plus rapide et plus efficace de franchir la frontière dans les modes routier, aérien et maritime, le Programme de facilitation à la frontière réduit la congestion et les délais d'attente à la frontière tout en gérant les risques. Il contribue au renforcement de l'économie canadienne par l'entremise des secteurs des affaires et du tourisme. Les contrôles périodiques des personnes et des marchandises sont effectués afin de s'assurer du respect de la législation.

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Programme des recours

Le Programme des recours est chargé de fournir aux entreprises et aux particuliers un processus de recours accessible qui assure un examen juste et impartial des décisions et des mesures prises à l'appui des lois régissant les services frontaliers. Par l'intermédiaire d'examen justes, transparents et rapides des décisions rendues concernant les programmes commerciaux et les mesures d'exécution de la loi, le Programme des recours s'assure que les mesures prises par les responsables de l'ASFC reflètent de façon appropriée les politiques, les lignes directrices et la législation de l'ASFC; et qu'elles contribuent à la sécurité, à la protection et à la prospérité de l'économie du Canada. De plus, le Programme des recours gère tous les appels de décisions de recours subséquents au Tribunal canadien du commerce extérieur et aux tribunaux. Ce programme est aussi responsable de la gestion des dossiers de la Commission canadienne des droits de la personne qui contiennent notamment des allégations de discrimination de la part du public à l'endroit des services fournis par l'ASFC.

Résultat stratégique

La population canadienne est protégée contre les risques liés à la frontière.

Description des activités de programme

Programme d'exécution de la loi

Le Programme d'exécution de la loi assure la sûreté et la sécurité de la population canadienne. Exécuté en étroite collaboration avec le Programme d'évaluation des risques, le Programme d'exécution de la loi fait en sorte que des mesures d'application de la loi appropriées soient prises à l'égard des personnes et des marchandises qui ne sont pas conformes à la législation et à la réglementation frontalières. Aux points d'entrée, ces mesures englobent l'identification, la détention et le signalement des résidents permanents ou des étrangers qui sont interdits de territoire en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Par ailleurs, les agents des services frontaliers aux points d'entrée détiennent et saisissent les marchandises et imposent des sanctions pécuniaires administratives lorsque la *Loi sur les douanes* ou d'autres lois et règlements du Canada ne sont pas respectés. Dans les bureaux d'exécution de la loi à l'intérieur du pays, les agents de l'ASFC identifient les personnes soupçonnées d'être interdites de territoire au Canada, enquêtent sur elles et les signalent; ils localisent et renvoient les personnes interdites de territoire qui n'ont pas le droit légal de demeurer au Canada. Cette activité est essentielle à l'intégrité des programmes du Canada concernant l'immigration et les réfugiés. En outre, les agents de l'ASFC à l'administration centrale et dans les régions mènent des enquêtes criminelles sur les infractions à la législation frontalière.

Programme d'évaluation des risques

Le Programme d'évaluation des risques « repousse les frontières » en cherchant à identifier les personnes et à détecter les marchandises qui présentent un risque élevé, le plus tôt possible avant leur arrivée aux frontières du Canada. Ce programme est essentiel pour garantir la sûreté et la sécurité de la population canadienne. Le programme évalue l'information à partir d'une grande variété de sources afin d'appuyer les décisions relatives aux demandeurs de visa des bureaux à l'étranger. Les agents de l'ASFC aident également les autorités locales à déceler la fraude documentaire, à filtrer les immigrants clandestins et le fret irrégulier aux ports d'embarquement et, dans la mesure du possible, à empêcher leur départ. Au Centre national d'évaluation du risque et dans les unités régionales de ciblage, l'ASFC utilise l'information préalable sur les voyageurs et le fret qu'elle recueille auprès des transporteurs, des importateurs, des exportateurs et d'autres partenaires afin d'identifier les personnes et de détecter les marchandises à risque élevé avant leur arrivée. Une fois repérés, les voyageurs et marchandises à risque élevé sont signalés, afin qu'un examen plus approfondi soit effectué et qu'une mesure possible d'exécution de la loi soit prise à un point d'entrée canadien. De cette manière, le Programme d'évaluation des risques et le Programme d'exécution de la loi sont appliqués en étroite collaboration en vue de garantir la sécurité des frontières du Canada.

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	486 016	83 557	569 574	365 367
Programme conventionnel à la frontière	545 129	2 093	16 798	530 424	534 217
Programme d'exécution de la loi	305 909	7 010	312 919	328 998
Programme d'évaluation des risques	120 815	2 290	123 105	163 649
Programme commercial	43 983	12	43 995	44 507
Programme de facilitation à la frontière	31 257	18	912	30 363	36 935
Programme des recours	9 011	9 011	9 356
	1 542 120	94 980	17 710	1 619 390	1 483 029

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Service canadien du renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Des renseignements exploitables sur les menaces que représentent le terrorisme, l'espionnage et l'ingérence étrangère permettent de protéger les intérêts liés à la sécurité nationale du Canada.

Description des activités de programme

Programme de renseignement

Dans le cadre de ce programme, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) recueille, traite et analyse des informations et des renseignements sur les activités qui peuvent être soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada et des Canadiens, en fait rapport au gouvernement du Canada et le conseille à cet égard. Conformément à l'article 16 de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* et pour soutenir les activités de la Défense nationale et des Affaires étrangères, le SCRS prête aussi assistance au ministre de la Défense nationale et au ministre des Affaires étrangères, dans les limites du Canada, en recueillant des informations ou des renseignements dans le cadre de ce programme.

Programme de filtrage de sécurité

Le programme de filtrage de sécurité est une des principales responsabilités du SCRS et une de ses fonctions les plus visibles. Il a pour but d'empêcher des personnes qui ne sont pas canadiennes et qui suscitent des préoccupations ou représentent des risques en matière de sécurité d'entrer au Canada ou d'y obtenir la résidence permanente, ainsi que d'empêcher quiconque suscite des préoccupations en matière de sécurité d'avoir accès à des biens, à des sites ou à des informations sensibles du gouvernement. Par l'entremise de ses bureaux situés dans les missions canadiennes à l'étranger, le SCRS examine attentivement les dossiers des demandeurs et des immigrants éventuels dont les antécédents suscitent des préoccupations en matière de sécurité. Le SCRS fournit aussi des évaluations de sécurité à tous les ministères et organismes fédéraux (sauf à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]) conformément aux dispositions de la Politique du gouvernement sur la sécurité. Les évaluations de sécurité entrent dans les activités de programmes suivantes : filtrage pour le gouvernement, filtrage lié aux sites sensibles, filtrage pour des pays étrangers, filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté et filtrage des demandes du statut de réfugié.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Programme de renseignement	413 639	26 869	440 507	444 660
Programme de filtrage de sécurité	61 324	4 742	66 066	51 697
	474 963	31 610	506 573	496 357

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel

Résultat stratégique

La détention, les interventions correctionnelles et la supervision des délinquants, dans la collectivité et dans les établissements, contribuent à la sécurité publique.

Description des activités de programme

Garde

Cette activité de programme permet de veiller à ce que les délinquants soient détenus de manière raisonnable, sûre, sécuritaire et humaine pendant qu'ils purgent leur peine. Elle répond à la plupart des besoins quotidiens des détenus, y compris toute une gamme d'activités en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'aux besoins essentiels comme l'alimentation, les vêtements, les services de santé mentale et les soins de santé. Elle comprend en outre des mesures de sécurité au sein des établissements, comme la répression des drogues, et des pratiques de contrôle raisonnables visant à prévenir les incidents.

Interventions correctionnelles

Cette activité de programme, exercée tant dans les établissements que dans la collectivité, a pour but d'aider les délinquants à améliorer leur comportement et à réussir leur réinsertion sociale. Elle vise à répondre aux problèmes qui sont directement associés au comportement criminel des délinquants et qui les empêchent de devenir des citoyens respectueux des lois.

Surveillance dans la collectivité

L'activité de programme de surveillance dans la collectivité vise à assurer la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants admissibles dans les collectivités en leur offrant de l'hébergement et des services de santé, au besoin, de même qu'en les plaçant sous la surveillance du personnel pendant la durée de leur peine. Cette activité de programme a pour objectif de faciliter la réinsertion sociale des délinquants dans la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois tout en maintenant un certain niveau de surveillance afin de contribuer à la sécurité du public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Sécurité publique et Protection civile
Service correctionnel

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Garde	1 369 494	317 647	222	1 687 363	1 494 387
Interventions correctionnelles	517 258	8 856	1 269	91 362	436 021	382 889
Services internes	210 604	2 361	212 965	222 235
Surveillance dans la collectivité	123 267	550	82	123 899	105 005
CORCAN (OSS)
	2 220 624	329 414	222	1 351	91 362	2 460 249	2 204 517

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour un Centre de recherche judiciaire	122 000	122 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	100 000	96 000
Total des subventions	222 000	218 000
Contributions		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 351 000	1 351 000
Total des contributions	1 351 000	1 351 000
Total	1 573 000	1 569 000

Sécurité publique et Protection civile

Commission nationale des libérations conditionnelles

Résultat stratégique

Décisions relatives à la mise en liberté sous condition et à la réhabilitation, et processus décisionnels visant à protéger les collectivités canadiennes.

Description des activités de programme

Décisions relatives à la mise en liberté sous condition

Cette activité de programme vise à protéger la population au moyen de la prise de décisions judicieuses sur le caractère opportun de la mise en liberté et sur les conditions à imposer aux délinquants qui retournent dans la collectivité. Dans le cadre de cette activité de programme, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) fournit, dans les délais nécessaires, des renseignements exacts aux fins des décisions devant être rendues par les commissaires, et élabore des programmes de formation et des politiques constituant des outils essentiels pour une juste évaluation du risque et pour la prise de décisions de qualité. L'efficacité du processus décisionnel est mesurée par le suivi des résultats des délinquants mis en liberté conditionnelle.

Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition

Cette activité de programme a pour objet de veiller à ce que la CNLC mène ses opérations en toute transparence et d'une manière responsable, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Cette activité de programme comprend donc la communication d'informations aux victimes d'actes criminels, la prestation d'aide aux personnes qui doivent assister aux audiences à titre d'observateurs, le traitement des demandes d'accès au registre des décisions de la CNLC, la diffusion d'information au public, la promotion de la participation des citoyens, la conduite d'enquêtes portant sur des incidents tragiques survenus dans la collectivité, de même que la surveillance du rendement du processus décisionnel touchant la mise en liberté sous condition et l'établissement de rapports à cet égard. Les résultats de cette activité de programme sont évalués au moyen du suivi des délais dans lesquels les informations sont transmises à leur destinataires et par la conduite de sondages auprès des personnes qui obtiennent de l'information et de l'assistance de la CNLC.

Décisions relatives à la réhabilitation et recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence

Cette activité de programme sert à appuyer la réhabilitation et la réinsertion sociale au moyen de décisions judicieuses touchant la réhabilitation et de recommandations pertinentes en matière de clémence. Pour arriver à des décisions et des recommandations de qualité, la CNLC examine les demandes afin d'évaluer l'admissibilité des demandeurs et de vérifier que tous les renseignements y figurent, elle réunit l'information nécessaire pour la prise de décisions et elle élabore des politiques régissant l'application des processus décisionnels. Les résultats de cette activité de programme sont mesurés par l'examen continu du temps moyen requis pour mener à bien le traitement des demandes de réhabilitation, de même que des taux de révocation de la réhabilitation.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Sécurité publique et Protection civile
Commission nationale des libérations conditionnelles

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	33 887	33 887	33 101
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	6 071	6 071	6 973
Services internes	5 000	5 000	4 675
Décisions relatives à la réhabilitation et recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence	1 448	1 448	1 428
	46 407	46 407	46 178

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Résultat stratégique

Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont définis et traités au moment opportun et de façon raisonnable.

Description des activités de programme

Ombudsman pour les délinquants

Dans le cadre de cette activité de programme, le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) mène des enquêtes sur les plaintes déposées par les détenus concernant des agissements, des omissions, des décisions et des recommandations de Service correctionnel du Canada (SCC). Il a également la responsabilité d'examiner les politiques et les procédures applicables aux secteurs faisant l'objet de plaintes et de formuler des recommandations, de veiller à ce que les sujets de plaintes systémiques soient recensés et fassent l'objet des mesures appropriées et de revoir toutes les enquêtes effectuées par le SCC en application de l'article 19 en cas de décès ou de blessure grave d'un détenu.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Ombudsman pour les délinquants	2 785	2 785	2 696
Services internes	772	772	480
	3 557	3 557	3 176

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Services de police fédérale de qualité.

Description des activités de programme

Opérations fédérales et internationales

Les services de police fédérale offrent des services de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et aux Canadiens.

Services de police de protection

Les services de police de protection dirigent la planification, la mise en œuvre, la gestion et le suivi du Programme national de protection de la sécurité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), incluant la protection des dignitaires, la sécurité lors d'événements majeurs et d'initiatives spéciales, dont les sommets à caractère international dirigés par le Premier ministre.

Résultat stratégique

Services de police contractuels de qualité.

Description des activités de programme

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Ces services contribuent à assurer la sécurité des foyers et des communautés en offrant des services de police à diverses communautés dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales et autochtones.

Résultat stratégique

Services de soutien de qualité aux services de police.

Description des activités de programme

Opérations relatives à la police technique

Cette activité de programme prévoit l'établissement de politiques et la prestation de conseils et de services de gestion afin de prévoir, de rechercher, de créer et d'assurer la disponibilité d'outils techniques et de connaissances spécialisées grâce auxquels les membres sur le terrain et les partenaires peuvent mieux exécuter leur devoir, soit prévenir et enquêter sur les actes criminels et appliquer la loi, assurer la protection contre le terrorisme et exercer leurs fonctions dans un milieu sûr et sécuritaire.

Services de police nationaux

Ces services contribuent à la sécurité des foyers et des communautés, pour les Canadiens, par l'acquisition, l'analyse, la répartition et l'entreposage d'applications scientifiques et technologiques qui sont mises à la disposition de tous les organismes canadiens accrédités d'application de la loi.

Services de soutien aux services de police

Les services de soutien appuient la GRC dans son rôle en tant que corps de police.

Opérations relatives aux renseignements criminels

Un programme national de gestion des informations et des renseignements pour dépister et prévenir les actes criminels de groupes organisés, de nature grave ou qui menacent la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger et qui ont une incidence sur le Canada.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Paiements applicables à toutes les activités.

Description des activités de programme

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions
Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions.

Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC
Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Plan de prestation des survivants

Cette activité de programme prévoit des prestations pour les survivants des membres qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions ou à la suite d'un incident lié au travail. Ces avantages sont semblables à ceux offerts aux fonctionnaires en général selon les dispositions de la *Loi sur l'indemnisation des employés du gouvernement du Canada* de laquelle les membres de la GRC sont exclus.

Résultat stratégique

Programme d'armes à feu de qualité et appuyé – Les risques à la sécurité publique provenant des armes à feu au Canada et aux communautés internationales sont amoindris.

Description des activités de programme

Délivrance de permis des armes à feu et infrastructure de soutien

L'exécution d'activités relatives à la délivrance de permis à l'aide des activités des contrôleurs des armes à feu fédéraux (CAF), des ententes avec les autres ministères fédéraux et la gestion des rôles et des rapports des CAF provinciaux; les activités du Bureau central de traitement et du centre d'appels 1-800; l'entretien et l'analyse des données relatives au rendement du Programme, et la gestion de l'infrastructure technologique de l'information du Programme et de son interface avec d'autres bases de données; et l'appui aux agences publiques et aux organismes d'exécution de la loi.

Enregistrement des armes à feu

Toutes activités liées au traitement de l'enregistrement d'armes à feu et de toutes applications de transfert, y compris l'enregistrement sur l'importation; appui aux agences publiques et aux organismes d'exécution de la loi.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services Internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services Internes	607 480	148 320	31	28 417	727 414	671 449
Opérations fédérales et internationales	682 990	30 466	713 455	645 714
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 105 245	99 045	519	1 605 125	599 683	563 253
Opérations relatives à la police technique	175 744	4 553	180 297	178 170
Services de police de protection	145 658	718	146 376	178 706
Services de police nationaux	125 796	3 603	450	4 500	125 349	106 512
Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	82 832	82 832	77 709
Services de soutien aux services de police	78 792	78 792	59 759
Opérations relatives aux renseignements criminels	58 787	1 018	59 805	55 786
Délivrance de permis des armes à feu et infrastructure de soutien	41 543	14 487	56 030	61 237
Enregistrement des armes à feu	21 015	1 300	22 315	23 283
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	19 000	19 000	23 000
Plan de prestation des survivants	2 600	2 600	2 628
	4 043 050	287 722	105 433	15 787	1 638 042	2 813 950	2 647 206

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile
Gendarmerie royale du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	82 832 450	77 708 570
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	19 000 000	23 000 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 600 379	2 628 026
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	105 432 829	104 336 596
Contributions		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	15 787 000	15 787 000
Total des contributions	15 787 000	15 787 000
Total	121 219 829	120 123 596

Sécurité publique et Protection civile

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

Description des activités de programme

Examen des cas indépendant et impartial

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) peut statuer sur des questions soumises au CEE par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), soit en se fondant sur les documents versés au dossier, soit à la suite d'une audience. Dans l'exécution de son travail d'examen, le CEE tente de formuler en temps voulu des recommandations de qualité et d'assurer un équilibre entre les intérêts tout aussi complexes que variés pour veiller à ce que les principes du droit administratif et du travail et les recours prévus par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* soient respectés. Dans chaque cas, il doit tenir compte de l'intérêt public et assurer le respect du droit des membres de la GRC à un traitement équitable et juste.

Activités de communications et diffusion des renseignements

Le CEE veille à ce que ses conclusions et recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ces recommandations, ainsi que les articles d'intérêt sur le rôle du CEE, les principes de droit pertinents et les renseignements sur des questions connexes sont largement distribués. Les outils de communication et de diffusion comprennent une publication trimestrielle (*Communiqué*), qui renferme les derniers résumés de cas, les mises à jour et les principes de droit; un site Web, qui contient les publications et les résumés de cas; le rapport annuel et d'autres documents respectant l'obligation gouvernementale de rendre des comptes; ainsi que des présentations, des réunions, de la formation et d'autres activités de communication.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Examen des cas indépendant et impartial	1 449	1 449	753
Activités de communications et diffusion des renseignements	362	362	107
Services internes	214
	1 811	1 811	1 074

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Les membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) doivent rendre compte publiquement de leur conduite dans l'exercice de leurs fonctions.

Description des activités de programme

Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions

La Commission examine les plaintes du public en ce qui concerne la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions. Si le plaignant n'est pas satisfait des conclusions de la GRC concernant sa plainte, il peut demander à la Commission d'effectuer un examen de la plainte. Dans le cadre d'un tel examen, la Commission peut convoquer des audiences et mener des enquêtes, à la suite de quoi elle énonce des conclusions et formule des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du ministre de la Sécurité publique.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	3 299	3 299	3 191
Services internes	2 089	2 089	1 990
	5 388	5 388	5 181

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

26 Transports

- Ministère 26-5
- Société canadienne des postes 26-13
- Administration canadienne de la sûreté du transport
aérien 26-14
- Office des transports du Canada 26-15
- La Société des ponts fédéraux Limitée 26-16
- Marine Atlantique S.C.C. 26-17
- Commission de la capitale nationale 26-18
- Bureau de l'infrastructure du Canada 26-20
- Société du Vieux-Port de Montréal inc. 26-26
- Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée 26-
27
- Tribunal d'appel des transports du Canada 26-28
- VIA Rail Canada Inc. 26-29

Transports

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Transports				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	612 522	331 313	281 209
5	Dépenses en capital	221 127	80 930	140 198
10	Subventions et contributions	840 113	860 718	(20 605)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 558	66 340	3 218
(L)	Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i>	62 800	47 700	15 100
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	57 771	57 771
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300	3 300
Total du Ministère		1 867 272	1 448 150	419 122
Société canadienne des postes				
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210	72 210	(50 000)
20	Conformément à l'article 28 de la <i>Loi sur la Société canadienne des postes</i> et à l'article 101 et au paragraphe 127(3) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser la Société canadienne des postes à emprunter de l'argent d'autres sources que l'État, pour des sommes ne dépassant pas, de temps à autre, un montant principal dû de 2 500 000 000 \$ et ce, en conformité avec les conditions approuvées par le ministre des Finances
Total de l'organisme		22 210	72 210	(50 000)

Transports

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien				
25	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	243 556	262 479	(18 923)
Total de l'organisme		243 556	262 479	(18 923)
Office des transports du Canada				
30	Dépenses du Programme	23 923	22 933	990
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 387	3 219	168
Total de l'organisme		27 310	26 152	1 158
La Société des ponts fédéraux Limitée				
35	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée	55 639	40 895	14 744
Total de l'organisme		55 639	40 895	14 744
Marine Atlantique S.C.C.				
40	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	108 202	101 283	6 919
Total de l'organisme		108 202	101 283	6 919
Commission de la capitale nationale				
45	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	83 173	79 627	3 546
50	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	34 188	30 513	3 675
Total de l'organisme		117 361	110 140	7 221
Bureau de l'infrastructure du Canada				
55	Dépenses de fonctionnement	56 131	40 283	15 849
60	Contributions	6 685 292	4 117 074	2 568 219
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 156	3 357	1 799
(L)	Fonds de stimulation de l'infrastructure	874 499	874 499
(L)	Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	240 000	240 000
(L)	Fonds pour l'infrastructure verte	186 334	186 334
(L)	Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, ajout	135 245	135 245
Total de l'organisme		8 182 658	4 160 714	4 021 944
Société du Vieux-Port de Montréal inc.				
65	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	28 073	19 800	8 273
Total de l'organisme		28 073	19 800	8 273

Transports

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée				
70	Paielements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	60 558	46 618	13 940
	Total de l'organisme	60 558	46 618	13 940
Tribunal d'appel des transports du Canada				
75	Dépenses du Programme	1 293	1 219	73
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	124	118	6
	Total de l'organisme	1 417	1 337	79
VIA Rail Canada Inc.				
80	Paielements à VIA Rail Canada Inc.	523 721	351 917	171 804
	Total de l'organisme	523 721	351 917	171 804

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Ministère

Résultat stratégique

Un réseau de transport efficient.

Description des activités de programme

Portes d'entrée et corridors

Inspiré par le Cadre de politique national sur les portes d'entrée et les corridors commerciaux stratégiques, l'activité de programme Portes d'entrée et corridors vise à appuyer le commerce international du Canada et les chaînes d'approvisionnement internationales en créant des réseaux de transport liés au commerce plus efficaces, fiables et homogènes au Canada. L'activité de programme a comme fonction de : définir des stratégies et des cadres pour améliorer et intégrer des réseaux de transport dans les principales régions; favoriser les partenariats entre tous les ordres de gouvernement et le secteur privé; appuyer et surveiller les projets qui contribuent à améliorer la capacité et l'efficacité de l'infrastructure des portes d'entrée et des corridors; élaborer et mettre en place des mesures qui éliminent les obstacles au développement efficace des portes d'entrée et des corridors; encourager l'utilisation des portes d'entrée et des corridors.

Infrastructures de transport

L'activité de programme Infrastructures de transport est responsable des infrastructures de transport au Canada, et vise à améliorer l'efficacité et la prestation des services. Ses fonctions comprennent les suivantes : assurer la gestion de certains biens liés au transport commercial exploités par des tierces parties pour le compte du gouvernement fédéral (administrations aéroportuaires, administrations portuaires, ponts fédéraux, VIA Rail, Voie maritime, Marine Atlantique); fournir le financement pour des infrastructures stratégiques de transport au Canada qui appuie les objectifs fédéraux; soutenir les services essentiels à certaines collectivités éloignées; gérer les engagements existants; procéder à la cession des biens et donner en sous-traitance l'exploitation, au besoin.

Innovation dans le secteur des transports

L'activité de programme Innovation dans le secteur des transports a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la compétitivité du réseau de transport du Canada. Au moyen de partenariats avec les intervenants, le programme vise à renforcer la capacité du secteur des transports à trouver des solutions novatrices et à les mettre en œuvre pour relever les défis actuels et nouveaux liés au transport. Les fonctions du programme sont d'établir et de mettre en œuvre des politiques et une orientation stratégique pour la recherche, le développement et le déploiement de la technologie ainsi que d'élaborer et de gérer des programmes de recherche et développement du Ministère. Ces fonctions comprennent ce qui suit : promouvoir l'acquisition des connaissances scientifiques et l'application des technologies liées au transport; établir des partenariats et collaborer avec d'autres ministères, les provinces et les territoires, le milieu universitaire et d'autres intervenants nationaux et internationaux; appuyer les projets de perfectionnement des compétences et de renforcement des capacités en vue de créer une main d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des transports.

Cadres qui appuient le marché des transports

L'activité de programme Cadres qui appuient le marché des transports encourage l'efficacité des transports en favorisant un secteur des transports concurrentiel et viable. Cette activité de programme comporte : l'établissement de régimes qui régissent le comportement économique des transporteurs pour tous les modes de transport; la définition des règles de gouvernance pour tous les fournisseurs d'infrastructures de transport qui relèvent de l'autorité du Parlement; la surveillance du réseau de transport; la représentation des intérêts du Canada auprès des tribunes internationales sur les transports et d'autres organismes internationaux.

Transports Ministère

Résultat stratégique

Un réseau de transport respectueux de l'environnement.

Description des activités de programme

Gérance de l'environnement – Transport

L'activité de programme Gérance de l'environnement – Transport permet à TC de remplir les responsabilités à l'égard de ses propres activités en vue d'établir un environnement plus propre et plus sain pour les Canadiens. Ces responsabilités comprennent : l'élaboration d'une stratégie ministérielle de développement durable; la gestion des sites contaminés; la satisfaction des responsabilités en matière d'environnement dans les ports et les aéroports que possède ou gère TC; l'écologisation des activités de TC (interne).

L'activité de programme permet : d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes pour les activités de TC qui approfondissent les objectifs environnementaux et encouragent le transport durable; d'offrir un soutien fonctionnel aux évaluations environnementales, y compris pour les projets majeurs relatifs aux ressources; de favoriser la conformité des activités de gestion de TC avec les lois environnementales, ainsi qu'avec les politiques et les pratiques exemplaires du gouvernement fédéral.

Air pur – Transport

L'activité de programme Air pur – Transport de TC fait progresser le Programme de la qualité de l'air du gouvernement fédéral dans le secteur des transports et complète d'autres programmes fédéraux visant à réduire les émissions atmosphériques pour protéger la santé des Canadiens et l'environnement pour les générations à venir. Les objectifs sont les suivants : réglementer les émissions atmosphériques provenant du secteur des transports; surveiller les obligations et les engagements pris dans le cadre du Programme de Air pur de TC; faire la démonstration des technologies propres du domaine des transports et en encourager l'utilisation; favoriser des pratiques exemplaires et des comportements responsables en matière d'environnement; accroître les connaissances des intervenants et leur capacité à réduire les émissions atmosphériques.

Eau propre – Transport

Relevant de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, de la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et des conventions internationales, l'activité de programme Eau propre – Transport contribue à protéger le milieu marin et la santé des Canadiens en réduisant la pollution de l'eau provenant des activités du secteur des transports. Les fonctions suivantes sont exercées : réglementer et surveiller les répercussions des déversements provenant des navires dans le milieu marin; réglementer les eaux de ballast; contribuer à établir des règles nationales et internationales qui régissent les restrictions touchant la responsabilité en cas d'incidents de pollution marine.

Résultat stratégique

Un réseau de transport sécuritaire.

Description des activités de programme

Sécurité aérienne

Dans le cadre de l'activité de programme Sécurité aérienne on élabore, applique et surveille les politiques, les règlements et les normes nécessaires à la sécurité des opérations de l'aviation civile à l'intérieur des frontières canadiennes en harmonie avec la communauté aérienne internationale.

Transports

Ministère

Sécurité maritime

L'activité de programme Sécurité maritime, qui repose sur la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi sur la protection des eaux navigables*, la *Loi de la Convention sur la sécurité des conteneurs*, la *Loi sur le pilotage*, la *Loi sur le cabotage* et la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, permet d'élaborer, de mettre en œuvre et d'administrer les règlements, les politiques et les normes nécessaires à la conduite d'activités maritimes sécuritaires et respectueuses de l'environnement harmonisés à ceux de l'Organisation maritime internationale. Ce programme vise à promouvoir la sécurité et à assurer la surveillance de la sécurité de l'industrie maritime, y compris des navires canadiens et étrangers ainsi que des embarcations de plaisance, à mettre en application les conventions internationales signées par le Canada et à protéger le milieu marin ainsi que le droit du public à naviguer dans les eaux canadiennes.

Sécurité routière

L'activité de programme Sécurité routière, qui repose sur la *Loi sur la sécurité automobile* et sur la *Loi sur les transports routiers*, permet l'élaboration de normes et de règlements, la surveillance et la sensibilisation du public en vue de : réduire le nombre de décès et de blessures ainsi que les coûts sociaux qui découlent de l'utilisation de l'automobile; accroître la confiance du public à l'égard de la sécurité du réseau de transport routier canadien.

Sécurité ferroviaire

En vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, l'activité de programme Sécurité ferroviaire permet l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion des politiques, des règlements, des normes et de la recherche en matière de sécurité. Elle permet d'assurer la surveillance de l'industrie ferroviaire, d'encourager la sécurité publique aux passages à niveau et de déceler les risques d'intrusion. Des fonds sont également fournis pour accroître la sécurité aux passages à niveau.

Transport des marchandises dangereuses

Une exigence de la *Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses*, l'activité de programme Transport des marchandises dangereuses, fondée sur les risques, permet d'élaborer des normes et des règlements en matière de sécurité, de règlements de sûreté, d'assurer la surveillance et de fournir des conseils d'experts [par ex., le Centre canadien d'urgence transport (CANUTEK)] sur les incidents mettant en cause des marchandises dangereuses aux fins suivantes pour : promouvoir la sécurité et la sûreté du public dans le transport des marchandises dangereuses par tous les modes de transport au Canada; déterminer les menaces à la sécurité et à la sûreté du public et appliquer la Loi et son règlement; orienter les interventions d'urgence et limiter les répercussions des incidents survenus lors de transport de marchandises dangereuses; élaborer des politiques et entreprendre des recherches en vue de renforcer la sécurité et la sûreté.

Résultat stratégique

Un réseau de transport sûr.

Description des activités de programme

Sûreté aérienne

Dans le cadre de l'activité de programme Sûreté aérienne on élabore, applique et surveille les politiques, les programmes, les règlements et les normes nécessaires à un système d'aviation canadien qui soit sûr et en harmonie avec la collectivité aérienne internationale.

Sûreté maritime

L'activité de programme Sûreté maritime, en collaboration avec ses partenaires, veille à l'application de la *Loi sur la sûreté du transport maritime* pour protéger le Canada et ses citoyens tout en respectant les valeurs canadiennes. Elle protège l'intégrité et la sûreté ainsi que l'efficacité du réseau de transport maritime du Canada contre des interventions illicites, des attentats terroristes ou l'exploitation du réseau comme moyen d'attaquer nos alliés.

Transports

Ministère

Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal

Relevant de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* et du mandat en matière de sûreté des transports du gouvernement fédéral, l'activité de programme Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal renforce la sûreté du transport terrestre et du transport intermodal (principalement le transport ferroviaire et le transport urbain) contre des attaques terroristes directes. En collaboration avec des partenaires pour protéger le Canada et les Canadiens d'une façon qui respecte les valeurs canadiennes et qui assure l'efficacité du réseau de transport, l'activité de programme permet de : veiller au leadership du fédéral; élaborer et renforcer les cadres réglementaires et volontaires (règlements, codes de pratique, protocoles d'entente) et verser des contributions.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Transports Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011					Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Portes d'entrée et corridors	11 662	131 268	669 281	812 211	658 599
Infrastructures de transport	126 736	35 727	27 382	133 761	27 073	296 533	40 355
Sécurité aérienne	224 844	18 773	38 050	41 918	239 749	238 097
Services internes	161 404	15 093	1 181	175 316	171 060
Sécurité maritime	76 474	1 506	3 370	7 434	73 916	73 655
Gérance de l'environnement – Transport	69 196	523	69 719	33 766
Sécurité routière	23 019	16 070	4 693	3 655	40 127	35 581
Sécurité ferroviaire	24 663	194	300	11 395	66	36 486	28 087
Sûreté aérienne	25 960	1 527	1 582	29 068	61 526
Air pur – Transport	15 627	167	6 733	22 527	32 924
Sûreté maritime	21 028	21 028	29 002
Transport des marchandises dangereuses	13 954	280	14 234	14 000
Innovation dans le secteur des transports	9 764	4 637	261	14 140	9 541
Cadres qui appuient le marché des transports	9 467	9 467	9 060
Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal	6 458	6 458	6 577
Eau propre – Transport	6 292	6 292	6 319
	826 548	221 127	27 682	873 502	81 588	1 867 272	1 448 150

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	27 382 068	27 285 000
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	300 000	300 000
Total des subventions	27 682 068	27 585 000
Contributions		
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	425 954 784	413 632 736
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	241 899 462	227 763 539
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	57 771 301	57 771 301
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	38 000 000	36 176 367
Fonds de cession des ports	27 046 136	35 136 136

Transports

Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Programme de contributions aux services de traversier	20 320 318	16 720 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	14 962 141	2 632 000
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	11 145 000	7 145 000
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité	4 607 000	3 228 000
Code canadien de sécurité	4 392 940	4 392 940
Programme de contributions aux fonds d'exploitation, d'immobilisations et de lancement nécessaires pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	3 400 000	16 400 000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	3 300 000
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Nain, Davis Inlet, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet, Cartwright, Black Tickle, Charlottetown, Port Hope Simpson, Mary's Harbour, Fox Harbour et Williams Harbour)	2 925 000	1 800 000
Contribution aux provinces pour la modernisation des simulateurs de formation maritime	2 870 000	3 400 000
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports : Programme initial	2 400 000	2 391 161
Stratégie écoTRANSPORTS – Programme d'alimentation à quai des navires	1 395 000	1 000 000
Programme de contribution aux services de police dans les aéroports	1 331 360	15 620 360
Stratégie écoTRANSPORTS – Programme écoMOBILITÉ	1 300 000	1 300 000
Stratégie écoTRANSPORTS – Fonds de démonstration des technologies de transport des marchandises	1 263 336	2 749 201
Stratégie écoTRANSPORTS – Incitatifs pour les technologies de transport des marchandises	1 249 856	3 636 561
Stratégie écoTRANSPORTS – Initiative nationale d'harmonisation pour l'industrie du camionnage	850 000	1 150 000
Association des transports du Canada	760 893	616 500
Contribution à des groupes d'intervenants choisis en Colombie-Britannique pour appuyer une stratégie de mobilisation régionale du public	750 000
Sur la route du transport durable	675 000	1 100 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	607 000	662 000

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contribution à la Sauder School of Business pour appuyer le Consortium de recherche de l'initiative de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	553 063
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	500 000	250 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	268 000	262 000
Contribution à NAV CANADA en vue d'appuyer la sûreté au cours des Jeux Olympiques d'hiver de 2010	250 000	17 900 000
Programme national Vision sécurité routière du Canada	250 000	250 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	250 000	250 000
Contribution à l'Association chaîne d'approvisionnement et logistique Canada	125 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	50 000	100 000
Contribution au Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé – Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux	50 000	50 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	18 000	18 000
Programme de recherche et développement en matière d'infrastructure de transport nordique avec l'Université Laval	11 550	34 650
Total des contributions	873 502 140	878 838 452
Postes non requis		
Programme de contribution pour la sûreté maritime	12 500 000
Contribution à la municipalité régionale de Durham pour l'établissement d'une stratégie de transport en commun à long terme	1 881 500
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	854 491
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000
Total des postes non requis	15 365 991
Total	901 184 208	921 789 443

Transports

Société canadienne des postes

Résultat stratégique

Prestation de services postaux parlementaires, de services aux aveugles, et paiements décroissants pendant la période de transition pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Description des activités de programme

Paiements concernant les programmes publics

Paiements concernant des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement : le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Paiements concernant les programmes publics	22 210	22 210	22 210
Paiements, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes	50 000
	22 210	22 210	72 210

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Résultat stratégique

La sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils ont été confiés par le gouvernement.

Description des activités de programme

Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État mère responsable du contrôle efficace et efficient des personnes qui montent à bord d'un aéronef ou qui accèdent aux zones réglementées, de la vérification des biens en leur possession ou contrôle, ainsi que les articles ou les bagages personnels qu'elles confient à un transporteur aérien.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien	234 354	9 202	243 556	262 479
	234 354	9 202	243 556	262 479

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Office des transports du Canada

Résultat stratégique

Règlement des différends transparent, juste et rapide et réglementation économique du réseau de transport national.

Description des activités de programme

Réglementation économique

L'Office aide à protéger les intérêts des utilisateurs, des fournisseurs de services et des autres parties concernées par le réseau de transport national par l'entremise de la réglementation économique du transport aérien, ferroviaire et maritime grâce à l'administration des lois, des règlements, des codes de pratiques volontaires, des programmes d'éducation et de visibilité.

Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends

L'Office aide à protéger les intérêts des utilisateurs, des fournisseurs de services et des autres parties concernées par le réseau de transport national par l'entremise de l'accès à un système spécialisé de résolution de conflits, composé de processus formels et informels, pour les dossiers en matière de transport ferroviaire, maritime et aérien dans le réseau de transport national. Dans la mesure du possible, l'Office encourage le règlement des différends au moyen de processus informels comme la facilitation, la médiation et l'arbitrage. En tant que tribunal quasi-judiciaire, l'Office a aussi le pouvoir de rendre des décisions et des arrêtés sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence en ce qui a trait aux modes de transport sous réglementation fédérale au moyen d'un processus d'arbitrage officiel.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Réglementation économique	12 809	12 809	11 902
Services internes	7 495	7 495	7 666
Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends	7 006	7 006	6 584
	27 310	27 310	26 152

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

La Société des ponts fédéraux Limitée

Résultat stratégique

Le transport sécuritaire et efficient sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par la Société des ponts fédéraux Limitée.

Description des activités de programme

Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes

Cette activité de programme englobe la construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, afin de remplacer le pont détérioré du chenal Nord du pont international de la Voie maritime, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes sur l'île Cornwall.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes	55 639	55 639	40 895
	55 639	55 639	40 895

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Marine Atlantique S.C.C.

Résultat stratégique

Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse.

Description des activités de programme

Services de traversier

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État mère qui remplit l'obligation constitutionnelle du Canada envers Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) de fournir un service de traversier à longueur d'année entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (T.-N.-L.). Elle exploite également un service saisonnier non prévu par la Constitution entre North Sydney et Argentia (T.-N.-L.).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Services de traversier	52 481	55 721	108 202	101 283
	52 481	55 721	108 202	101 283

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Commission de la capitale nationale

Résultat stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant une capitale qui est une source de fierté et d'importance nationale.

Description des activités de programme

Gestion des biens immobiliers

La CCN gère et protège les biens physiques d'importance nationale dans la RCC, au bénéfice des générations futures de Canadiens. L'objectif consiste à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada, et à optimiser la contribution des nombreux terrains et bâtiments de la CCN, à l'appui des programmes et du mandat de cette dernière, tout en veillant à ce que ses biens soient dûment accessibles au public. L'actif et le passif environnementaux sont gérés de manière durable et responsable. La CCN possède plus de 470 kilomètres carrés de terrain, soit 10 p. 100 de la RCC, ainsi que 27 chemins et promenades, 570 kilomètres de sentiers, 1 639 bâtiments et 110 ponts. Elle gère aussi près de 650 baux ainsi que les opérations sur le terrain pour la plupart des organismes fédéraux de la RCC. Elle administre ses biens en appliquant des politiques et règlements pertinents et en utilisant un programme d'entretien et de remise en état fondé sur le cycle de vie. Voici ses fonctions relatives aux biens immobiliers : conserver et préserver les biens patrimoniaux, culturels et naturels les plus précieux de la capitale (y compris les résidences officielles); promouvoir et réglementer les activités publiques menées sur les terrains fédéraux; protéger et gérer les ressources naturelles; assurer la gérance environnementale; enfin, exécuter les services et programmes à caractère récréatif ou destinés aux visiteurs. Le cas échéant, les biens servent à générer un revenu s'ajoutant aux crédits fédéraux, à l'appui du travail de la CCN (p. ex., location à bail, permis d'utilisation de terrains). Des projets d'aménagement foncier visent à mettre en valeur la capitale pour les générations futures. Cette activité englobe aussi l'acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation des biens excédentaires. Ces tâches sont menées en étroite collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ainsi qu'avec des organismes fédéraux (p. ex., Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Gendarmerie royale du Canada). La CCN verse aussi des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités et aux commissions scolaires au Québec. Les clients comprennent des personnalités politiques de marque (pour les résidences officielles), des organismes gouvernementaux à tous les niveaux, les visiteurs de la capitale, les résidents locaux et tous les Canadiens qui bénéficient d'une capitale intéressante.

Animation et promotion de la capitale

L'objectif consiste à susciter la fierté et à promouvoir l'unité, grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série d'événements marquants (notamment la fête du Canada et le Bal de neige), des programmes d'interprétation et des activités commémoratives. De même, cette activité vise à mieux faire connaître la capitale partout au Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications présentant la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent admirer le patrimoine, la culture et les réalisations de leur pays.

Transports

Commission de la capitale nationale

Planification, design et utilisation des sols

Cette activité guide l'utilisation et l'aménagement physique des terrains fédéraux, coordonne l'aménagement et assure l'excellence en design et en planification des terrains fédéraux, à la mesure du rôle et de l'importance de la capitale. Les produits comprennent des plans visionnaires à long terme, établis en consultation avec d'autres domaines de compétence et services chargés de la planification, pour guider l'utilisation, l'aménagement et la gestion des terrains de la capitale ainsi que la détermination de la masse des terrains d'intérêt national à préserver pour les générations futures. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la Commission de la capitale nationale (CCN) examine et approuve toutes les propositions de changements à l'utilisation des terrains et au design, de même que les cessions de terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada (RCC), selon leur importance, l'environnement naturel et le patrimoine. La CCN élabore des stratégies et facilite la participation fédérale aux projets en matière de transport urbain et de transport en commun dans la RCC; elle participe aussi à des études conjointes menées avec des partenaires provinciaux et municipaux, pour résoudre les problèmes visant le transport interprovincial et urbain. Aussi, dans le cadre de ses programmes, elle gère les constructions à valeur patrimoniale, le paysage culturel et les biens et collections archéologiques et elle approuve les désignations des édifices patrimoniaux de la capitale. La clientèle visée par cette activité regroupe l'ensemble de la CCN, tous les organismes gouvernementaux intéressés à la RCC, les Canadiens et les autres visiteurs, ainsi que les organismes internationaux et privés qui bénéficient tous des avantages d'une capitale intéressante de calibre international.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des biens immobiliers	60 417	37 304	22 869	74 852	67 946
Services internes	29 449	819	11 001	19 267	20 907
Animation et promotion de la capitale	18 667	1 065	1 086	18 646	17 325
Planification, design et utilisation des sols	4 621	25	4 596	3 962
	113 154	39 188	34 981	117 361	110 140

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Résultat stratégique

Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités au chapitre de l'infrastructure.

Description des activités de programme

Fonds de la taxe sur l'essence

Cette activité de programme fournit aux municipalités un financement pluriannuel fiable et prévisible afin qu'elles puissent investir dans des projets qui répondent aux besoins locaux et qui aident à l'atteinte des objectifs nationaux communs que sont l'assainissement de l'air et de l'eau, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le FTE est géré au moyen d'ententes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/territoriaux qui précisent les catégories d'investissement dans les infrastructures admissibles et qui fournissent aux bénéficiaires une affectation annuelle prédéterminée calculée selon la population des administrations. Les bénéficiaires ont la responsabilité de présenter au Canada des rapports de synthèse sur l'utilisation des fonds et sur les résultats obtenus chaque année. Les projets financés font partie d'une des catégories suivantes : eau, eaux usées, déchets solides, transport en commun, systèmes énergétiques communautaires, routes et ponts locaux et renforcement des capacités. Ils doivent aider les municipalités à concevoir et à mettre en œuvre des plans intégrés pour la viabilité de la collectivité. Les fonds sont versés à une province, à un territoire, à une association municipale et à la Ville de Toronto. Les provinces et les territoires ou les associations municipales remettent à leur tour le financement aux municipalités.

Financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires

Cette activité de programme fournit aux provinces et aux territoires un niveau prédéterminé de financement de base pour les initiatives d'infrastructure. On crée ainsi un équilibre pour ce qui est des affectations fondées sur la population du Fonds Chantiers Canada. Le financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires a été conçu pour contribuer à rétablir l'équilibre financier tout en contribuant à améliorer le système d'infrastructure publique du Canada. On verse chaque année le même montant pour soutenir le plan d'immobilisation annuel de chaque administration accepté par le ministre. Ces plans présentent les initiatives d'infrastructure qui appuient les priorités d'une administration donnée dans le cadre d'une série de catégories d'investissement fédéral admissibles. Même si les paiements sont versés aux provinces et aux territoires, le bénéficiaire final peut être une administration locale ou régionale, ou encore un organisme du secteur privé. Les versements sont effectués à l'avance, et les provinces et les territoires peuvent mettre ces ressources financières en commun, les accumuler et les gérer, ce qui leur donnera une plus grande souplesse en ce qui a trait à la mise en œuvre de leurs plans d'immobilisation annuels.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Résultat stratégique

Du financement est versé pour une infrastructure publique rentable et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie concurrentielle, un environnement propre et des milieux vivables.

Description des activités de programme

Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures

Cette activité de programme cible les projets stratégiques de plus grande envergure, d'importance nationale et régionale. Le Fonds Chantiers Canada a été conçu pour accroître l'investissement dans l'infrastructure publique et contribuer aux grands objectifs fédéraux : croissance économique, un environnement plus propre et des collectivités dynamiques et prospères. Les deux tiers du financement du Volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, à l'échelle nationale, cible les priorités nationales suivantes : eau, eaux usées, transport en commun, le Réseau routier national de base et l'énergie verte. Le Volet Grandes infrastructures compte 11 catégories admissibles additionnelles d'investissement. Les projets prioritaires sont déterminés par l'entremise de discussions avec les provinces, et les bénéficiaires admissibles incluent les provinces, les municipalités, et des organismes privés (sans but lucratif et à but lucratif). Tous les projets doivent être sous-tendus par un aperçu de projet qui inclut une évaluation des cinq éléments clés suivants : admissibilité de base, exigences financières et exigences financières et juridiques, atténuation du risque et exigences fédérales de base. Lorsque l'examen de projet est terminé et qu'un projet est approuvé, les fonds sont versés par l'entremise d'ententes de contribution avec les bénéficiaires admissibles. Les projets s'inscrivant dans cette activité de programme contribuent à la construction, le renouvellement ou l'amélioration de l'infrastructure publique pour bâtir la capacité d'infrastructure en partenariat avec les bénéficiaires.

Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Cette activité de programme fournit du financement pour des projets de grande importance fédérale et régionale dans des domaines qui sont essentiels pour soutenir la croissance économique, et améliorer la qualité de vie des Canadiens. Les investissements sont faits en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé et contribuent à la construction, le renouvellement ou l'amélioration de l'infrastructure publique pour bâtir la capacité de l'infrastructure en partenariat avec les bénéficiaires. Les coûts de projet admissibles sont définis aux termes d'ententes de contribution types entre la Couronne et un gouvernement ou une entité privée bénéficiaire, et sous-tendent les priorités fédérales relatives au développement de l'infrastructure publique, par l'entremise d'investissements dans des projets ciblés. Les propositions de projet sont évaluées en fonction de critères stratégiques de financement pour faire en sorte qu'elles contribuent à l'atteinte des objectifs fédéraux. Les fonds sont versés aux termes d'ententes de contribuent conclues avec les bénéficiaires admissibles.

Fonds pour l'infrastructure verte

Cette activité de programme fournit du financement pour les priorités de l'infrastructure verte comme la production d'énergie propre et l'infrastructure de transport, la construction et la modernisation des systèmes de traitement des eaux usées, et l'amélioration de la gestion des déchets solides. Les projets admissibles sont ceux qui favorisent l'assainissement de l'air et de l'eau et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et qui relèvent de l'une des catégories d'infrastructure suivantes : traitement des eaux usées, production et transport d'énergie verte, traitement des déchets solides municipaux, et transport et stockage de dioxyde de carbone. Les projets s'inscrivant dans cette activité de programme contribuent à la construction, le renouvellement, ou l'amélioration de l'infrastructure publique en partenariat avec les bénéficiaires. Les bénéficiaires admissibles pour ce fonds incluent les provinces, les territoires, les administrations locales ou régionales, les organismes publics, les organismes sans but lucratif et les compagnies privées, soit seuls, soit en partenariat avec une province, un territoire ou un gouvernement. Le financement dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte est versé selon une formule de coûts partagés. Les projets sont choisis au mérite et évalués en se fondant sur des critères comme l'admissibilité, l'obtention d'investissements et les retombées des projets.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités

Cette activité de programme fournit du financement pour répondre aux pressions uniques auxquelles font face les petites collectivités au chapitre de l'infrastructure, et met l'accent sur les investissements dans les projets mis en œuvre dans les collectivités dont la population est inférieure à 100 000. Les projets s'inscrivant dans cette activité de programme contribuent à construire, renouveler ou améliorer l'infrastructure publique pour bâtir la capacité de l'infrastructure en partenariat avec les bénéficiaires. Les coûts de projet admissibles sont énoncés aux termes des ententes de contribution de programme, conformément aux pouvoirs approuvés par le CT entre la Couronne et un gouvernement bénéficiaire ou une entité privée, et sous-tendent les priorités fédérales en matière de développement de l'infrastructure publique, par l'entremise d'investissements dans des projets ciblés. Les projets sont choisis suite à un processus fondé sur des demandes régi dans chaque province par une entente de contribution fédérale-provinciale cadre. Les fonds fédéraux sont versés aux gouvernements provinciaux lorsque des demandes de remboursement de coûts admissibles sont examinées, et ces fonds sont à leur tour versés aux bénéficiaires par l'entremise d'ententes entre chaque province et les bénéficiaires admissibles. Les projets s'inscrivant dans cette activité de programme contribuent au financement des besoins de l'infrastructure de base comme l'eau potable, le traitement des eaux usées, les routes locales et d'autres besoins en infrastructure des résidents de petites collectivités fonctionnelles, y compris les régions rurales.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Cette activité de programme fournit du financement pour les projets de moindre envergure liés à l'infrastructure municipale conçue pour favoriser et améliorer la qualité de vie tant les collectivités urbaines que rurales. Des fonds additionnels y ont été ajoutés en janvier 2007. Son engagement à long terme à l'égard de l'infrastructure publique vise à aider à promouvoir la croissance économique durable, l'innovation et des collectivités vigoureuses. Les projets s'inscrivant dans cette activité de programme contribuent à la construction, le renouvellement ou l'amélioration de l'infrastructure publique pour bâtir une capacité d'infrastructure en partenariat avec les bénéficiaires. Les coûts de projet admissibles sont définis aux termes d'ententes de contribution types entre la Couronne et un gouvernement ou une entité privée bénéficiaire, et sous-tendent les priorités fédérales relatives au développement de l'infrastructure publique, par l'entremise d'investissements dans des projets ciblés. Le programme est régi dans chaque province/territoire par une entente de contribution fédérale-provinciale-territoriale cadre. Les fonds fédéraux sont versés aux gouvernements provinciaux-territoriaux à mesure que les coûts admissibles sont engagés et ces fonds sont, à leur tour, versés aux bénéficiaires aux termes d'ententes conclues entre chaque province-territoire et le bénéficiaire admissible. Les collectivités admissibles sont celles dont la population est inférieure à 250 000 personnes.

Fonds sur l'infrastructure frontalière

Cette activité de programme fournit du financement pour les investissements dans l'infrastructure matérielle, l'infrastructure des systèmes de transport intelligents et une capacité d'analyse améliorée aux postes frontaliers les plus gros entre le Canada et les États-Unis ainsi qu'à plusieurs autres postes frontaliers au Canada. Établi en 2002, le fonds reflète l'importance des postes frontaliers et les approches des autoroutes pour la croissance économique du Canada, le commerce et la sécurité, à l'échelle nationale et internationale. Les projets s'inscrivant dans cette activité de programme, contribuent à la construction, au renouvellement ou à l'amélioration de l'infrastructure publique pour bâtir la capacité de l'infrastructure en partenariat avec les bénéficiaires. Les coûts de projet admissibles sont définis aux termes d'ententes de contribution types entre le Couronne et un gouvernement bénéficiaire ou une entité privée, et sous-tendent les priorités fédérales liées au développement de l'infrastructure publique, par l'entremise d'investissements dans des projets ciblés.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Analyse économique et recherche

Cette activité de programme aide à faire en sorte que les investissements prioritaires dans l'infrastructure et les activités au Canada englobent le développement, la mise en réseau et le partage des connaissances pratiques ainsi que celles tirées de la recherche sur les questions d'infrastructure, les projets et les programmes. Cette activité de programme cible les principaux écarts quant à la connaissance et l'information. Elle favorise la mise en place d'une base de connaissances solides servant à la prise de décisions dans tous les ordres de gouvernement. Elle contribue également à l'amélioration de la mesure des répercussions relatives aux politiques et aux décisions d'investissements en matière d'infrastructure. Cette activité de programme appuie le renforcement de la capacité de recherche stratégique, la génération du savoir et ses applications à l'échelle nationale de même que la collaboration avec d'autres ordres de gouvernement lorsqu'il faut répondre à des besoins propres en matière de recherche et de renforcement de la capacité. Elle remet les ressources de recherche et l'expertise à niveau dans tous les ordres de gouvernement et dans les groupes d'intervenants afin de répondre aux défis en matière d'infrastructure et de proposer des solutions pour l'économie, l'environnement et les collectivités du Canada.

Résultat stratégique

Les projets d'infrastructure prêts à être construits reçoivent un financement fédéral.

Description des activités de programme

Fonds de stimulation de l'infrastructure

Cette activité de programme fournit du financement pour accélérer et accroître le nombre de projets d'infrastructure provinciale, territoriale et municipale, ainsi que les projets d'infrastructure soumis par les entités sans but lucratif et à but lucratif. Le fonds vise principalement à fournir un stimulus à court terme ciblé et opportun à l'économie canadienne en accordant des fonds pour des projets provinciaux-territoriaux et municipaux d'infrastructure sans but lucratif et à but lucratif qui sont prêts à être construits et peuvent être complétés au cours des deux prochaines années. Le Fonds met l'accent sur la remise en état des biens existants et sur les nouvelles infrastructures dont la construction peut commencer et être terminée substantiellement d'ici le 31 mars 2011. Les catégories d'investissement dans le cadre du Fonds de stimulation incluent les projets d'infrastructure liés à l'eau, aux eaux usées, au transport en commun, à la gestion des déchets solides, aux autoroutes, aux routes, à la culture, aux centres et services communautaires, à l'infrastructure des abris temporaires, les parcs et les sentiers et l'infrastructure portuaire. Le Fonds de stimulus de l'infrastructure est un vaste programme souple conçu de façon à inclure les nouvelles infrastructures et la remise en état des infrastructures en place, conformément à ses objectifs visant à offrir un stimulus à court terme ciblé et opportun pour l'économie.

Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, ajout

Cette activité de programme fournit du financement additionnel au montant de 500 millions de dollars (ajouté au Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada) pour financer les projets d'infrastructure additionnels dans les collectivités dont la population est inférieure à 100 000 personnes et avec des besoins en infrastructure liés à 18 catégories approuvées d'investissement dans les projets. Les fonds d'appoint additionnels ont été ajoutés à la lumière de la crise économique actuelle lorsque le gouvernement a entrepris d'accélérer le financement au cours des deux dernières années pour fournir un stimulus à l'économie, dans le cadre du Plan d'action économique (Budget de 2009). Un ajout de 500 millions de dollars pour les deux prochaines années a été fait au Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. Les fonds seront affectés aux projets qui sont prêts à être mis en œuvre et qui seront achevés substantiellement d'ici le 31 mars 2011, et fournit aux provinces du financement additionnel pour l'infrastructure dans les petites collectivités, pour des projets qui seront achevés substantiellement d'ici 2011. La totalité du financement du Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada doit être engagé avant qu'on puisse accéder aux fonds additionnels. Les projets admissibles appartiennent aux 17 catégories actuelles et une nouvelle catégorie Loisirs a été ajoutée. Les projets sont choisis selon un processus fondé sur les demandes, et sont à frais partagés, typiquement entre les gouvernements fédéral-provinciaux-municipaux (1/3-1/3-1/3). Les municipalités sont en mesure de participer aux programmes convenant le mieux aux circonstances individuelles dans chaque province.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Fonds de stimulation de l'infrastructure	3 312	2 862 749	2 866 060
Fonds de la taxe sur l'essence	2 209	2 001 775	2 003 983	1 976 488
Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	8 788	950 312	959 100
Financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	758	589 768	590 526	329 131
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	4 613	498 820	503 433
Fonds pour l'infrastructure verte	1 849	386 334	388 183
Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, ajout	2 312	385 245	387 557
Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	2 429	262 635	265 064
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	1 133	122 524	123 657
Fonds sur l'infrastructure frontalière	463	50 041	50 504
Services internes	29 092	29 092	18 223
Analyse économique et recherche	4 331	11 167	15 498
Financement axé sur des projets d'infrastructure ciblés	1 826 474
Connaissances et recherches	10 398
	61 288	8 121 370	8 182 658	4 160 714

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports
Bureau de l'infrastructure du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Contributions		
Contributions en vertu du fonds de stimulation de l'infrastructure	1 988 250 000
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	950 312 462	776 758 000
(L) Contributions en vertu du Fonds de stimulation de l'infrastructure	874 498 759
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	498 820 318	484 239 295
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	262 635 444
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, ajout	250 000 000
Contributions en vertu du fonds pour l'Infrastructure verte	200 000 000
(L) Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	186 334 000
(L) Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités, ajout	135 245 089
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	122 523 606	483 763 231
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	50 040 976	66 714 638
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada Études de faisabilités et de planifications	6 666 667
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada Recherches et partenariats stratégiques	4 500 000
Total des contributions	5 529 827 321	1 811 475 164
Autres paiements de transfert		
Programme d'autres paiements de transfert du fonds de la taxe sur l'essence	2 001 774 736	1 974 980 000
Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	349 768 000	328 563 000
(L) Programme de financement de base de l'Infrastructure des provinces et des territoires	240 000 000
Total des autres paiements de transfert	2 591 542 736	2 303 543 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du programme de recherches, connaissances et rayonnement	2 055 393
Total des postes non requis	2 055 393
Total	8 121 370 057	4 117 073 557

Transports

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Résultat stratégique

Un parc urbain consacré aux loisirs et aux activités touristiques et culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine culturel du Vieux-Port de Montréal et d'en faire la promotion tout en facilitant l'accès du public au bord de l'eau.

Description des activités de programme

Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) a pour mandat de promouvoir et développer les terrains du Vieux-Port de Montréal selon le Plan principal de développement approuvé. Le Plan vise, entre autres, à assurer aux piétons un libre accès au site, le contrôle par le secteur public de son développement et le développement du caractère historique, maritime et portuaire du site. La SVPM administre, gère et maintient les propriétés de Sa Majesté selon une entente de gestion avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui a la garde de la propriété.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles	17 123	10 950	28 073	19 800
	17 123	10 950	28 073	19 800

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

Résultat stratégique

Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

Description des activités de programme

Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que des propriétés de la région de Montréal

Cette activité de programme comprend l'exploitation et l'entretien des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de la partie fédérale du pont Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, du tunnel de Melocheville et de l'estacade du pont Champlain, en y effectuant des travaux d'entretien régulier et d'entretien majeur.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que des propriétés de la région de Montréal	4 778	55 780	60 558	46 618
	4 778	55 780	60 558	46 618

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Tribunal d'appel des transports du Canada

Résultat stratégique

Le milieu des transports du Canada a accès à un processus équitable et impartial de révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des activités de programme

Audience en révision et en appel

Assure le fonctionnement d'un tribunal indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu des transports concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de diverses lois relatives au transport et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011		Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires	Total	
Audience en révision et en appel	1 212	1 212	1 132
Services internes	205	205	205
	1 417	1 417	1 337

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

VIA Rail Canada Inc.

Résultat stratégique

Un service ferroviaire voyageurs national sûr, sécuritaire, efficient, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.

Description des activités de programme

Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs

Exploitation de services à longueur d'année à l'intérieur du corridor Québec-Windsor, de services voyageurs transcontinentaux entre Halifax et Montréal et entre Toronto et Vancouver, et de services dans les régions et les localités éloignées situées dans le Nord et les zones périphériques du pays.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011			Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs	206 588	317 133	523 721	351 917
	206 588	317 133	523 721	351 917

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

27 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 27-2

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010	Différence
Travaux publics et Services gouvernementaux				
1	Dépenses de fonctionnement et contributions	2 300 746	1 947 477	353 268
5	Dépenses en capital	451 424	349 070	102 354
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 196	78 433	8 763
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	79	78
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	10 000	10 000
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	3 870	5 062	(1 192)
(L)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(222)	(3 567)	3 345
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	(743)	6 090	(6 833)
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(9 024)	(5 200)	(3 824)
Total du Ministère		2 843 326	2 387 444	455 882

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Résultat stratégique

Services et programmes centraux de haute qualité qui répondent aux besoins des organisations fédérales, assurant ainsi l'intendance et de meilleurs résultats à la population canadienne.

Description des activités de programme

Gestion des locaux et des biens immobiliers

Cette activité de programme fournit aux ministères et aux organismes des locaux à bureaux et des installations à utilisation commune et assure l'intendance de divers travaux publics, par exemple des immeubles, des ponts et des barrages, et de trésors nationaux tels que la Cité parlementaire ainsi que d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) fournit également aux autres ministères et organismes fédéraux des services spécialisés, professionnels et techniques en matière de biens immobiliers.

Receveur général du Canada

Cette activité de programme gère les opérations du Trésor fédéral et la préparation des Comptes du Canada. Elle offre un système facultatif de gestion financière, de même que des services facultatifs d'imagerie documentaire et de paiement de factures.

Approvisionnement

Cette activité de programme présente TPSGC en tant que le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement offrant aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions en matière d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services d'achat et des services communs connexes à valeur ajoutée, en temps opportun.

Programmes et services spécialisés

Cette activité de programme assure des services et de programmes spécialisés de haute qualité qui sont accessibles et offerts aux organismes fédéraux en temps opportun pour favoriser une gestion et un fonctionnement qui sont sains, prudents et éthiques.

Services linguistiques et gestion connexe

Cette activité de programme présente le Bureau de traduction en sa qualité d'autorité du gouvernement en matière de terminologie et de services linguistiques ayant le mandat d'établir, de normaliser et de diffuser la terminologie. En outre, le Bureau s'assure qu'un bassin durable et fiable de ressources linguistiques compétentes est en place pour répondre aux besoins linguistiques du gouvernement et pour appuyer le programme économique et social du Canada. Le Bureau de la traduction, seul fournisseur interne de services linguistiques, offre aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions linguistiques, comme des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Cette activité de programme découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

Administration de la paye et des pensions fédérales

Cette activité de programme administre les processus de prestation des salaires et pensions du gouvernement.

Services d'infrastructure de technologie de l'information

Cette activité de programme assure un leadership à l'appui des projets pangouvernementaux de transformation de la technologie de l'information (TI). Elle collabore étroitement avec les organisations fédérales afin de comprendre leurs besoins en matière de TI et d'y répondre, tout en fournissant des services et des solutions de TI protégés. Elle comprend le courtage, le développement et/ou la gestion de produits et services à l'intention des services d'environnement informatique réparti, des services de centres de données, des services de télécommunications et des services de sécurité de la TI.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ombudsman de l'approvisionnement

Cette activité de programme, qui opère de façon indépendante du gouvernement, examine les pratiques d'approvisionnement pour l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, enquête sur les plaintes des fournisseurs éventuels concernant l'adjudication des contrats d'achat de biens et de services en-deçà d'un certain seuil et enquête sur les plaintes au sujet de l'administration des contrats. Elle assure la proposition d'une solution de rechange dans le règlement des différends liés aux contrats. Cette activité aide à promouvoir l'équité et la transparence dans le processus d'approvisionnement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2010-2011				Total	Budget principal des dépenses 2009-2010
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des locaux et des biens immobiliers	4 048 979	441 223	2 459 021	2 031 181	1 674 464
Services internes	441 515	101 247	340 268	271 085
Receveur général du Canada	142 256	13 051	129 205	131 244
Approvisionnement	268 801	150 524	118 277	110 367
Programmes et services spécialisés	188 764	95 683	93 081	87 248
Services linguistiques et gestion connexe	289 446	4 900	221 862	72 484	62 672
Administration de la paye et des pensions fédérales	138 045	10 201	103 841	44 405	31 585
Services d'infrastructure de technologie de l'information	410 491	400 393	10 098	14 450
Ombudsman de l'approvisionnement	4 328	4 328	4 328
	5 932 626	451 424	4 900	3 545 624	2 843 326	2 387 444

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les activités de programme de « Gestion des locaux et des biens immobiliers » ainsi que les « Services d'infrastructure de technologie de l'information » gère la subvention législative « Paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices », totalisant 509 112 575 \$, dont le montant est récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers (voir le tableau paiements de transfert).

Travaux publics et Services gouvernementaux

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2010-2011	Budget principal des dépenses 2009-2010
Subventions		
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	509 112 575	486 192 296
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(509 112 575)	(486 192 296)
Total des subventions
Contributions		
Programme de renforcement du secteur langagier au Canada	4 900 000
Total des contributions	4 900 000
Total	4 900 000

28 Index

Index

A

Accord Canada-Québec sur l'immigration 9-5
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs 41
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien 72, 26-3
Administration du pipe-line du Nord 67, 1-89, 23-3
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL 1-38, 1-77, 2-2, 3-1
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN 41, 1-77, 3-2
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 68, 1-89, 24-2
Agence canadienne de développement économique du Nord 42, 1-78, 3-3
Agence canadienne de développement international 40, 1-77
Agence canadienne d'évaluation environnementale 53, 1-82, 14-2
Agence canadienne d'inspection des aliments 45, 1-79, 7-3
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC 43, 1-78, 4-2
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 10-3
Agence de la santé publique du Canada 69, 1-78, 24-3
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE 44, 1-89, 6-2, 6-1
Agence des services frontaliers du Canada 76, 1-90, 25-2
AGENCE DU REVENU DU CANADA 76, 1-84
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario. 56, 1-82, 17-3
Agence Parcs Canada 76, 1-84, 14-2
Agence spatiale canadienne 55, 1-78, 17-2
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE 44, 1-79, 7-2
Aide à la réinstallation 9-5
ANCIENS COMBATTANTS 46
Association internationale de développement 1-82
Associations parlementaires et de procédure 19-5

B

Bande indienne Sechelt 3-9
Bibliothèque du Parlement 59, 1-86, 19-2
Bibliothèque et Archives du Canada 61, 1-81, 20-3
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 49, 1-86, 11-2
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme 62, 1-87, 20-4
Bureau de l'enquêteur correctionnel 70, 1-90, 25-2
Bureau de l'infrastructure du Canada 73, 1-91, 26-3
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications 51, 1-85, 12-2
Bureau du directeur des poursuites pénales 58, 1-83, 18-3
Bureau du surintendant des institutions financières 54, 15-4

C

Caisse de bienfaisance des détenus 70
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 66, 1-88, 22-4
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) 54, 1-83, 15-3

Centre de recherches pour le développement international 40, 2-3
Chambre des communes 59, 1-86, 19-2
Charte canadienne des droits et libertés 12-10, 12-12
Charte des droits des contribuables 6-4
Chemins de fer nationaux du Canada 26-10
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION 46, 22-12, 18-12
Code canadien du travail 22-12, 18-12
Code criminel 12-12, 1-81
Code criminel du Canada 7-7
Code de déontologie des lobbyistes 10-9, 1-81, 10-10
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington 1-78, 1-90
Comité des griefs des Forces canadiennes 51, 1-85, 10-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 50, 1-80, 25-3
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 71, 1-80, 18-2
Commissaire à la magistrature fédérale 58, 1-85, 10-2
Commissariat à l'intégrité du secteur public 48, 1-81, 3-3
Commissariat au lobbying 48, 1-85, 19-2
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 59, 1-86, 11-2
Commissariat aux langues officielles 49, 1-84, 11-3
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 58, 1-79, 7-3
Commission canadienne des affaires polaires 43, 1-88, 18-2
Commission canadienne des droits de la personne 57, 1-85
Commission canadienne des grains 45, 1-86, 7-4
Commission canadienne de sûreté nucléaire 67, 1-89, 9-2
Commission canadienne du lait 45, 1-86
Commission canadienne du tourisme 55, 17-3
Commission de la capitale nationale 73, 26-3
Commission de la fonction publique 62, 1-87, 20-3
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 47, 1-86
Commission des champs de bataille nationaux 61, 3-2, 25-3
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 71, 1-78, 20-4
Commission des relations de travail dans la fonction publique 63, 1-87, 2-3
Commission des traités de la Colombie-Britannique 42, 1-84
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens 43, 1-77, 17-3
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 51, 1-89
Commission du droit d'auteur 55, 1-88
Commission internationale de protection contre les radiations 24-9
Commission mixte internationale 41, 1-86, 25-2
Commission nationale des libérations conditionnelles 70, 1-90
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 26-2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires 19-2
Compte de convention de retraite des parlementaires 1-86, 17-4
Compte des recettes extracôtées de la Nouvelle-Écosse 1-89, 1-84, 23-7
Conseil canadien des archives 20-21
Conseil canadien des normes 56, 1-80
Conseil canadien des relations industrielles 65, 1-86, 20-3
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Index

68, 1-84, 17-3
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 61, 1-80, 10-2
Conseil de recherches en sciences humaines 56, 20-2, 17-4
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 56, 2-2, 24-2
Conseil des Arts du Canada 60, 1-85
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 68, 17-3
CONSEIL DU TRÉSOR 47
Conseiller sénatorial en éthique 59, 18-3
Conseil national de recherches du Canada 56
CONSEIL PRIVÉ 49
Convention de la Baie-James et du Nord québécois 3-12
Convention de la Baie James et du Nord québécois 14-9
Corporation commerciale canadienne 39
Cour suprême du Canada 59
Culture canadienne en direct 20-10

D

DÉFENSE NATIONALE 50, 1-81, 12-2, 12-1
De la personne 18-7
Directeur général des élections 49, 1-81
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN 51, 1-82
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN 13-2
Du Canada 14-4
Du scénario à l'écran : Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages au Canada 20-36

E

Échange-Jeunesse innovateurs 20-9
Échanges Canada 20-10
École de la fonction publique du Canada 48, 1-82
Élaboration des politiques sur les migrations 9-5
Encouragement à la production d'énergie éolienne 23-7
Énergie atomique du Canada limitée 67, 23-2
Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank 3-9
ENVIRONNEMENT 52

F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques 20-21
Fiducie des édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.) 20-10
FINANCES 53
Fonds canadien de télévision 20-10
Fonds d'aide financière aux participants 14-9
Fonds des nouveaux médias du Canada 20-10
Fonds renouvelable CORCAN 25-2
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers 1-91, 27-2
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada 1-91, 27-2
Fonds renouvelable de Géomatique Canada 1-89, 23-2

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique 1-91, 27-2
Fonds renouvelable des Services immobiliers 1-91, 27-2
Fonds renouvelable des Services optionnels 1-91, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction 1-91, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau des passeports 1-77, 2-2
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières 1-89, 23-2

G

Gendarmerie royale du Canada 71, 1-90, 25-3
GOUVERNEUR GÉNÉRAL 54, 1-83, 16-2, 16-1
Greffe du Tribunal de la concurrence 56, 1-84, 17-3
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles 63, 1-87, 20-5
Greffe du Tribunal des revendications particulières 43, 1-78, 3-3

I

INDUSTRIE 55, 1-84, 17-2, 17-1
Initiative fédérale sur le VIH/sida 24-21
Institut canadien sur la sécurité des patients 24-9
Institut de la statistique des Premières nations 43
Instituts de recherche en santé du Canada 68, 24-2
I sur la révision des limites des circonscriptions électorales 11-9

J

JUSTICE 57, 1-85, 18-2, 18-1

L

La Société des ponts fédéraux Limitée 73, 26-3
L'Association internationale de développement 15-2
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée 74, 26-4
Lieutenants-gouverneurs 1-86, 40
Loi canadienne sur la protection de l'environnement 14-5, 20-2
Loi canadienne sur la protection de l'environnement. 24-7
Loi canadienne sur la santé 24-4
Loi canadienne sur les droits de la personne 18-7, 66, 21-4
Loi canadienne sur les prêts agricoles 7-3
Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 14-8, 1-82, 45, 52, 57
Loi d'aide au développement international (institutions financières) 40, 1-87
Loi de 1950 sur les crédits de défense 51
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 1-83
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension 15-14
Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada 26-6, 26-7
Loi de crédits annuels 24-4
Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994 23-5
Loi de la Convention sur la sécurité des conteneurs 26-7
Loi de l'impôt sur le revenu 18-12
Loi des subsides no 5 de 1963 1-91
Loi d'exécution du budget de 2009 1-82, 1-83, 12-8

Index

- Loi du traité des eaux limitrophes internationales 14–5
Loi électorale du Canada 11–9, 7–3
Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum 11–9
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants 1–87, 17–5
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants 1–88, 18–14, 18–15
Loi nationale sur l'habitation 66
Loi no 4 de 1968 portant affectation de crédits 1–81, 1–82
Loi réglementant certaines drogues et autres substances 18–12, 24–6
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 1–83, 15–2
Lois de crédits 10–5
Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada 20–20
Loi sur la capitale nationale 26–18
Loi sur l'accès à l'information 18–14, 10–2
Loi sur l'accise 18–12
Loi sur la citoyenneté 11–14
Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique 3–10
Loi sur la concurrence 55, 1–77, 2–2
Loi sur la continuation de la pension des services de défense 1–81
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada 1–90
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada. 25–17
Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs 14–5
Loi sur la défense nationale 12–12
Loi sur l'administration des biens saisis 74
Loi sur l'aéronautique 72
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments 1–79
Loi sur l'Agence du revenu du Canada 1–78, 6–2
Loi sur l'Agence Parcs Canada 76, 20–2, 20–9
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada 25–20
Loi sur la gestion des finances publiques 1–38, 3–5, 26–2
Loi sur la gestion des finances publiques, la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique, la Loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles, la Loi sur les langues officielles et la Loi sur l'équité en matière d'emploi 10–4
Loi sur la gestion des terres des Premières nations 3–11
Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières Nations 3–4
Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations 3–10
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières) 1–77, 15–4
Loi sur la mise au point des pensions du service public 1–80, 1–79
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs 1–86
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique 1–77, 7–3
Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques 26–6, 26–7
Loi sur la procréation assistée 24–5
Loi sur la procréation assistée. 24–5
Loi sur la protection de l'information 12–12
Loi sur la protection des eaux navigables 26–7
Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial 14–5, 14–4
Loi sur la protection des renseignements personnels 12–12
Loi sur la protection des végétaux 7–4
Loi sur la radiodiffusion 20–19
Loi sur la responsabilité en matière maritime 26–6
Loi sur la responsabilité nucléaire 23–10
Loi sur la santé des animaux 1–79
Loi sur la sécurité automobile 26–7
Loi sur la sécurité ferroviaire 26–7, 26–8
Loi sur la Société canadienne des postes 72, 26–2
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement 66, 22–4
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton 44
Loi sur l'assurance-emploi 48
Loi sur la sûreté du transport maritime 26–7
Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires 23–10
Loi sur la taxe d'accise 15–9
Loi sur le Bureau de la traduction 27–3
Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières 1–83
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières 1–83
Loi sur le cabotage 26–7
Loi sur le Conseil canadien des normes 56
Loi sur le Conseil des Arts du Canada 60
Loi sur le Conseil national de recherches 1–84
Loi sur le développement des exportations 1–77
Loi sur le droit d'auteur 18–12
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada 1–84
Loi sur le gouverneur général 1–83, 24–5, 16–4
Loi sur le lobbying 10–9, 17–2
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation 17–5
Loi sur le ministère de la Santé. 24–5
Loi sur le ministère de l'Environnement 14–4
Loi sur le ministère de l'Industrie 55
Loi sur l'emploi dans la fonction publique 20–34, 18–12
Loi sur le Parlement du Canada 1–38, 20–6
Loi sur le pilotage 26–7
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux 17–5
Loi sur l'équité en matière d'emploi 18–9
Loi sur l'équité en matière d'emploi à 18–7
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes 15–12
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes 53
Loi sur les aliments et drogues 24–5, 24–6
Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement 19–3
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 15–2
Loi sur les associations coopératives de crédit 15–14
Loi sur les banques, la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt, la Loi sur les sociétés d'assurances 15–14
Loi sur les brevets 24–16
Loi sur les conflits d'intérêts 19–7
Loi sur les dispositifs émettant des radiations 24–7
Loi sur les douanes 15–9
Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre 1–78
Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité 25–10
Loi sur les espèces en péril 14–11
Loi sur les espèces en péril, 14–5
Loi sur les espèces sauvages 14–4
Loi sur les espèces sauvages du Canada 14–5

Index

Loi sur les explosifs 67
Loi sur les grains du Canada 7-15
Loi sur les indemnités de services de guerre 1-79
Loi sur les Indiens 3-6
Loi sur les juges 58
Loi sur les langues officielles 11-11
Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI) 15-9
Loi sur les océans 14-4
Loi sur les offices des produits agricoles 1-79
Loi sur les pêches 14-5
Loi sur les ponts et tunnels internationaux 26-8
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires 1-81
Loi sur les prêts aux petites entreprises 1-84
Loi sur les produits antiparasitaires 24-7
Loi sur les produits dangereux 24-7
Loi sur les programmes de commercialisation agricole 1-79
Loi sur les relations de travail au Parlement 20-33
Loi sur les relations de travail dans la fonction publique 20-33
Loi sur les renseignements en matière de modification du temps 14-4
Loi sur les ressources en eau du Canada 14-5
Loi sur le statut de l'artiste 22-16
Loi sur les télécommunications 20-19
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 46
Loi sur les traitements 1-38
Loi sur les transports routiers, 26-7
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition 70
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.
25-13
Loi sur le tabac 24-6
Loi sur l'étiquetage des textiles 17-5
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur 15-9
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels 20-9
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés 9-6
Loi sur l'indemnisation des employés du gouvernement du Canada 25-17
Loi sur l'Office national de l'énergie 23-14
Loi sur Téléfilm Canada 63

M

Marine Atlantique S.C.C. 73, 26-3
Monnaie canadienne 1-83, 15-2
Musée canadien de la nature 61, 20-3
Musée canadien des civilisations 61, 20-2
Musée canadien des droits de la personne 60, 20-2
Musée des beaux-arts du Canada 62, 20-4
Musée national des sciences et de la technologie 62, 20-4

O

Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers 1-89,
23-2, 23-7
Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers 1-89, 23-2,
23-7
Office des transports du Canada 73, 1-91, 26-3
Office national de l'énergie 67, 1-89, 23-3
Office national du film 62, 1-87, 20-3

Ompte d'allocations de retraite des parlementaires 1-86
Organisation internationale pour les migrations 9-5

P

PARLEMENT 59, 1-86, 19-2, 19-1
PATRIMOINE CANADIEN 60, 1-86, 20-2, 20-1
PÊCHES ET OCÉANS 64, 1-87, 21-2, 21-1
PPP Canada Inc. 54, 15-4
Prestations de retraite supplémentaires 1-88, 20-2, 22-3
Programme canadien des débouchés commerciaux 20-11
Programme d'aide aux athlètes 20-8
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada 24-10
Programme de contestation judiciaire 20-10
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral 3-11
Programme de contributions pour la santé des femmes 24-10
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de
santé 24-9
Programme des arts, de la culture et de la diversité 20-10
Programme de soutien au sport 20-10
Programme Développement des communautés de langue officielle 20-10
Programme Katimavik 20-10
Programme Mise en valeur des langues officielles 20-10
Programme national de formation 20-11

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens
combattants 1-79, 8-2
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de
retour au pays 1-79, 8-2
Régime de pensions du Canada 76, 6-2
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication 61
Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion 61
Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales 24-6
Règlement sur l'assistance technique 40
Règlement sur les explosifs 67
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités 1-78
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES 65, 1-88, 23-2, 23-1
RESSOURCES NATURELLES 67

S

SANTÉ 68, 1-89, 24-2, 24-1
Secrétariat de la Commission des nominations publiques 49, 1-81, 11-3
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne 41, 1-77, 2-3
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 49, 1-81,
11-2
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE 69, 1-90, 25-2,
25-1
Sénat 59, 1-86, 19-2
Service administratif des tribunaux judiciaires 58, 1-85, 18-2
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord 42
Service canadien du renseignement de sécurité 69, 1-90, 25-2
Service correctionnel 70, 1-90, 25-2

Index

Société canadienne des postes 42, 72, 3-2, 26-2
Société canadienne d'hypothèques et de logement 66, 1-88, 22-4
Société canadienne du sang 24-9, 24-20
Société de développement du Cap-Breton 23-3
Société d'expansion du Cap-Breton 44, 20-3
Société du Centre national des Arts 61
Société du Vieux-Port de Montréal inc. 73, 26-3
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. 74, 26-4
Société Radio-Canada 60, 20-2
Statistique Canada 57, 1-84
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 24-9
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain 3-11
Sur la gestion des urgences 14-4
Système international de données sur les publications en série 20-21

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 53, 1-82, 14-2
Téléfilm Canada 63, 20-5
TRANSPORTS 72, 1-91, 26-2, 26-1
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX 74,
1-91, 27-2, 27-1
Tribunal canadien des droits de la personne 57, 1-85, 18-2
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 66,
1-88, 22-4
Tribunal canadien du commerce extérieur 54, 1-83, 15-3
Tribunal d'appel des transports du Canada 74, 1-91, 26-4
Tribunal de la dotation de la fonction publique 63, 1-87, 20-4

V

Vérificateur général 54, 1-83, 15-3
Versements d'allocations 1-87, 22-2
Versements de la Sécurité de la vieillesse 1-87, 22-2
Versements du Supplément de revenu garanti 1-87, 22-2
VIA Rail Canada Inc. 74, 26-4